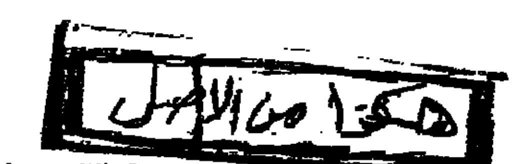
PORTRAIT





Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15560 – 7 F

SAMEDI 4 FÉVRIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

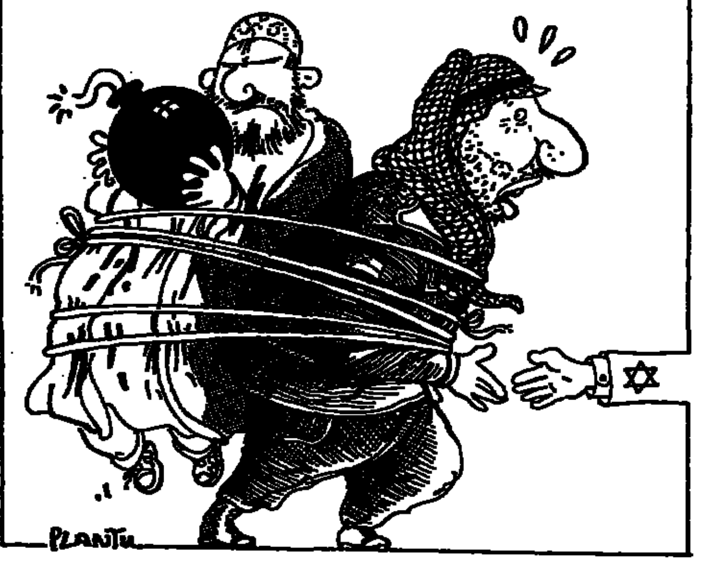
Israël et les Palestiniens vont reprendre les négociations

Le sommet du Caire n'a cependant pas réglé les questions de fond

ISRAËL et l'Autorité palestinienne sont convenus, jeudi 2 février au Caire, de reprendre la semaine prochaine leurs négociations sur l'extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie. Mais, sur le fond, les divergences demeurent.

Après le sommet qui a réuni les dirigeants de l'Egypte, de la Jordanie, d'Israël et de l'Autorité palestinienne, Itzhak Rabin et Yasser Arafat ont établi un calendrier de travail qui prévoit une réunion, lundi 6 février, du comité chargé de la préparation technique des élections pour un Conseil de l'autonomie, prévues par la Déclaration de principes signée le 13 septembre 1993 à Washington. MM. Rabin et Arafat se retrouveront le 16 février.

Auparavant, les « ministres des affaires étrangères » des « quatre » devraient se rencontrer à Washington. Mais aucune décision n'a été prise au sujet du « redéploiement » de l'armée israélienne en Cisjordanie, de l'extension des colonies israéliennes – notamment autour de Jérusalem – et de la libération des prisonniers palestiniens. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, n'en a pas moins qualifié d'*« historique »* le sommet du Caire. Le Liban et la Syrie, qui n'étaient pas représentés au Caire, ont souligné que cette réunion ne pouvait donner aucun résultat.



Lire page 3

La dépénalisation des drogues divise la commission Henrion

La loi sur l'usage de stupéfiants remise en cause

APRÈS un peu moins d'un an de travaux, la commission de réflexion sur les drogues et la toxicomanie, présidée par le professeur Roger Henrion, a rendu public, vendredi 3 février, le rapport qu'elle avait remis il y a quelques jours à Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Concernant le point sur lequel elle était le plus attendue – la suppression ou non des sanctions pénales encourues par les simples consommateurs de drogues –, la commission Henrion n'a pas voulu trancher. Tout en admettant qu'il est *« difficile d'admettre l'amalgame fait, au moins dans les textes législatifs, entre l'adolescent fumeur occasionnel de haschisch et l'héroïnomane qui se pique plusieurs fois par jour »*, seulement neuf membres (sur dix-sept) se sont prononcés en faveur d'une dépénalisation de l'usage de cannabis et de sa possession en petite quantité. Selon eux, *« conserver une sanction pénale qui n'est pratiquement plus appliquée devient dérisoire et déconsidère la justice aux yeux des adolescents »*. Ces neufs « dépénalisateurs » proposent de substituer à la pénalisation existante une réglementation qui prévoirait l'interdiction de fumer avant l'âge de seize ans et l'interdiction de consommer du cannabis dans les lieux publics. A l'inverse, les huit défenseurs de la pénalisation reprennent à leur compte la « théorie de l'escalade » vers les drogues dures, mais ils ne s'opposent toutefois pas à une *« évolution des textes qui prendraient en compte la spécificité du cannabis »*. Concernant les drogues dures, une faible majorité (neuf voix contre huit) se prononce en faveur du maintien de la pénalisation.

Soucieux de voir se développer une complémentarité des prises en charge et de mettre fin à l'opposition entre *« sevrage et substitution »*, les experts de la commission réclament une actualisation de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants et recommandent de remplacer la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT) par une agence indépendante.

Lire page 9

Comment devenir letton en Lettonie

LA LETTONIE a ouvert, depuis le 1er février, les registres de naturalisation pour les 700 000 *« non-citoyens »* – russophones pour la plupart – qui résident sur son territoire. Votée le 22 juillet 1994, la loi sur la citoyenneté est précisément entrée en application le lendemain de la décision de l'assemblée du Conseil de l'Europe faisant de la petite République balte son 34e membre (*Le Monde* du 2 février).

Sept cent mille personnes, cela représente un gros quart des habitants de la Lettonie. *« Imaginez la France naturalisant 15 millions de personnes »*, hasarde l'historien letton Aivars Stranga. Mais, trois ans après l'indépendance proclamée le 21 août 1991, il fallait bien proposer un statut aux russophones, à la fois pour normaliser les rapports avec la Russie et pour voir s'ouvrir les portes des institutions d'Europe occidentale qui ont fait de la politique envers les minorités un préalable à toute adhésion. Les Lettons ont pris leur temps pour mettre au point une loi sur la nationalité – *« de consensus »*, assurent-ils –, bons derniers derrière la Lituanie et l'Estonie. *« Etre voisins de l'imprévisible Russie nous impose d'être prudents... et tolérants »*, explique Valdis Birkavs, premier ministre au moment de la loi et aujourd'hui ministre des affaires étrangères, de passage à Paris pour un colloque sur les pays baltes organisé par l'IFRI (Institut français des relations internationales) et deux instituts de recherche suédois et danois.

L'histoire a déposé en Lettonie des populations bien différentes, qui n'ont pas toujours cohabité facilement. Il y a un million et demi de citoyens lettons, dont presque un tiers sont des Russes installés de longue date (la Lettonie a été rattachée à l'Empire russe en 1721, s'en est émancipée après la première guerre mondiale, pour être à nouveau annexée par Staline en 1940). 50 000 personnes ont la nationalité russe. Viennent ensuite ces *« non-citoyens »* qui avaient la nationalité soviétique et sont restés *« suspendus en l'air »* après la disparition de l'URSS. *« Ces gens ont perdu toute identité, il faut absolument les impliquer*, dit Valdis Birkavs. *Ils ont tous de ces trajectoires typiquement soviétiques – nés en Russie, déportés au Kazakhstan, passés en Ukraine, installés en Lettonie, mariés à une femme ouzbèke –, ils ne savent plus où sont leurs racines. »*

La situation des russophones est inconfortable. Alors qu'ils avaient accueilli plutôt favorablement l'indépendance, ils ont dû attendre longtemps une clarification de leur statut. Pour obtenir la nationalité, il faut justifier de dix ans de résidence et avoir des connaissances écrites et orales de la langue lettonne. Quel sera le degré de sévérité de ces examens ? Le ministre avoue ne pas le savoir. Il ne s'attend pas à une ruée des *« non-citoyens »* pour acquérir la nationalité – *« le processus prendra dix ans »* – mais pense que la plupart y viendront. *« Ils voient que la Lettonie se développe, est calme, a des perspectives d'adhésion à l'Union européenne. »* Si l'on comprend bien, l'*« aide au retour »* prévue pour les personnes qui souhaiteraient se réinstaller en Russie ne risque pas de mettre en danger l'équilibre budgétaire.

Sophie Gherardi

Le rebond de Fiat



Giovanni Agnelli

LE PROPRIÉTAIRE de Fiat, Giovanni Agnelli, est satisfait de la diversification qu'il a conduite ces dernières années. La France est son premier pôle d'intérêt hors d'Italie, notamment dans l'industrie agro-alimentaire (Danone et Saint Louis), dans Alcatel, Accor et Matra-Hachette. Reconduit contre son gré en 1994 à la tête de son groupe, le « patriarche » songe à nouveau à sa succession.

Le nom du fils de son frère Umberto revient le plus souvent. Mais la transformation nécessaire du capital de Fiat pourrait entraîner une perte du contrôle majoritaire de la famille.

Entre-temps, l'année 1994 fut bonne pour l'automobile. Les ventes de Fiat ont crû de 20 %, tirant profit de la reprise. L'entreprise est sortie spectaculairement du rouge avec un bénéfice d'exploitation de 8,5 milliards de francs, qui contraste avec les pertes de 6,3 milliards de l'année précédente. La restructuration de la firme avait tardé et 12 000 emplois ont dû être supprimés l'an passé.

Le constructeur italien est retombé de la première à la sixième place en Europe. Mais ses efforts, ainsi que ceux concernant le renouveau de la gamme (lancement de sept nouveaux modèles en 1994), portent leurs premiers fruits. Fort de son immense poids économique, la famille Agnelli occupe une place particulière sur la scène politique italienne. Son influence est grande mais sa prudence également. Giovanni Agnelli joue les médiateurs mais évite la politique politicienne. Pendant l'épisode Berlusconi, il a notamment appelé la majorité et l'opposition à baisser le ton.

Lire page 16

Une France de propriétaires

FAUT-IL songer à Guizot et à son célèbre *« enrichissez-vous »* ? Ou bien à Thiers, qui rêvait d'une *« France de propriétaires »* ? On aurait tort, en tout cas, de ne voir dans la nouvelles série de propositions économiques et sociales dévoilées jeudi 2 février sur TF 1 par le candidat Edouard Balladur qu'un bric-à-brac, somme toute assez classique en période de campagne électorale.

En apparence, certes, le premier ministre a joué sur ce registre. Une réforme pour offrir une *« seconde chance »* aux hommes et aux femmes *« qui ont commencé leur vie professionnelle très tôt »*, une autre pour diminuer les droits sur les petites successions, une troisième pour baisser fortement les droits de mutation : les suggestions ont tout du catalogue, et, surtout, ne semblent pas avoir de lien entre elles.

Pourtant, elles en ont un. Si l'on y réfléchit bien, la cohérence entre toutes ces dispositions est évidente. Ces mesures constituent non pas une sorte de programme d'action – version balladurienne des cent dix propositions socialistes de 1981 –, mais, plutôt, l'amorce d'un projet de société qui, s'il peut être discuté, a néanmoins sa logique. Laquelle ? Le rapport sur *La France de l'an 2000*, rédigé par Alain Minc sous l'égide du commissariat général au Plan, et dont le premier ministre a visiblement décidé de faire le meilleur usage, permet de mieux en cerner la philosophie.

Ce document ne se borne pas, en effet, comme on l'a souvent remarqué, à proposer que le principe de l'action publique ne soit plus l'égalité, mais l'équité. Il suggère aussi, dans le même esprit, que la France trouve *« une traduction raisonnable de la société de compétition »*. En clair, chaque citoyen doit pouvoir nourrir l'ambition de progresser dans l'échelle sociale, en même temps qu'il s'enrichit.

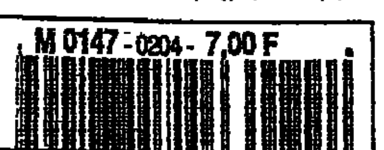
Or la conjoncture économique est vraiment peu propice à ce projet. Tout au long des années 70, c'était encore possible. Par le moyen de l'université, on pouvait toujours caresser l'espoir d'une promotion sociale pour ses enfants, sinon pour soi-même. Surtout, la forte inflation faisait le jeu, non des rentiers, mais de ceux qui s'endettaient, par exemple, pour l'acquisition de logements. Au cours des années 80, tout a basculé. Avec l'envolée considérable du chômage et une conjoncture économique marquée par une très faible inflation et des taux d'intérêt réels très élevés, l'avenir s'est soudainement bouché. La promotion par le travail est devenue plus qu'aléatoire, et l'enrichissement, en tout cas pour les couches moyennes de la société, très difficile. Il existe, d'ailleurs, une statistique significative qui a retenu l'attention des conseillers de M. Balladur : le taux de détention d'une résidence secondaire, en France, n'a pas du tout évolué depuis six ans.

Le premier ministre n'est donc pas loin de penser qu'Alain Madelin a raison, même si ce dernier s'est rallié à son rival Jacques Chirac : selon une formule chère au ministre des entreprises, l'*« ascenseur social »* est bloqué depuis de longues années. Le projet pour le prochain septennat consiste donc, en quelque sorte, à remettre l'ascenseur en marche. C'est le cœur du projet balladurien : il vise à promouvoir un *« libéralisme populaire »*, selon la formule qu'affectionne le premier ministre.

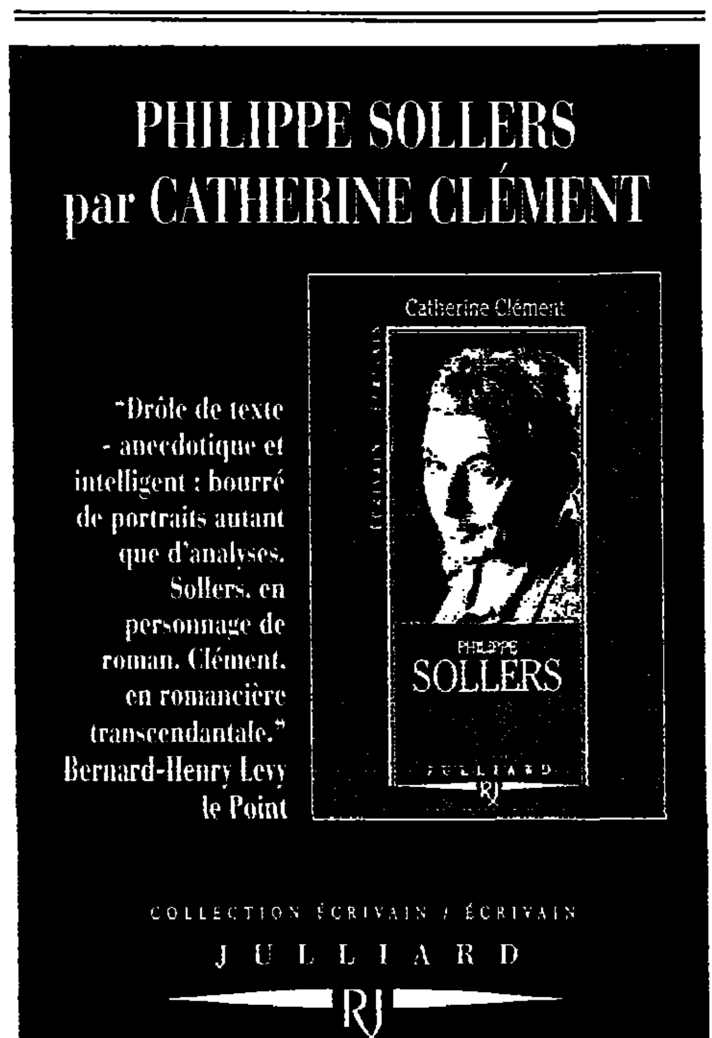
Laurent Mauduit

Lire la suite page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $



M 0147 - 0204 - 7,00 F



OCUMENTATION
ONDE SUR MINITEL
LMDOC

FIS C'est d'outre-Rhin que l'ex-Front islamique du salut (FIS), par la voix autorisée de Rabah Kébir, l'un de ses dirigeants, qui y vit en exil depuis 1992, s'est exprimé pour condamner l'attentat *« ignoble »* à la voiture piégée qui, lundi, en plein cœur d'Alger, a coûté la vie à quarante-deux personnes. Nombre d'intégristes algériens ont ainsi trouvé refuge hors de leur pays, singulièrement en Europe, pour appuyer le combat de leurs *« frères »* sur le terrain. ● LES PAYS DE L'EUROPE DE L'OUEST – la France au premier chef, mais aussi l'Allemagne – s'efforcent de contrôler les réseaux islamistes qui se sont implantés sur leur sol. ● DES FILIÈRES de trafic d'armes à destination des maquis algériens se sont néanmoins mises en place à partir de l'Europe de l'Est, profitant du manque de vigilance, voire d'une certaine complicité des autorités locales.

Les islamistes algériens tentent de consolider leurs réseaux en Europe

S'appuyant sur d'importantes communautés maghrébines, l'ex-FIS et des groupes armés ont organisé, notamment à partir des Etats de l'ancien glacis soviétique, des filières pour alimenter les maquis algériens en équipements militaires

L'AFFAIRE DE FOLEMBRAY, en août 1994, à l'issue de laquelle vingt islamistes – ou présumés tels – avaient été expulsés vers le Burkina, a réveillé, en France, le spectre d'un *« péril intégriste »* venu d'Algérie. Cette réponse policière à l'attentat anti-français contre la cité d'Aïn Allah, à Alger, avait permis à Charles Pasqua de montrer sa détermination à pourchasser, à l'intérieur de l'Hexagone, les fauteurs de trouble intégristes. Elle a aussi révélé la possible existence de réseaux clandestins, destinés à aider les maquis algériens et à porter, si besoin est, la guerre sainte *(djihad)* en France.

La France n'est plus la seule à se sentir menacée. L'Europe, dans son ensemble, commence à faire preuve d'une plus grande vigilance à l'encontre d'une nébuleuse hétéroclite au sein de laquelle cohabitent, pêle-mêle, notables de l'islamisme maghrébin ou moyen-oriental, jeunes activistes de banlieue, passeurs d'armes et trafiquants.

Les deux seuls dirigeants en titre de l'ex-Front islamique du salut (FIS) en Europe – cheikh Abdelbaki Sahraoui, en France, et Rabah Kébir, en Allemagne – font l'objet d'une surveillance serrée. La position officielle qu'ils occupent les condamne à une extrême prudence. Malgré leurs différences d'approche, les capitales européennes, légitimement préoccupées par les dérives mafieuses, voire criminelles, de certains réseaux islamistes, notamment en Europe de l'Est et en Italie, ne semblent pas s'alarmer outre mesure des risques de contagion politique sur leurs communautés musulmanes respectives.

En Belgique, par exemple, où les émigrés marocains (quelque 150 000 personnes) sont nettement plus nombreux que leurs voisins algériens (environ 10 000 personnes), les autorités n'affichent aucune inquiétude. Le seul fait nouveau, nous indique notre correspondant à Bruxelles, Jean de la Guérivière, est l'augmentation soudaine, en 1994, des demandes d'asile : 363 ont été déposées par des Algériens.

Le contrôle de l'immigration maghrébine en Belgique se fait, en réalité, par le biais des associations islamiques, sur lesquelles Rabat exerce discrètement – mais très efficacement – une officieuse tutelle. Que des représentants de l'ex-FIS algérien *« rôdent parfois »* autour des mosquées n'émeut, à vrai dire, pas grand monde.

En Espagne, où plus de 80 % de la communauté maghrébine (estimée à quelque 120 000 personnes, clandestins compris) est originaire du Maroc, les éventuels suspects sont rapidement *« repérables »*, nous précise notre correspondant à Madrid, Michel Bole-Richard. *« C'est comme de surveiller une île, rien n'est plus facile »*, souligne un haut responsable de la direction générale de la police. Les dispositifs de sécurité des ports et aéroports ont été renforcés, dans le cadre de l'accord de Schengen.

Là où les Etats sont forts, la cause islamiste ne semble pas promise à un grand avenir

Même le détroit de Gibraltar, théâtre du scandale des « boat people » maghrébins ou africains, a perdu son surnom de « détroit de la mort ». Le renforcement de la coopération avec le Maroc a, semble-t-il, porté ses fruits : *« Algésiras est une frontière sûre »*, affirme la police espagnole.

En Grande-Bretagne, où une dizaine d'élus de l'ex-FIS ont élu domicile, l'heure n'est pas, là non plus, à sonner le tocsin du *« péril intégriste »*. Infiniment moins nombreux que leurs coreligionnaires indiens ou pakistanais, les Maghrébins formeraient une communauté de quelque 40 000 membres.

L'activité des islamistes algériens, qui bénéficient d'une certaine audience parmi les étudiants, se limite généralement à la publication de quelques feuilles de propagande, comme *The Enlightenment (La Lumière)*. *« Chez nous, la liberté d'expression va de pair avec le statut de réfugié politique. Seules les menaces contre la sécurité nationale ou la participation à des actions criminelles ou des actes terroristes justifient une intervention de notre part »*, soulignent les responsables du ministère de l'intérieur.

Utilisée comme base de repli, la Grande-Bretagne – qui n'a pas signé les accords de Schengen – est, en outre, une place financière presque aussi importante que la Suisse, et demeure un haut lieu de trafics bancaires. Outre les collectes organisées par les associations pakistanaises ou proche-orientales, une partie des fonds de la nébuleuse islamiste transite par des sociétés écrans, basées à Gibraltar, ou par des banques étrangères européennes, nous indique notre correspondant à Londres, Patrice de Beer.

La puissance et la discrétion de ses banques, la *« neutralité »* qu'elle affiche et sa proximité avec la France font de la Suisse une base rêvée pour les opposants au régime algérien. La Confédération compte environ 150 000 Musulmans, en grande partie originaires de Turquie et d'ex-Yougoslavie. Les Algériens officiellement recensés seraient quelque 2 500. Jusqu'en 1993, six seulement avaient obtenu le statut de réfugié politique, nous précise notre correspondant à Berne, Jean-Claude Buhrer. En 1994, les 314 demandes d'asile ont toutes été rejetées.

Là où les Etats sont forts et les acquis démocratiques solides – ce qui reste globalement le cas des pays de la vieille Europe –, la cause islamiste ne semble pas promise à un grand avenir.

Restent les maillons faibles, notamment l'Europe de l'Est, et, dans une moindre mesure, l'Italie. Conscientes de ces limites, les capitales européennes devront allier, plus que jamais, rigueur policière et doigté politique.

Catherine Simon

L'Allemagne ne veut plus servir de sanctuaire aux « fous de Dieu »

Le parquet fédéral a ouvert une information judiciaire à l'encontre de deux Algériens

BONN
de notre correspondant

Mai 1994, Oujda (Maroc). Roulant à bord d'une Mercedes, deux suspects sont arrêtés par la police, qui découvre une dizaine de pistolets-mitrailleurs dans le coffre du véhicule. Immédiatement jugés, Hamaz S. et Omar C., de nationalité algérienne, sont condamnés à quinze ans de prison. Selon toute apparence, ils s'apprêtaient à faire passer les armes en Algérie. Très vite, l'enquête remonte en Allemagne, où les deux hommes ont fait leurs études.

Les autorités allemandes viennent de se saisir de cette affaire, pour tenter de démasquer l'un des quelques réseaux algériens, qui agissent outre-Rhin. Le lundi 16 janvier, le parquet fédéral a ouvert une information judiciaire, considérant que certains suspects, dont elle possède les noms, peuvent être poursuivis pour *« appartenance à une organisation criminelle »* et *« infraction à la législation sur les armes »*.

Les premiers indices mènent à des *« milieux inconnus jusqu'alors des services de renseignements »*, explique un officiel. C'est du côté de Leipzig, en ex-RDA, précise-t-on, que se portent désormais les soupçons de la police criminelle fédérale (BKA), chargée de l'enquête. Jusqu'à maintenant, les milieux islamistes algériens se concentraient plutôt dans l'ouest du pays (Rhénanie, Bade-Wurtemberg), non loin de la frontière française. Et si, depuis plusieurs mois, Bonn connaissait l'existence de trafics d'armes au profit des islamistes algériens, on ne semblait s'en soucier que par intermittence, la vigilance s'exerçant davantage sur des réseaux kurdes liés au PKK, considérés comme un facteur d'insécurité permanent en Allemagne.

C'est ce qui explique, en partie, que certains réseaux proches de l'ex-Front islamique du salut (FIS) se soient toujours sentis à l'abri. La communauté algérienne – pas plus de 25 000 personnes – passe relativement inaperçue, alors que les deux millions de Turcs mobilisent en priorité l'attention des services de police. Fait aggravant : les instances fédérales de justice et de police se sont longtemps déchargées de leurs responsabilités sur les Länder. Charles Pasqua a donc eu beau jeu de critiquer, au printemps 1994, l'attitude laxiste des autorités de Bonn à l'égard des *« terroristes »* algériens.

Le récent détournement de l'Airbus d'Air France a provoqué une onde de choc dans l'opinion publique, ravivant le souvenir des attentats commis par la Fraction armée rouge, à la fin des années 70. L'ultimatum – vrai ou faux – adressé à plusieurs ambassades occidentales, à Alger, fin décembre, a fait monter la tension d'un cran. La dimension internationale du conflit algérien n'échappe plus à personne.

RABAH KEBIR SUR ECOUTES

Les propos alarmistes du président de la police criminelle fédérale, Hans-Ludwig Zachert, évoquant des risques d'attentats, en Allemagne-même, ont été abondamment repris par la presse locale. *« Nous suivons très attentivement les activités des représentants de l'ex-FIS présents sur notre sol,* indique Bernd Schmidbauer, ministre d'Etat à la chancellerie de Bonn, chargé notamment de la coordination des services secrets . *L'Allemagne n'est pas un sanctuaire de terroristes algériens. »*

Depuis quelques semaines, les mesures de contrôle dont fait l'objet Rabah Kébir, président de l'instance exécutive de l'ex-FIS à l'étranger, ont été considérablement renforcées. La même observation vaut pour deux des fils de l'ancien président du *« parti de Dieu »*, Abassi Madani.

Installé, depuis 1992, en Allemagne, où il a obtenu le statut de réfugié politique en février 1994, M. Kébir vit dans un petit pavillon de banlieue, tout proche de Cologne. Ses conversations téléphoniques sont placées sur écoutes, ce qui l'a conduit à s'équiper d'un téléphone mobile. Ses allées et venues sont étroitement surveillées. Et les autorités fédérales lui ont clairement fait comprendre que, s'il quittait le territoire allemand, il ne lui serait plus permis d'y revenir.

Aux yeux des services secrets, M. Kébir ne peut, toutefois, pas être considéré comme un *« terroriste »*. Son activité principale se limite, en effet, à publier des communiqués sur la situation en Algérie. Il prend, en outre, bien garde de ne pas fréquenter les divers trafiquants d'armes qui tentent de l'approcher. Seule mesure de « rétorsion » à son encontre, l'été dernier, après qu'il eut lancé un appel à la violence : une amende de 5000 deutschemarks (17 000 francs).

M. Kébir est pourtant présenté, par les autorités algériennes, comme un *« responsable opérationnel »* capable de contrôler les groupes armés sur le terrain. En exagérant ainsi son importance, on en fait un interlocuteur de poids – voire un acteur indispensable – si la logique de *« réconciliation nationale »* venait à s'enclencher outre-Méditerranée. Cette rhétorique officielle est d'autant plus troublante qu'il est prouvé que M. Kébir n'aurait jamais pu quitter son pays sans bénéficier de hautes protections au sein de l'Etat. Dès lors, il n'est pas absurde de se demander si certains dirigeants n'ont pas voulu, en lui offrant ainsi l'exil allemand, se mettre un « joker » de côté, pour l'avenir.

LES « PARRAINS » TURCS

Plus ou moins proches de l'ex-FIS, des réseaux de trafiquants profitent de la position géographique de l'Allemagne pour y faire transiter des armes, la plupart du temps en provenance d'Europe de l'Est. Depuis des mois, les indices en ce sens n'ont cessé de se multiplier.

En mai 1994, au péage de Beaumont (Meurthe-et-Moselle), un « passeur » algérien qui transportait, depuis l'Allemagne, tout un arsenal dans le coffre de sa voiture, a été arrêté.

Deux mois plus tard, à Perpignan, six personnes étaient interpellées, en possession d'armes et de munitions. Ils voyageaient dans une Audi immatriculée à Stuttgart, prêtée par un Egyptien. En août, un pistolet automatique, subtilisé à un policier de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, quelques mois auparavant, au cours d'un cambriolage, est découvert par la police algérienne, dans un lot d'armes récupérées.

En tout état de cause, les moyens financiers des réseaux islamistes, installés en Allemagne, ne semblent pas énormes. Selon les informations dont disposent les services de renseignements allemands, l'hypothèse d'un financement occulte par le biais du trafic de drogue n'est pas fondée. Ces mêmes sources évoquent plutôt de petites affaires, comme la vente de fausses chemises Lacoste, ou bien le prélèvement de « taxes », imposées à quelques-uns des nouveaux exilés algériens qui, à raison de deux cent cinquante par mois, frappent à la porte du pays.

Si des contacts existent entre les Algériens et des cercles islamistes moyen-orientaux (Palestiniens ou sympathisants du Hamas ou du Hezbollah), il s'agit de liens très informels, noués à l'occasion de rencontres ponctuelles, dans les mosquées et les centres islamiques les plus importants du pays : Aix-la-Chapelle, Hambourg, Berlin... En revanche, les contacts avec les intégristes tunisiens, proches du mouvement clandestin islamiste Ennahdha, sont beaucoup plus étroits.

Les islamistes algériens reçoivent une aide importante, probablement financière, de leurs « parrains » turcs, proches du Parti de la prospérité de Necmettin Erbakkan. Les locaux de leur très puissante association (AMGT), à Cologne, abritent régulièrement les cours de théologie islamique du « professeur » Kébir... *« Les islamistes turcs s'intéressent de très près à la situation en Algérie »*, confirme Udo Steinbach, président de l'Institut d'études orientales de Hambourg, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de l'Islam en Allemagne. *« Et pour cause ! Ils poursuivent les mêmes buts que le FIS et militent pour la création d'une République islamique en Turquie. »*

Lucas Delattre

Trafics d'armes

Les dirigeants allemands reconnaissent que leur pays est devenu un lieu de transit pour des armes à destination de l'Algérie. Leur provenance la plus courante : les pays de l'Est. *« Souvent, les armes viennent de Slovaquie, passent ensuite par l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse, la France, et enfin l'Espagne »*, précise-t-on de bonne source. Indice parmi d'autres : l'arrestation récente, près de Passau, en Bavière, d'un Tunisien soupçonné de trafic d'armes en provenance de Slovaquie, arrêté avec un faux passeport... polonais.

Depuis la chute du rideau de fer, il est devenu simple de se procurer des armes légères au marché noir dans les pays de l'ancien glacis soviétique. Les intermédiaires – souvent d'anciens employés des combinats d'armement – ne manquent pas. Ces filières ne sont pas inconnues des islamistes algériens, puisqu'une revue en langue arabe, *El Ansar*, qui diffuse les idées du Groupe islamique armé (GIA), a été quelquefois imprimée en Pologne, où elle possède une boîte aux lettres.

Les premiers contacts dans la région semblent remonter à la fin des années 80. De retour d'Afghanistan, quelques dizaines de Maghrébins ont transité par les pays de l'Est : il leur coûtait moins cher de prendre un billet d'avion Peshawar-Varsovie que de passer par Francfort ou Paris. Il n'est pas exclu que certains de ces anciens « moudjahidines afghans » aient choisi de rester sur place.

La Mafia au service des intégristes ?

ROME
de notre correspondante

L'Italie pourrait-elle devenir l'une des plaques tournantes des réseaux islamistes en Europe ? Il existe suffisamment de conditions favorables pour que les services de sécurité prennent l'hypothèse au sérieux. La communauté maghrébine n'est pourtant pas très importante : 136 793 membres, selon les estimations du ministère des affaires étrangères, dont 3 793 Algériens. Immigration récente, qui remonte, pour l'essentiel, aux années 80.

L'affaire des sept marins italiens égorgés dans le port algérien de Djendjen, en juillet 1994, a provoqué un début de prise de conscience des autorités. La souplesse – voire le laxisme – des textes de loi a favorisé une forte immigration clandestine, largement sous-estimée par les chiffres officiels. Aujourd'hui encore, un étranger sans papiers dispose de quinze jours pour régulariser sa situation.

Au moment où les principaux pays d'Europe – notamment la France et l'Allemagne – renforcent les contrôles, l'« exception » italienne représente, bien évidemment, une aubaine pour les réseaux islamistes.

Outre la cinquantaine de lieux de culte officiellement recensés, la communauté musulmane de la Péninsule s'organise autour de deux pôles principaux. A Rome, le Centre islamique culturel d'Italie (CICI) et l'Union des communautés et organisations islamiques en Italie (UCOI) contribuent à renforcer l'image d'un islam « modéré ». A Milan, en revanche, se retrouvent les éléments les plus turbulents de la mouvance fondamentaliste. Un troisième pôle, encore embryonnaire, commencerait à se développer à l'université de Pérouse, ouverte aux étrangers, et où défilent des islamistes maghrébins.

La proximité géographique, la perméabilité des frontières, ajoutées au relatif laisser-faire des autorités, ne sont pas les seuls atouts sur lesquels les réseaux islamistes peuvent miser. Les circuits clandestins utilisés par la Mafia ou la Camorra pour leurs activités de contrebande pourraient être avantageusement « doublés » et servir au transit d'armes et de munitions à destination des maquis algériens. Ce serait le cas, déjà, de plusieurs filières de la drogue, organisées par la Mafia napolitaine, et de celles utilisées, en Sicile occidentale, pour débarquer la main-d'œuvre clandestine en provenance du Maghreb.

Les armes qui transitent par l'Italie sont généralement achetées – légalement – en Suisse et en Belgique. La plupart proviennent des pays de l'Est et de l'ex-Yougoslavie voisine. Les itinéraires utilisés défient, le plus souvent, la logique géographique : on cite le cas d'une filière qui passe de l'Europe balkanique à l'Italie du Nord, puis de la Suisse à l'Allemagne, pour finir à Hambourg – avec embarquement pour Alger.

Aucune arme n'a encore été saisie sur le territoire italien. La seule « prise » officielle se résume à celle d'un activiste-trafiquant de nationalité algérienne, Djamel Lounici, interpellé à Milan, en novembre. Agé de trente-trois ans, cet ancien membre de la « Brigade du serment », organisation terroriste liée au Groupe islamique armé (GIA), a déjà fait l'objet, en Algérie, de deux mandats d'arrêt. Il est notamment soupçonné d'avoir participé à l'attentat à la bombe contre l'aéroport d'Alger, en août 1992.

Les filières italiennes de la drogue seraient « doublées » pour servir au transit des armes

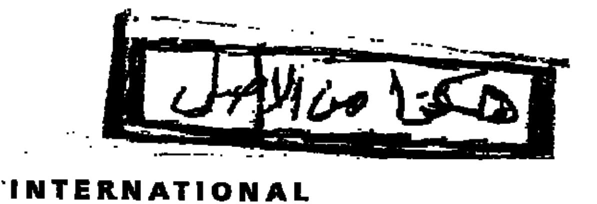
C'est en Allemagne, où il a demandé l'asile politique, que Djamel Lounici a d'abord été repéré. A plusieurs reprises, au cours de contrôles de routine, des émetteurs-récepteurs sont découverts dans le coffre de sa voiture. Le jeune activiste décide alors de quitter l'Allemagne, avec de faux papiers.

Djamel Lounici refait surface en Suisse, puis, au début de 1994, en Italie, où il se garde bien de demander l'asile. Malgré tout, il tombe, en septembre, sous le coup d'un mandat d'arrêt international, lancé par le Maroc. Le parquet de Fès estime qu'il aurait pu avoir fourni des armes, de provenance européenne, aux réseaux islamistes maghrébins.

En novembre, Djamel Lounici est interpellé – de manière fortuite, selon la version officielle –, dans une rue de Milan. En attendant que les autorités judiciaires marocaines fassent parvenir les pièces nécessaires à leurs homologues italiens, le jeune Algérien est écroué.

Les documents marocains n'arriveront jamais, et, faute de charges précises à son encontre, Djamel Lounici, décidément chanceux, a recouvré la liberté.

Marie-Claude Decamps



réseaux en Europe

La Mafia au service des intégristes ?

Le sommet du Caire relance le dialogue israélo-palestinien

Une rencontre entre les ministres des affaires étrangères d'Egypte, de Jordanie, d'Israël et de l'OLP est prévue à Washington pour discuter de l'extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie

Le premier sommet israélo-arabe, réuni, jeudi 2 février, au Caire, a décidé de relancer les négociations de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne, suspendues depuis plusieurs semaines. Ces pourparlers doivent porter sur l'extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie. Une réunion à ce sujet aura lieu, la semaine prochaine, à Washington entre *« les ministres des affaires étrangères des quatre parties »*, indique le communiqué publié au terme d'un sommet qui n'a cependant pas apporté de réponses aux questions du redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie, de l'extension des colonies juives et de la libération des prisonniers palestiniens. Cette réunion sera suivie d'une rencontre, jeudi 9 février, entre le premier ministre israélien et le chef de l'Autorité palestinienne, au point de passage d'Erez entre Israël et la bande de Gaza.

LE CAIRE
de notre envoyé spécial

Le miracle n'a pas eu lieu. Aucune des divergences profondes qui empêchent, depuis six mois, la mise en œuvre de la seconde phase des accords entre Israéliens et Palestiniens n'a pu être aplanie, jeudi 2 février, au Caire.

Yasser Arafat et Itzhak Rabin ayant cependant accepté, à l'appel de leurs partenaires égyptiens et jordaniens, de se retrouver, jeudi 9 février, à Gaza, pour reprendre des pourparlers interrompus par l'attentat de Netanya, le 22 janvier, Amr Moussa, le chef de la diplomatie égyptienne, a triomphé : *« Je pense que le processus de paix israélo-palestinien est de nouveau sur les rails »*, a-t-il annoncé. La commission israélo-palestinienne, qui négocie, depuis des mois, les détails techniques des élections palestiniennes pour le Conseil de l'autonomie – prévues par la Déclaration de principes signée à Washington le 13 septembre 1993 –, reprendra aussi ses travaux, lundi 6 février, au Caire. Suspendues depuis une quinzaine de jours, ces négociations étaient déjà sur le point d'aboutir.

Mais le problème, pour l'essentiel, demeure entier. L'extension de l'autonomie à la Cisjordanie occupée, de même que le retrait des soldats israéliens hors des villes palestiniennes – deux démarches préalables aux élections – n'ont pas été officiellement abordés.

PAS DE RÉPONSES

La veille du sommet, dans une déclaration au *New York Times*, M. Moussa avait pourtant affirmé que les participants allaient demander à M. Rabin une date ferme pour ce redéploiement. Si la demande a été faite, elle n'a pas reçu de réponse satisfaisante.

Avant son départ de Tel Aviv, le premier ministre israélien avait, une nouvelle fois, mis les choses au clair : *« Israël exige que les territoires sous contrôle de l'Autorité palestinienne ne soient pas utilisés comme base de départ pour des attentats contre nous et qu'on n'y prêche pas le terrorisme. »* La condamnation, vague et convenue, *« des effusions de sang; du terrorisme et de la violence »* contenue dans le communiqué du Caire ne devrait pas être suffisante pour changer la position israélienne sur ce point.

Bien que la majorité des attentats commis contre Israël depuis les accords de Washington l'aient été par des Palestiniens résidant en Cisjordanie occupée, M. Rabin réclame de M. Arafat une répression accrue contre ceux qui s'opposent aux accords les armes à la main. Il a répété, jeudi 2 février, que *« le rythme des négociations »* et la possibilité d'*« aboutir à un règlement pacifique »* dépendaient d'une telle *« exigence »*.

Les Palestiniens, qui réclament la fin de la colonisation juive de leurs territoires, n'ont pas obtenu gain de cause. La question ne figure pas dans le communiqué final. Mais M. Moussa a affirmé : *« Nous avons insisté pour que ce problème soit réglé en accord avec la lettre et l'esprit non seulement de la Déclaration de principes mais aussi de la loi internationale. »* Les conventions de Genève interdisent notamment les modifications frontalières ou démographiques de territoires occupés par la force.

Le bouclage de la Cisjordanie et de Gaza depuis le 22 janvier, la privation de travail qui en résulte pour soixante mille Palestiniens employés en Israël, l'interdiction faite aux habitants des territoires palestiniens d'entrer dans la partie arabe de Jérusalem, pas plus que la libération d'une partie des six mille détenus en Israël n'ont été abordés. *« Pensez-vous*, a rétorqué le chef de la diplomatie égyptienne aux journalistes, qui s'inquiétaient des résultats du sommet, *que l'on puisse régler tous les problèmes en quelques heures ? Non. Nous avons ouvert une porte qui était presque fermée. »*

Patrice Claude

L'argent de Washington

Les trois pays parties prenantes à la rencontre du Caire, avec les Palestiniens, ont en commun de bénéficier des largesses financières des Etats-Unis. Sur les 14 milliards de dollars (73 milliards de francs) d'aide américaine aux pays « pauvres », Israël et l'Egypte bénéficient de plus du tiers de l'enveloppe. A lui seul, l'Etat hébreu reçoit bon an mal an 3 milliards de dollars (16 milliards de francs). Encore ce montant n'inclut-il pas les programmes militaires bilatéraux financés par Washington pour une grande part. Avec 2,1 milliards d'aide américaine annuelle, l'Egypte tire bien son épingle du jeu depuis une quinzaine d'années. Dernière venue, la Jordanie a su monnayer le récent traité de paix conclu avec Israël. Les Etats-Unis ont promis d'effacer 950 millions de dollars de sa dette, de lui octroyer 400 millions de dollars par an d'aide pendant dix ans.

■ **Une grève des employés de la délégation générale de Palestine** en France a été déclenchée au début de la semaine pour protester contre le fait que leurs salaires ne sont plus versés. Dans un communiqué publié jeudi 2 février, les grévistes affirment *« être dans l'impossibilité de subvenir aux besoins vitaux de leurs familles »*, et soulignent qu'ils encourent le risque d'*« expulsion de leurs domiciles »* et *« sont privés de l'assurance-maladie dont ils ont jusqu'à présent bénéficié. »*

Une réunion « historique »

DANS LE COMMUNIQUÉ publié au terme du sommet du Caire, les participants soulignent en particulier *« la nécessité d'œuvrer rapidement pour conclure les négociations sur l'accord d'autonomie entre Israël et l'Autorité palestinienne sous tous ses aspects »*.

« Les quatre parties, dit le texte, *ont condamné toutes les effusions de sang, les actes de terreur et de violence dans la région, et ont réaffirmé leur intention d'y faire face avec force. »* Les signataires affirment d'autre part vouloir *« œuvrer pour une zone, mutuellement vérifiable, exempte d'armes de destruction massive, nucléaires, chimiques, biologiques, et de leur système de lancement »*. Le communiqué précise en outre que *« le président Moubarak, le roi Hussein, le premier ministre Rabin et le président Arafat se réuniront à nouveau, lorsque nécessaire, pour continuer les efforts conjoints destinés à renforcer le processus de paix globale au Proche-Orient »*.

Le secrétaire d'Etat américain a *« accueilli avec satisfaction »* les résultats de ce sommet. Cette réunion *« historique »*, a dit Warren Christopher, montre clairement que les participants *« se tiennent unis dans la recherche de la paix et leur ferme opposition à ceux qui tenteraient d'entraver la marche vers la paix. »* Le Djihad islamique, qui a revendiqué l'attentat de Netanya, a *« condamné »* le sommet et *« appelé le monde musulman à lancer sa prochaine bataille contre le complot ennemi. »* Avant même la fin de la réunion du Caire, le gouvernement syrien avait déclaré qu'il s'agissait d'une vaine tentative de *« sortir de la crise »*. Dans leur communiqué final, les participants à la réunion du Caire ont souhaité un accord entre la Syrie et Israël, d'une part, et entre le Liban et Israël, d'autre part. Mais le ministre libanais des affaires étrangères, Fares Boueiz, a affirmé jeudi qu'Israël avait récemment proféré des menaces contre Beyrouth après que l'armée libanaise eut renforcé les contrôles aux barrages dressés aux points de passage entre la zone occupée et le reste du Liban. – *(AFP.)*

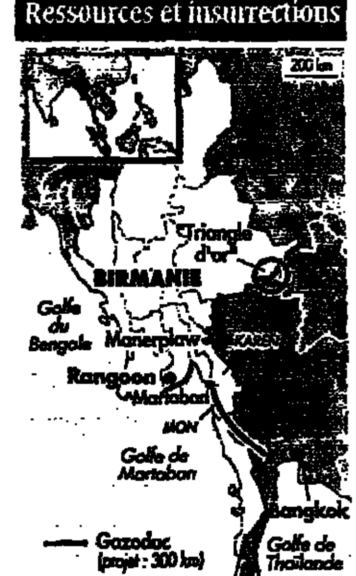
L'attaque du QG des Karens jette des doutes sur la politique de dialogue de la junte birmane

BANGKOK
de notre correspondant

Le régime militaire birman a marqué un sérieux point en exploitant au mieux une scission au sein de l'Union nationale karène (KNU), la plus ancienne et l'une des plus consistantes insurrections ethniques à la périphérie du pays : de plus en plus privée de points d'appui extérieurs, la KNU aura sans doute du mal à se relever de l'évacuation forcée, jeudi 26 janvier, de son QG de Manerplaw et des attaques en cours contre ses trois dernières bases sur la frontière thaïlandaise. Mais, pour la junte qui a repris le pouvoir à Rangoun en 1988, la façon d'exploiter ces succès militaires comptera peut-être davantage que les faits d'armes.

Depuis deux ans, le Conseil pour la restauration de l'ordre et de la loi (SLORC, acronyme anglophone de la junte) a conclu des cessez-le-feu provisoires avec une douzaine de mouvements insurgés. Fin 1994, il ne restait que deux petites insurrections bien organisées : celle de Khun Sa, le « seigneur de la drogue », qui s'appuie sur l'ethnie shan, et celle de la KNU. Il n'y a pas eu de négociations avec Khun Sa, qui a adopté une attitude de défi et dont la force s'expliquait, au moins jusqu'à ces dernières semaines, par son contrôle de plusieurs réseaux de production et de commercialisation de la drogue du « Triangle d'or ». Avec les Karens, des négociations engagées l'an dernier ont été rompues *de facto* quand la junte a saisi l'occasion qui lui a été offerte, en janvier, de bousculer de façon décisive les Karens.

Ressources et insurrections



Mais la validité des cessez-le-feu passés avec les autres ethnies, qui n'ont pas désarmé, dépend du degré d'autonomie que leur accordera une Constitution dont la rédaction a été confiée à une Convention nationale désignée par les militaires et chargée de rédiger une loi fondamentale qui leur réservera de toute façon une place privilégiée dans la vie politique. Certes, plusieurs ethnies, notamment sur la frontière chinoise, doivent également prendre en compte le fort courant de coopération qui se développe depuis 1992 entre Pékin et Rangoun. En outre, aux yeux des peuples de la périphérie, une garantie supplémentaire serait une répartitition équilibrée des pouvoirs entre Birmans du centre – à savoir la définition de contrepoids civils à l'influence de l'armée.

Par ailleurs Aung San Suu Kyi, en résidence surveillée depuis juillet 1989 à Rangoun, a mis les choses au clair à la suite des « audiences » que lui ont accordées, les 20 septembre et 28 octobre 1994, les dirigeants du SLORC.

« PAS D'ACCORDS SECRETS »

Par l'intermédiaire de son époux, Michael Aris, qui a été autorisé à lui rendre visite à l'occasion des fêtes de fin d'année, elle a fait savoir, le 23 janvier 1995, qu'*« il n'y avait jamais eu et qu'il n'y aura pas d'accords secrets »* entre elle et la junte. Le Prix Nobel de la paix 1991 a réitéré sa volonté de contribuer à *« l'établissement d'un véritable système démocratique en Birmanie »* et sa *« ferme conviction »* que le seul moyen de parvenir à *« une réconciliation nationale »* est *« un dialogue fructueux entre les diverses forces politiques »*.

En dépit de son succès, le recours à la force pour réduire la KNU a également provoqué des mouvements divers dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui prône depuis plus de deux ans un *« dialogue constructif »* avec les généraux de Rangoun. Première concernée, puisqu'elle accueille aujourd'hui de dix mille à quinze mille réfugiés karens supplémentaires, la Thaïlande se félicitait, fin 1994 encore, à la fois de l'amorce d'une sérieuse coopération bilatérale, du début de l'ouverture récente de la Birmanie et des premières réformes économiques adoptées par son voisin. En juillet, Chuan Leekpai, le premier ministre thaïlandais, avait même fait savoir à Rangoun que le *« problème »* posé par Mme Suu Kyi devait être résolu. Bangkok entend renforcer ses liens économiques avec Rangoun, ainsi que l'a souligné la signature, jeudi 2 février dans la capitale thaïlandaise, du contrat concernant l'exploitation du gaz du golfe de Martaban *(lire ci-dessous)*. Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a toutefois réclamé une révision de cet *« engagement constructif »* suite à l'attaque contre les Karens. *« La Thaïlande ne devrait pas s'en tenir aux bénéfices économiques qu'elle peut tirer de la Birmanie »*, a-t-il dit.

Jean-Claude Pomonti

Rangoun va fournir du gaz naturel à la Thaïlande

MOINS d'une semaine après la chute du QG des rebelles karens à Manerplaw, un accord portant sur la vente de gaz birman à la Thaïlande a été signé jeudi 2 février entre la junte au pouvoir à Rangoun et Bangkok. Le contrat porte sur la fourniture du gaz du gisement offshore de Yadana, dans le golfe de Martaban, opéré par la compagnie française Total à la compagnie nationale pétrolière thaïlandaise pour une durée de trente ans, à un rythme de 515 millions de pieds cubes par jour.

Total, en association avec la compagnie américaine Unocal, le gouvernement de Rangoun et la société thaïlandaise PTT Exploration and Production financeront la partie birmane du gazoduc, dont les travaux ont été évalués à 500 millions de dollars (2,6 milliards de francs). Quant au tronçon qui va de la frontière à la centrale de Rajburi, dans la province de Kanchanaburi (400 millions de dollars), il sera à la charge de Bangkok.

Le gouvernement thaïlandais prévoit d'utiliser le gaz importé pour satisfaire les besoins des provinces centrales et orientales du pays. C'est en 1999 que le gaz birman devrait en principe passer d'un côté à l'autre de la frontière. Déjà, d'aucuns s'interrogent sur la viabilité de ce projet, dont une partie devra traverser les régions des minorités karen et mon de Birmanie.

« ENGAGEMENT CONSTRUCTIF »

Dès lors il devient aisé de comprendre pourquoi Rangoun se devait de réduire les dernières places fortes de l'ultime rébellion ethnique qui lui tenait encore tête. En dépit des promesses officielles de chercher une solution négociée avec les insurgés, la junte a préféré lancer 15 000 hommes, après une préparation d'artillerie de plusieurs jours, à l'assaut de Manerplaw. La signature de l'accord de Bangkok reflète, quoi qu'il en soit, l'ambiguïté de l'attitude du gouvernement thaïlandais qui préconise un *« engagement constructif »* à l'égard de la junte birmane sous prétexte de l'amener à mieux prendre conscience de ses responsabilités en matière de normes internationales, en particulier à propos des droits de l'homme.

Diverses organisations humanitaires ont, en tout cas, exprimé leur crainte de voir les militaires de Rangoun utiliser le travail forcé de populations pour mener à bien leurs nouveaux projets – comme c'est déjà le cas pour des travaux d'infrastructure en cours en vue de l'*« année du tourisme »* décrétée pour 1996 en Birmanie.

Jean-Claude Buhrer

Le Burundi est de nouveau au bord de la guerre civile

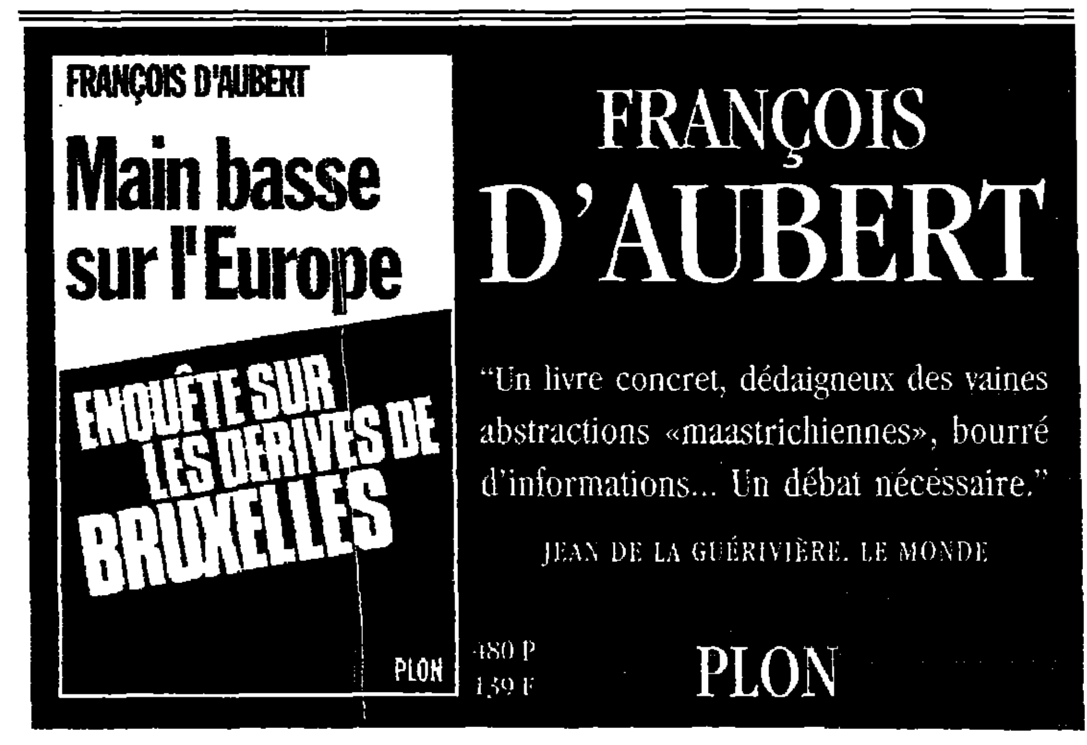
POUR la deuxième journée consécutive, des attentats à la grenade ont été signalés jeudi 2 février à Bujumbura, où l'opposition tutsie a appelé à la grève générale. Mercredi, une personne avait été tuée et trois autres blessées. L'Unité pour le progrès national (UPRONA, qui représente essentiellement la communauté tutsie) a engagé une épreuve de force qui vise à faire éclater le gouvernement d'union nationale du président Sylvestre Ntibantuganya. Charles Mukasi, le président – hutu – de l'UPRONA, a appelé au renversement *« par tous les moyens »* du gouvernement et a annoncé l'exclusion de l'UPRONA du premier ministre Anatole Kanyenkiko. Ce dernier a estimé cette décision nulle et non avenue.

Ces derniers développements ont suscité une mise en garde du Conseil de sécurité des Nations unies, ce à quoi M. Mukasi a rétorqué que le Conseil était *« très mal informé »*. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a de son côté déclaré que la communauté internationale *« ne saurait accepter une répétition au Burundi des tragiques événements survenus l'an dernier au Rwanda »*.

MASSACRES

La répartition entre communautés est en effet la même dans les deux pays : environ 80 % de Hutus et 15 % de Tutsis. Après l'assassinat, en février 1993, du premier président démocratiquement élu, Melchior Ndadaye, un Hutu, des massacres avaient fait au moins cinquante mille morts, majoritairement tutsis. En septembre 1994, M. Ntibantuganya, dirigeant du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU, principale formation hutue), était élu président de la République et formait un gouvernement d'union nationale dirigé par un Tutsi, Anatole Kanyenkiko. Très vite, l'élection de Jean Minani, député FRODEBU, à la présidence de l'Assemblée nationale *(Le Monde du 15 décembre 1994)*, mettait à mal cette union. Les Tutsis demandaient la démission de M. Minani, accusé d'avoir encouragé les massacres de 1993. Mais le président Ntibantuganya ayant obtenu la démission de M. Minani par la négociation, l'UPRONA se trouvait à court d'arguments, d'autant que la plupart de ses ministres, à commencer par M. Kanyenkiko, refusaient de quitter le gouvernement.

A Bujumbura et dans le nord du pays, où soixante-dix personnes, sans doute hutues, ont été massacrées fin janvier, ces tensions politiques trouvent une traduction sanglante. Les attentats à la grenade visaient à faire respecter par la force le mot d'ordre de grève générale de l'UPRONA. Mais les groupes armés hutus sont également actifs. L'attaque de l'hôpital militaire de Bujumbura, le 22 janvier, a été attribuée à des guérilleros basés dans les collines qui entourent la ville. Ceux-ci se réclament de Léonard Nyangoma, ancien ministre de l'intérieur, dirigeant de la fraction dure du mouvement hutu, en exil au Zaïre. – *(AFP, Reuter.)*



La guerre en Tchétchénie empêche la Russie d'entrer au Conseil de l'Europe

L'Assemblée de Strasbourg n'a toutefois pas voulu couper tous les ponts avec Moscou

A la suite d'un débat d'urgence, jeudi 2 février à Strasbourg, sur le conflit en Tchétchénie, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a décidé de renvoyer à une date « ultérieure » le processus d'adhésion de la Russie, qui devait s'engager à partir du mois de mai. Ne cherchant pas à éviter les critiques sur l'intervention en Tchétchénie, les parlementaires ont cependant demandé que la porte du dialogue « reste ouverte ».

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre envoyé spécial

Le gouvernement russe peut respirer. La procédure d'adhésion de la fédération de Russie au Conseil de l'Europe est *« suspendue »* en attendant que la crise tchétchène trouve, au moins, un début de règlement. Mais l'assemblée parlementaire de l'organisation paneuropéenne, qui débattait jeudi 2 février des conséquences de la crise tchétchène sur ses relations avec Moscou, a pris toutes les précautions pour laisser la porte grande ouverte à la Russie, dès qu'on aura un peu oublié les désordres d'aujourd'hui.



Finalement, les Occidentaux peuvent être soulagés que l'intervention tchétchène ait eu lieu avant que la Russie ne soit admise au Conseil. Il était à l'origine prévu que tout soit bouclé avant le mois de mai, date à laquelle les Tchèques doivent assumer la présidence tournante du comité des ministres de l'organisation. Or, il ne fait pas mystère que contrairement à beaucoup de gouvernements occidentaux, prêts à écorner leurs grands principes en matière de droits de l'Homme pour plaire à Boris Eltsine, les Tchèques, comme tous les pays de l'ancienne zone d'influence de l'URSS, sont infiniment plus méfiants à l'égard de Moscou.

La guerre en Tchétchénie a bouleversé le scénario d'origine. Il a bien fallu se rendre compte que les conclusions remises en octobre dernier par les experts de droit international, qui ont porté un constat sévère sur l'état de démocratie de la Russie de Boris Eltsine, avaient été enterrées un peu tôt. L'empressement à l'égard de Moscou de la part d'une organisation dont la spécificité est d'être le gardien du temple des grandes valeurs humanitaires européennes devenait un peu difficile à assumer, alors que se poursuivait l'intervention russe.

MICRO COUPÉ POUR JIRINOVSKI

« L'important est que le dialogue soit maintenu », confiait avec soulagement, jeudi soir, après le débat de la Haute Assemblée, un *« observateur »* russe. Moscou s'est fait rappeler à l'ordre. Mais la Russie a sauvé l'essentiel, en jouant habilement sur plusieurs registres. Vladimir Jirinovski, le leader ultranationaliste, était là dans le rôle du diable. Il est intervenu dans le débat, conforme à son style, pour défendre *« son ami Boris Eltsine »* et l'intervention en Tchétchénie. Et comme il se doit, le président Miguel Angel Martinez lui a coupé le micro dans la seconde même où son temps de parole réglementaire était écoulé.

Avant lui, les chefs de la délégation russe avaient longuement plaidé en faveur de la patience. Le vice-président de la chambre haute du Parlement, Ramazan Abdulatipov, avait reconnu qu'il était difficile de respecter le calendrier prévu, mais il a défendu la nécessité pour la Russie de maintenir son intégrité territoriale. *« Une superpuissance nucléaire en pleine décomposition serait un grand danger »*, avait-il souligné. *« Il n'est pas question de blanchir notre armée »*, avait surenchéri Vladimir Loukin, chef de la délégation de la Douma, tout en insistant sur la nécessité de renforcer les forces démocratiques.

Les parlementaires russes ont eu gain de cause. Moscou craignait un *« gel »* des relations. Convaincue que ce serait une erreur de *« laisser la Russie à la porte »*, selon le sentiment exprimé par de nombreux orateurs, l'Assemblée parlementaire s'est contentée, par un vote acquis à la quasi-unanimité, de *« suspendre la procédure concernant son avis statutaire sur la demande d'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe »*.

Henri de Bresson

La tradition des hôpitaux « politiques »

MOSCOU
de notre correspondant

A Moscou, les traditions ont une santé résistante et les kremlinologues doivent rester des experts médicaux. Les *« problèmes de santé »* demeurent un moyen bien pratique pour limoger en douceur un responsable gênant, sans se désavouer, ni s'expliquer. Mais l'hôpital russe n'est pas toujours l'antichambre de la mort, politique s'entend. Sous Boris Eltsine, il est devenu le lieu où on laisse passer la tempête, à l'abri des curieux. Avant de réapparaître ou de disparaître pour de bon. Le maître du Kremlin a donné l'exemple. Hospitalisé dès le début de la crise tchtéchène pour une *« bénigne »* opération du nez, le président russe a réussi à conserver le silence jusqu'à fin décembre. Aujourd'hui, c'est au tour de son fidèle ministre de la défense, Pavel Gratchev, devenu le bouc émissaire potentiel de la crise tchétchène, de se réfugier à l'hôpital, a-t-on appris jeudi 2 février. Nikolaï Egorov, l'administrateur russe pour la Tchétchénie récemment remplacé, souffrirait lui d'une *« vraie »* maladie (pneumonie ou cancer, selon les sources), comme le ministre des finances, Vladimir Panskov, victime *« d'un ulcère »*.

M. Gratchev, lui, est en bonne santé : il procède, selon la version officielle, à un *« contrôle »* médical annuel. Attentif à sa *« santé »*, le général avait déjà subi il y a trois mois un « chek-up » alors qu'il devait répondre devant le Parlement d'accusations de corruption. Le climat politique s'étant amélioré, Pavel Gratchev s'était alors présenté en pleine forme devant les députés qui l'avaient absous.

Rien ne dit aujourd'hui que ce scénario se reproduira. Après avoir disparu à cause du désastreux assaut du 1er janvier contre Grozny, le général avait resurgi pour triompher lors de la prise du palais présidentiel tchétchène. Mais en traitant Sergueï Kovalev, le délégué présidentiel russe aux droits de l'homme, *« d'ennemi de la Russie »*, Pavel Gratchev s'est exposé à une rechute. De plus, selon le quotidien moscovite *Segodnia* du vendredi 3 février, Boris Eltsine a présenté à Pavel Gratchev des preuves de sa corruption juste avant son *« hospitalisation »*. Le général Edouard Vorobiev, qui a présenté sa démission plutôt que de diriger les « opérations » en Tchétchénie, a lui aussi été *« hospitalisé pour les examens réglementaires dans l'armée avant tout départ de poste »*. D'autres généraux, dont les limogeages ont été annoncés mais jamais confirmés, attendent dans leurs bureaux, dans le coma politique.

Jean-Baptiste Naudet

Lech Walesa menace de dissoudre le Parlement polonais

Un dénouement partiel de la crise serait proche

VARSOVIE
de notre correspondant

Dissoudra, dissoudra pas ? Houspillée par un Lech Walesa plus vibrionnant que jamais, et qui menace de renvoyer les députés devant les électeurs, la classe politique polonaise vit des heures tendues. Les conflits qui s'enveniment depuis des semaines, voire des mois, entre le président et le Parlement, entre le président et le gouvernement, et au sein de la coalition gouvernementale elle-même, semblent parvenus à maturation. La crise, qui a longtemps gardé des allures d'opérette, prend tout à coup un tour plus sérieux, et un dénouement, au moins partiel, est attendu pour les prochains jours.

Le vendredi 3 février est, en effet, le jour où expire le délai de trois mois imparti au Parlement pour l'adoption du budget, faute de quoi le Président est – selon sa propre interprétation de la Constitution – en droit de le dissoudre. Cependant, le seul obstacle à l'adoption formelle de ce budget, voté dans les délais par l'actuelle majorité « post-communiste », est l'objection du président lui-même : l'argument légal invoqué par Lech Walesa et ses conseillers paraît donc un peu spécieux (l'ancien chef de Solidarité a expliqué à plusieurs reprises qu'il était contraint d'agir *« à la limite du droit »*, pour préserver ce qu'il affirme être l'intérêt supérieur du pays).

Mais les députés, et tout particulièrement ses anciens amis de l'Union de la liberté, où se retrouvent la plupart des héros de la lutte pour la démocratie en Pologne, ont prévenu Lech Walesa qu'ils n'hésiteraient pas à le mettre en accusation devant le Tribunal d'État – une sorte de Haute cour – si le président mettait ses menaces à exécution.

EMPECHER LA PARALYSIE

Le 3 février est également le jour où expire un autre ultimatum, fixé celui-là unilatéralement par Lech Walesa : si d'ici la fin de cette journée, le premier ministre, Waldemar Pawlak, n'a pas désigné pour les postes de ministre de la défense (vacant depuis des mois) et de ministre des affaires étrangères (vacant depuis que M. Pawlak a poussé M. Olechowski à la démission) des candidats susceptibles d'être acceptés par le président, ce dernier a annoncé son intention *« de prendre des mesures légales pour empêcher la paralysie de l'Etat »*.

A la surprise générale, le premier ministre, dont la lenteur et les atermoiements sont devenus proverbiaux, a fait preuve, en la circonstance, d'une remarquable diligence. Avant de partir pour un bref voyage aux Etats-Unis, il a proposé – sans les rendre publics – deux noms que M. Walesa a immédiatement acceptés, et que le quotidien *Gazeta Wyborcza*, renseigné aux meilleures sources, a immédiatement révélés. L'un d'entre eux, Romuald Szeremetiew, pressenti pour la défense, et représentant d'une droite radicale et bruyante, fait figure de véritable provocation pour les élus de la coalition au pouvoir, et tout particulièrement pour les sociaux-démocrates (ex-communistes). De plus, il n'avait jamais été mentionné par M. Pawlak quand ce dernier avait consulté (ou fait mine de consulter) ses partenaires.

L'affaire a semé la consternation au sein de la coalition, réveillé les rancœurs des sociaux-démocrates à l'égard d'un premier ministre soupçonné de longue date de dissimulation, voire de déloyauté.

LE PREMIER MINISTRE CRITIQUÉ

M. Pawlak, dont le style de gouvernement, indécis, secret et hautement partisan, est de plus en plus critiqué, est-il tombé dans un piège savamment préparé par M. Walesa, ou ce dernier, avec son flair habituel, s'est-il jeté sur l'occasion qui lui était offerte par la bévue du premier ministre ?

La situation, à vrai dire, est devenue si embrouillée, et les soupçons si généralisés, principalement entre alliés ou anciens amis, qu'on se demande si ceux qui, en principe, tirent les fils savent encore très bien où ils en sont.

Trois choses au moins semblent claires : d'abord l'actuelle équipe gouvernementale, pourtant assise sur une confortable majorité, est très affaiblie, non seulement par les violents coups de boutoir que lui assène M. Walesa, mais par ses propres dissensions, son inertie, et la présence en son sein de responsables compromis dans diverses « affaires ».

Ensuite, M. Walesa est décidé à enfoncer un baton dans la fourmilière et à obtenir le remplacement de l'actuel premier ministre, même s'il admet que de nouvelles élections laisseraient très probablement la majorité aux « post-communistes ».

Enfin, Lech Walesa n'est pas Boris Eltsine. Même quand il joue, sans trop d'égard pour la légalité consitutionnelle, avec la menace d'une dissolution du Parlement, personne n'imagine sérieusement qu'il puisse recourir à la force, ou à plus forte raison envoyer des chars contre le batiment de la Diète. Si quelques députés parlent d'organiser la défense du Parlement, c'est sur le ton de la plaisanterie. Les élus envisagent, tout au plus, de rester en séance samedi et dimanche, pour être en mesure de réagir en cas de dissolution.

Jeudi, l'ancien électricien, qui apporte beaucoup d'importance à son prix Nobel de la paix, a même cru nécessaire de mettre les points sur les i : *« Moi, je ne tirerai pas, je ne mettrai pas des soldats ou des policiers dans les rues »*. Une manière de rassurer passablement inquiétante, ce qui était apparemment le but recherché. Après avoir provoqué tout ce remue ménage, Lech Walesa peut difficilement accepter que rien ne se passe, et qu'on ignore ses menaces. Les élus eux-mêmes ne pouvant guère s'auto-dissoudre sans perdre la face, la seule issue honorable serait une démission du gouvernement, c'est-à-dire du premier ministre. Qui ne semble nullement en avoir l'intention...

Jan Krauze

Les taux d'intérêt devraient continuer à monter aux Etats-Unis

LA DÉCISION de la Réserve fédérale de relever d'un demi-point ses taux directeurs n'est probablement pas la dernière du genre cette année. Si, dans le domaine de la politique monétaire, certaines mesures prêtent à discussion, la hausse, mercredi 1er février, des deux principaux taux directeurs de la Fed s'imposait (*Le Monde* du 3 février). Le niveau de l'activité aux Etats-Unis se maintient en effet à un tel niveau qu'ici et là peuvent commencer à apparaître des tensions inflationnistes.

La plupart des experts annoncent un ralentissement de la croissance américaine au second semestre. Or très peu de signes justifient cette prédiction. La confiance des ménages et des entreprises est au beau fixe, comme le prouve depuis le second semestre 1993 le recours systématique au crédit à la consommation. La poursuite des investissements des entreprises est un autre signe d'optimisme : une progression de 9 % des dépenses d'équipement est prévue cette année (13 % au cours de chacune des deux années écoulées). Soit, en volume, une augmentation de 40 % en trois ans...

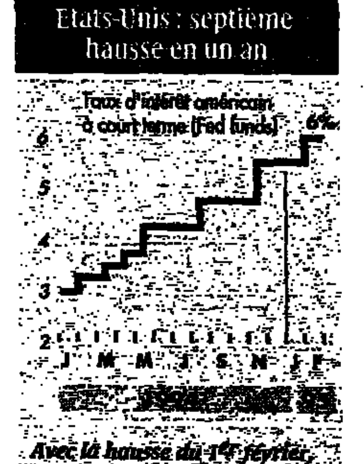
Après une courte récession, entre l'été 1990 et le printemps 1991, la reprise a débuté aux Etats-Unis dès le deuxième trimestre 1991. C'est dire sa longévité. Les résultats du quatrième trimestre 1994 montrent que la croissance (4,5 % en rythme annuel), loin de se ralentir, a plutôt tendance à s'accélèrer. Quelques signes précurseurs de surchauffe apparaissent maintenant nettement : allongement des délais de livraison, taux d'utilisation d'environ 85 % des capacités de production, accélération des prix à la production des biens intermédiaires.

Plus de six millions d'emplois ont été créés depuis le printemps 1992, et le niveau de chômage est revenu à 5,4 % de la population active à la fin 1994. Soit bien en dessous du niveau généralement considéré comme inflationniste (5,8 %). Seule l'évolution extrêmement modérée des salaires (+ 3,2 %) explique que la hausse des prix de détail soit restée très faible (+ 2,6 % en 1994).

L'expérience prouve qu'un resserrement de la politique monétaire ne commence à produire ses effets qu'au bout d'une dizaine de mois, le délai de réaction pouvant aller jusqu'à deux ans. La Fed a commencé il y a tout juste un an a relever ses taux directeurs. A ce jour, elle l'a fait à sept reprises, portant de 3 à 6 % les taux des Fed funds, le loyer de l'argent au jour le jour. Cette action devrait commencer à porter bientôt ses premiers fruits. Mais, à 6 %, les taux directeurs sont encore inférieurs à la croissance du produit intérieur brut en valeur (environ 7 % fin 1994), ce qui est la marque d'une politique relativement « accommodante ». Certains économistes estiment que la Fed hissera jusqu'à 7 %, d'ici l'été, le taux des Fed funds.

Quels effets produiront ces hausses ? En 1994, la croissance a atteint 4 % (+3,1 % en 1993). Elle pourrait encore dépasser 3 % cette année selon l'OCDE pour ne vraiment se ralentir que l'année prochaine. La hausse des prix risque donc de s'accélérer un peu à partir de l'automne pour atteindre pendant quelque temps un rythme annuel de 3,5 % ou même 4 % contre un peu moins de 3 % actuellement. Ces perspectives peu alarmantes et la vigilance de la Réserve fédérale expliquent que les taux à long terme aient commencé de se détendre, revenant à 7,70 % sur le dix ans. Reste à savoir si la détérioration importante de la balance des paiements courants – 140 milliards de dollars en 1994 contre 104 milliards en 1993 – ne va pas forcer les Etats-Unis, dont la capacité d'épargne est notoirement insuffisante, à maintenir durablement des taux d'intérêt élevés.

Alain Vernholes



Avec la hausse du 1er février, la Réserve fédérale aura doublé le niveau de ses taux en un an.

Le G 7 va tirer les leçons de la crise mexicaine

WASHINGTON
de notre correspondant,

La crise mexicaine va dominer la rencontre des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales représentant les sept principaux pays industrialisés du G 7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) qui se tient à Toronto, les 3 et 4 février. L'aide au Mexique a-t-elle permis, comme l'a affirmé Michel Camdessus, le directeur du Fonds monétaire international (FMI) d'« éviter *une véritable catastrophe mondiale* » ? Interrogé le 2 février, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, n'a pas voulu reprendre à son compte une telle affirmation, tout en estimant que nombre de pays en développement étaient potentiellement menacés par les effets de contagion de la débâcle mexicaine.

Le Mexique est ainsi devenu, selon lui, le *« prototype »* d'un phénomène difficilement contrôlable, celui du flux extrêmement rapide des capitaux privés dont le retrait peut avoir des conséquences désastreuses pour des pays victimes de structures économiques fragiles. La globalisation des échanges, estime M. Rubin, pose de nouveaux défis, puisque l'interconnection des places financières, et donc des économies mondiales, a accru la volatilité des capitaux. D'où la nécessité de réfléchir à des *« moyens d'alerte »* permettant d'anticiper des crises comme celle que traverse le Mexique et de renforcer sans doute l'efficacité du FMI comme de la Banque mondiale.

Il est possible qu'à Toronto le secrétaire au Trésor s'entende reprocher le retard avec lequel les Etats-Unis auraient répondu à l'« urgence » mexicaine. Plusieurs pays européens, tout en approuvant la mobilisation de la communauté internationale, estiment avoir été placés devant un fait accompli et dans l'obligation de participer à une nette augmentation des financements du FMI et de la Banque des réglements internationaux (BRI). Certains se seraient bien passés d'être mêlés à un problème qui, selon eux, relevait surtout des relations économiques internes au continent américain. Or, pour le secrétaire au Trésor, l'exemple mexicain montre précisément que la globalisation de l'économie mondiale ne permet plus une telle approche. La crise mexicaine a des effets indirects sur d'autres problèmes d'actualité qui seront examinés par les membres du G 7, comme l'aide à la Russie. M. Camdessus a affirmé que l'effort financier accordé à Mexico n'affectera pas le programme envisagé pour la Russie. Au total, près de 13 milliards de dollars sont en jeu. Mais les Etats-Unis ont été prompts à souligner que l'aide massive accordée au Mexique ne pouvait créer un quelconque *« précédent »*.

Laurent Zecchini

Lech Walesa menace de dissoudre le Parlement polonais

ouvement partiel de la crise serait pr...

Pays-Bas : Tiel, ville fantôme menacée par les eaux

Malgré l'évacuation de 200 000 personnes, les autorités néerlandaises s'inquiètent des risques de rupture des digues

Bien que les intempéries aient provisoirement cessé et que le niveau des eaux commence à baisser, la région de l'embouchure de la Meuse et du Rhin, au sud des Pays-Bas, est toujours sous la menace d'une rupture des digues, soumises à une très forte pression et présentant parfois des fissures. Tous les moyens sont utilisés pour surveiller et renforcer les installations. Les habitants des localités proches ont pu être évacués dans le calme ; mais les Néerlandais commencent à s'inquiéter de la durée de l'attente et du montant des dommages subis. Selon *Lloyd's List*, quotidien britannique spécialisé, le coût des inondations dans le nord de l'Europe pourrait atteindre 21 milliards de francs.

TIEL
de notre envoyé spécial

Etrange cité que cette bourgade de Tiel, au sud des Pays-Bas. A priori inaccessible, en raison de la fermeture des routes qui y conduisent, elle apparaît pimpante et proprette, avec ses maisons soignées et ses jardins entretenus. Contrairement aux villages voisins, l'eau n'y a provoqué aucun ravage. Pelouses tondues et verdoyantes, plantes aux balcons et rideaux entrouverts sur des intérieurs choyés, le désastre des inondations semble ici bien lointain. Mais le calme surprend et inquiète. A l'exception de la légère agitation qui règne aux abords du poste de police, point de voitures, de tracteurs ou de vélos. Les rues sont désertes et les maisons aussi. Tiel se résume en fait à une soustraction : lundi 30 janvier, 35 000 habitants ; jeudi : zéro.

Seuls dans cet univers de science-fiction, les policiers, qui effectuent des rondes incessantes pour éviter d'éventuels pillages. Et, dans la petite zone industrielle proche de l'autoroute, les ouvriers de la verrerie, qui continuent leur travail en raison du coût prohibitif que signifierait une remise en route des fours. Décidée d'urgence, l'évacuation de la ville et de ses alentours a été effectuée avec une rapidité qu'il ne faudrait pas confondre avec la précipitation : *« Tout a été préparé depuis longtemps selon un plan défini après le drame de 1993 »*, affirme le maire, Gerrit Van Tellinger. *« A tel point*, poursuit-il, *que, jeudi matin, nous pensions devoir organiser le départ de 7 000 personnes, alors qu'il n'en restait que quelques centaines. »* La plupart des habitants avaient pris les devants, sans attendre les cars mis à leur disposition.

ZONE INTERDITE

Unique trace de la soudaineté de cette décision, la cohorte d'engins agricoles, de camions et de voitures alignés comme à la parade sur les bretelles d'autoroute, les ponts ou les rares points hauts de l'endroit, pour les mettre à l'abri d'une éventuelle catastrophe. C'est le motif de l'évacuation de Tiel et de sa transformation en zone interdite : à quelques kilomètres de là, aux abords du village d'Ochten, évacué aussi, évidemment, une digue menace de rompre. Toute la nuit, pompiers, policiers et militaires se sont activés pour empêcher un drame aux origines toutes simples. Quatre mètres d'eau d'un côté, cinq mètres de dénivelé et des habitations de l'autre, et, au milieu, une digue qui fait ce qu'elle peut.

En permanence surveillée dans les airs par des hélicoptères, sous l'eau par des plongeurs militaires assistés de canots, et sur la terre par des ingénieurs qui sondent sa résistance, la digue a été renforcée par des contreforts. La terre, déversée par une noria de camions, est aplanie et tassée en permanence. Des bâches de plastique, lestées de sacs de sable, ont été disposées pour éviter de trop grosses infiltrations. Au total, plus de cinq cents personnes s'activent autour de l'ouvrage. *« Un travail de fourmis, mais qui nous donne de bonnes raisons de penser que nous arriverons à la faire tenir »*, affirme un officier. Les bois des alentours ont été rasés à coups de tronçonneuse militaire pour permettre les interventions. *« Pour le moment, la situation est stable*, a affirmé le maire au cours d'une conférence de presse, *même si le danger persiste. »*

C'est en des termes pratiquement identiques que le vice-ministre de l'intérieur, Henrik Dijkstal, a résumé à La Haye la situation qui prévaut dans le pays. Depuis le mercredi 25 janvier, le ministère coordonne l'ensemble des opérations qui concernent pour l'instant six provinces dans l'est et le sud des Pays-Bas. *« Le niveau de l'eau a commencé à baisser en plusieurs endroits et le temps est nettement plus clément*, a affirmé le ministre, *mais le danger majeur réside toujours dans la fragilisation des digues. Pour l'heure, les évacuations ont concerné plus de deux cent mille personnes à travers le pays, mais nous n'excluons pas d'en prévoir d'autres dans les jours à venir. »*

C'est avant tout la durée de ces déplacements de population qui préoccupe le ministère. Non seulement en raison de la gêne croissante qu'ils infligent à une partie des habitants, mais aussi pour les dommages qu'ils commencent à provoquer pour les entreprises. S'il est encore trop tôt pour établir un bilan financier de la catastrophe, les coûts de l'organisation des secours et les dégâts subis par les particuliers et les entreprises sont d'ores et déjà évalués par le ministère à plus d'un milliard de florins. Quatre fois plus que lors de la précédente catastrophe de 1993. Une charge qui justifie la volonté du gouvernement de mettre en œuvre le plus vite possible – et en tout cas dès cette année – une profonde révision de l'ensemble des digues du pays. Pour éviter d'avoir, à l'avenir, à transformer de nouveau des bourgades comme Tiel en villes fantômes.

Denis Hautin-Guiraut

Espagne : reprise de l'enquête sur les GAL

MADRID
de notre correspondant

Sa récusation par l'un des inculpés du dossier des GAL (Groupes antiterroristes de libération) ayant été rejetée, le juge Baltasar Garzon a repris son instruction tambour battant. Jeudi 2 février, ce magistrat – chargé de l'enquête sur les activités des GAL, ces *« escadrons de la mort »* lancés contre les indépendantistes basques au début des années 80 – a procédé à l'audition de l'ancien secrétaire général du Parti socialiste de la province basque de Biscaye, Ricardo Garcia Damborenea, qui a toujours bataillé contre l'ETA. Cet homme politique, qui a aujourd'hui basculé du côté du Parti populaire (droite), a directement été accusé par le policier repenti José Amedo d'avoir joué un rôle important dans l'enlèvement, en décembre 1983, de Secundo Marey, dossier à l'origine du rebondissement du scandale des GAL.

Selon les déclarations d'Amedo, Ricardo Garcia Damborenea aurait proposé de se débarrasser du séquestré – alors que les ravisseurs s'étaient trompés d'homme – en *« l'enterrant avec de la chaux vive »* et aurait participé à la rédaction du document de revendication qui fut le premier de cette organisation antiterroriste. Cet ancien socialiste est sorti libre du cabinet du magistrat mais a été placé sous contrôle judiciaire. Il a assuré qu'il ne connaissait pas Amedo.

DOSSIER GÊNANT

Le juge Garzon doit procéder à l'audition de deux policiers soupçonnés d'avoir transporté à Genève l'argent visant à acheter le silence de leurs deux collègues repentis, José Amedo et Miguel Dominguez, mais surtout à celle de Rafael Vera, ancien secrétaire d'Etat à la sécurité qui multiplie les entretiens dans les journaux et à la télévision pour se défendre. Considéré comme un personnage-clé de cette affaire, M. Vera estime que la réouverture du dossier des GAL, dossier gênant pour le pouvoir, a *« un objectif politique »* et vise à renverser Felipe Gonzalez. Ce dernier a évoqué, jeudi, la crise qu'affronte son gouvernement, estimant qu'il s'agissait de *« la plus complexe »* : il a déploré *« la mélancolie et le fatalisme »* qui pourrait conduire *« au pessimisme »* des futures générations.

Michel Bole-Richard

M. Berlusconi regroupe les forces de droite mais doit faire face à de nouvelles accusations de corruption

ROME
de notre correspondante

Le nouveau président du conseil, Lamberto Dini, avait à peine obtenu le vote de confiance au Sénat, mercredi 1er février, que son prédécesseur, Silvio Berlusconi, donnait pratiquement le coup d'envoi de la prochaine bataille électorale. En effet, réunis au domicile romain du « Cavaliere », des représentants de Forza Italia et de ses alliés d'Alliance nationale (la nouvelle droite « post-fasciste » née officiellement dimanche 29 janvier), auxquels s'étaient joints des centristes chrétiens-démocrates et des fédéralistes libéraux-démocrates, décidaient de constituer une coordination politique unique pour tous leurs partis. M. Berlusconi prendra la direction de ce pacte de fer électoral, qui pourrait bien n'être d'ailleurs qu'un premier pas vers la fusion complète, voulue entre autres par l'ambitieux chef d'AN, Gianfranco Fini. Lequel, dans l'actuelle course aux alliances imposée par le système majoritaire, ne tient pas à être marginalisé à droite par un jeu politique trop centriste.

M. Berlusconi avait donc tout lieu d'être satisfait mercredi, d'autant que le secrétaire du Parti populaire (PPI, héritier de la Démocratie-chrétienne), le centriste Rocco Buttiglione, s'était laissé aller – contre toute attente, lui qui avait contribué à faire chuter le gouvernement Berlusconi – à envisager publiquement une alliance avec Forza Italia et AN. Ce qui, traduit en pourcentages électoraux, signifierait que le pôle de centre-droit ainsi créé couvrirait largement plus de 50 % de l'électorat.

Autant dire que ces déclarations ont fait grand bruit, et provoqué non seulement la consternation chez les progressistes, auxquels le PPI s'était allié avec succès lors des dernières élections communales, mais aussi un vent de scission dans les rangs du PPI. Rocco Buttiglione est un peu revenu en arrière, expliquant qu'en fait il envisageait une *« véritable alliance au centre avec Forza Italia et les chrétiens-démocrates, et seulement un dialogue à droite avec l'Alliance nationale »*. Le PPI – qui est l'héritier du Partito popolare de Don Luigi Sturzo, antifasciste de la première heure – aura l'occasion de régler ses comptes lors de son conseil national, le 10 février. Sans attendre, le professeur Romano Prodi, économiste et « grand commis » respecté, s'est déjà posé en rassembleur d'un futur pôle de gauche.

Les indiscrétions en provenance du tribunal de Milan sont cependant venues jeter une ombre sur ces grandes manœuvres électorales. Le nom de M. Berlusconi aurait été inscrit une nouvelle fois sur le registre des personnes sous enquête. Cette fois, il s'agirait de bilans falsifiés de la Fininvest, qui auraient servi a créer des caisses noires où puiser le cas échéant pour forcer, moyennant finances, la complaisance de la brigade financière à l'égard de l'empire de M. Berlusconi. Ces fonds secrets auraient également été mis à contribution pour faire venir le footballeur Gigi Lentini au Milan AC, le club du « Cavaliere ». Dans le cadre de ce transfert de joueur, le frère cadet de M. Berlusconi, Paolo, a déjà été entendu près de deux heures, mercredi après-midi, par les juges milanais.

CONTRARIÉTÉ

Enfin, ultime contrariété pour l'ex-président du conseil, la Ligue a fait savoir que lors de son congrès, qui se tiendra à Milan du 10 au 12 février, sera présenté un dossier explosif sur les dessous supposés des affaires internationales de M. Berlusconi (recyclage d'argent sale en Suisse et au Luxembourg). Informations qui, avant même leur publication, ont reçu un premier démenti des autorités des pays concernés.

M.-C. D.

Crise politique en Autriche

VIENNE
de notre correspondante

La crise des finances publiques, une affaire de pot-de-vin et un désaccord permanent sur la politique étrangère entre sociaux-démocrates et conservateurs ont suscité à Vienne des spéculations sur une fin prématurée du gouvernement de coalition, en place depuis décembre 1994. La crise couve depuis l'annonce par le gouvernement de sa volonté de réduire le déficit des finances publiques, qui a atteint 104 milliards de schillings (4,7 % du produit intérieur brut) en 1994. Les négociations menées avec les partenaires sociaux sur les nécessaires coupes dans les dépenses sociales n'ont pas donné des résultats satisfaisants et ont amené le ministre des finances, Ferdinand Lacina, à menacer de démissionner si le déficit dépassait les 100 milliards en 1995.

Estimant *« grossièrement exagéré »* de parler de crise gouvernementale, le chancelier Franz Vranitzky, chef du Parti social-démocrate, engagé dans un bras de fer inédit avec les syndicats, a calmé les esprits en annonçant la conclusion des négociations sur le budget d'ici à lundi 6 février. Sociaux-démocrates et conservateurs ont un intérêt commun à ne pas laisser dégénérer la crise à moins de risquer d'ouvrir la voie de la chancellerie au chef de la droite nationaliste, Jörg Haider.

Une obscure affaire de pot-de-vin lié à un éventuel achat, pour 3,8 milliards de schillings (1,9 milliard de francs), d'hélicoptères par l'armée autrichienne à British Aerospace, a aussi alourdi le climat. Deux parlementaires des partis de la coalition, Peter Marizzi et Hermann Kraft, se sont entretenus, en février 1994, dans un couloir du Parlement viennois, de la manière dont leurs formations pourraient bénéficier de la manne de ce contrat. Les deux hommes avaient évoqué la possibilité de partager une commission de 70 millions de schillings. Or, la conversation a été enregistrée par un inconnu, ou par un des deux participants, et la bande remise à l'hebdomadaire *News* qui l'a publiée. Autre détail embarrassant : le marché aurait dû être réalisé par l'intermédiaire du comte Alfons Mensdorff-Pouilly, conseiller de British Aerospace en Autriche et mari de Maria Rauch-Kallat, ministre de l'environnement (ŒVP). Le couple fréquentait régulièrement, à titre privé, le ministre de la défense, Werner Fasslabend. Bilan provisoire de cette affaire : les deux députés ont démissionné et la Cour des comptes sera chargée d'examiner l'affaire. Tout cela alors que, pour le moment, aucune négociation officielle sur l'achat d'hélicoptères par l'armée n'est en cours.

Par ailleurs, les deux partis gouvernementaux ont longtemps tergiversé avant de s'entendre sur l'adhésion de l'Autriche au Partenariat pour la paix (PPP) de l'OTAN, qui sera finalement signé le 10 février à Bruxelles.

Waltraud Baryli

Cessez-le-feu en vue entre le Pérou et l'Equateur

RIO DE JANEIRO. Le ministre des affaires étrangères du Brésil, Sebastiao de Rego Barros, a annoncé, vendredi 3 février, que les diplomates péruviens et équatoriens réunis à Rio – sous l'égide des pays garants du protocole de Rio (Chili, Argentine, Brésil et Etats-Unis) – avaient accepté les termes d'un cessez-le-feu le long de la frontière entre les deux pays où des combats sporadiques ont lieu depuis une semaine. Les détails de cet accord n'ont pas été communiqués. Il faut attendre maintenant une approbation officielle des autorités de Lima et Quito pour que ce cessez-le-feu entre dans les faits.

Dans la zone des combats, des affrontements ont encore eu lieu jeudi, toute la journée. Deux prisonniers de guerre péruviens ont pu, d'autre part, recevoir jeudi la visite du Comité international de la Croix-Rouge. Enfin, un séisme sans gravité a frappé, jeudi, la frontière péruvo-équatorienne dans la zone des combats. – *(AFP, Reuter.)*

M. Milosevic rejette l'idée d'une nouvelle conférence au sommet sur l'ex-Yougoslavie

BELGRADE. Le président de la Serbie, Slobodan Milosevic, à l'instar du gouvernement bosniaque, a rejeté, jeudi 2 février, la proposition avancée par la France de réunir une conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie pour sortir le processus diplomatique de l'impasse. Pour M. Milosevic, un tel sommet ferait perdre *« un temps précieux »* alors que le « groupe de contact » des grandes puissances est, selon le président serbe, en passe de trouver, avec les parties au conflit, une solution de compromis sur la délimitation territoriale et les arrangements constitutionnels pour la Bosnie. De son côté, Moscou s'est montré *« ouvert »* à la proposition française.

Les autorités russes se déclarent, par ailleurs, disposées à établir des relations officielles avec la Bosnie-Herzégovine, que la Russie a reconnue en 1992. A l'issue d'une rencontre entre les chefs des gouvernements russe et bosniaque, jeudi à Moscou, un porte-parole a précisé que les deux pays s'apprêtaient à échanger des ambassadeurs. La Russie serait également prête à augmenter ses livraisons de gaz à Sarajevo, selon l'agence *Interfax*. Cette rencontre marque un assouplissement de l'attitude russe face aux Bosniaques et, surtout, un durcissement vis-à-vis des Serbes de Bosnie. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : M. Clinton devait proposer au Congrès**, vendredi 3 février, de voter une augmentation de 21 % sur deux ans du salaire minimum, actuellement de 4,25 dollars de l'heure. Le président souhaiterait une augmentation étalée sur deux ans : le salaire minimum passerait ainsi à 4,70 dollars, puis à 5,15. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : le résultat des élections législatives a été validé** par la Cour suprême, qui a rejeté, jeudi 2 février, le recours déposé par la mouvance présidentielle. Les partisans du président Mahamane Ousmane demandaient l'annulation du scrutin du 12 janvier dans les huit *« circonscriptions spéciales »*, ce qui aurait privé l'opposition de sa majorité de 43 sièges sur 83 à l'Assemblée nationale. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : la deuxième rencontre entre les chefs d'état-major** des forces gouvernementales et de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) s'est ouverte jeudi 2 février, dans la ville côtière de Waku-Kungo. Après plusieurs reports, le général Joao de Matos et son homologue de l'UNITA, Arlindo Chienda Pena « Ben Ben », doivent discuter des nombreux incidents qui ont opposé leurs forces malgré le cessez-le-feu conclu le 22 novembre 1994. D'autre part, selon le chef militaire de la mission de vérification des Nations unies, les forces en présence n'ont pas procédé au désengagement convenu lors de la première réunion. Jeudi, M. Boutros-Ghali avait mis ce désengagement comme préalable à l'envoi de 7.000 *« casques bleus »* en Angola. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ALGÉRIE : l'Arabie Saoudite, accusée à plusieurs reprises** d'avoir aidé financièrement le mouvement islamiste, a condamné, jeudi 2 janvier, l'attentat à la voiture piégée d'Alger, le qualifiant de *« crime abominable »*. Pour sa part, Anouar Haddam, chef de la délégation parlementaire du FIS, a semblé le justifier en déclarant qu'il visait *« un commissariat, bien connu pour être un centre de torture »*. Il s'est ainsi démarqué de la condamnation sans équivoque faite, mercredi 1er février, par Rabah Kébir,le président de la commission exécutive du FIS à l'étranger. Enfin, le président Mitterrand a souhaité que l'Union européenne prenne une initiative sur l'Algérie. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les « étudiants en religion »** *(talibans)* ont pris, ces derniers jours, le contrôle des provinces de Paktia et du Paktika, dans le sud-est du pays, à la frontière pakistanaise. Ils font à présent peser une menace directe sur la base arrière du chef intégriste M. Hekmatyar dans la province du Logar, au sud de Kaboul, et, à terme, sur Charasyab, son quartier général, situé à 25 km au sud de la capitale.– *(AFP.)*

CONJONCTURE

BANQUE MONDIALE : le remplacement *« provisoire »* (pour neuf mois) du président de la Banque mondiale, Lewis Preston, qui souffre d'un cancer, par l'un des trois directeurs généraux, Ernest Stern, a été annoncé mercredi 1er février. Le nom de l'ancien chef de la Réserve fédérale (la FED), l'américain Paul Volcker, circule néanmoins comme l'un des possibles successeurs de M. Preston.

■ **IRAN : Téhéran va revenir** le 4 avril, à l'issue des fêtes du nouvel an iranien, à un blocage partiel des prix afin de lutter contre une inflation galopante qui a échappé à tout contrôle, a annoncé jeudi 2 février le ministre iranien de la Justice. – *(AFP.)*

La Grèce ne s'opposerait plus à l'union douanière entre l'UE et la Turquie

BRUXELLES. Un pas a été franchi dans le rapprochement entre la Turquie et l'Union européenne lors d'une réunion, jeudi 2 février à Londres, entre les ministres des affaires étrangères britannique, français, allemand, italien et turc. L'union douanière entre la Turquie et l'UE pourrait entrer en vigueur à la fin de l'année si Ankara s'engage sur une date pour l'ouverture de négociations sur l'avenir de Chypre (probablement en 1997). Jusqu'à présent, la Grèce s'opposait à l'union douanière UE-Turquie – qui aurait dû commencer le 1er janvier 1995 – en raison des violations des droits de l'homme et de l'occupation depuis 1974 par la Turquie du nord de Chypre. Or un diplomate grec a annoncé le 1er février à Bruxelles qu'*« Athènes donnerait son accord à la conclusion de l'union douanière avec la Turquie à condition d'avoir une date précise pour l'ouverture des négociations d'adhésion de Chypre à l'Union européenne »*. – *(AFP.)*

GAUCHE Les militants socialistes étaient appelés à voter, vendredi 3 février, dans leurs sections, pour le choix du candidat de leur parti à l'élection présidentielle. Henri Emmanuelli a reçu, par la voix de Roland Dumas, le soutien du président de la République, tandis que Bernard Tapie, dans une déclaration ambiguë, s'est déclaré prêt à s'entendre avec Lionel Jospin si celui-ci est désigné. ● RÉNOVATION. Démissionnaire du poste de présidente du conseil national du PS, Ségolène Royal dénonce, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, la concurrence entre deux candidats au sein du PS et plaide pour un rassemblement futur, dont le PS actuel ne serait qu'une composante. ● ESPACE COMMUNISTE. Robert Hue, secrétaire national et candidat du PCF, entend profiter du marasme de la gauche socialiste et mitterrandienne pour retrouver un espace.

M. Jospin se voulait « plutôt optimiste » avant le vote des socialistes

Les adhérents du PS devaient choisir, dans leurs sections, vendredi 3 février, entre l'ancien ministre de l'éducation nationale et le premier secrétaire du parti, Henri Emmanuelli, pour la candidature à l'élection présidentielle

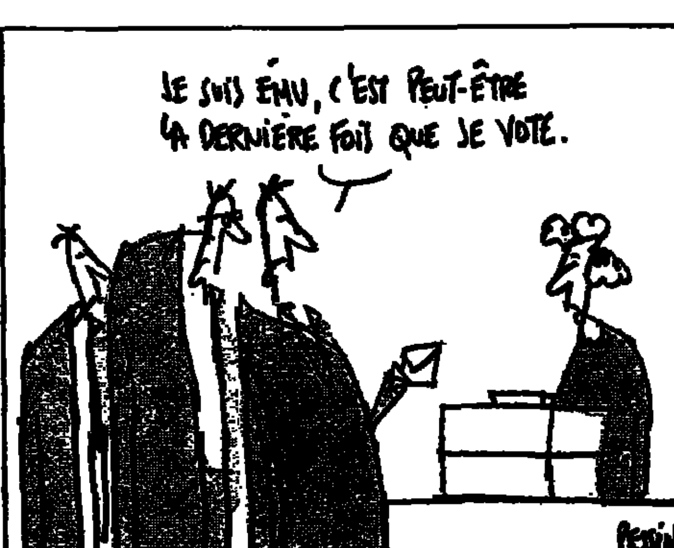
A QUELQUES HEURES du vote des militants, tout pari sur l'issue des « primaires » socialistes semblait hasardeux. *« Nous sommes en face d'un scrutin atypique,* admettait Henri Weber, membre du secrétariat national et proche de Laurent Fabius. *Les gens qui sont toujours allés voter au canon considèrent qu'ils se doivent, maintenant, de voter en leur âme et conscience. »*

Celles-ci étant insondables, les deux camps en ont été réduits à faire leur propagande inspirée de la méthode Coué. Jeudi, sur RMC, Lionel Jospin, qui n'est pas d'un naturel expansif, a avoué quand même qu'il est *« plutôt optimiste »*. Sur France-Info, Henri Emmanuelli, qui aime rappeler ses états de service, a expliqué qu'il avait *« toujours gagné les nombreux combats électoraux »* qu'il avait menés. Il espère donc que cette bonne fée des urnes ne l'abandonnera pas.

Depuis le 4 janvier, M. Jospin a toujours mis en avant plusieurs atouts : une meilleure position dans les sondages, qui ont démontré qu'hormis « l'exception » Jack Lang il reste le moins mauvais des candidats ; le fait d'avoir su mener sans déshonneur deux campagnes nationales du PS, qui lui ont conféré une autre dimension : les élections européennes de 1984 et les législatives de mars 1986 ; enfin, depuis avril 1993, M. Jospin a su rester à l'écart des turbulences du parti et parvenir à un subtil équilibre entre une fidélité nostalgique et une autonomie politique vis-à-vis de François Mitterrand.

LÉGITIMITÉ CONJONCTURELLE

M. Emmanuelli est celui qui aura pris le plus grand risque dans cette nouvelle aventure du PS. Quoi qu'il en dise, s'il a choisi de se jeter tête en avant dans cette bagarre interne, c'est sous la double pression de ses nouveaux alliés fabiusiens, tenant aujourd'hui le PS en viager, et de sa fierté. Sachant qu'il n'est pas *« en situation »*, M. Fabius n'aurait sans doute pas injurié son avenir en se rangeant loyalement derrière M. Jospin, mais c'était sans doute trop demander de vouloir tirer un trait définitif sur le spectre du congrès de Rennes.



Les petits calculs pour le contrôle du parti à l'automne l'ont emporté sur le grand défi de l'élection présidentielle de ce printemps. Pour reprendre un mot qui fait fortune dans ses rangs, M. Emmanuelli s'est laissé trop volontiers *« instrumentaliser »* par M. Fabius, qui a abandonné, du coup, en rase campagne l'infortuné M. Lang. Afin d'éviter que la ficelle ne soit un peu grosse, le cousinage entretenu avec Radical servit de leurre utile pour déstabiliser M. Jospin.

Pour mener à bien cette entreprise, M. Fabius n'a eu aucun mal, non plus, à jouer sur l'orgueil de M. Emmanuelli, qui avait souffert d'être trop longtemps considéré comme le porteur de serviette de M. Jospin. Histoire humaine, trop humaine, mais qui compte. Conforté par ses 87,53 % trompeurs du congrès de Liévin, M. Emmanuelli a considéré qu'il devenait le candidat naturel d'un parti orphelin, depuis le 11 décembre, de son candidat surnaturel Jacques Delors.

C'est sur cette légitimité bien conjoncturelle que M. Emmanuelli s'est appuyé constamment pour justifier sa candidature. Devenu premier des socialistes, pouvait-il accepter d'être une nouvelle fois second derrière M. Jospin ? *« Je ne suis pas là pour faire la paye,* confiait-il *Imaginez ce que serait le Vatican s'il n'y avait que la curie et pas de pape ! »*

Pour préserver l'unité de façade d'un PS bien atteint, M. Emmanuelli a voulu faire don de sa personne. Ces « primaires » sont *« le b,a,ba de la démocratie »*, expliquait samedi dernier, à Château-Chinon, François Mitterrand. Le PS, tel qu'il l'a abandonné à l'histoire, pouvait-il s'offrir ce luxe ?

D. C.

Le choix de l'Elysée

On avait mesuré le temps accordé par François Mitterrand, lors du banquet de Château-Chinon, le 28 janvier, à chacun des deux candidats à la candidature socialiste, Henri Emmanuelli et Lionel Jospin. Ce test de la préférence présidentielle n'était pas vraiment décisif. Il est donc revenu une fois encore à Roland Dumas, éternel *« petit télégraphiste »* des voeux du chef de l'Etat, d'informer clairement les militants socialistes. Invité de France 2, au journal du soir, jeudi 2 février, l'ancien ministre des affaires étrangères a apporté un soutien sans ambiguïté à M. Emmanuelli. *« Lionel Jospin est un homme de valeur. Il a critiqué mon action ? Il a bien fait : ce ne serait pas un de mes amis s'il n'avait pas gardé sa liberté de pensée »*, déclarait pourtant M. Mitterrand, devant la presse, le 6 janvier. On reproche parfois au chef de l'Etat de confondre amitié et politique. Ce n'est pas toujours le cas, et Lionel Jospin est en train d'en faire l'expérience. L'engagement derrière M. Emmanuelli de Gilbert Mitterrand, fils du président et maire de Libourne, autrefois jospiniste, était déjà un indice de l'inclination élyséenne.

Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres

« La bataille des idées n'est pas perdue »

« Vous avez préconisé une abstention « active » pour ces « primaires » du PS. Etait-ce, en la circonstance, pour la militante socialiste que vous êtes, une attitude responsable ?

– Je le pense. Il s'agit d'une alarme, d'un acte de vigilance. La procédure interne choisie affaiblit tout candidat, car elle le restreint à des frontières internes au parti, alors que la Ve République exige, précisément, le contraire. C'est au nom de cette évidence que Michel Rocard et François Mitterrand ne se sont jamais affrontés au sein du PS, tant en 1981 qu'en 1988, pour l'élection présidentielle.

» Sans doute n'a-t-on pas encore mesuré tous les dégâts provoqués par cette procédure blessante, au premier rang desquels le retard pris dans la campagne. Ce retard permet à la droite d'occuper tous les espaces, y compris celui du « front républicain » que, pourtant, seule la gauche pourrait sérieusement défendre.

– Comptez-vous vous abstenir également de soutenir le candidat que votre parti aura officiellement désigné dimanche ?

– Je soutiendrai les valeurs auxquelles je crois en tant que femme politique de gauche car, même si notre candidat n'est pas le favori des sondages, je pense que la bataille des idées n'est pas perdue.

» D'abord, s'opposer à la concentration des pouvoirs : cette perspective d'omnipotence d'un camp, la volonté de réduire l'action de la justice en portant atteinte à la personnalité des magistrats, le contrôle de toutes les instances par les mêmes au service des mêmes, peuvent conduire à un sursaut démocrate du peuple français, historiquement républicain et frondeur.

» Ensuite, changer le système des valeurs : refuser de réduire l'utilité sociale à la seule efficacité économique, construire une société qui cesse de pénaliser la présence humaine, mettre l'économie au service du social, accroître la diffusion des responsabilités, changer les façons d'exercer le pouvoir, inventer une nouvelle République sociale.

– Les socialistes peuvent-ils encore faire rêver les Français ? La victoire d'Edouard Balladur vous semble-t-elle d'ores et déjà inéluctable ?

– Faire rêver ? C'est peut-être un peu ambitieux. Faire espérer, ce serait déjà bien. La popularité de M. Balladur est fragile. Il n'y a pas de mouvement d'adhésion à sa candidature. Quand il agit, c'est pour reculer et, quand il n'agit pas, c'est pour conforter l'immobilisme et les privilèges. La gauche peut, dès lors, l'emporter dans la confrontation des projets : le mouvement contre l'ordre, la contestation des rapports de forces, une vision fédérale et généreuse de l'Europe, le droit à la citoyenneté pour tous et la prise en considération des dix millions de Français en situation de fragilité. En France, le combat pour le progrès social a un sens, un nom, une histoire : la gauche.

– Quoi qu'il advienne, le Parti socialiste de demain ressemblera-t-il au Parti socialiste d'aujourd'hui ?

– J'espère que non ! Un parti qui a perdu la moitié de ses adhérents depuis 1981 n'est pas en bonne santé. Ce dont nous avons besoin, c'est que se constitue un grand mouvement social-démocrate, susceptible de rassembler des dizaines de milliers de militants qui ne sont pas au PS. »

Propos recueillis par Daniel Carton

Les militants à l'heure du choix

IV. « On a manqué d'audace depuis 1981 »

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Les socialistes limougeauds semblent s'être donné le mot à la veille de la désignation du candidat du PS à l'élection présidentielle. Beaucoup veulent se persuader que tout se passera bien : la compétition entre Lionel Jospin et Henri Emmanuelli n'a pas provoqué d'accroc sérieux ; le congrès réuni à Paris entérinera le choix des militants et, dès lundi, le seul fait d'avoir désigné un candidat devrait permettre de retrouver le moral.

Jean-Claude Peyronnet, le président du conseil général de la Haute-Vienne, va même plus loin. Il ne désespère pas que la campagne face émerger le *« rejet profond de la politique actuelle »*. *« Si l'on ne fait pas de bêtises, on sera au second tour et on peut même faire un bon score »*, estime-t-il. La méthode Coué, pourtant, ne masque pas longtemps le doute, les déceptions, les traumatismes même, qui minent la famille socialiste. Les sondages aidant, la plupart des militants ont intégré, en réalité, la défaite annoncée.

Jean-Claude Thomas, postier au Buis-Roussac, le dit tranquillement, comme une évidence : *« Toutefois, la carrière du candidat socialiste se terminera au soir du second tour, à moins que ce ne soit dès le premier. »* Michel Tronche, cheminot retraité et secrétaire du groupe socialiste d'entreprise, qui rassemble plus de soixante-dix militants cheminots, postiers ou agents d'EDF, se dit convaincu que *« les camarades se battront pour faire le maximum »*, mais admet que ce sera pour *« limiter la casse »*.

Surtout, chacun a le sentiment d'assister, impuissant, à la fin d'une époque. Les frères ennemis de la vie politique locale, Robert Savy, président du conseil régional, et Alain Rodet, député de Haute-Vienne, maire de Limoges, se retrouvent au moins sur ce point. *« On n'a pas mesuré l'ampleur de notre échec de 1993. On n'a pas su en tirer les leçons. Aujourd'hui, il faut démonter le moteur pour voir où il est grippé »*, souligne M. Rodet. A quoi M. Savy réplique : *« Tout cela est complètement dérisoire. Je suis effrayé par le divorce qui existe entre les crispations d'appareil et les enjeux pour la gauche. Il serait temps de se rendre compte que les socialistes ont cessé d'être hégémoniques dans le parti du mouvement ! »*

LES DIRIGEANTS GÈRENT

Jean-Marc Borolon, conducteur-tractionnaire à la SNCF et syndiqué à la CGT, est nettement plus carré : *« Le chaos actuel permet bien de voir que quelque chose n'a pas tourné rond. Ce qui se passe, c'est le retour de bâton de dix ans de gestion et de gouvernement. Dans les hautes instances, l'abus de pouvoir existe, et la "gauche caviar", il y a longtemps qu'elle ne nous écoute plus. » « Je ne suis pas défaitiste,* ajoute-t-il, *mais il y en a marre. Il ne faut pas se fermer les yeux : dans le mot "socialisme", il y a "social" et, sur ce terrain, on a manqué d'audace depuis 1981. »*

Vincent, Laurent et les copains du Mouvement des jeunes socialistes, constitué à Limoges depuis un an et qui affiche une quarantaine de membres réguliers, sont sur la même longueur d'onde : *« Ici, les dirigeants gèrent, c'est tout. Et les recettes ont marché si longtemps qu'ils les gardent, mais il n'y a plus de générateurs d'idées. »*

Gérard Courtois

Radical hésite entre marginalité et respectabilité

LE RÉSULTAT du vote des militants socialistes est attendu avec intérêt, rue La Boétie, au siège du mouvement Radical. Du choix entre Lionel Jospin – qui s'est publiquement déclaré hostile à tout accord avec le parti de Jean-François Hory et de Bernard Tapie – et Henri Emmanuelli – qui n'a pas fermé toutes les portes à l'idée d'une fédération radicale-socialiste – dépend en grande partie la stratégie de ce mouvement pour l'élection présidentielle.

Radical souffre d'un étrange paradoxe. Ce parti, qui revendique aujourd'hui vingt-cinq mille adhérents et les 2,5 millions d'électeurs ayant voté pour la liste Energie radicale, emmenée par M. Tapie, aux élections européennes, n'est toujours pas parvenu à acquérir une véritable légitimité ni une autonomie sur l'échiquier politique. On ne transforme pas facilement un *« hold-up électoral »* – celui des européennes, selon la formule de M. Hory – en pécule de sage notaire. En dépit de la rénovation de ses statuts et de ses efforts pour se doter d'un « Manifeste », ce parti n'existe que par rapport au PS. Ce sont, d'ailleurs, les dirigeants socialistes qui l'ont placé artificiellement au coeur du débat à gauche, soit comme un repoussoir absolu, soit comme une utile capacité de nuisance.

LE VILAIN PETIT CANARD

Dans l'attente du vote socialiste, Radical alterne les menaces et les avances. Il n'a pas encore choisi entre deux stratégies : soit il reste le vilain petit canard de la gauche, en présentant son propre candidat à l'élection présidentielle, soit il réintègre sagement la famille. Dans un entretien accordé, vendredi 3 février, au quotidien *Le Parisien*, Bernard Tapie se déclare *« prêt à soutenir »* l'ancien ministre de l'éducation nationale, à condition, précise-t-il, qu'*« il soit ouvert, qu'il me serre franchement la main »*. Autant demander à M. Jospin d'aller à Canossa.

La désignation de l'ancien ministre de l'éducation nationale a donc toutes les chances de renforcer les partisans d'une candidature de Radical à l'élection présidentielle. Quoi qu'il en dise – et si la justice lui en laisse le temps –, M. Tapie en caresse toujours l'ambition. Sinon, il pourrait se résoudre à mettre sa popularité au service d'un autre candidat de son mouvement, pour lequel le nom de Catherine Lalumière, ancien ministre socialiste des affaires européennes, élue au Parlement de Strasbourg sur la liste de M. Tapie, est souvent avancé.

Le choix de M. Emmanuelli offre une autre perspective : la constitution d'une fédération radicale-PS, sur la base d'accords politiques et électoraux, notamment pour les municipales. Radical y laisserait, sans doute, une partie de son butin de juin 1994, mais, en sortant de la marginalité, gagnerait une « respectabilité » à laquelle M. Hory est sensible. A charge ensuite pour le mouvement d'exister réellement au sein de cette nouvelle fédération et, surtout, de prouver qu'il a quelque chose à dire, avec ou sans M. Tapie.

Pascale Robert-Diard

Robert Hue veut une gauche « bien à gauche »

AU LENDEMAIN de l'adoption, par le bureau national du PS, de la plate-forme présidentielle socialiste, le candidat communiste à l'élection présidentielle, Robert Hue, a lui-même présenté, jeudi 2 février, ses *« propositions pour la France »*. Intitulé : « Pour transformer la société, inventer ensemble un autre avenir », le document, d'une quarantaine de pages, a été livré tout chaud aux journalistes, à peine sorti d'une photocopieuse, lors d'une conférence de presse convoquée de façon plutôt inopinée.

Tout en se défendant de vouloir intervenir dans le choix du candidat socialiste, M. Hue n'a pas cessé, jeudi, de marteler que *« la gauche n'est forte que lorsqu'elle est bien à gauche »*. En milieu de journée, déjà, au siège de son parti, M. Hue regrettait que, depuis bientôt deux ans, le PS ait *« perdu l'occasion de tirer leçon de son échec »* des élections législatives de 1993. *« Etant profondément unitaire,* a-t-il ajouté, *je ne me réjouis pas d'une telle obstination. »* Il se propose de *« recréer* [une] *dynamique de l'espérance »*.

Crédité de 7 % des intentions de vote, selon le dernier sondage de la Sofres (*Le Monde* du 3 février), le candidat du PCF se souvient qu'en 1988, à pareille époque, son camarade André Lajoinie ne recueillait que 4,5 % de ces mêmes intentions, avant d'obtenir finalement 6,76 % des suffrages exprimés. Armé de son habituel optimisme, M. Hue espère donc la même progression dans les quatre-vingts jours qui le séparent du premier tour de l'élection présidentielle, soit un score proche de 10 %, qui permettrait à son parti de peser davantage dans la recomposition future de la gauche. *« Dès lors qu'il s'agit de s'attaquer à la puissance de l'argent, le PS se prend les pieds dans le tapis »*, dit sans jeu de mots.

LE « CHAMP DE RUINES »

Quatre-vingts jours, c'est ce qui reste au « premier dirigeant » du PCF pour tenter de tirer parti, sans acrimonie particulière, du *« champ de ruines »* que laisserait aujourd'hui le Parti socialiste. A Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, jeudi soir, le candidat a commencé à s'y employer, vaillamment. Accueilli par son prédécesseur, Georges Marchais, pour lequel *« la remontée du Parti communiste français est au centre de cette élection »*, M. Hue a affirmé, sans plus de concession : *« François Mitterrand est allé à l'Elysée, mais la gauche est allée à l'échec. » « Le PS tient aujourd'hui un discours de gauche,* a-t-il ajouté, *mais... vous entendez les guillemets ? »*

Miracle : au cours de ces dernières semaines, le candidat communiste s'est essayé à improviser. *« Les électeurs socialistes sont en attente, ils sont prêts à nous écouter »*, assure-t-il. Le vote communiste est un vote de protestation, reconnaît-il en substance, mais c'est, aussi, un vote de proposition et un vote pour une perspective, *« une perspective progressiste neuve »*, en faveur de laquelle M. Hue n'a pas toujours été encouragé autant qu'il l'aurait souhaité au sein de son propre parti.

Jean-Louis Saux

…te des socialistes

…e de l'éducation nationale
présidentielle



à l'heure du choix

…e d'audace depuis 1981

gauche - bien à gauche

M. Balladur nie tout « pacte » avec M. Chirac et donne la priorité à la réduction des déficits

Lors de son intervention télévisée, le premier ministre n'a fait qu'ébaucher son programme

Edouard Balladur était, jeudi 2 février, l'invité de l'émission de TF 1 « Face à la Une ». S'il n'a pas détaillé son programme, il a présenté quelques pistes de réforme fiscale et souhaité que l'aménagement du temps de travail soit négocié par les partenaires sociaux. Il a justifié son refus de débat télévisé avec un autre candidat avant le premier tour et assuré que l'accusation d'entente entre M. Le Pen et lui est un « bobard mensonger ».

POUR la première fois Edouard Balladur, jeudi 2 février sur TF 1, s'est présenté officiellement en candidat à la présidence de la République. Sans exposer encore son programme, il en a dévoilé quelques aspects et expliqué les raisons pour lesquelles il a l'ambition d'accéder à l'Elysée. *« Je suis convaincu, à tort ou à raison*, a-t-il dit, *que la méthode que j'ai appliquée – qui est une méthode fondée à la fois sur la consultation des Français et sur un effort de rassemblement des Français – est, dans cette période difficile, la seule qui permette de réaliser une unité nationale. »* Voici les principaux points de son intervention :

● Le « pacte » avec M. Chirac : *« La V[e] République, créée et voulue par le général de Gaulle, est un régime dans lequel c'est le peuple français qui décide de choisir celui qui va le diriger. Ce n'est pas aux partis politiques à sélectionner les uns ou les autres (...). Le système qui consisterait, dans le dos des Français, à s'entendre secrètement et au préalable ne serait pas acceptable (...). Il est parfaitement exact que cette candidature n'était pas dans mes perspectives il y a quelques années. Je l'ai écrit et je l'ai déclaré (...) ; beaucoup de ceux qui, aujourd'hui, me le reprochent m'ont dit alors : "Il faut surtout ne jamais dire cela, jamais dire que l'on n'est pas candidat à quelque chose ; nous verrons bien, le moment venu, quel est le mieux placé." J'ai été nommé premier ministre dans une période extraordinairement difficile, où il n'y avait pas beaucoup de candidats et où il fallait, peut-être, un certain courage pour accepter. »* A la question précise : *« Dire qu'il y a un pacte est une contre-vérité ? »*, M. Balladur a répondu : *« Absolument ! »*

● Un débat télévisé avec M. Chirac : *« La tradition de notre pays, c'est un débat pour le second tour entre les deux candidats que les Français ont choisis (...). Pour le premier tour, il s'agit surtout de s'exprimer devant les Français (...). Il y aura huit à dix candidats (...). J'ai observé que, jusqu'à présent, ils avaient tous un point commun : ils s'en prennent très volontiers au gouvernement et à moi qui suis le chef du gouvernement (...). Il m'est difficile d'avoir huit à neuf débats... Il faut s'en tenir à la règle. »*

● L'accusation d'entente avec M. Le Pen : *« Les choses sont parfaitement claires. Ce que je dis, ce que je fais, ce que je pense, chacun le sait (...). Il ne suffit pas d'inventer un bobard mensonger pour me conduire à démentir quoi que ce soit. »* A la question sur la possibilité que des membres du Front national soient nommés ministres après l'élection présidentielle, M. Balladur répond : *« C'est tout à fait absurde ! »*

● Chômage : il a augmenté en 1994 *« de 30 000 »*. *« C'était plus de 300 000 l'année dernière. Si vous prenez le deuxième semestre de l'année, il a diminué. Ça n'est pas gagné ; c'est encore fragile, mais mon objectif, c'est de réduire le chômage de 200 000 par an dans les cinq années qui viennent (...). Je souhaiterais que ce qu'il est convenu d'appeler les partenaires sociaux (...), avec l'aide du gouvernement s'ils la souhaitent, puissent se rencontrer et faire en sorte que nous mettions sur pied toutes les mesures – il y en a déjà beaucoup – indispensables. »*

● Réduction du temps de travail : *« Nous allons avoir un débat. Cette reprise qui arrive (...), à quoi faut-il l'affecter : un peu plus de salaire, un peu plus d'emploi, un peu moins de durée de travail ? Je crois qu'il faut que les syndicats et le patronat, dans le cadre des entreprises, des branches professionnelles, discutent du problème et arrivent à des solutions. »*

● Maîtrise des dépenses de santé : *« Nous avons fait des progrès dans tout ce qui est la médecine de ville, le médicament, mais il reste beaucoup de progrès à faire dans le domaine hospitalier qui est la source principale du déficit (...). Il faudra que nous puissions discuter avec les partenaires sociaux et avec les collectivités locales d'une réforme de l'hôpital qui permette de freiner les dépenses tout en préservant les droits des malades (...). Si nous n'y parvenons pas, alors il est bien évident qu'il faudra doter le régime d'assurance-maladie de recettes nouvelles. »*

● Baisse des impôts : *« Il ne faut pas faire de la démagogie (...). La priorité, c'est d'abaisser les déficits parce que la France vit au-dessus de ses moyens (...). Il est bien vrai, aussi, qu'il faut que l'on commence aussi à abaisser les charges qui pèsent sur ceux qui travaillent. »* M. Balladur évoque quelques *« pistes »* : une baisse des droits sur les petites successions ; la simplification des cent vingt déductions existantes dans le calcul de l'impôt sur le revenu ; une baisse des droits de mutation. Il ajoute : *« Je souhaiterais que, pour les collectivités locales, il y ait très clairement un impôt perçu par collectivité. »* Il se déclare aussi *« pas partisan »* de la perception de l'impôt sur le revenu à la source, pas plus que de sa suppression. Il précise : *« On ne pourra examiner sérieusement son adaptation que lorsque les déficits auront été réduits. »*

● Amnistie : à la question de la possibilité d'une amnistie en matière de financement politique, M. Balladur répond : *« Non. Il faut que la loi soit appliquée par tous (...). Je ne le proposerai pas. »*

● Deuxième chance : *« Il y a bien des hommes et des femmes qui ont commencé leur vie professionelle très tôt, et qui n'ont pas eu de chnaces. Et puis qui se sentent capables de faire autre chose. Il faut leur offrir cette chance. Je voudrais que l'on puisse, au cours de sa vie professionnelle, s'arrêter de travailler trois ans, suivre une formation pendant trois ans avec un revenu convenable, celui que l'on quitte en s'arrêtant, et que, ensuite, on ait le choix soit de racheter les points de cotisation nécessaires et avoir sa retraite au même âge, soit accepter de travailler trois ans de plus. »*

L'intendance est en marche

Lorsqu'Edouard Balladur avait fait acte officiel de candidature – le 18 janvier –, il avait expliqué qu'il resterait discret jusqu'à la mi-février. Les choses ont été plus vite. Dès le jeudi 2 février, il est intervenu à la télévision, non plus en tant que premier ministre, mais en tant que postulant à la présidence de la République. Le mercredi 8 février, il réunira ses comités de soutien à Paris. Le 13 février, il tiendra une conférence de presse pour présenter son programme. Dès le 16 février, il participera à son premier meeting, qui aura lieu à Nogent-sur-Marne, dans la banlieue parisienne. Si, à la mi-janvier, il assurait qu'il ne participerait qu'à six ou sept grandes réunions publiques, il semble maintenant qu'il en présidera plus du double.

Pour organiser tout cela, la « machine » de campagne est en place. Dirigée par Nicolas Bazire, elle est installée dans 1 500 mètres carrés de bureau au 84 rue de Grenelle, à quelques centaines de mètres de Matignon. Déjà une centaine de personnes y travaillent. Et chacun vient y faire ses « dévotions » : Jeudi 2, on pouvait ainsi y croiser Jean-Louis Borloo, centriste itinérant, qui, un temps, avait annoncé sa démission de l'Assemblée nationale pour se plaindre de la manière dont le gouvernement traitait sa région, le Valenciennois.

Net ralentissement de la hausse des dépenses maladie en 1994

Mais le déficit de la Sécurité sociale a été plus lourd que prévu

DE TOUS LES DÉFICITS publics, celui de l'assurance-maladie est un des plus préoccupants. Le premier ministre n'a pas caché, jeudi 2 février sur TF 1, que le prochain gouvernement devrait réfléchir avec les partenaires sociaux et les collectivités locales à une *« réforme de l'hôpital »*. Faute de quoi, a-t-il ajouté, *« il faudra doter le régime d'assurance-maladie de recettes nouvelles »*. Le paradoxe est là : en dépit d'une nette décélération des dépenses – passées de + 5,7 % en 1993 à + 3,2 % en 1994, selon les statistiques publiées jeudi 2 février par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) –, le déficit de 32,2 milliards de francs annoncé en octobre 1994 par la commission des comptes de la Sécurité sociale (pour 414 milliards de dépense) sera finalement plus lourd en raison d'une progression moins importante que prévu des recettes. Le gouvernement est d'autant moins enclin à l'optimisme que la tendance à la reprise des dépenses s'est nettement confirmée depuis septembre. La trésorerie se dégrade, et sans le relais du Trésor et de la Caisse des dépôts et consignations, les caisses seraient depuis plusieurs mois en cessation de paiement.

La décélération n'en a pas moins été particulièrement nette, en particulier pour la médecine de ville. Ses dépenses n'ont progressé que de 1,9 % sur l'année alors que l'objectif initial des pouvoirs publics était de + 3,4 %. Les dépenses d'honoraires médicaux ont augmenté de 0,6 % (contre + 3,6 % en 1993) et celles de pharmacie de 0,8 % (contre + 7,5 %), alors que les remboursements d'actes de biologie baissaient de 10,1 %. Mais il est difficile de connaître les effets respectifs de la convention signée en octobre 1993 par les caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de médecins (CSMF, SML), de la baisse des taux de remboursement intervenue mi-1993 et du ralentissement général de la consommation.

Le gouvernement a fait le pari de la maîtrise *« médicalisée »*, qui repose sur le respect par les médecins de références médicales opposables. Cette année, environ quatre-vingts nouvelles normes de bonne pratique médicale vont s'ajouter aux soixante références instaurées en 1994.

DE PLUS FORTES CONTRAINTES

Le dossier médical du patient, devrait améliorer la coordination des soins et éviter les examens redondants. Le « codage » des actes, qui doit permettre un suivi très fin de l'activité des médecins, connaîtra un début d'application cette année. Sans oublier les conventions avec les laboratoires pharmaceutiques, dont le gouvernement attend une décélération des dépenses de médicament. En dépit des bons résultats de 1994, Gérard Rameix, directeur de la CNAM, s'inquiète de la tendance à la reprise des dépenses. Comme si les médecins sentaient qu'en période préélectorale, M. Balladur n'oserait pas s'en prendre à une corporation toujours influente. *« Cette évolution montre qu'il conviendra d'être particulièrement vigilant cette année »*, souligne-t-il. On peut se demander si le gouvernement a été bien inspiré de consentir une revalorisation des honoraires médicaux au 1[er] mars qui coûtera près de 2 milliards de francs à la Sécurité sociale. Cette dérive pose une question qui ressurgira après l'élection présidentielle : la maîtrise médicalisée ne doit-elle pas être complétée et renforcée par des mécanismes plus économiques – plus contraignants – qui pourraient prévoir une pénalisation financière automatique des médecins libéraux quand leur activité progresse à un rythme trop soutenu ?

Le Livre blanc sur le système de santé, remis début décembre 1994 à M. Balladur, apportait un début de réponse. Ses trois auteurs invitaient l'Etat à *« fixer des objectifs financiers »* et à *« définir des mécanismes d'ajustement des rémunérations en fonction du volume de soins »*. En clair, demander aux médecins de rétrocéder une partie de leurs honoraires ou diminuer la valeur de leurs actes quand leur activité dérape. Le gouvernement a préparé de tels instruments, et le ministre des affaires sociales, Simone Veil, n'a jamais fait mystère de sa volonté d'y recourir si les médecins libéraux reprenaient leurs mauvaises habitudes.

Pour le gouvernement, l'hospitalisation, qui absorbe plus de la moitié des ressources de l'assurance-maladie, est le dossier le plus difficile. Les dépenses des établissements publics ont progressé de 5,2 % l'an dernier (contre 7,6 % en 1993) et celles des cliniques commerciales de 6,5 % (contre 5 %). La difficulté vient de la conjonction de trois pouvoirs qui se liguent quand ils jugent l'hôpital public en danger, le maire, président du conseil d'administration de l'hôpital de sa ville ; les médecins, prompts à agiter le spectre de *« la baisse de la qualité des soins »* ; les syndicats des personnels, qui redoutent à juste titre des suppressions d'emplois.

« Pour la médecine libérale, on sait ce qu'il faut faire. Pour l'hôpital, c'est beaucoup plus difficile. » Le gouvernement dispose de trois leviers. A commencer par la planification et les restructurations (fermetures et reconversions). Matignon évalue à 5 000 le nombre de lits fermés en 1994. Un décret qui permet à l'Etat de fermer des lits ou des services vides va paraître prochainement en application d'une loi votée il y a... un an. Mais ce processus nécessite un pilotage politique fin, de la concertation et du temps. Le ministère des affaires sociales étudie l'application de références médicales aux établissements hospitaliers. Le grand chantier reste la réforme de la tarification. En connaissant mieux le coût des maladies, avec le Programme de médicalisation des systèmes d'information expérimenté en Languedoc-Roussillon, l'assurance-maladie sera mieux à même d'adapter ses dotations à l'activité réelle de chaque hôpital. *« Mais le point de résistance, ce sont les centres hospitalo-universitaires »*, souligne-t-on à Matignon. Or ces vingt-sept établissements représentent 30 % des dépenses hospitalières. Le gouvernement ne paraît pas décidé à brusquer les choses, et souhaite *« lancer les expérimentations là où elles pourront l'être »*.

Jean-Michel Bezat

Une grève générale des banques paralyse la Martinique

L'INTERSYNDICALE du personnel des banques a appelé, jeudi 2 février, à durcir le mouvement de grève illimitée qui a débuté le 17 janvier dans les banques martiniquaises. Cette grève a pour motif un désaccord sur la revalorisation des rémunérations et le calendrier annuel des jours de fermeture. Les employeurs proposaient une augmentation salariale de 0,6 %, les syndicats demandant une hausse de 2,5 %. Les taux d'intérêt pratiqués par les banques martiniquaises, supérieurs de deux à trois points à ceux servis en France, sont également mis en cause.

Les conséquences de cette grève, la troisième du genre après celles de 1971 et de 1989, se font durement ressentir auprès des plus démunis, qui ne peuvent pas percevoir leurs salaires ou leurs prestations sociales, et des entreprises, dans l'impossibilité d'opérer leurs transactions. Les principales centrales syndicales ont déposé, pour vendredi 3 février, un préavis de grève générale de soutien aux personnels des banques. – *(Corresp.)*

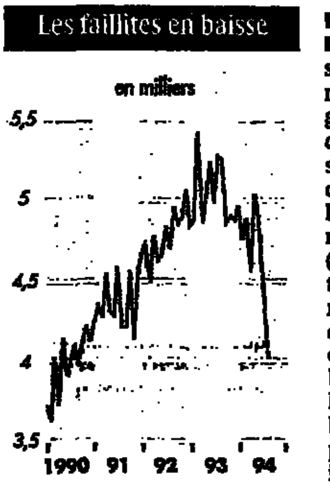
ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **PACTE RÉPUBLICAIN : Charles Millon, président du groupe** UDF de l'Assemblée nationale et candidat « conditionnel » à l'élection présidentielle, s'est déclaré, jeudi 2 février au *« Grand'O-O'FM-La Croix »*, *« à 100 %d'accord »* avec l'idée de *« pacte républicain »* avancée par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. *« Le clivage qui est en train d'apparaître est le clivage républicains-orléanistes ou conservateurs-réformateurs »*, a-t-il précisé en rangeant le discours de Jacques Chirac dans la catégorie *« réformateur »* et celui d'Edouard Balladur *« plutôt »* du côté *« conservateur »*.

■ **ÉDOUARD BALLADUR : Jean-Louis Debré**, premier secrétaire général adjoint du RPR, a réagi, vendredi 3 février, à l'intervention télévisée du premier ministre en jugeant que *« le candidat Balladur a fait des promesses que Balladur premier ministre n'a pas tenues. Sur l'emploi, Balladur premier ministre s'était fixé comme objectif une stabilisation du chômage fin 1993 puis fin 1994. Force est de constater aujourd'hui que le chômage continue d'augmenter »*. *« La France a besoin d'un président de la République qui incarne une ambition et non une résignation »*, a-t-il ajouté.

■ **PIERRE MESSMER, gaulliste historique** et qui fut le dernier chef de gouvernement de Georges Pompidou, a apporté, le 2 février, son soutien *« à titre personnel »* à la candidature d'Edouard Balladur. Dans une lettre rendue publique par le service de presse du candidat, M. Messmer indique qu'il *« connaît Edouard Balladur depuis longtemps. Les qualités intellectuelles et morales dont il a déjà fait preuve au service de la France le rendent digne de la plus haute fonction de l'Etat »*.

Les faillites en baisse



La reprise d'activité est particulièrement sensible dans l'industrie et le BTP.

DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE : les faillites sont en baisse.** La reprise économique qui se confirme limite progressivement le nombre des faillites d'entreprises. Selon les dernières statistiques de l'Insee, le nombre des défaillances jugées en juin, juillet et août a diminué de 8,5 % par rapport aux trois mois précédents (en données corrigées des variations saisonnières). Par rapport à la même période de l'année précédente, la baisse est de 12 %. Le recul est particulièrement sensible depuis l'été 1993 dans l'industrie, le BTP et les services aux entreprises. Depuis le deuxième trimestre de 1994, un petit frémissement est également intervenu dans l'immobilier.

■ **RETRAITE DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX. Les** maires sont appelés à faire voter des motions par leurs conseils municipaux pour protester contre la hausse de la cotisation des employeurs à la CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) décidée fin décembre par le gouvernement, selon un communiqué diffusé jeudi 2 février par l'ensemble des associations de maires. *« Le gouvernement pourra ainsi mesurer l'ampleur de l'émotion suscitée par cette mesure chez les élus »*, soulignent les associations qui, renouvellent leur demande de suspension du décret à la suite de la réponse négative des pouvoirs publics donnée le 1[er] février aux membres du comité des finances locales (*Le Monde* du 3 février).

■ **M. BARRE. Dans un éditorial intitulé** « Pour un nouveau contrat moral », publié dans sa lettre *Faits et arguments*, Raymond Barre juge que *« les appels (...) naguère lancés en faveur de l'impartialité de l'Etat conservent toute leur actualité »*. *« L'Etat est au service de tous*, écrit M. Barre. *Nul clan, nul parti n'a vocation ou droit à le contrôler pour l'asservir à des desseins particuliers, fussent-ils dissimulés derrière l'intérêt national »*.

■ **AGRICULTURE. Le ministère de l'agriculture et de la pêche a** publié, jeudi 2 février, les résultats officiels des élections aux chambres d'agriculture. Le taux de participation a été de 57,48 %. Dans le collège (le plus important) des exploitants et assimilés, les listes FNSEA-CNJA et apparentés a obtenu 60,04 % des voix, la Confédération paysanne 19,06 %, le Modef 4,67 %,la Coordination rurale 12 %, l'Union « Modef Confédération paysanne 0,83 % et les « divers » 3,40 %.

VOUS PRENDREZ BIEN UN PUR MALTE ?

Week-end
en hôtel 4 étoiles
3200F*
Forfait 4 jours : vol A/R + 3 nuits avec petit déjeuner à l'hôtel Cavalieri.
Départ le Jeudi.

Séjour découverte
en hôtel 4 étoiles
3800F*
"Escapades maltaises" : une formule souple et originale. Un hôtel dans la catégorie de votre choix et une série d'excursions à combiner pour permettre une découverte organisée le matin et libre l'après-midi.
Exemple de forfait 8 jours : vol A/R + 7 nuits en demi-pension à l'hôtel Atlas + 5 escapades

*Prix par personne, base chambre double du 27 05 au 30 06 95, départ Paris. Hors taxes d'aéroport et assurances.

Renseignements et inscriptions dans votre agence de voyages habituelle.

En 1993, le chômage a inégalement frappé les régions françaises

L'Ouest et le Massif central ont été moins touchés

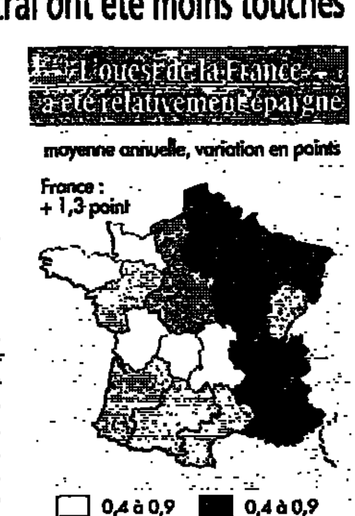
LA TRÈS FORTE augmentation du chômage en 1993 (+ 312 000) n'a pas frappé toutes les régions avec la même intensité. Dans une étude intitulée « Chômage et marchés du travail régionaux » *(Insee Première*, nº 357, janvier 1995), deux chercheurs de l'Insee constatent que cette poussée *« semble avoir été plus marquée à l'est d'une ligne joignant Lille à Marseille »*. En revanche, *« les régions de l'Ouest, en particulier Bretagne et Poitou-Charentes, ainsi que celles du Massif central (Limousin et Auvergne), ont été relativement épargnées par la dégradation du marché du travail »*. La concentration des activités économiques, la situation démographique, l'évolution de l'activité féminine ou la scolarisation expliquent ces écarts.

La hausse du chômage (1,3 % en moyenne nationale) a atteint 1,7 % dans le Nord-Pas-de-Calais, 1,6 % en Picardie et en Champagne-Ardenne, 1,5 % en Bourgogne. Ces trois dernières régions ont cumulé une baisse des recrutements et une hausse des licenciements économiques. L'Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, où le marché du travail est *« plus fluide et plus actif »*, ont connu des progressions semblables (de 1,6 % à 1,7 %).

Autre comparaison : l'Alsace, qui a depuis vingt ans le taux de chômage le plus bas de l'Hexagone (7,3 % en 1993), et la Lorraine (10,4 %). Alors que la croissance de la main-d'œuvre a été forte dans la première (0,9 % l'an en 1990-1993), elle est restée stable dans la seconde. L'étude remarque également que *« l'Alsace est peu concernée par les politiques publiques de lutte contre le chômage »*, alors que 4,1 % des actifs lorrains ont bénéficié des contrats emploi-solidarité et des actions d'insertion et de formation en 1993. Le marché alsacien n'en présente pas moins des *« signes de dégradation »* depuis deux ans. Par ailleurs, l'étude souligne que, *« dans la plupart des régions, le marché du travail est défavorable aux femmes »*, l'Ile-de-France étant la seule région où, à âge et qualification identiques, elles ont les mêmes chances que les hommes de trouver un emploi.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le chômage frappe particulièrement les moins de vingt-cinq ans. Mais l'emploi des jeunes n'est pas toujours lié à l'importance de cette population, ni à son niveau de formation. Ce dernier a, par exemple, beaucoup progressé dans certaines régions du Centre-Ouest, alors que les jeunes ont du mal à y trouver du travail. L'étude de l'Insee en conclut que *« les explications sont plutôt à chercher du côté de l'offre de travail et des modes de gestion de la main-d'œuvre des entreprises, qui, localement, s'adressent plus ou moins facilement aux jeunes »*.

J.-M. B.



Les écologistes parisiens tentent de s'unir avant les municipales

Les « politiques » souhaitent séduire les associations

Dans un ouvrage collectif, *L'Ecologie à Paris*, les défenseurs de l'environnement dans la capitale ne se contentent pas de retracer vingt ans de leurs combats, mais veulent offrir un outil pour des plates-formes électorales... qui restent à formuler. Car la volonté d'unité risque d'achopper sur la question des alliances au deuxième tour.

ESPACES VERTS, pollution excessive, urbanisme, transports collectifs : les Parisiens entendront-ils une petite musique écologiste lors de la campagne des élections municipales ? Sans doute. Mais il n'est pas certain que les écologistes, empêtrés dans leurs querelles nationales (*Le Monde* du 1er février), en soient les hérauts les plus éloquents.

Même si, pour l'instant, les sondages ne leur sont pas favorables, ils peuvent fonder quelque espoir dans les résultats erratiques qu'ils ont obtenus depuis dix-huit ans aux élections municipales à Paris. En mars 1977, la « marée verte » leur avait donné 10,3 % des suffrages. Après le mauvais score de 4,40 % réalisé en 1983, les Verts étaient remontés à 8,35 % en 1989, avec un élu au conseil de Paris dans le quatorzième arrondissement et cinq élus dans les conseils d'arrondissement.

La parution, il y a quelques jours, du livre *L'Ecologie à Paris* montre bien les embarras dans lesquels se trouvent les défenseurs de l'environnement dans la capitale. Cet ouvrage collectif retrace les combats écologistes menés depuis vingt ans. De la bataille contre la radiale Vercingétorix, dans le quatorzième, à celle contre les zones d'aménagement concerté (ZAC), la destruction du patrimoine, l'arrachage des arbres, les nuisances sonores, la politique du « tout automobile » ou le manque de logement pour les défavorisés, ce livre passe en revue les atteintes à la qualité de la vie. Il constitue, à la fois, une lecture écologiste de l'histoire récente de Paris et une impressionnante documentation sur toutes les mesures prises par la Ville en matière d'urbanisme, d'équipements scolaires, culturels et de loisirs, et de transports.

« Après tant d'années de luttes et de réflexion, il était temps de valoriser un large réseau de compétences afin d'offrir un espoir d'alternative à la politique menée par la Ville de Paris. Rassembler largement les acteurs de la vie associative et militante de la capitale en tenant compte de leurs expériences (...), *voilà ce que nous avons voulu apporter* (...) », écrit François Breteau en introduction. Mais il s'empresse de préciser que la date de sortie de l'ouvrage n'a aucun rapport... avec les échéances électorales. Les auteurs affirment que sa parution aurait dû intervenir six mois plus tôt. Du coup, ces militants politiques, qui redoutent de froisser la susceptibilité des associatifs, ne veulent surtout pas parler de plate-forme électorale, mais tout au plus d'*« outil »* ou d'*« instrument »*, pour de futurs programmes.

LA QUESTION DES ALLIANCES

Laure Schneiter, conseiller d'arrondissement dans le quinzième, seule élue de ce groupe d'auteurs, est un partisan farouche de l'indépendance des écologistes par rapport aux partis politiques traditionnels. Ses co-auteurs entonnent la même chanson : *« Il faut que l'écologie soit autonome et radicale »*, affirme Pierre-Alain Brossault, un barbu convaincu qui a été de toutes les luttes dans le treizième arrondissement et qui se prépare à présenter une liste en juin.

Du côté des états-majors, d'appels en rencontres, l'idée d'une liste unique des écologistes au premier tour fait son chemin. En décembre 1994, des responsables de Génération Ecologie et du Mouvement écologiste indépendant d'Antoine Waechter, parmi lesquels Jean-François Segard, conseiller sortant du quatorzième arrondissement, avaient présenté un *« appel pour une plus forte présence écologiste dans le prochain conseil de Paris »*. Ce texte suggérait notamment aux écologistes de *« se préparer à mettre en œuvre* [leur] *programme au sein d'un exécutif, sans* a priori, *sans partenaire privilégié (...) »*.

C'est justement sur cette allusion aux alliances que la volonté d'unité risque d'achopper. Ce qui sépare les différences mouvances écologistes est précisément leur manière de se situer vis-à-vis de l'opposition municipale et donc par rapport aux choix de désistement pour le second tour. Entre la poursuite des batailles sur le terrain et la tentation d'une participation marginale au Parlement de la capitale, les militants écologistes ont du mal à se déterminer. Sans compter avec le jeu personnel de quelques-uns, qui rêvent de toucher les dividendes de vingt années d'obscur militantisme, en siégeant au conseil de Paris.

« Il faut tout mettre en œuvre pour favoriser une alternance à la droite municipale », affirme Jean-Félix Bernard, porte-parole des Verts de Dominique Voynet et conseiller régional d'Ile-de-France. En se retrouvant, une nouvelle fois, jeudi 2 février, dans une réunion consacrée au logement et à l'urbanisme avec le Mouvement des citoyens, la Coordination et liaison des associations de quartier (CLAQ) et le Parti communiste, les Verts ne cachent pas leurs préférences.

Le vote des militants des associations est l'un des enjeux des discussions en cours. Assez diffus, souvent intermittent, le mouvement associatif est actuellement très actif dans la capitale. Ses adhérents, qui se mobilisent contre une ZAC, la fermeture d'une école, la détérioration d'un site, forment autant de mécontents dont les suffrages sont à récupérer. D'ailleurs, les partis traditionnels ne s'y sont pas trompés qui, eux aussi, ont inclus ces préoccupations dans leurs plates-formes. Après s'être fait voler leurs idées, les écologistes risquent d'êtres victimes de leurs divisions.

Françoise Chirot

★ ***L'Ecologie à Paris*, éditions Abacus, 286 p., 179 F.**

Un établissement novateur pour les géosciences à Aix-en-Provence

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Un établissement scientifique très novateur devait s'installer, vendredi 3 février, sur le nouvel « europôle » de l'Arbois, près d'Aix-en-Provence : il s'agit du Centre d'enseignement et de recherche de géosciences de l'environnement (Cerege), qui doit servir de moteur au développement de cet « Europôle ». Le Cerege est l'un des premiers grands projets menés à terme au titre du schéma « Université 2000 ». Véritable carrefour de compétences dans toutes les disciplines ayant pour objet commun l'étude des problèmes d'environnement et de gestion de la planète, il constitue l'une des vitrines scientifiques de l'aire métropolitaine marseillaise.

Créé au début de 1993 et provisoirement hébergé à Marseille, le Cerege, qui dépend de l'université d'Aix-Marseille-III, est né d'une idée mise en avant dès 1988 par son directeur, Bernard Nahon, professeur de géosciences spécialisé dans l'étude de l'altération des sols : ce dernier s'était rendu compte de la nécessité de réorienter les géosciences, alors tournées surtout vers l'étude des problèmes internes de la Terre. Il proposait de créer un pôle de recherche et d'enseignement de haut niveau, spécialisé dans l'étude des problèmes de surface, en particulier de l'impact sur le milieu naturel des activités humaines. Bernard Nahon parvint à convaincre les responsables de l'université d'Aix-Marseille-III, ainsi que le recteur d'académie, Paul Rollin ; puis à obtenir l'appui, au plan national, de Claude Allègre, alors conseiller spécial de Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, de François Kourilsky, directeur général du CNRS, et de Vincent Courtillot, directeur de la recherche et des études doctorales.

Le Cerege fédère cinq laboratoires différents. Il réunit désormais 155 enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs et techniciens, dont 85 permanents, ainsi que 45 « doctorants » et 15 étudiants de DEA. Il intervient dans quatre domaines principaux : géochimie et physico-chimie de l'environnement continental et océanique ; magnétisme des roches, géomagnétisme et environnement ; enregistrement sédimentaire de la variabilité climatique ; risques naturels majeurs.

L'établissement a nécessité un investissement de 44 millions de francs, financé par le conseil général des Bouches-du-Rhône (24 millions de francs à lui seul), ainsi que par l'Etat et le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 millions de francs chacun).

Guy Porte

Le Nord - Pas-de-Calais est condamné à la paralysie

LILLE
de notre correspondant

Comme en 1992 et en 1993, le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais n'a pas réussi à se doter d'un budget pour 1995 (*Le Monde* du 1er février). Les conseillers régionaux devront donc, encore une fois, se réunir en mars pour tenter d'adopter ce budget en seconde lecture. La proximité des échéances présidentielle et municipales, l'expérience des trois premiers exercices d'un exécutif régional Verts-PS qui, tout chaotiques qu'ils aient été, ont montré qu'il n'y avait pas de majorité de rechange, n'ont rien modifié : les groupes politiques régionaux continuent une véritable partie de cache-cache.

Cette fois, le débat a tourné autour de la fiscalité. L'exécutif concoctait un projet de budget entraînant une hausse de 7 % des impôts régionaux, quand il dut intégrer une facture imprévue : près de 700 millions de francs supplémentaires, sur un budget global de 4,2 milliards, pour la réfection de vingt et un lycées professionnels du type Pailleron, jugés dangereux dans la nomenclature établie par la commission Schléret. Marie-Christine Blandin, la présidente, et Michel Delebarre, son premier vice-président chargé des finances, laissèrent le choix à l'assemblée régionale entre deux options : 11 % de hausse de la fiscalité, ou un recours plus fort à l'emprunt, limitant à 2 % la hausse supplémentaire de l'impôt. La première solution fut retenue par une courte majorité (49 pour, 47 contre). Joëlle Longueval, présidente de la commission formation au conseil régional et ancienne présidente d'une fédération de parents d'élèves apportait le renfort des voix du groupe Borloo à un exécutif Verts-PS bien isolé. Mais ce renfort était assorti d'une condition : que l'augmentation de la fiscalité se limite à ces « 11 % lycées ».

« OPTION ZÉRO »

L'exécutif devait donc trouver les quelque 100 millions d'économies nécessaires pour ramener la hausse de la fiscalité à zéro, en dehors de l'opération lycées. Ses propositions – une diminution du budget routes – soulevèrent un tollé à droite. La nouvelle mouture, revue et corrigée et répartissant les économies entre les routes, les frais de téléphone et ceux de déplacements, a été récusée lundi 30 janvier. Parti communiste et Front national n'ont pas voulu démordre de leur « option zéro » pour l'évolution de la fiscalité et ont dénoncé le désengagement de l'Etat. RPR et UDF excluent d'aller au-delà de 5 %. Le groupe Borloo, qui avait accepté les « 11 % lycées », a refusé les économies proposées.

Dans ces conditions, la région reste paralysée. Ainsi l'exécutif n'a-t-il pas pu soumettre à l'assemblée régionale l'amendement qu'il entendait déposer à la suite des Assises régionales pour l'emploi, qui avaient réuni plus d'un millier de personnes à Lille le 10 janvier (*Le Monde* du 18 janvier). Cet amendement visait à l'ouverture d'une ligne budgétaire de 16 millions de francs pour continuer le débat, encourager les initiatives pour la réduction du temps de travail, aider les associations de chômeurs et financer des chartes pour l'emploi en cours de discussion avec les villes de Lille (1 000 emplois) et Valenciennes (500 emplois).

Jean-René Lore

■ **EUROPE : la Commission européenne** contribuera pour 47,8 % à la réalisation d'un document, rédigé en cinq langues, destiné aux élus et aux cadres administratifs des collectivités territoriales de l'UE souhaitant mieux intégrer la dimension européenne. Ce projet, qui fait suite à un appel d'offres de Bruxelles, émane du Réseau européen des collectivités territoriales créé en 1992 à l'initiative de Jean Puech, président de l'Association des présidents de conseils généraux.

■ **BRETAGNE : à l'initiative du conseil régional de Bretagne,** le groupe Doux vient de décider d'accueillir dans ses établissements 24 classes de « bac pro » ou de BTS. Le groupe Doux, dont le siège est à Châteaulin (Finistère), est spécialisé dans l'abattage, la découpe et la transformation de la volaille. Les stages durent 4 jours et l'expérience se prolongera jusqu'au mois de mai. Ils intéressent quelque 700 jeunes Bretons qui se préparent aux métiers agroalimentaires.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
Service Gestion de la Route

Elargissement à 2 × 3 voies de l'autoroute A 10, section RN 10. Echangeur de La Gardette sur le territoire des communes de LORMONT, CARBON-BLANC, AMBARÈS-ET-LAGRAVE, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINTE-EULALIE, SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, CUBZAC-LES-PONTS, VIRSAC et SAINT-LOUBÈS, et mise en compatibilité des POS de la Communauté urbaine de Bordeaux et des communes de SAINTE-EULALIE et SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC.

1er AVIS D'ENQUÊTE

Par arrêté en date du 30 janvier 1995, de M. le Préfet de la région Aquitaine, Préfet de la Gironde, a été prescrite une enquête publique en vue :

– de la déclaration d'utilité publique des travaux d'élargissement à 2 x 3 voies de l'autoroute A 10 – section RN 10 – échangeur de La Gardette – sur le territoire des communes de LORMONT, CARBON-BLANC, AMBARÈS-ET-LAGRAVE, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINTE-EULALIE, SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, CUBZAC-LES-PONTS, VIRSAC et SAINT-LOUBÈS,
– et de la mise en compatibilité des POS de la Communauté urbaine de Bordeaux et des communes de SAINTE-EULALIE et de SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, avec ces travaux.

Cette enquête se déroulera du 20 février 1995 au 24 mars 1995 au siège de la Communauté urbaine de Bordeaux. Les dossiers et les registres d'enquête subsidiaires seront déposés dans les mairies de LORMONT, CARBON-BLANC, AMBARÈS-ET-LAGRAVE, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINTE-EULALIE, SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, CUBZAC-LES-PONTS, VIRSAC et SAINT-LOUBÈS.

Une commission d'enquête désignée par M. le Président du tribunal administratif de Bordeaux est constituée. Elle est composée de :

Titulaires :

– Mme Luce Jacqueline BEAUDIMENT, demeurant 10, rue Cazalis, 33000-BORDEAUX, en qualité de présidente,
– M. Bernard CHEVTZOFF, demeurant 24, le parc d'Ornon, 33140 VILLENAVE-D'ORNON,
– M. Abel LAVIDALIE demeurant, 22, rue Blaise-Pascal, 33600 PESSAC.

En cas d'empêchement de l'un des membres de la commission d'enquête ou de sa présidente, M. L.-C. AUSQUICHOURY, demeurant 2, avenue Nord-du-Phare, 33970 LÈGE-CAP-FERRET, est nommé en qualité de suppléant.

Les personnes intéressées pourront, pendant la période indiquée ci-dessus aux jours et heures d'ouverture de la Communauté urbaine de Bordeaux et des mairies de LORMONT, CARBON-BLANC, AMBARÈS-ET-LAGRAVE, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINTE-EULALIE, SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, CUBZAC-LES-PONTS, VIRSAC et SAINT-LOUBÈS, prendre connaissance des dossiers et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.
Ces observations pourront également être adressées par correspondance à Mme Luce Jacqueline BEAUDIMENT, au siège de la Communauté urbaine de Bordeaux.

En outre, Mme la présidente ou un membre de la commission d'enquête recevra en personne les observations du public dans les conditions suivantes :

à la Communauté urbaine de BORDEAUX : le lundi 6 mars 1995, de 9 h 30 à 11 h 30 ; le vendredi 24 mars 1995, de 14 h à 16 h,

à la mairie de LORMONT : le mardi 14 mars 1995, de 9 h30 à 11 h 30 ; le mardi 21 mars 1995, de 9 h 30 à 11 h 30,

à la mairie de CARBON-BLANC : le mercredi 22 février 1995, de 9 h à 11 h ; le mercredi 15 mars 1995, de 9 h à 11 h,

à la mairie de SAINTE-EULALIE : le mardi 21 février 1995, de 9 h à 11 h,

à la mairie d'AMBARÈS-ET-LAGRAVE : le jeudi 23 mars 1995, de 9 h 30 à 11 h 30,

à la mairie de SAINT-LOUBÈS : le lundi 27 février 1995, de 15 h à 17 h ; le lundi 6 mars 1995, de 15 h à 17 h,

à la mairie de SAINT-VINCENT-DE-PAUL : le mardi 14 mars 1995, de 15 h 30 à 17 h 30,

à la mairie de CUBZAC-LES-PONTS : le mercredi 15 mars 1995, de 14 h 30 à 16 h 30,

à la mairie de SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC : le mardi 7 mars 1995, de 14 h 30 à 16 h 30 ; le jeudi 16 mars 1995, de 14 h 30 à 16 h 30,

à la mairie de VIRSAC : le mercredi 8 mars 1995, de 9 h à 11 h.

Le rapport établi par la commission d'enquête, à l'issue de l'enquête, sera tenu à la disposition du public à la préfecture de la Gironde (direction départementale de l'équipement – SGR/BGAR – cité administrative, BP 90, 33090 BORDEAUX CEDEX), au siège de la Communauté urbaine de Bordeaux, à la sous-préfecture de Bordeaux, ainsi que dans les mairies de LORMONT, CARBON-BLANC, AMBARÈS-ET-LAGRAVE, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINTE-EULALIE, SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, CUBZAC-LES-PONTS, VIRSAC et SAINT-LOUBÈS, où se sera déroulée l'enquête, et ce durant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Il sera communiqué à toute personne qui en fera la demande au Préfet de la Gironde (direction départementale de l'équipement).

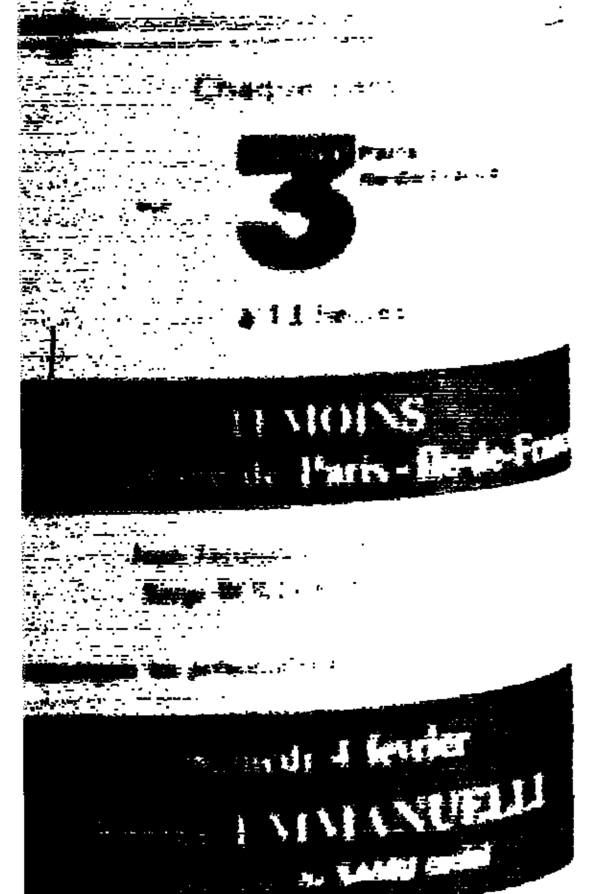
LE PRÉFET, pour le Préfet,
le secrétaire général,
Marcel PERES.

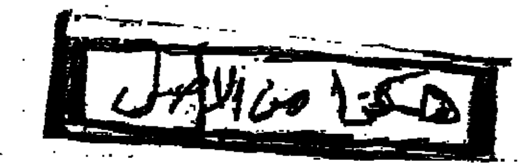
Chaque samedi
sur France 3 Paris Ile-de-France
à 13 heures
TÉMOINS
Le magazine de Paris - Ile-de-France
Jean-Jacques CROS (France 3)
Serge BOLLOCH (*Le Monde*)
interrogent les personnalités de la région Ile-de-France
Samedi 4 février
Xavier EMMANUELLI
fondateur du SAMU social
France 3 Paris Ile-de-France
Le Monde

entent
ipales

Un établisseme
novateur
pour les
géosciences
à Aix-en-Prov

la paralysie





TOXICOMANIE Le rapport de la commission de réflexion sur les drogues et la toxicomanie présidée par le Pr Roger Henrion devait être rendu public, vendredi 3 février en fin de matinée. Ce document, remis au gouvernement, ne tranche pas la question de la dépénalisation de l'usage de stupéfiants. Seule une faible majorité (9 voix contre 8) des membres de la commission propose de substituer à la pénalisation existante une réglementation. ● CRITIQUE envers la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, la commission relève dans la législation de nombreuses imperfections. Unanimes pour renforcer les outils épidémiologiques, la recherche, la prévention et les soins, les dix-sept « sages » recommandent la suppression de la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT) au profit d'une agence indépendante.

La dépénalisation de l'usage de drogues divise la commission Henrion

Les partisans de la suppression du délit d'usage ayant obtenu une seule voix de majorité, les dix-sept « sages » ont préféré proposer deux points de vue opposés

APRÈS DES MOIS passés à lire, à entendre, à réfléchir, les membres de la commission Henrion, nommés en mars 1994 par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, pour examiner l'actualité de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, n'ont pas réussi à s'accorder sur un point : la suppression ou non des sanctions pénales encourues par les simples consommateurs de substances illicites.

A la question posée par Mme Veil de savoir si la distinction drogues douces-drogues dures devait être retenue, la commission a jugé que l'*« on peut (...) simplement faire état de drogues plus ou moins dangereuses »*, le cannabis et ses dérivés (marijuana, haschich, huile) étant classés parmi les moins dangereuses. A une voix près (9 sur 17), une majorité favorable à la dépénalisation de l'usage de cannabis et de sa possession en petite quantité s'est dégagée. *« Il est difficile d'admettre l'amalgame fait, au moins dans les textes législatifs, entre l'adolescent fumeur occasionnel de haschich et l'héroïnomane qui se pique plusieurs fois par jour »*, ont reconnu les membres de la commission.

Les consommateurs occasionnels du cannabis et de ses dérivés (marijuana, haschich, huile) sont estimés en France entre 1 et 3 millions selon le Comité français d'éducation pour la santé et entre 4 et 5 millions selon la Sofres. Cet usage a été, selon le rapport, *« banalisé et dépénalisé de fait depuis la circulaire Peyrefitte de 1978, complétée par une circulaire Badinter de septembre 1984 »*, deux textes qui enjoignaient les parquets à ne plus poursuivre les simples usagers de cannabis. *« Conserver une sanction pénale qui n'est pratiquement plus appliquée devient dérisoire et déconsidère la justice aux yeux des adolescents »*, concluent les neuf membres partisans de la dépénalisation.

Les neuf proposent ainsi de substituer à la pénalisation existante une réglementation qui prévoit l'interdiction de fumer avant l'âge de seize ans *« en raison*, disent-ils, *de la démotivation et de la désocialisation que cela peut provoquer »*, et l'interdiction de consommer du cannabis dans les lieux publics. L'arsenal réglementaire serait complété par des mesures de *« répression de l'ivresse cannabique sur la voie publique »*, par *« la création d'un délit de conduite sous l'emprise du cannabis »* et par *« l'interdiction de son usage dans les métiers dits de sécurité tels que contrôleur aérien, pilote, conducteur de TGV, entre autres »*. *« S'il n'existait aucune aggravation de la situation dans un délai de deux ans*, estiment les partisans de la dépénalisation, *on pourrait alors envisager une véritable réglementation du commerce avec un contrôle strict de l'Etat. »*

A l'inverse, les huit défenseurs de la pénalisation en vigueur s'inquiètent des risques sanitaires potentiels liés à l'abus de cannabis. Ils observent *« une altération de la vigilance qui peut persister vingt-quatre heures et une altération de la mémoire qui est temporaire pour les utilisateurs occasionnels mais peut persister plusieurs semaines chez les gros fumeurs »*. La « théorie de l'escalade » vers les drogues dures est également invoquée, *« la plupart des toxicomanes lourds s'étant initiés »* avec le cannabis. Cette « escalade », qualifiée de *« marginale »*, concernerait 5 % à 10 % des fumeurs. Le rôle de l'usage abusif de cannabis est également incriminé dans le déclenchement de la schizophrénie, même s'il n'est pas *« en lui-même une cause suffisante »*. Est également dénoncée la fabrication de cannabis sous serre, dont la teneur en principe actif (le delta-9-tétra-hydrocannabinol ou THC) est particulièrement élevée : la variété *« nederweit »* hollandaise contient ainsi 20 % à 40 % de THC, contre 1 % à 5 % dans la marijuana et 6 % à 10 % dans le haschich. Les partisans de la pénalisation mentionnent enfin les campagnes de lutte anti-tabac et s'interrogent sur *« la cohérence des réflexions »*.

Ces derniers ne s'opposent toutefois pas à une *« évolution des textes qui prendrait en compte la spécificité du cannabis sans éluder l'interdit »*. Ils proposent ainsi une modification de la législation de 1970 permettant d'*« exercer une action contraignante dans l'intérêt des usagers »*. L'utilisation de *« peines de substitution (jours-amende, privations de droits, travail d'intérêt général) »* et des *« possibilités d'individualisation de la peine »* sont envisagées.

Sur le versant des drogues « dangereuses », héroïne, cocaïne et crack, la majorité dégagée au sein de la commission, toujours à une voix près (9 contre 8), penche cette fois en faveur du maintien de la pénalisation. *« Quelles que soient les solutions éventuellement adoptées*, prévient le rapport Henrion, *les membres de la commission insistent sur le fait qu'elles ne devraient pas intervenir avant que les procédés d'évaluation et les moyens sanitaires et judiciaires suffisants aient été mis en place. »* Les dix-sept « sages » sont en effet unanimes pour demander aux pouvoirs publics de *« renforcer la surveillance épidémiologique »*.

Prenant exemple sur les méthodes utilisées pour évaluer la population infectée par le virus du sida, ils proposent de créer *« des indicateurs précis, fondés sur des examens biochimiques anonymes des urines à la recherche de toxiques, effectués dans de larges couches de la population dont la composition ne varie a priori pas d'une année à l'autre »*. Les femmes enceintes, les appelés au service national pendant leurs « trois jours » et les accidentés de la voie publique sont pressentis pour constituer les premières cohortes.

Le deuxième objet de consensus porte sur la nécessité de *« promouvoir la recherche »* dans trois domaines : neurobiologie, clinique et thérapeutique, sciences humaines. Afin de coordonner ces travaux, une mesure plus spectaculaire est envisagée : le suppression de la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT), qui, indique le rapport, *« n'apparaît pas être une structure parfaitement adaptée à la coordination en matière de recherche et d'évaluation »*, dont *« les moyens sont limités »* et qui est *« affligée d'une instabilité chronique »*.

Le remplacement de la DGLDT par une *« agence indépendante »* est prôné. Cet organe deviendrait alors un *« observatoire des conduites addictives »*, chargé de recherche fondamentale, de formation et d'évaluations. En bref, tout *« ce qu'aurait dû être l'institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, créé par une loi du 31 décembre 1987 (J.O. du 5 janvier 1988), qui n'a jamais vu le jour »*.

UN SUIVI THÉRAPEUTIQUE

Les deux derniers domaines où les propositions ont fait l'unanimité sont ceux de la prévention et des soins. Les membres de la commission estiment qu'*« il est important de présenter les drogues illicites sans les isoler des autres substances psychoactives susceptibles d'entraîner une dépendance »*. La création d'une *« fondation composée de professionnels de la publicité et des médias »* est envisagée.

L'amélioration de la prise en charge des toxicomanes à l'hôpital fait également partie du programme. La commission demande que *« tout toxicomane arrivant aux urgences puisse être examiné par un médecin formé et qualifié »* et prévoit de créer dans les hôpitaux *« une unité permanente d'accueil pour les toxicomanes »* inspirée des équipes de coordination et d'intervention auprès des malades usagers de drogues (ECIMUD), au nombre de sept en 1994. La commission souhaite par ailleurs que la politique dite de réduction des risques (surdoses, hépatites, sida, marginalisation, délinquance), basée sur la distribution de seringues stériles, de préservatifs, de produits de substitution et sur les réseaux de médecins généralistes, passe à la vitesse supérieure. Elle aimerait voir *« nettement augmenté »* le nombre des « boutiques », ces lieux d'accueil pour les usagers de drogues les plus démunis, ainsi que celui des bus de prévention itinérants.

Pour les usagers de drogues incarcérés du fait d'autres délits de droit commun (environ 10 000 personnes sur près de 54 000 détenus), le rapport insiste sur la nécessité de *« poursuivre l'effort entrepris pour organiser un véritable suivi thérapeutique »* et prend pour exemple les problèmes liés à la poursuite des traitements par la méthadone. Jugeant *« marginal »* le nombre des places de méthadone actuellement ouvertes sur le territoire français, mais insistant pour que l'on cesse d'*« opposer constamment sevrage et substitution »*, la commission défend la complémentarité des prises en charge. Le recours aux communautés thérapeutiques, très peu usité en France, devrait, selon le rapport, être encouragé et développé par *« d'autres équipes que celles du Patriarche »*, une association aux méthodes plus que discutables fondée par Lucien Engelmajer.

L. F.

Les dix-sept membres de la commission

La commission se composait de Roberta Bernard, directrice d'un établissement social, Jean-François Bloch-Lainé, médecin généraliste (Paris), Michel Bouchet, chef de la brigade des stupéfiants, Michèle Cotta, éditorialiste politique, Georges David, professeur à la faculté de médecine, Isabelle Ferrand, chef de service de psychiatrie (hôpital Cochin, Paris), Alain Genestar, directeur de la rédaction du *Journal du dimanche*, Jacques Glowinski, professeur de neuropharmacologie, Philippe Jeammet, professeur de psychiatrie (hôpital international de l'université de Paris), Philippe Jeannin, procureur de la République (Meaux), Sophie Lambremon-Latapie, président de chambre de cour d'appel (Reims), Pierre Lapras, médecin spécialiste (Toulon), Gilles Leclair, chef de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS), Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, Marie-Danielle Pierrelée, proviseur (collège Garcia-Lorca, Saint-Denis), Dominique Schnapper, sociologue. Un dix-huitième membre, Emmanuel Todd, historien et sociologue, avait démissionné peu après sa nomination.

Roger Henrion, président de la commission

« Pénalisateur devenu dépénalisateur »

« Pourquoi un tel retard dans la remise de votre copie ?

– Nous avons eu des auditions publiques jusqu'à la mi-juillet, nous avons recommencé les auditions privées à la fin du mois de septembre et nous avons commencé à délibérer réellement à partir d'octobre. C'est à ce moment que les choses sont devenues beaucoup plus difficiles. Il y avait presque égalité – et, si Emmanuel Todd n'avait pas démissionné, sans doute égalité – entre les partisans de la pénalisation et ceux de la dépénalisation de l'usage de toutes les drogues. Puis, une ou deux personnes ont évolué, dans les deux sens. Des gens qui comme moi étaient plutôt pénalisateurs sont devenus dépénalisateurs, d'autres ont fait le parcours inverse.

– Quelles conclusions tirez-vous de ces dix mois de réflexion ?

– La loi de 1970 doit être revue. Il faudrait sortir le cannabis de cette loi. Concernant la prise en charge des toxicomanes lourds, le gouvernement a débloqué la situation. Il faudrait maintenant passer à la vitesse supérieure sur ce qui est déjà engagé au niveau des centres de cures et de post-cures et de la réduction des risques. Il faut également travailler la prévention, à plus forte raison si l'on doit dépénaliser. Nous avons voulu proposer des mesures en « bloc », concernant l'épidémiologie, la recherche, la prévention, les soins, dont l'aboutissement est une modification de la loi. Mais une telle modification, sans parler du reste, cela n'aurait pas de sens.

– Vous proposez le remplacement de la DGLDT par une agence indépendante. Que lui reprochez-vous exactement ?

– La mesure ne me plaît pas énormément, ni aux politiques ni aux serviteurs de l'Etat d'ailleurs. C'est pourquoi sur ce sujet nous avons parlé d'une *« large majorité »*. Ce que nous avons recherché, c'est une certaine indépendance, avec une ligne budgétaire qui permettrait beaucoup plus de liberté que n'en a la DGLDT, avec du personnel rémunéré et non plus simplement mis à la disposition et payé par son ministère d'origine. Il y a autant de divergences à la DGLDT qu'il n'y en a eu au sein de notre commission. Il s'agit aussi de restaurer une certaine stabilité. Nous en sommes au onzième délégué général en quatorze ans ! C'est bien que quelque chose ne va pas. L'observatoire créé voici un an en son sein n'a pas siégé une seule fois.

– Craignez-vous, comme vous l'écrivez en introduction, que vos propositions ne finissent dans un *« cimetière de papiers »* ?

Notre commission a tout de même acquis une certaine légitimité. Et le phénomène de la toxicomanie a cheminé dans les esprits. Ce qui n'était pas mûr du tout au moment du rapport Trautmann [1990], et encore moins au moment du rapport Pelletier [1978], l'est peut-être davantage aujourd'hui. On peut imaginer qu'il se produira quand même quelque chose. »

Propos recueillis par Laurence Folléa

Seuls trois pays européens interdisent l'usage de stupéfiants

CERTAINS PAYS EUROPÉENS distinguent dans leur législation les drogues dures et les drogues douces : c'est le cas en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas. La France, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, le Portugal et le Luxembourg ne font aucune distinction entre les différentes drogues.

La pénalisation de l'usage varie d'un pays à l'autre. Seuls trois pays européens l'interdisent clairement : la France, le Luxembourg et le Portugal. En Italie, l'usage est dépénalisé depuis un référendum de 1993 ; en Grande-Bretagne et en Irlande, seul l'usage d'opium est sanctionné ; en Espagne, l'usage de cannabis dans un lieu public n'entraîne que des sanctions administratives ; en Allemagne, la Cour constitutionnelle fédérale a intimé en 1994 aux Länder de ne plus poursuivre les usagers en possession de petite quantité de produit ; aux Pays-Bas, l'usager reste théoriquement passible d'une peine de trois mois à un an de prison, mais la détention pour usage personnel est tolérée. En Belgique, seul l'usage public est réprimé.

INCARCÉRATION ET RÉCIDIVE

En France, les simples usagers encourent de deux mois à un an de prison. En 1991, 4 242 personnes ont été condamnées par les tribunaux pour simple usage. La plupart de ces toxicomanes auxquels la justice ne reproche ni transport ni trafic échappent cependant à la prison : quatre fois sur dix, les magistrats prononcent des peines avec sursis qui ont avant tout valeur d'avertissement. Pour ces toxicomanes, le recours au travail d'intérêt général (TIG) est marginal : il représente à peine 3 % des condamnations. Les condamnations restantes sont soit des amendes, soit des mesures éducatives, soit des dispenses de peine.

Sur les 4 242 usagers déférés en 1991 devant les tribunaux, 1 034, soit près du quart, ont tout de même été incarcérés. La durée moyenne de leur peine était de trois mois et demi de prison. Apparemment, le recours à l'incarcération est lié à l'importance de la récidive : plus l'usager a déjà eu affaire à la justice, plus il a de risques de se retrouver derrière les barreaux. La part des peines de prison ferme dans l'ensemble des condamnations est de 25 % si l'usager a été condamné une fois, de 41 % s'il l'a été deux fois, et de 65 % si son casier fait état de plus de cinq condamnations.

★ Odile Timbard, *L'Usage de stupéfiants dans les condamnations, Infostat justice*, bulletin d'information de la sous-direction de la statistique, des études et de la documentation, n° 38, 13, place Vendôme, 75 042 Paris Cedex 01. Tel : 44 77. 66 27.

★ Annie Kensey et Jean-Paul Jean, *Usage licite de chiffres stupéfiants*, Pénombres, 96, rue de la Convention, 75 015 Paris.

L'impossible consensus

DEUX RÉACTIONS, parmi d'autres, de membres de la commission Henrion. Selon Dominique Schnapper, sociologue, *« on ne pouvait pas arriver à un consensus »*. *« Le défaut de cette commission*, nous a confié Mme Schnapper, jeudi 2 février, *ce n'était pas du tout la qualité des gens, mais sa composition. Certains étaient déjà engagés dans le milieu, ils n'avaient aucune raison de changer d'avis. Au sein de la commission Marceau-Long sur la nationalité, à laquelle j'avais participé, aucun des membres ne connaissait vraiment le problème et n'était impliqué dans le débat. On avait commencé avec des préjugés mais plus on apprenait, plus on se rapprochait. Au sein de la commission Henrion, cela a plutôt été l'inverse. Nous avons tout de même rappelé des choses importantes, sur la prévention notamment. Ce rapport est une étape dans un travail pédagogique. »*

Le commissaire Gilles Leclair, chef de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants, nous a déclaré de son côté qu'il jugeait ce rapport *« plutôt réaliste »*. *« A partir du moment où l'on est en présence d'une commission de non-spécialistes*, a-t-il ajouté, *il faut déjà que les non-spécialistes apprennent ce que sont les stupéfiants. Une minorité très faible de gens étaient engagés dans un sens comme dans l'autre, mais 98 % des membres ont essayé de réfléchir en sortant de leur fonction. J'étais l'un des plus réticents vis-à-vis des programmes méthadone et mon avis s'est un peu atténué. »*

Le parquet s'oppose à la libération conditionnelle de M. Garretta

La décision concernant l'ancien directeur du CNTS sera rendue le 7 février

Compte tenu du régime d'application des peines, le docteur Garretta, condamné en octobre 1992 à quatre ans de prison dans l'affaire du sang contaminé, pourrait prétendre à une libération conditionnelle. Le juge d'application des peines la lui a accordée mais le parquet a fait appel. Décision mardi 7 février.

UN JUGE de l'application des peines a prononcé, jeudi 2 février, la mise en liberté conditionnelle du docteur Michel Garretta. Sa décision a immédiatement fait l'objet d'un appel du parquet. Cet appel étant suspensif, l'ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) restera détenu en attendant que le tribunal se prononce sur sa mise en liberté après avoir entendu le parquet, les parties civiles et la défense, au cours d'une audience « en chambre du conseil », c'est-à-dire à huis clos, qui devrait se tenir mardi 7 février.

Le 23 octobre 1992, la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris condamnait le docteur Michel Garretta à quatre ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende en le déclarant coupable de *« tromperie »* sur la qualité substantielle d'un produit, principale infraction relevée dans l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida. Ayant constaté son absence lors du prononcé du jugement, les juges délivraient contre lui un mandat d'arrêt. Arrêté le 28 octobre à son retour des Etats-Unis, le condamné était immédiatement écroué et comparaissait détenu devant la cour d'appel de Paris, qui confirmait sa peine dans un arrêt du 13 juillet 1993. Le 22 juin 1994, sa condamnation devenait définitive avec le rejet du pourvoi en cassation formé par certaines parties civiles.

Le docteur Garretta aura purgé sa peine le 28 octobre 1996, mais le régime d'application des peines prévoit divers aménagements dont tous les condamnés peuvent bénéficier. Ainsi, selon l'article 721 du code de procédure pénale, une réduction de peine de trois mois maximum par an peut être accordée aux détenus *« s'ils ont donné des preuves suffisantes de bonne conduite »*. Une réduction supplémentaire de deux mois est prévue par l'article 721-1 pour les condamnés *« qui manifestent des efforts sérieux de réadaptation sociale »*. A ces réductions peuvent s'ajouter les grâces collectives, souvent accordées chaque 14 juillet.

NOUVEAU DOSSIER

Un savant calcul permet donc au condamné de déterminer la date à laquelle il aura effectué la moitié de sa peine, condition nécessaire pour demander une libération conditionnelle. Ce calcul autorisait le docteur Garretta à faire une première demande le 10 juin 1994, mais il semble bien que la nouvelle mise en examen du médecin pour *« empoisonnement »*, assortie d'un mandat de dépôt le 28 juillet, ait fait basculer la décision dans le sens du refus. Ce mandat de dépôt ayant été levé par la chambre d'accusation le 23 août 1994, un nouveau dossier de libération conditionnelle avait donc été déposé.

Pour les peines inférieures à cinq ans, la décision est du ressort du juge d'application des peines, qui recueille notamment l'avis du directeur de la prison. Si la défense est privée de recours en cas de refus, le procureur de la République peut saisir, dans les vingt-quatre heures, le tribunal correctionnel, *« qui statue en chambre du conseil après avoir procédé à toutes auditions utiles et entendu en leurs observations, s'ils en ont fait la demande, les conseils du condamné et la partie civile. »* En l'occurrence, le ministre de la justice avait fait savoir qu'il demanderait au parquet de s'opposer à la libération conditionnelle du docteur Garretta et du professeur Jean-Pierre Allain, en déclarant, le 26 juin au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que cette mesure *« serait contraire à l'ordre public »*.

Condamné dans la même affaire et pour le même délit de tromperie à quatre ans d'emprisonnement dont deux avec sursis, le professeur Allain, écroué sur l'ordre de la cour d'appel le 13 juillet 1993, a été remis en liberté en août 1994 après avoir effectué un peu plus d'un an de détention. A ce jour, le docteur Garretta a subi deux ans et trois mois d'emprisonnement. Compte tenu des réductions normalement accordées, il aurait effectué la totalité de sa peine le 14 mai 1995.

Maurice Peyrot

Fausses factures : six dirigeants d'entreprises parisiennes incarcérés

54 millions de francs détournés entre 1984 et 1994

Une vingtaine de responsables d'entreprises du bâtiment et des travaux publics d'Ile-de-France ont été mis en examen, mercredi 1er et jeudi 2 février, après la découverte d'un réseau de fausses factures. Six d'entre eux ont été écroués à la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines).

C'EST à la suite d'un banal contrôle fiscal dont a été l'objet un prestataire de services de l'Etang-la-Ville (Yvelines), M. Leclaire, que les services fiscaux sont remontés jusqu'au cabinet Girault, cabinet de services et d'études implanté rue Lecourbe, dans le 15e arrondissement de Paris. Au fil de leurs investigations, les enquêteurs ont établi que le cabinet Girault était en fait une société « taxi » qui, à la demande d'entreprises du bâtiment principalement, établissait des fausses factures pour des études fictives et, après prélèvement de sa commission (de 20 à 25 % selon les clients mais plus généralement de 50 %), reversait des sommes en liquide à ses clients. Ces fonds étaient destinés au versement de dessous de table pour l'obtention de marchés du BTP.

M. Leclaire n'intervenait, lui, que comme « sous-taxi » pour refacturer au cabinet Girault, « facturier principal » dans cette affaire. Le 2 décembre 1994, Noël Girault était incarcéré, et quelques jours plus tard M. Leclaire connaissait le même sort. Une information judiciaire pour *« faux en écritures privées de commerce et de banque »* était ouverte auprès de Jean-Marie Charpier, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Versailles. Chargés de l'enquête, les policiers de la brigade financière de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles (DRPJ) mettaient en lumière un important réseau de fausses factures qui les conduisait au siège d'une vingtaine de sociétés du bâtiment et des travaux publics de la région parisienne ainsi que dans certaines sociétés civiles immobilières (SCI) d'Ile-de-France.

Le 30 janvier au matin, des perquisitions et interpellations étaient menées dans ces sociétés et un supplément d'information pour *« recel d'abus de biens sociaux »* était joint au dossier d'instruction. Une vingtaine de responsables de petites et moyennes entreprises du secteur du BTP, mais également de filiales de grands groupes, étaient conduits dans les locaux de la DRPJ pour y être entendus. Dix-huit étaient mis en garde à vue avant d'être présentés au juge d'instruction mercredi 1er et jeudi 2 février. Six ont été placés sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy pour *« faux, usages de faux et abus de biens sociaux »* et quatre placés sous contrôle judiciaire.

LE MARCHÉ DU « TUNNEL »

Parmi les personnes incarcérées se trouvent le responsable d'une société spécialisée en matériel frigorifique pour collectivités implantée en Seine-et-Marne ainsi que le directeur commercial de la direction de la région parisienne de la Cegelec, filiale d'Alcatel-Alsthom, installée à Nanterre (Hauts-de-Seine). On reproche à ce dernier, ainsi qu'à deux de ses collaborateurs, qui ont été remis en liberté jeudi dans la soirée, une facture émise par le cabinet Girault le 24 janvier 1993, d'un montant de 220 000 francs, dont la moitié aurait été destinée à un versement occulte pour l'obtention par la société d'un marché auprès de Trans-Manche Link (TML), le consortium franco-britannique du tunnel sous la Manche. Une somme dont, semble-t-il, les trois collaborateurs de la Cegelec n'ont pas indiqué la destination au juge d'instruction, qui s'efforce maintenant de poursuivre ses investigations jusqu'aux corrupteurs. Les perquisitions et interpellations menées par la police, en début de semaine, ne sont que la première phase de l'enquête qui consistait à s'intéresser à neuf *« objectifs »* pour mesurer l'ampleur du réseau.

Dans les prochains jours, les enquêteurs devraient s'intéresser à une soixantaine de firmes du secteur du bâtiment . Selon les premières estimations, entre 1984 et 1994, 54 millions de francs de fausses factures auraient été établies au sein de ce réseau. Si la piste du financement de certains partis politiques n'est pas écartée, il semble plus probable qu'il s'agisse en fait de pratiques courantes pour l'obtention de certains gros marchés dans ce secteur.

Jean-Claude Pierrette

Le FLNC « canal historique » revendique les attentats à Cavallo

Soixante-six appartements ont été détruits à l'explosif dans la nuit du 1er février

BASTIA
de notre correspondant

Soixante-six logements et commerces de l'île de Cavallo, au large de Bonifacio, à l'extrême sud de la Corse, ont été détruits dans la nuit de mercredi 1 février à jeudi au cours d'une opération commando menée par une quinzaine d'hommes armés et cagoulés. Le FLNC « canal historique », la branche dure des clandestins, a revendiqué jeudi soir cette action.

Une quinzaine d'appartements de l'immeuble « G » ont été totalement détruits et deux immeubles situés de part et d'autre ont été touchés, vraisemblablement par le souffle de l'explosion. Selon les premiers éléments de l'enquête, trois ou quatre charges de 40 kilos chacune avaient été réparties dans trois groupes de logements et de commerces du « village de pêcheurs » de l'île surnommée « l'île aux milliardaires ».

Quatre ouvriers qui se trouvaient sur place ont été neutralisés sans violence par le commando. Un des ouvriers a été légèrement choqué. La plupart des appartements visés – des résidences secondaires vides en cette période de l'année – appartiennent à Ernesto Preatoni, un industriel milanais responsable de la Compagnie des îles de Lavezzi (Codil), un groupe d'investisseurs privés, italiens en majorité, propriétaires de la majeure partie des logements sur l'île.

La revendication du FLNC « canal historique » s'inscrit dans la logique politique des clandestins qui, bien qu'ayant annoncé en décembre dernier le *« gel total »* de leurs plasticages sur le continent, se réservaient le *« droit de commettre des actions contre la spéculation immobilière sur la terre corse »*.

« INITIATIVE POLITIQUE »

Par ailleurs, dans sa revendication d'hier, le FLNC « canal historique » s'estime satisfait de son *« initiative politique »* de décembre dernier au cours de laquelle il s'adressait *« publiquement à l'Etat pour engager le principe d'une négociation pour une solution politique au problème corse »*. Les clandestins attendaient notamment *« un geste significatif »* de l'Etat en faveur d'un projet de loi de réforme des institutions fondé sur l'article 74 de la Constitution transformant la Corse en territoire d'outre-mer (TOM).

Charles Pasqua avait répondu par une « Lettre à mes compatriotes » publiée dans la presse locale fin décembre. Dans cette lettre, le ministre de l'intérieur se dit *« favorable à une réflexion approfondie »* sur la question de la réforme institutionnelle.

Aujourd'hui, les clandestins estiment que *« les conditions nécessaires au bon déroulement du processus ont été respectées »*. De cette façon, ils tentent de reprendre l'initiative du dialogue qui s'était bloqué en fin d'année avec les assassinats de Jean-François Filippi, maire de Lucciana et ancien président du Sporting Club de Bastia (SCB), et de Franck Muzi, un jeune militant nationaliste contestataire du FLNC « canal historique ».

Au cours d'un voyage-surprise à Ajaccio le 14 janvier dernier, Charles Pasqua avait rencontré les principaux responsables politiques locaux pour tenter de valider et élargir sa politique de dialogue *« avec tous les Corses à partir du moment où ils appartiennent à des organisations légales »*. Maintenant, les clandestins du canal historique précisent : *« Nous n'avons jamais prétendu à un quelconque monopole dans le cadre des négociations. Pour autant, et de manière définitive, aucune organisation politique, quelle qu'elle soit, ne saurait occuper notre place. »*

Michel Codaccioni

Furiani : une enquête est ouverte après le piratage vidéo du procès

BASTIA
de notre correspondant

Dès lundi 30 janvier, soit cinq jours après la fin des audiences du procès de la catastrophe de Furiani, plusieurs journalistes insulaires et certains magistrats de la cour d'appel de Bastia ont reçu un pli anonyme contenant une cassette vidéo reproduisant des extraits des audiences qui se sont déroulées du 4 au 25 janvier devant le tribunal correctionnel de Bastia.

Il s'agit d'images piratées sur le système de vidéotransmission par faisceaux hertziens, installé entre le palais de justice et une salle d'audience subsidiaire de 500 places installée à 300 mètres de là, dans le théâtre municipal. Cette installation avait été rendue nécessaire en raison du nombre élevé de victimes concernées. Christian Raysseguier, le procureur général à Bastia, avait assuré que le système de vidéotransmission répondait à un cahier des charges très strict, notamment en matière de piratage (*le Monde* du 19 décembre 94).

Aujourd'hui, le magistrat s'indigne : *« Cette fraude est d'une indécence particulière. Elle participe d'un voyeurisme ou d'un esprit de lucre que je trouve particulièrement abject. J'entends que l'information judiciaire ouverte sur ce petit dérapage soit menée avec la plus grande sévérité. »* Si les motivations du piratage apparaissent aussi floues que les conditions de sa réalisation, il demeure évident, pour Christian Raysseguier, que cela n'aura pas de conséquences sur le procès. *« Cet incident n'affecte en rien la validité juridique des débats. La commission d'une infraction pénale extérieure au déroulement des débats et à la conduite du procès par le président du tribunal ne constitue en rien une nullité. »* La police judiciaire est chargée de l'enquête.

M. Ci.

Avec les inondations, les pompiers affirment leur « vraie vocation »

« NOUS NE SOUHAITONS PAS la catastrophe. Mais quand elle se produit, nous pouvons démontrer que nous savons la gérer, et que nos moyens techniques sont justifiés. » Le lieutenant-colonel Delaigue, secrétaire général du Syndicat national des officiers sapeurs-pompiers professionnels, ne se réjouit pas des inondations que subit la France depuis plus de dix jours. Pourtant celles-ci mettent un peu de baume au cœur du sapeur-pompier, devenu au fil des années corvéable à merci pour des tâches qui manquent souvent de noblesse.

Hélitreuiller des noyés potentiels, secourir en barque les inondés coupés du monde, prévenir les risques de pollution... Il n'est pas un journal qui, ces derniers jours, ne vante leur savoir-faire. Cette actualité semble faire du bien au moral des 233 000 sapeurs-pompiers civils et militaires. Mis en cause dans le drame de Furiani, parfois agressés dans certaines banlieues, de plus en plus sollicités pour des missions souvent bien éloignées de l'urgence, les sapeurs-pompiers sont aujourd'hui *« en plein malaise »*, selon le porte-parole de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. *« Nous effectuons 3,5 millions d'interventions par an, contre 1 million seulement il y a vingt ans, alors que les effectifs sont les mêmes. »*

C'est que les volontaires se font rares, sous les effets de la désertification des zones rurales, de la crise, de la faiblesse des compensations financières (une vacation horaire est payée 45 francs en moyenne), et, plus généralement, *« d'une image du métier de pompier quelque peu dévalorisée »*. Les pompiers, dont l'âge moyen et la charge de travail s'élèvent, effectuent par ailleurs des missions souvent fort éloignées de leurs compétences de base. *« En province, tout le monde connaît au moins un pompier, et hésite à le déranger*, souligne-t-on à la Fédération nationale. *Mais dans les grandes villes, on l'appelle pour un oui pour un non. »*

Du coup, ces trente dernières années, le pompier est, pour la Fédération, passé de *« soldat du feu »* à *« technicien du risque... et du dépannage à domicile »*. Dans la capitale, 5 % seulement des interventions sont liées au feu. Et à en croire le lieutenant-colonel Marescq, de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, les interventions ne relevant pas de leur compétence sont évaluées, après coup, à environ 20 %. La nuit, le « 18 » tient lieu de SOS Amitié, avec la garantie de toujours trouver quelqu'un à l'écoute. *« A Paris, il y a une vraie dérive*, constate M. Marescq. *Alors que notre mission est normalement d'agir quand la vie est en danger, nous sommes de plus en plus mobilisés par la détresse sociale et morale : nous secourons les sans-abri, les alcooliques, les drogués, les personnes suicidaires. »* Puisque les solidarités familiales, les gardiens d'immeuble et les médecins de famille ont tendance à disparaître, c'est au pompier que l'on fait part de sa détresse.

« Le problème, selon le lieutenant-colonel Delaigue, *est que ces missions annexes s'effectuent parfois au détriment des vraies urgences. »* Lui qui constate une *« inflation galopante des demandes d'intervention »* estime qu'il convient d'être plus sélectif. Les pompiers refusent désormais de secourir les personnes coincées dans les ascenseurs s'il n'y a pas de danger vital. Ils y regardent à deux fois quand les écoles qui ont oublié de se doter de l'infirmerie réglementaire les appellent pour un bobo. Et considèrent même comme légitime, dans certains départements, de se faire rémunérer pour détruire un nid de guêpes ou extirper une voiture d'un fossé.

Pascale Krémer

Le mouvement de décrue se confirme

Le mouvement de décrue semble désormais engagé dans la quasi-totalité des quarante-trois départements qui, selon la direction de la sécurité civile, ont été touchés par les inondations. Dans l'Ouest, les dernières alertes de crue ont été levées jeudi 2 février, à Morlaix et Quimperlé, dans le Finistère. Le reflux des eaux dans la Meuse et les Ardennes se poursuit, quoique très lentement.

En revanche, la situation demeure préoccupante en Seine-Maritime, en raison de l'influence des grandes marées, ainsi que dans l'Oise et le Val-d'Oise, où le niveau des cours d'eau n'est pas encore complètement stabilisé. Le bilan est de seize morts. Près de 30 000 habitations ont été touchées par des dégâts des eaux, et 1 700 entreprises ont eu recours au chômage technique.

Huit ans de campagne publicitaire contre le sida
Demain dans le supplément "Radio-télévision"
Le Monde

■ NÎMES : l'ancienne gérante d'une société de sécurité a été mise en examen et placée sous mandat de dépôt, jeudi 2 février, pour escroquerie, abus de biens sociaux et faux et usage de faux. Paulette Baldy, cinquante-sept ans, est soupçonnée d'avoir, durant deux ans, surveillé la propriété du député et maire UDF de Nîmes, Jean Bousquet, en facturant à la ville un gardiennage fictif des ateliers municipaux.

■ MONT SAINTE-ODILE : le parquet de Colmar a ouvert, fin janvier, une information judiciaire sur la falsification d'une pièce du dossier d'instruction de la catastrophe aérienne qui avait fait 87 morts en janvier 1992. Un enregistrement des conversations des pilotes, accréditant la thèse de la défaillance informatique, a été fournie à un journaliste de *L'Alsace*. Les derniers mots d'un pilote auraient été remplacés par un morceau de phrase repris plus haut dans le dialogue avec les membres d'équipage.

■ SOMPORT : le chef de file des opposants au tunnel risque un mois de prison, après sa comparution, mercredi 1er février, devant la cour d'appel de Pau (Pyrénées-Atlantiques). En première instance, Eric Pétetin avait été condamné à 2000 F d'amende pour s'être assis, l'été dernier, sur une pelle mécanique afin de retarder les travaux en vallée d'Aspe.

JO LOUSSOUARN, oeil noir, pull marin ras de cou, s'est levé de son siège, derrière son bureau, comme une étrave qui monte sur la houle. *« La pêche française ne coulera pas et nous Bretons nous ne coulerons pas avec ! »* La Houle ? C'est justement le nom de sa société. Il a d'abord été matelot, puis patron de pêche et maintenant le voilà chef d'entreprise : une affaire mi-artisanale par l'esprit, le capital familial et l'histoire, mi-industrielle par les impératifs de la gestion et les exigences économiques du moment.

Le siège social de La Houle SA à Saint-Guénolé (Finistère), au coeur du pays bigouden, ressemble à une anodine boutique. Elle est sise au rez-de-chaussée d'une maison simple de la rue des Cormorans. Mais Jo a un ordinateur et des livres de comptes informatisés pour tenir à jour les performances comparées des six bateaux, tous de 22 mètres, qu'il gère avec l'aide de sa femme. Au mur, une aquarelle, son premier bateau.

Lame de fond sur la pêche

Un an après les émeutes de marins-pêcheurs, les prix du poisson restent bas, la consommation est atone, les importations continuent. Mais les patrons s'adaptent au marché et aux méthodes modernes de gestion.

DEPENSES

RECETTES

Un an après les dramatiques émeutes des marins-pêcheurs qui s'étaient achevées dans le brasier du Parlement de Bretagne à Rennes, le 3 février 1994, les Cassandre de tous bords prédisent que *« ça va recommencer »*. Comme 1994, qui avait ressemblé à 1993, 1995 commence mal pour les chalutiers, les « ligneurs », les « fileyeurs ». La reprise générale de l'économie qu'annoncent régulièrement les conjoncturistes s'est évanouie. Pourtant, chez ceux qui, comme Jo, *« connaissent la filière et les gens »* – pêcheurs, mareyeurs, assistantes sociales – et qui n'apprécient pas *« ceux qui parlent à tort et à travers »* de la pêche à Paris ou à Bruxelles *« car ils ne comprennent pas qu'il s'agit autant d'une question de culture que d'une affaire économique »*, ce n'est pas le pessimisme rageur qui domine, mais la clairvoyance.

LES prix du poisson, pourtant, restent bas, la consommation demeure atone, les importations continuent, l'Europe ne s'est pas mise à l'abri d'une manipulation monétaire d'un de ses Etats membres, l'endettement des armements n'a pas diminué, l'aquaculture concurrente de la pêche fait des progrès, la ressource elle-même, trop longtemps pillée, se reconstitue mal. Et voilà que, depuis le début janvier, en Manche comme dans l'Atlantique, un temps de chien retient les bateaux à quai ! C'est toujours comme ça l'hiver, et les crises générales, d'ailleurs, éclatent toujours en hiver. Mêmes causes, mêmes effets ? *« Ne parlons pas d'une crise ou de crises conjoncturelles, mais de mutation en profondeur qui durera longtemps »*, analyse Henri Didou, syndicaliste CFDT, auteur d'un rapport remarqué sur le sujet qu'il a présenté il y a quelques jours au comité économique et social de Bretagne.

Violences et grèves de l'an dernier ont eu au moins ce mérite : elles ont ouvert les yeux à tous ceux qui feignaient de croire que les « Trente Glorieuses » de la pêche (1960-1990) continueraient indéfiniment. Non, le prix du poisson ne remontera pas ! Non, tout le monde – petits côtiers, grands armements – ne sera pas sauvé ! Non, le système éclaté des criées (presque une dizaine dans le seul Finistère) et des cours irréguliers au jour le jour ne pourra pas durer ! Non, les concessionnaires Mercedes et BMW de Quimper ne seront plus considérés comme les plus chanceux de France ! Les esprits et les comportements ont commencé à changer et à la démagogie ont succédé le réalisme et le langage de la rigueur. Le comité de survie, tant en pointe l'an dernier, n'est pas tout à fait mort. Il survit.

Le gouvernement, pris de vitesse l'an dernier en dépit des mises en garde que lui avaient prodiguées les professionnels, a enfin mesuré l'ampleur du sujet : mémorandum à Bruxelles, relèvement de 60 % des crédits dans le budget 1995, audit de deux inspecteurs (des finances et des affaires maritimes) dont les conclusions vont déboucher sur l'annonce, fin février, d'un plan de soutien à la pêche artisanale qui est la plus fragile. *« Mais,* a prévenu l'Aveyronnais Jean Puech, ministre en charge du dossier, *c'en est fini de l'assistanat permanent. Il ne peut plus être question d'octroyer des aides publiques sur la base de mesures générales et indifférenciées. »* A la sortie de la réunion du comité de suivi, le 18 janvier, pendant laquelle le ministre prononça ces paroles, un responsable CGT eut ce mot : *« Nous préférons entendre la vérité. »* Et sur la côte morbihannaise, un armateur d'Etel traduisit ainsi le discours officiel : *« OK, on a compris, il va y avoir une sélection naturelle... »*

Certains s'y préparent déjà depuis belle lurette. C'est en 1992 que l'armement Deilhemmes de Concarneau a institué le système des conteneurs à poissons sur ses chalutiers industriels. *« Avant, il fallait 14 dockers pendant huit heures pour décharger 24 tonnes de marchandise, aujourd'hui 3 hommes suffisent en une heure un quart »*, se félicite le directeur Hervé Jeantet. *« Cette révolution technique a été pour nous un extraordinaire amortisseur de crise. »* L'entreprise a même pu augmenter de 7 %, en 1994, les salaires des 150 marins qui arment les 13 navires. *« On ne pourra progresser que par une baisse des charges,* ajoute-t-il, *c'est absurde de tabler sur une hypothétique reprise des cours. »* De fait, à la criée de Concarneau, le prix moyen du poisson débarqué par les chalutiers industriels est tombé de 10,93 francs le kilo en 1993 à 10,61 en 1994. Pour les apports des artisans et des petits bateaux côtiers, la chute est plus brutale encore : 13,47 contre 14,23.

Jo Loussouarn lui aussi veut raisonner *« en termes les plus pointus possible »* et chercher *« à exploiter des niches commerciales »*. Production vedette du pays bigouden, la langoustine se vend mal lorsqu'elle est trop abondante. Pourquoi alors ne pas la congeler, voire décortiquer les queues et alimenter le marché lorsqu'il est demandeur ? *« L'important est de se demander ce que veut en définitive le consommateur. »* Apparemment se poser la question va de soi. Mais dans la bouche d'un pêcheur elle prend un sens quasi révolutionnaire. Car jusqu'à une date très récente il se contentait de pêcher et de vendre à la criée sans se préoccuper de savoir ce que les professions de « l'aval de la filière », comme disent les spécialistes, faisaient de ses captures et, surtout, comment ils les valorisaient à leur seul profit. Et puisqu'il faut être imaginatif, pourquoi ne pas concentrer les points de vente, même si l'on maintient de multiples quais de débarquement du poisson ? *« Douarnenez et le pays bigouden ne communiquent pas, il y a un abîme culturel entre ces deux parties du Finistère. Il faut absolument qu'elles travaillent ensemble ! »* Celui qui s'insurge ainsi n'est autre que l'élu de la circonscription, Ambroise Guellec (CDS), *« le député à lui seul du quart de la pêche française ! »*.

> « J'ai eu un mal fou à faire comprendre qu'un port n'est pas seulement un endroit où les bateaux débarquent leur marée. Le poisson vient aussi bien d'ailleurs, par train, camion, voire par avion. On traite ici du poisson d'Afrique ! »

Alain, l'un des quatre frères Furic qui conduisent au Guilvinec une prospère affaire de mareyage et de conserve, fait une analyse comparable mais en sens inverse. *« Les mareyeurs sont des commerçants et ils ont besoin des importations autant que de la production locale. Mais je le dis nettement : il faut tout faire aujourd'hui pour aider davantage les pêcheurs que les mareyeurs. »* L'essentiel, pour lui, est de garder en pays bigouden le plus possible de bateaux pour que les apports de lottes, merlus ou langoustines ne baissent pas. Il possède déjà des parts dans un bateau et il est prêt, puisque l'on cherche des repreneurs pour des navires modernes et gaillards mais mal gérés, à *« mettre des billes »* dans des armements.

Le mouvement est lancé et la glace rompue. Trop longtemps compartimenté, le monde du poisson commence à parler en termes d'interprofession, de coopération, d'ouverture. Unigrains, la banque des céréaliers, va épauler les mareyeurs dans leur restructuration. A l'image des agriculteurs, entraînés par Alexis Gourvennec, qui ont voulu contrôler ce qu'il advient de leurs choux-fleurs, les pêcheurs sortent de leur monde. Certains seraient même prêts à commettre l'inimaginable et à heurter les règles non écrites des patronymes des bateaux puisque cet homme de Penmarc'h aimerait bien donner à sa prochaine embarcation le nom de la jolie musulmane qui, jadis, a conquis son coeur. De là que *Marie Soizic, Amour de la mer, Bro Gaz,* ou *Océanide*, amarrés à couple, froncent leurs membrures !

Ancien ministre de la mer, Jean-Yves Le Drian, maire socialiste de Lorient, constate que *« la mutation culturelle collective s'accomplit, non sans douleur, mais déjà avec des résultats. C'est vrai pour la pêche industrielle, moins pour la flottille artisanale »*. Les habitudes, voilà le handicap ! *« J'ai eu un mal fou à faire comprendre qu'un port de pêche n'est pas seulement un endroit où les bateaux débarquent leur marée mais où le poisson vient aussi bien d'ailleurs par train, camion, voire par avion. On traite ici du poisson d'Afrique ! »* Boulogne l'a compris bien avant Lorient, qui reste fragile, même si, ce qui ne s'était pas vu depuis des années, le port de pêche de Keroman – géré par une société privée alors que la quasi-totalité des autres ports relèvent des chambres de commerce – a dégagé en 1994 un léger bénéfice de 200 000 francs et se prépare à investir 50 millions pour se conformer aux normes européennes.

Il ne faut pas seulement changer d'esprit ou de méthodes de pêche, il faut aussi changer de partenaires. On chuchote beaucoup à Lorient que l'armement Lucas, en mauvaise posture, va être repris par Intermarché. L'autre pilier du port, l'entreprise Jégo Quéré, qui à elle seule fournissait plus de la moitié des tonnages, est passée l'an dernier sous giron espagnol, croquée par le géant Pesca Nova, qui contrôle déjà la pêche française à Saint-Pierre-et-Miquelon. Il y eut alors de la part des équipages bretons comme un refus de faire allégeance au mariage qu'avaient concocté les financiers. Un seul homme d'équipage se porta volontaire pour partir sur le premier bateau congélateur pêcher le calmar aux Malouines. Mais au deuxième appareillage le capitaine d'armement en compta quinze. *« On était habitué au métier de la pêche fraîche depuis des générations, pas à celui de la grande pêche, comme les Malouins ou les Fécampois. Partir pour des campagnes de quatre mois, tu vois ça ! »* avait dit Guy à sa vieille maman pour expliquer ses réticences. *« Et puis, être dix ou vingt Bretons à bord pour quarante Espagnols, c'est pas tenable ! »* Aujourd'hui pourtant, il est à bord du *Saint-Denis* et il *« s'y est fait »*, *« c'est mieux que d'être obligé de mettre sac à terre »*. Et puis, c'est l'été austral en ce moment, cela change des tempêtes de l'Ouest Ecosse.

UN PEU PLUS ENCORE LA BRETAGNE...
ABANDONNER LA PÊCHE, C'EST MARGINALISER

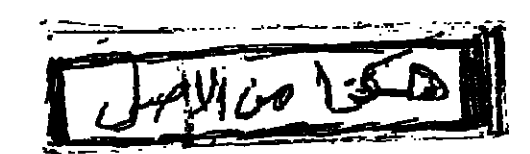
A l'image de la multitude d'espèces et de catégories de poissons que remonte un trait de chalut, la pêche exige le pluriel. Sète a ses règles et ses prix, les goémonniers de Portsall sont des *« cultivateurs »*. Quoi de commun entre Camaret et Douarnenez qui se meurent et l'île d'Yeu qui s'est spécialisée dans les bars, les soles et le thon blanc, la flottille de Basse-Normandie qui s'est renouvelée avec circonspection, les armements industriels dont les équipages bénéficient d'un salaire minimum et les matelots de la pêche artisanale, rémunérés à la part ? Quand la lotte était à 35 francs le kilo au lieu de 21,49 aujourd'hui on gagnait des mille et des cents et la dignité (ou l'orgueil) du marin eût été offensée que son épouse travaille. Mais aujourd'hui, la crise ayant aidé à tout mettre sur la table, qui peut admettre qu'en cas de chômage technique un matelot ne puisse avoir droit qu'à 2 800 francs pour une période maximale de vingt-huit jours ? Qui ira comprendre que les équipages sur un bateau de moins de 25 mètres ne cotisent pas aux Assedic ? *« En cas de chômage un matelot n'a droit qu'à 74,01 francs par jour pendant deux cent soixante-quatorze jours. Après c'est le RMI »*, explique, documents officiels sous les yeux, une assistante sociale.

ET pourtant, si la pêche est toute tourneboulée par ce qu'elle va devoir affronter en réformes de structure, en sorties de flotte, en déchirage de bateaux, en ventes à des pays du tiers-monde pour une bouchée de pain, elle n'a pas pour autant déclaré forfait. *« Il n'y a pas de chômage, un bon patron et un bon matelot trouveront toujours un embarquement »*, affirme Jo Loussouarn. *« Tous nos jeunes trouvent du travail à la sortie, car on manque de bras »*, renchérit Jean-Marie Maillard, directeur de l'Ecole d'apprentissage maritime du Guilvinec : 22 admis à la rentrée 1993, 45 à la suivante ! Il faut dire qu'il ne prépare pas seulement l'ensemble des lycéens aux métiers de mécaniciens ou de lieutenants de pêche. *« Je suis en pourparlers pour ouvrir un bac pro pour les produits de la mer et l'alimentation* option poissonnerie, *un secteur porteur d'emplois. »* Mais ce n'est pas tout. Jean-Marie Maillard, qui a bourlingué partout, de Terre-Neuve à Madagascar en passant par Saint-Malo, a ouvert en septembre un stage de formation pour les femmes de marins. La comptabilité, l'initiation à l'environnement juridique, la formation des prix, les relations avec les banques, le maniement de l'informatique, ça ne s'improvise pas. Elles sont 25 à suivre quatre cent quatorze heures de cours jusqu'en mars. *« Vous verriez ces dames, elles sont animées d'une volonté farouche. On a su faire des marins, des mécaniciens, pas des chefs d'entreprise. Il faut que ça change. »*

Les experts qui ont passé au peigne fin la pêche artisanale française sont parvenus à un constat sévère : sur 1 600 bateaux de plus de 12 mètres, 350 environ sont en difficulté sérieuse et 120 (dont 70 environ en Bretagne) quasiment en faillite. Ce qui fait mal au coeur car il s'agit de beaux navires en général récents.

Même coopératifs, les *banquiers auront, de toute façon,* le dernier mot. Si on leur demande d'allonger les délais de remboursement des prêts, *« ils veulent bien »*, mais à condition que les chambres de commerce de leur côté diminuent les frais de criée et les taxes de port. Le gouvernement, Bruxelles et les régions sont prêts à mettre de l'argent, mais *« bateau par bateau, port par port »*. En tout cas, on veillera à ce que ceux qui, criblés de dettes, doivent inéluctablement abandonner le métier puissent le faire *« dans des conditions honorables »*, selon l'expression du ministre de l'agriculture et de la pêche : ce qui veut dire en clair que les banquiers et autres créanciers, s'ils veulent dépêcher les huissiers, pourront leur désigner les navires ou les voitures, mais pas la maison familiale.

François Grosrichard



Etrange révolution cubaine

par Jacobo Machover

AINSI, selon *Le Monde* du 27 décembre 1994, nous serions en train d'assister, sans nous en rendre compte, à une *« seconde révolution cubaine »*. Il faut peut-être rappeler que les Cubains ont connu deux véritables révolutions avant celle de Fidel Castro, en 1959 : d'abord, la deuxième guerre d'indépendance contre l'Espagne entre 1895 et 1898, ensuite l'insurrection généralisée contre le dictateur Gerardo Machado en 1933. La chute de Batista n'est donc pas la seule et unique révolution que l'île ait connue jusqu'à présent, malgré ce que semble croire votre éditorialiste.

Mais au fait, en quoi consiste cette *« révolution »* invisible ? En une *« libéralisation économique sans le moindre changement politique »* ? Ce n'est pas la première fois que certaines mesures capitalistes sont adoptées, pour être à plus ou moins court terme annulées par suite d'un caprice soudain du commandant en chef. Déjà, en 1980, les autorités avaient accepté l'existence des marchés libres paysans, mais l'expérience s'était révélée dangereuse pour le « socialisme » et avait par conséquent été supprimée.

Il est vrai que les mutations actuelles semblent faire partie d'un plan d'ensemble destiné à « dollariser » le pays et à le vendre au plus offrant. Avec des dollars, on peut tout trouver dans les magasins ouverts aux étrangers et aux privilégiés qui ont la chance de posséder les billets verts autrefois tant honnis. Le tourisme sexuel est aujourd'hui le principal attrait de Cuba, hormis la nostalgie qui s'attache à l'image de Fidel Castro, dernier bastion d'un idéal qui se meurt.

Les étrangers, et même les Cubains de « nationalité étrangère », c'est-à-dire les exilés, peuvent à présent acheter de luxueuses propriétés à La Havane et ailleurs avec, s'ils le souhaitent, des dépendances pour les domestiques.

Pendant ce temps, des quartiers entiers de la capitale tombent en ruine, comme la Vieille Havane, pourtant classée par l'Unesco comme partie intégrante du *« patrimoine mondial de l'humanité »*. Pendant ce temps, la majorité de la population crève de faim, littéralement, et ce ne sont pas les centaines de milliers de suppressions d'emplois annoncées qui vont remédier à cette situation. Pendant ce temps, des dizaines de Cubains continuent à risquer leur vie dans le détroit de la Floride à bord d'inconcevables embarcations, comme les *balseros* de l'été dernier mais, cette fois, accompagnés par le silence des médias. Et des centaines de dissidents, comme Yndamiro Restano ou Sebastian Arcos, continuent à croupir dans les prisons de l'île, accusés de *« propagande ennemie »*. Et Fidel Castro vient de fêter ses trente-six ans au pouvoir, avec un bilan aussi brillant, sans envisager aucun type de référendum ou d'élections.

Pour certains analystes ou sympathisants déboussolés, la cause de ce désastre aurait un nom : l'embargo américain (le langage officiel l'appelle *« blocus »*). Disons-le tout net : cet embargo, instauré en 1961, n'a jamais servi à rien. Au contraire. Le régime s'en est toujours servi comme d'une arme idéologique de choix, en faisant croire à la menace d'une intervention des Etats-Unis, pourtant improbable depuis les accords entre Kennedy et Khrouchtchev à la suite de la crise des fusées d'octobre 1962.

Cuba a toujours pu commercer avec le reste du monde, ex-pays socialistes et pays capitalistes inclus. L'embargo a même permis à la classe dirigeante de s'enrichir à travers le trafic des marchandises américaines en provenance du Panama et d'autres pays complaisants.

Cuba peut représenter un excellent investissement pour qui veut rester sourd et aveugle face à la répression et à la misère du peuple

Si, actuellement, l'aide humanitaire récoltée par diverses organisations de solidarité et par des organismes religieux, dont Caritas, n'arrive pas à ses destinataires supposés, ceux qui souffrent de la pénurie, c'est parce qu'elle est systématiquement détournée à la douane au profit de l'appareil en place. Et non pas à cause d'un quelconque embargo ou blocus.

Faut-il pour autant demander la levée de cet embargo, comme le faisaient un certain nombre de personnalités réunies autour de Georges Marchais dans un appel publié par plusieurs journaux, dont *Le Monde*, et comme le suggère sans trop de précautions votre éditorialiste ? Certainement pas. Quelle victoire ce serait pour Fidel Castro ! L'Afrique du Sud du temps de l'apartheid ou l'Irak de Saddam Hussein n'ont pas eu droit de votre part à un tel traitement de faveur.

Cuba peut représenter, en ce moment, un excellent investissement pour qui veut rester sourd et aveugle face à la répression et à la misère du peuple. Récemment, un homme a été condamné à mort pour avoir voulu quitter illégalement l'île au mois d'août dernier. Il sera probablement exécuté, comme tant d'autres l'ont été avant lui sous les prétextes les plus divers. Non, Cuba n'est pas le paradis tropical que nous présentent les agences de voyages et certaines revues. C'est un pays d'une immense richesse culturelle et vitale, écrasée sous la botte d'un homme tout-puissant, envers lequel trop d'intellectuels, trop d'hommes politiques, trop de journalistes continuent à exprimer leur admiration, malgré tout ce que l'on sait sur la terreur qu'il impose aux Cubains. Combien faudra-t-il repêcher de cadavres dans le détroit de la Floride, combien d'exilés faudra-t-il dénombrer, combien d'exécutions faudra-t-il déplorer pour que naisse un mouvement de solidarité envers un peuple soumis au plus terrible des blocus, celui de la peur ?

***Jacobo Machover** est un journaliste cubain résidant à Paris.*

Crime d'indifférence

par Francis Rosenstiel

« *ARBEIT macht frei* ». La grille s'est à nouveau refermée... En perspective, c'est bien la rampe de sélection entre la mémoire et l'indifférence qui peut renforcer, par-delà l'acte, le crime. Alors que l'oubli relève de la faiblesse extrême ou d'une lâcheté que rien n'explique sinon la lâcheté elle-même, l'indifférence accompagne le crime à travers l'espace et le temps.

C'est bien l'indifférence et l'ennui que l'on retrouve toujours comme les composantes majeures des complicités singulières sur lesquelles se fondent, au-delà des armes, les crimes contre l'humanité. En cela, l'intuition de tous les tyrans purificateurs a « vu » juste et misé sûr, cela vaut presque une assurance-vie pour les majorités bêlantes et recroquevillées dans la position des grands abandons.

Lorsque les camions bondés passent et que se referment les portes du grand wagon de la Shoah, les petits rideaux en vichy rouge et blanc tombent aux fenêtres des peuples souvent las du malheur des autres, et bien des regards se détournent. Lorsque le parent ou l'ami, marqué de l'étoile ou non, le Tsigane ou l'homosexuel manquent à l'appel un matin de rafle, la normalité « légèrement » revue et corrigée par le pouvoir en place reprend ses droits, donnant en quelque sorte, même cinquante ans après Auschwitz, son sens du mouvement perpétuel.

C'est pourquoi, dans le temps, seuls la mémoire, l'éducation et le sens aigu de la responsabilité politique constitueront les sanctions ultimes du crime d'indifférence. Le procès dont elles résultent ne siège dans aucun prétoire, il mûrit au contact de l'éternité au cœur même des justes des nations.

L'indulgence, le révisionnisme ou la simple ritualisation du souvenir sont à cet égard des témoins de dérision qui ne sauraient avoir droit de cité. Le vrai triomphe sur la mort doit s'inscrire dans l'exemplarité de la vie des survivants. La vie tout court ne suffira jamais car elle porte aussi en elle la faiblesse de tout recommencement.

Le témoin qui s'exprime à travers ces lignes sait par expérience vécue que la survie n'est jamais simple soulagement ; elle ne doit pas être davantage culpabilité ou renoncement. L'armée des survivants constitue la somme des passeurs de mémoire. Cette armée-là ne se suffit pas à elle-même ; elle ne peut vaincre que grâce au relais d'une jeunesse vivante et sensibilisée jusqu'à l'épiderme à tout ce qui menace les libertés et les valeurs en terre d'Europe et de par le monde.

De ci de là, on perçoit des signes de lassitude chez les tourneurs de pages en accéléré. Un peuple sans mémoire perd pourtant toute dignité et n'est pas porteur d'avenir. Le prix de la mémoire se calcule en lucidité. Au quotidien, ce prix-là n'est jamais acquitté, même lorsque, mort, l'accusé n'a plus la ressource de se lever.

Un peuple sans mémoire perd toute dignité et n'est pas porteur d'avenir

Devant l'immensité du crime, la défense est à jamais condamnée à demeurer assise et muette. Ce qui est en cause ici, c'est l'infinie capacité d'indifférence des nations, ce véritable crime de non-assistance à peuples en danger. Du fait de son caractère unique, dû à sa nature et à son amplitude, la Shoah a donné la mesure ultime du réservoir de complaisance ou d'inhibitions sur lequel toute aventure totalitaire peut compter. Telle est aussi son exemplarité. Le véritable défi lancé à toute démocratie sera dès lors de savoir infirmer ce constat. Lorsque nous chantons *« Aux armes citoyens »* ou lorsque retentit l'européen *« Hymne à la joie »*, c'est bel et bien à ce défi qu'il nous faut songer : une mobilisation intérieure en quelque sorte.

Notre Europe constate aujourd'hui l'absence d'ennemi clairement identifié ainsi que le gommage des repères. La mémoire des indifférences aussi, tout comme celle de l'adversité, est une des clés les plus dignes de confiance de la survie des générations à venir. Les amnésiques ont le bonheur fragile, car il se trouve toujours quelqu'un pour les prendre par la main. Ces guides-là n'ont que le Rubicon pour lieu de passage et le néant pour destination.

***Francis Rosenstiel** est fonctionnaire international et professeur à l'Institut des hautes études européennes de l'université de Strasbourg.*

Le cas Pierre Cot : une réplique de Thierry Wolton

CONTRAIREMENT à ce qu'ont pu laisser croire les extraits parus dans *Le Monde* du mercredi 25 janvier, la commission d'historiens rend plusieurs fois hommage à mes recherches sur Pierre Cot et l'URSS (*Le Grand Recrutement*, Grasset, 1993) dans la brochure qu'elle a éditée sur cette affaire. Je l'en remercie, même si elle conclut que, somme toute, j'ai péché par amalgames et approximations. Pour que les lecteurs du *Monde* puissent en juger, il eût été opportun de publier quelques documents plutôt que de s'en tenir à leur seul commentaire. Je préfère donc, pour ma part, laisser parler les faits, tellement probants, et indiquer les pistes négligées par la commission.

En 1938, Walter Krivitsky, officier de la Guépéou (ancêtre du KGB, comme le NKVD, dont il sera question plus loin), vient de passer à l'Ouest. Krivitsky désigne Pierre Cot comme un agent payé par l'URSS.

Pour confirmer ces faits, la commission eût été avisée de s'intéresser aux notes de Paul Wolf, ami de Krivitsky, disponibles au département d'Etat américain.

Les membres de la commission évoquent en revanche un certain « François », du cabinet de Pierre Cot au ministère de l'air pendant le Front populaire, comme étant un agent soviétique. J'ignore qui se cache derrière ce nom de code, mais j'indique dans mon livre qu'André Labarthe, autre membre du cabinet Cot, fut recruté à cette époque par Moscou, comme il l'avouera à la police française en 1965.

Rejeté par de Gaulle à Londres, qui le trouve trop marqué politiquement, Pierre Cot arrive aux Etats-Unis fin août 1940. Dès le mois de novembre, il se met en contact avec l'URSS par l'intermédiaire d'Earl Browder, secrétaire général du PC américain et cadre de la III[e] Internationale (IC).

« Cot veut que les dirigeants de l'URSS sachent qu'il est prêt à accomplir toutes nos missions et que pour cela il est même prêt à trahir sa situation », transmet Dimitrov, le patron de l'Internationale, à Molotov, le premier ministre, le 3 décembre 1940 (archives IC, fonds 495, catalogue 74, dossier 282).

En plein pacte germano-soviétique, l'offre de service paraît tellement stupéfiante que Dimitrov en perd son russe, employant ici improprement le verbe *« trahir »*, significatif, pour *« changer sa situation »*. Pierre Cot voulait dire par là qu'il était prêt à se rendre où l'URSS jugerait sa présence utile.

Confirmant mes informations, la commission publie un document plus accablant encore : l'offre de Cot arrive directement à Beria, le tout-puissant patron du NKVD, par l'intermédiaire de Pavel Fitine, responsable du renseignement politique à l'étranger. Ce message, daté du 23 novembre, avant donc que Dimitrov soit informé, prouve que c'est bien par le canal des services secrets soviétiques que tout est passé. Staline sera d'ailleurs lui-même averti de l'offre de service de Cot. C'est dire combien l'affaire revêt d'importance pour Moscou.

Que va faire Cot pour l'URSS ? On en trouve trace dans les archives de l'Internationale à Moscou (fonds 495, catalogue 74, dossier 54) : *« Je vous fais parvenir le résumé du rapport de Pierre Cot sur la situation internationale et ses perspectives, que nous avons reçu par télégraphe. Le rapport est fait pour vous sur proposition du camarade Browder à partir des matériaux disponibles et des observations personnelles de Cot. »* Cette note à Dimitrov, datée du 21 janvier 1943, est signée Fitine, le chef du renseignement à l'étranger.

Des années après les faits, les services secrets américains et anglais apprendront que Cot a bien établi, à partir de 1942, plusieurs rapports sur Moscou et fourni des informations sur des personnalités françaises. Ces renseignements transitaient par Vassili Zaroubine, résident (chef) du NKVD aux Etats-Unis, et par son adjoint Pravdine, comme le prouve le décryptage des messages échangés par ces deux hommes avec leur central de renseignement.

Sur ce point capital, le savoir de Robert Lamphere ou d'Herbert Rommerstein aux Etats-Unis eût été utile à la commission, de même que les connaissances de Christopher Andrew, le meilleur spécialiste anglais sur la question des codes secrets.

Au printemps 1944, Pierre Cot est envoyé en URSS en mission confidentielle par le général de Gaulle pour y étudier les problèmes liés à la reconstruction et pour préparer le voyage qu'envisage le chef de la France libre pour décembre. Les documents du ministère des affaires étrangères à Moscou apportent un éclairage intéressant sur son comportement d'alors (fonds 0136, catalogue 28 (8), dossier 186).

D'une part, il trahit la confiance du général de Gaulle en le présentant sous un jour très noir : *« Le but de de Gaulle est de créer une espèce de néofascisme repeint aux couleurs de la France »*, dit-il à Yvan Maïsky le 31 mai 1944. D'autre part, il se met, une fois encore, au service de l'URSS lorsqu'il déclare au vice-ministre des affaires étrangères Dekanozov, par ailleurs bras droit de Beria : *« Vous avez beaucoup d'amis en France, je vous aiderai à en avoir davantage »* (6 mai 1944).

Après guerre, Pierre Cot devient un informateur régulier de l'ambassade d'URSS à Paris, comme en témoignent les archives du ministère des affaires étrangères russe, que je tiens à la disposition de la commission. En pleine guerre froide, il décrypte pour Moscou la vie politique française et internationale.

Parallèlement à ces rencontres officieuses, Cot multiplie les contacts avec des officiers du KGB. Je peux aujourd'hui en révéler quelques noms : en 1947, avec Ivan Agayantz (résident) ; en 1948, avec Alexandre Abramov (résident) ; en 1950, avec Constantin Riazantsev ; en 1960, avec Mikhail Rogov (résident) ; en 1961, avec Valentin Vdovine.

A la lumière de ces faits, on peut bien sûr essayer de faire croire que Cot fut le prototype même de l'*« idiot utile »*, comme disait Lénine avec mépris pour qualifier les bourgeois de gauche que Moscou pouvait manipuler. C'est le choix qu'a fait la commission. Mais lorsque Cot se met à la disposition de l'URSS (alliée de l'Allemagne nazie) en 1940 pour effectuer des missions, quand il écrit des rapports à l'intention des dirigeants soviétiques, et lorsqu'il rencontre régulièrement les officiers du KGB, il a franchi la ligne rouge qui sépare le compagnonnage de route de l'activité de renseignement. Tout historien du système communiste international arriverait aux mêmes conclusions que moi. Il est d'ailleurs étonnant que la commission n'ait pas sollicité les conseils de l'un deux pour avoir une bonne intelligence des documents et témoignages disponibles. *« Si l'historien n'interprète pas, il ne fait pas son métier »*, a dit dans ces colonnes Jean-Baptiste Duroselle (*Le Monde* du 20 septembre 1994). Encore faut-il posséder les clefs nécessaires.

Thierry Wolton

AU COURRIER DU MONDE

Carburant

Grosse mobilisation contre la hausse des carburants. Or les Français parcourent en moyenne 11 000 kilomètres par an. Compte tenu de la performance des voitures, cela représente environ 1 000 litres de carburant. Une hausse de 33 centimes égale 330 francs pour l'année, c'est-à-dire le prix d'une chemisette. Cela vaut-il la peine d'ameuter les populations ?

Cyrille L. Pinon
Paris

Où sont les belles âmes ?

Alors que la presse et l'opinion russes, presque unanimes, avec un courage et un brio sans précédent, dénoncent la campagne d'intoxication raciste qui a précédé l'opération contre Grozny en mettant tous les vices du régime eltsinien (spéculation, mafia, meurtres) sur le compte des seuls Tchétchènes, alors que les intellectuels de là-bas conseillent à un dirigeant au bagage culturel évidemment limité de relire ne serait-ce que ce que Tolstoï a écrit sur les nationalismes caucasiens, pas une dame patronnesse des salons parisiens, prête à partir en guerre pour le moindre enfant bousculé au fin fond de l'Océanie, n'a élevé la voix, à l'exception de trois honorables savants, qui se sont d'ailleurs limités à rappeler leur estime pour leur collègue Kovalev.

Les milliers de morts de toutes nationalités entassés par un régime assassin aux abois, vomi par son opinion publique déchaînée (du chef d'état-major au leader du parti au pouvoir) alors que l'establishment américain lâche la bride sur le cou et que la presse française fait un courageux travail d'information, quelle raison peut bien faire taire, au risque de perdre toute crédibilité, les éternel donneurs de leçons mélodramatiques ? (...)

La jeune démocratie russe va sûrement sortir grandie et renforcée de cette épreuve ; il est dommage qu'elle doive commencer par une leçon de mépris pour les intellectuels occidentaux.

Claude Frioux
professeur à l'université
Paris-VIII

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde
CHARLES PASQUA
ANIMÉ PAR
OLIVIER MAZEROLLE
AVEC
PAUL JOLY (LE MONDE)
ET
PATRICK JARREAU (RTL)
DIMANCHE
18 H 30
RTL
DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9

Le Monde

Grozny écrasée

« Grozny, c'est vraiment comme Dresde », observait, de retour de Tchétchénie, un envoyé spécial de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (cette nébuleuse qui a pris le relais de la CSCE). Autrement dit, les Russes ont ravagé une de leurs *« capitales »* provinciales, ils ont détruit – littéralement détruit – à coups de bombardements aériens et à l'artillerie lourde une ville de près d'un demi-million d'habitants. La malheureuse capitale tchétchène avait le tort d'incarner la volonté d'indépendance de la petite république du nord du Caucase.

Et la guerre va continuer, parce que les Russes paraissent décidés à faire payer très cher aux Tchétchènes leurs velléités d'indépendance, et parce que ceux-ci n'ont, dès lors, d'autre choix que celui des armes. S'ils avaient des doutes – et ils furent un moment tentés par la négociation – , le comportement des troupes russes en terrain conquis les leur aura enlevés. L'armée russe mène une politique de terreur systématique. Tortures et exécutions sommaires de détenus ; tirs à bout portant dans des groupes de prisonniers ; grenades lancées dans des caves où se réfugient des civils ; enlèvements, ratissages et autres *« ratonnades »* : tous les témoignages concordent et rappellent les pires moments de la guerre que les Russes menèrent en Afghanistan. Il est un peu trop facile d'exciper du caractère despotique et mafieux – bien réel – du pouvoir du général Doudaev pour justifier d'exactions contre tous ceux qui s'opposent au rouleau compresseur russe.

Les Occidentaux doivent en tirer les leçons. Aucun de leurs discrets avertissements, aucune de leurs timides remontrances au président Boris Eltsine n'a été pris au sérieux. Depuis quelques mois, tout s'est, au contraire, passé comme si les Russes avaient interprété comme une manière de feu vert la tolérance manifestée à leur égard par les Occidentaux. Face à la logique de guerre totale qui paraît animer les Russes en Tchétchénie, les Occidentaux ne peuvent plus continuer à se réfugier derrière l'argument qu'ils ont longtemps mis en avant : il s'agit d'une *« affaire intérieure russe »*.

Il s'agit de bien plus que cela. Il s'agit d'une affaire qui révèle que les tendances lourdes du pouvoir russe – mépris absolu des droits de l'homme et refus du règlement négocié des conflits, bref : continuité de la tradition dictatoriale – n'ont encore été entamées que très superficiellement. Il faudrait en tirer les conséquences. Tant que la terrible répression en cours en Tchétchénie se poursuit, Boris Eltsine ne devrait pas être autorisé à venir siéger au prochain sommet du G-7, la Russie ne devrait pas être acceptée au Conseil de l'Europe, les efforts pour l'associer à l'OTAN par le biais du Partenariat pour la paix devraient être interrompus et les accords d'association avec l'Union européenne devraient être gelés. Aucune des portes que la Russie veut forcer pour être admise dans la famille des vraies démocraties – là où l'on ne bombarde pas ses *« propres »* villes – ne devrait lui être ouverte.

Dépénaliser

La France sera donc l'un des derniers pays d'Europe à résister à l'évidence. En 1995, elle seule, aux côtés du Luxembourg et du Portugal, réprimera encore l'usage simple de drogue. Par-delà cette hésitation chronique à se ranger dans le camp des *« dépénalisateurs »*, persiste encore dans notre pays le débat opposant – schématiquement – deux approches de l'usager de drogue, malade pour les uns, délinquant pour les autres. Ce clivage persiste au sein même de l'actuel gouvernement, Charles Pasqua s'étant par avance prononcé contre toute velléité de dépénalisation.

Les dix-sept « sages », nommés en mars 1994 par Simone Veil, n'ont pas voulu trancher cette question essentielle. Présumés profanes et devenus experts au fil des auditions, leurs débats ont finalement reproduit les oppositions qu'ils étaient censés dépasser. Leur président, le professeur Roger Henrion, aura déployé des trésors d'habileté stylistique pour parvenir à une version finale qui ne heurte ni les uns ni les autres.

Sujet complexe, délicat, où le cœur a toujours raison, la toxicomanie souffre d'un déficit de données corrélées, d'études irréfutables, d'évaluations impartiales. Après la superbe ignorance avec laquelle fut accueilli le rapport du Comité national d'éthique qui remettait en cause la classification des drogues en fonction de leur licéité, après la non-prise en compte par le gouvernement de la dépénalisation expérimentale préconisée par le Comité national pour la consultation des jeunes, les pouvoirs publics ont désormais à leur disposition un document qui a le mérite de synthétiser les informations et les points de vue disponibles sur la question.

Dans l'entourage de Mme Veil, on juge aujourd'hui que *« le sujet n'est pas mûr en termes scientifiques objectifs »*. Mais alors, quand le sera-t-il ? Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, le rapport Henrion est le troisième publié sur le sujet. Pourquoi, depuis vingt ans, rien, ou si peu, n'a changé dans l'arsenal législatif, alors qu'il est aujourd'hui démontré que le cannabis n'est pas mortel, qu'il ne créé pas de dépendance physique, qu'il ne conduit pas nécessairement aux drogues plus dures et que, finalement, seul son abus – et non son usage occasionnel – pose problème,

Cette *« inertie législative »* est d'autant plus dommageable qu'à mesure que passent les années les magistrats n'interprètent pas tous la loi de la même façon. Faut-il rappeler que deux circulaires du garde des sceaux, en 1978 puis en 1984, enjoignaient les tribunaux à ne plus poursuivre les personnes en possession de petites quantités de cannabis et préconisaient une dépénalisation de fait ? Le moment n'est-il pas venu d'admettre l'existence d'une pratique sociale qui fait des millions d'adeptes et de prendre en charge autrement les toxicomanes dépendant de l'héroïne, de la cocaïne ou du crack ?

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Aldny, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. *Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires* : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

L'Interdit

par André François



Une France de propriétaires

Suite de la première page

Dans cette perspective, on comprend donc mieux la logique qui sous-tend les différentes propositions dévoilées sur TF 1. D'abord, il convient d'offrir une *« seconde chance »* à ceux qui n'ont pas pu bénéficier d'une qualification. L'idée consisterait à permettre à un salarié de prendre un congé de formation pouvant durer jusqu'à trois ans, en bénéficiant d'une avance sur ses droits à la retraite, qu'il rachèterait ultérieurement. Le projet n'est certes pas nouveau. En d'autres temps, Michel Rocard avait déjà avancé sur cette voie, en instaurant le congé de formation individuelle (CFI). François Mitterrand a souvent dit qu'à ses yeux, au-delà de l'organisation du temps de travail ou de son annualisation, il convient de réfléchir à la modulation du travail à l'échelle de toute une vie, pour ménager des temps de formation. C'était, enfin, un des thèmes de prédilection du non-candidat Jacques Delors.

Toutefois, M. Balladur ne se borne pas à copier une mesure explorée par d'autres. La disposition trouve une place logique dans son projet. Selon sa formule, *« cela permettrait de donner un peu d'air à notre société »*.

Le volet fiscal de ses propositions va dans le même sens. Selon les principes du libéralisme classique qui ont longtemps inspiré son action – *« trop d'impôt tue l'impôt »* –, M. Balladur aurait dû, en effet, annoncer qu'il compte poursuivre la réforme promise de la baisse de l'impôt sur le revenu. Or, sur TF 1, il s'en est bien gardé. Il n'a fait, dans ce domaine, aucune promesse. Il s'est tout juste engagé à simplifier ce prélèvement et à supprimer toutes les déductions et abattements qui lui sont attachés. En revanche, il a clairement annoncé qu'en cas de victoire, il ouvrira un autre chantier : celui des droits de succession.

Il y a donc bien une cohérence entre ces dispositions. S'il veut, par la formation professionnelle, permettre à certains Français de prendre un second départ dans la vie, il souhaite, aussi, leur faire miroiter la possibilité de redevenir propriétaire, ou en tout cas, de transmettre plus facilement à leur progéniture le bien qu'ils ont amassé. Au passage, M. Balladur a fait entendre qu'il ne retient pas la proposition formulée par le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, visant à abaisser en premier lieu les taux les plus élevés des droits de succession (*Le Monde* du 7 janvier). Il a bien précisé que son projet d'allègement porte d'abord sur *« les petites successions »*. Même si le premier ministre ne l'a pas dit explicitement, on peut donc supposer que son intention serait de relever la franchise d'impôt, qui est actuellement de 330 000 francs pour une transmission à un conjoint et de 300 000 francs par enfant.

DROITS DE MUTATION

La dernière suggestion, celle qui a trait aux droits de mutation à titre onéreux, s'inspire exactement de la même philosophie. En d'autres temps, ont observé les conseillers de M. Balladur, on pouvait progressivement faire sa pelote en s'endettant pour acheter un appartement, puis en le revendant pour en acquérir un plus grand... Désormais, ce n'est plus possible. Les taux d'intérêt l'interdisent. Pour ceux qui y parviennent tout de même, le fisc réclame au passage des droits qui, d'un département à l'autre, vont de 5 % à 6 %. Le projet balladurien vise donc à faire sauter ce verrou, en baissant très fortement cette fiscalité.

Le projet du premier ministre, qui, jusqu'à présent, pouvait à bon droit paraître flou ou ambigu, a donc maintenant le mérite de la clarté. Il ne s'inspire certes plus des thèses fortement libérales qui ont prévalu durant les années 1986-1988. Il fixe, cependant, un cap radicalement opposé à celui des socialistes, qui, eux, de Henri Emmanuelli à Lionel Jospin, défendent toujours le rôle régulateur de l'Etat et font de la solidarité le premier axiome de leur projet. Le rapport du Plan l'avait bien laissé entendre : le débat présidentiel ne sera pas esquivé et il opposera bel et bien les partisans de l'équité à ceux qui prônent l'égalité.

Laurent Mauduit

RECTIFICATIFS

Crack

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 28 janvier à propos de la préparation du crack, cette « cocaïne à fumer » s'obtient en chauffant un mélange d'eau, de chlorhydrate de cocaïne et de bicarbonate (hydrogénocarbonate) de sodium (et non de soude).

Congo

Une erreur a mélangé, dans l'article consacré au Congo (*Le Monde* du 2 février), les milices et les partis dont elles relèvent. Le Rassemblement pour la démocratie sociale est défendu par les Requins, et c'est le Parti congolais du travail qui est protégé par les Cobras.

Bocage

Une coupe malencontreuse a déformé le sens d'une déclaration de Jean-Yves Kermarrec, chargé de l'environnement au parc régional d'Armorique, dans l'article consacré à la suppression du bocage et aux inondations *dans le Finistère* (*Le Monde* daté 29-30 janvier). Si M. Kermarrec a bien indiqué qu'il *« ne faut pas hurler avec ceux qui voient dans la disparition des talus l'origine des inondations »*, il estimait cependant difficile de mettre en doute le rôle régulateur du bocage : *« S'il y avait eu des talus, les rivières seraient montées plus lentement. »* Il ajoutait : *« On oublie d'autres phénomènes, comme la culture de maïs, qui laisse les champs à nu l'hiver, la multiplication des zones industrielles, le remblaiement des prairies humides. »*

Macif

Dans l'article sur les tarifs de la MACIF (*Le Monde* du 17 janvier), une erreur nous a fait attribuer à M. Jacques Vandier la création de cette mutuelle. En fait, c'est M. Jacques Matais qui est à l'origine de cette création en 1960. Il a été le président de la MACIF jusqu'en 1973.

AU FIL DES PAGES / INTERNATIONAL

L'empire retrouvé

Après l'URSS, la Russie. L'intervention armée en Tchétchénie, dont l'objectif affiché est de préserver l'intégrité territoriale de la Fédération russe contre des *« bandits »* séparatistes, pourrait bien aboutir au résultat inverse et être le prélude au démembrement de la Fédération russe. Composée de quatre-vingt-neuf *« sujets » (républiques, régions, districts...)* qui revendiquent tous l'autonomie par rapport à un centre moscovite chargé de tous les péchés, cette fédération multinationale apparaît comme le dernier empire européen. Les empires ottoman et austro-hongrois ont disparu dans la défaite de 1918 ; les empires coloniaux se sont défaits après la deuxième guerre mondiale ; la révolution d'Octobre et le régime soviétique ont donné à l'empire russe un sursis aujourd'hui caduc. L'heure est aux Etats-nations, pas aux ensembles multiethniques.

Cette situation place les Occidentaux face à un dilemme parfaitement formulé par deux chercheurs de l'Hudson Institute, William & Odom et Robert Dujarric : *« Préfère-t-on qu'une Russie antilibérale et impériale maintienne la stabilité dans le Caucase et en Asie centrale ou préfère-t-on voir ces régions sombrer dans le chaos et le désordre tandis que la Russie s'en retirerait et consacrerait ses ressources politiques et économiques aux réformes intérieures ? »* Confrontés à cette question par la guerre en Tchétchénie, les Occidentaux ont cru pouvoir s'en tirer en souhaitant une Russie qui soit à la fois une démocratie et un gendarme dans son « étranger proche ». Mais c'est une dangereuse illusion, soulignent Odom et Dujarric, parce que la Russie ne peut être à la fois libérale et impériale, toute son histoire le montre.

Pour répondre aux défis posés par la fin de l'empire russe, mieux vaut ne pas répéter les erreurs commises – souvent par ignorance – dans d'autres circonstances, en Yougoslavie par exemple. Pour ne pas se tromper de diagnostic sur la Russie, la lecture d'un livre savant qui vient d'être traduit de l'allemand est hautement recommandée. Professeur à Cologne, Andreas Kappeler a publié une Histoire de la Russie en tant qu'empire multiethnique qui porte autant d'attention aux peuples *« périphériques » eux-mêmes* qu'à l'épopée de la conquête russe. Or, le russo-centrisme dominant dans l'historiographie de l'époque tsariste comme de la période soviétique a occulté la mémoire de peuples qui, bien souvent, ont une histoire beaucoup plus ancienne que l'histoire russe. Ni la Transcausasie ni l'Asie centrale n'ont attendu la colonisation moscovite pour avoir *« une aristocratie, une tradition étatique et une culture développée »*.

Sans prendre en compte le caractère multiethnique de la Russie dès sa formation, on ne saurait comprendre une autre spécificité fondamentale : cet empire se distingue des autres entreprises coloniales parce que, comme le disait l'historien russe Klioutchevski, *« l'empire s'est colonisé lui-même »*. Le pouvoir central cherchait d'abord à affirmer des objectifs politiques, ménager la noblesse locale à condition qu'elle se montrât loyale, tolérer les autres religions et conserver les modes d'organisation économique et sociale. Ce n'est qu'au moment de la conquête de la Sibérie que des objectifs purement économiques sont apparus.

Les différences entre l'empire multiethnique russe et la colonisation de type occidental sur lesquelles insiste Andreas Kappeler n'ont pas un intérêt purement académique. Elles ont des conséquences politiques. Le sentiment éprouvé par les Russes d'avoir souvent été moins bien traités que les peuples *« colonisés »* a rompu leur allégeance au *« centre »*. Ils ne se reconnaissent plus dans l'Etat impérial et ne sont pas disponibles – la Tchétchénie le montre assez – pour des aventures militaires au nom de l'empire.

Les Etats-nations en douloureuse gestation sur les décombres de l'URSS laissent entiers deux problèmes : le sort des Russes hors de la Russie et le sort des minorités dans les nouveaux Etats, dont aucun n'est ethniquement homogène. Faut-il alors suivre Andreas Kappeler quand il évoque déjà la nostalgie d'un empire multiethnique de Russie *« dont les frontières géographiques et spirituelles étaient plus vastes que celles des Etats-nations* [où] *des intellectuels ouverts au monde – russes et polonais, allemands et tatares, finlandais et géorgiens – pensaient et travaillaient dans une interdépendance supranationale »* ?

Le multiculturalisme est un mythe mobilisateur – il a été utilisé aussi pour Sarajevo – qu'il serait simpliste d'écarter au nom du réalisme. Mais si l'on exclut la force comme moyen de maintenir les ensembles multiethniques, il faut bien affronter les effets de leur décomposition. Après seulement viendra le temps des retrouvailles.

Daniel Vernet

★ ***Commonwealth or Empire ? Russia Central Asia and the Transcaucasus*, William & Odom et Robert Dujarric, Hudson Institute, Indianapolis, 290 pages, 12,95 $. *La Russie empire multiethnique*, Andreas Kappeler, Institut d'études slaves, 416 pages, 240 F.**
Pour la situation actuelle dans la Fédération de Russie, on se reportera à deux publications de la Documentation française : *La Russie face à ses régions*, 64 pages, 35 F ; « Multiple Russie, profils socio-économiques de vingt et une républiques de la Fédération, de la Carélie à la Iakoutie », *Courrier des pays de l'Est*, n° 393.

DIVERSIFICATION La famille Agnelli, propriétaire de Fiat, est satisfaite de la diversification hors de l'automobile qu'elle a conduite ces dernières années, notamment en France, dans l'industrie agroalimentaire. Giovanni Agnelli, le patriarche, songe à sa succession ● MAIS L'AUTOMOBILE va également mieux. Les ventes de Fiat ont crû de 20 % en 1994. L'entreprise est sortie du rouge avec un bénéfice d'exploitation de 8,5 milliards de francs. La restructuration de la firme avait tardé, et 12 000 emplois ont dû être supprimés l'an passé. Mais ces efforts, ainsi que le renouveau de la gamme, portent leurs fruits. ● FORT de son immense poids économique, la famille Agnelli occupe une place particulière sur la scène politique italienne. Son influence est grande, sa prudence également. Giovanni Agnelli joue les médiateurs mais évite la politique politicienne.

La famille Agnelli et Fiat affirment leur puissance hors d'Italie

La France est le premier pôle d'investissement du groupe transalpin, qui détient des intérêts dans Alcatel, Danone, Saint Louis, Accor et Matra Hachette. Fiat gagne des parts dans le marché automobile

SI GIOVANNI AGNELLI, le plus emblématique des patrons italiens, a été contraint à soixante-quatorze ans, en juin 1994, de conserver la haute main sur le groupe Fiat alors déstabilisé par l'opération « Manu pulite » pour rassurer ses salariés et la communauté financière italienne, il n'a pas voulu pour autant écarter des affaires son frère cadet Umberto, alors âgé de soixante ans, qu'il avait désigné comme son successeur. Giovanni était aux commandes du groupe depuis 1966, Umberto était déjà en charge de toute l'automobile. Mais il fallait que les passions s'apaisent, et Umberto s'était montré un peu trop catégorique en affirmant que personne, au sein de la Fiat, ne saurait être mêlé à des affaires de pots de vin. En fait, huit cadres haut placés eurent à répondre à la justice italienne. Et la succession à la tête de Fiat fut renvoyée à plus tard.

N'ayant pas été personnellement interpelé, Umberto pouvait continuer à jouer un rôle de premier plan au sein de la famille. Son aîné lui confia la présidence de l'Ifil, le holding de diversification de la famille Agnelli fondé en 1919. Avec des participations dans les groupes Danone, Saint-Louis, Accor et Worms, l'Ifil fait montre d'une présence accrue dans les milieux d'affaires français. Par le biais de l'Ifint, un autre holding, on les trouve dans le capital d'Albatros Investissements aux côtés de Vincent Bolloré, aussi bien que du Club Méditerranée. Depuis 1990, Fiat est présent chez Alcatel-Alsthom.

Connaissant bien Jean-Luc Lagardère pour avoir créé avec lui une filiale commune Ufima dans les équipements automobiles (aujourd'hui entièrement italienne), il a été invité dans le tour de table des éditions Filipacchi du groupe Hachette alors que ce dernier entrait dans la société Rizzoli, qui possède le journal *Corriere della Sierra*, l'autre quotidien des Agnelli (la famille possède aussi la *Stampa* depuis plus d'un demi-siècle). En 1990, le chiffre d'affaires réalisé par les Agnelli en France dépassait les 40 milliards de francs et en faisait la famille étrangère la plus puissante de l'Hexagone. En général discrète et fort bien acceptée, elle déclencha pourtant une réaction hostile de l'opinion publique française lorsque son OPA sur le holding Exor en 1991 devait faire tomber Perrier et sa petite bouteille ronde dans l'escarcelle de l'Italien. Résultat, Perrier passa dans le panier du suisse Nestlé. Qu'importent ces accidents. Depuis l'échec de Giovanni Agnelli de parvenir à signer un grand accord sur le territoire américain (il tenta sans succès d'entrer dans le programme de Guerre des Etoiles, et courtisa sans succès Ford – qui ne lui laissa que ses tracteurs agricoles et ses camions en Europe – et Chrysler), la France est devenue *« le principal pôle d'intérêt des Agnelli dans les nouveaux secteurs d'investissements »*, a réaffirmé le président de l'Ifil, le jeudi 2 janvier. La holding y exerce plus de 30 % de ses activités. Pas étonnant compte tenu de l'influence de la culture française dans le groupe. Umberto Agnelli lui-même présida Simca et Fiat France.

Pourtant, la bonne fortune n'a pas toujours été au rendez-vous. L'échec d'un rapprochement avec Citroën au milieu des années 70 a été suivi d'un autre avec Renault (qui venait de divorcer de Volvo). Qu'importe, les liens avec les partenaires français sont maintenant solides. Avec Antoine Riboud, patron de Danone, ils remontent à 1987. Et Umberto envisage de nouer d'autres accords de participation dans les filiales que le champion français de l'agroalimentaire pourrait créer, à l'image de ce qui fut réalisé pour Danone Asia. Avec Accor, la fidélité est aussi de rigueur, mais Umberto Agnelli précise sa stratégie : *« Si un repreneur proposait un meilleur projet industriel, nous le suivrions. Dans le cas contraire, nous continuerons de soutenir les actuels gestionnaires »*.

Avec Saint-Louis, le problème est particulier compte tenu de la nécessité de définir une stratégie après la dispartion, voilà deux semaines, du président Bernard Dumon : *« Nous allons rechercher quelles sont les meilleures solutions pour développer Saint-Louis sur le plan industriel, en consolidant les deux secteurs de base, le sucre et le papier »*.

Ne réalisant plus qu'un tiers de son activité en Italie (le reste se partissant à parts égales entre l'Europe et les pays hors d'Europe), la famille Agnelli vit une mutation douce. *« Il va y avoir des changements dans quelques années*, confirme Umberto Agnelli. *Si nous voulons suivre les sociétés auxquelles nous croyons, nous seront obligés d'ouvrir notre capital »*. Pour le président de l'Ifil, une ouverture serait positive : *« Vouloir absolument garder la majorité, c'est une bêtise »*. La question se posera parallèlement à celle de la succession à la tête de Fiat. Giovanni, fils d'Umberto et actuellement aux commandes de Piaggio, passe pour le mieux placé. Mais le père corrige : *« Il y a, dans la capital de Fiat, un syndicat de quatre partenaires, la Deutsche Bank, Mediobianca, Alcatel Alsthom et Generali. Ils auront aussi leur mot à dire »*.

Gilles Bridier

L'un des derniers groupes industriels familiaux européens

Au-dessus de la mêlée politique

ROME
de notre correspondante

Qui ne se souvient de la formule, célèbre à l'époque, « lorsque Renault éternue, la France prend froid » ? Appliquée à Fiat et à l'Italie, que faudrait-il dire alors, pour caractériser le lien organique entre un pays, où la notion d'Etat est toujours restée un peu floue, et l'omniprésence de ce navire amiral privé de l'économie italienne qu'est le groupe de Turin ? Fiat, c'est un chiffre d'affaires égal à 3,5 % du PIB italien ; 5,4 % de l'ensemble des salariés du pays ; 9,1 % du total des investissements en Italie, et 10,3 % dans le seul secteur de la recherche. Enfin, c'est une contribution à la balance commerciale italienne de 10 500 milliards de lires en 1994.

Si le poids économique et social est plus qu'évident, sa traduction en termes proprement politiques n'est pas si facile à saisir. La famille Agnelli, qui occupe en Italie à peu près le rang accordé à la maison royale en Angleterre, s'est rarement impliquée directement dans ce domaine. Et quand elle l'a fait, ce fut presque toujours comme on pratique un « hobby » et en « diversifiant » ses engagements.

AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Giovanni Agnelli, le fondateur, sera nommé *« sénateur du règne »* au temps de Mussolini, comme son petit-fils, l'*« Avvocato Gianni »* Agnelli, sera, lui, désigné *« sénateur à vie »* par le président de la République Cossiga en 1992, fonction aussi honorifique que politique. Gianni aurait aussi songé, dit-on, au temps de la grande crise de Fiat en 1974 à partir comme ambassadeur italien à Washington, mais finalement, pendant deux ans, il sera président de la Confindustria, le patronat italien. Sa sœur Suzanna, d'abord élue sénateur du Parti républicain, le parti de prédilection de la famille car laïc, centriste et respectable, est depuis peu ministre des affaires étrangères du gouvernement « technique » de Lamberto Dini. Lequel Dini, grand technicien de l'économie très apprécié aux Etats-Unis, avait déjà des affinités avec Suzanna Agnelli, notamment certaines fréquentations dans l'entourage de Giulio Andreotti. Quant au cadet Umberto, il a fait un bref passage au Parlement en tant que sénateur de la DC, en 1975.

Aucun rapport de forces non plus, qui soit trop visible, avec la classe politique. Le « poids » politique de Fiat est plutôt à trouver dans ce rapport obligatoire entre le pouvoir et une entreprise gigantesque qui au fil des années est devenue la seule référence, la seule donnée stable, donc presque intouchable du pays. Ce n'est pas pour rien qu'Henry Kissinger parlait de *« l'establishment permanent »* constitué par Fiat, et Claudio Martelli, ex-dauphin du socialiste Bettino Craxi, de *« monarchie dans la République »*. Une « symbiose » donc avec l'Etat où chacun a intérêt à ce que l'autre fonctionne bien : on l'a vu il y a quarante ans par exemple avec la motorisation de masse, qui a coïncidé avec la construction des autoroutes. Enfin plus récemment, si Fiat a créé des emplois, y compris dans le sud, l'Etat lui a aussi sauvé la mise à plusieurs reprises grâce au recours massif à la *cassa integrazione* ou aux retraites anticipées.

Dans ces conditions, les interventions publiques de Gianni Agnelli ou de Cesare Romiti, l'administrateur délégué du groupe (Umberto Agnelli, en retrait, parle peu) évitent toujours soigneusement de descendre au niveau de la politique politicienne pour rester au-dessus de la mêlée. L'*Avvocato* a fait quelques sorties, encore récemment, sur les *« sacrifices nécessaires »* pour saisir la chance européenne de Maastricht. Face à Silvio Berlusconi, il a joué le jeu sans grande affinité pendant ses huit mois au pouvoir et est intervenu pour que *« majorité et opposition baissent le ton »*. Plusieurs fois consulté officieusement par le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, au moment où il recherchait une solution pour former un nouveau gouvernement, Gianni Agnelli aurait même tenté de jouer les médiateurs, avant de décliner une proposition pour devenir ministre.

M.-C. D.

La production d'automobiles dope le groupe

L'EUPHORIE est de rigueur chez Fiat, qui a annoncé, jeudi 2 février, une hausse de son chiffre d'affaires de 20 % à 65 500 milliards de lires (214 milliards de francs). Le groupe italien a renoué l'an dernier avec un bénéfice d'exploitation positif, estimé provisoirement à 2 620 milliards de lires (8,6 milliards de francs). Et, dans le même temps, l'endettement a diminué de 60 % au prix, toutefois, d'une compression des investissements et des dépenses de recherche et développement. Des chiffres qui contrastent avec les pertes retentissantes de 1993 de 6,3 milliards de francs. Illustration des retournements dont l'automobile est caractéristique, les ventes de voitures qui avaient entraîné le groupe dans le rouge, l'en ont sorti l'an dernier. Fiat Auto, qui représente 46 % de l'activité du groupe, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 32 %. La branche automobile a d'abord bénéficié de la reprise du marché européen, ainsi que de la dévaluation de la lire, 60 % de ses véhicules étant exportés. Mais surtout, la profonde restructuration engagée en 1992 a porté ses fruits. D'importants efforts de productivité ont été réalisés, comme en atteste la diminution des coûts de structure à 13 % du chiffre d'affaires, contre 16,1 % en 1993. Et ce sont près de 12 000 postes que le groupe de Giovanni Agnelli a encore dû supprimer l'an dernier. Plus que tout, Fiat a entamé le renouvellement de sa gamme de produits. Il n'y a pas si longtemps, à la fin 1993, ses modèles apparaissaient vieillis, trop uniformes et souffraient d'une réputation de mauvaise qualité. A cette époque, la Uno, lancée en 1983, n'avait toujours pas de remplaçante.

PRIME À LA COMPÉTITIVITÉ

En 1994, le groupe Fiat a lancé sept nouveaux modèles dont le monospace Ulysse, la Lancia Kappa, l'Alfa Romeo 145 et surtout la Fiat Punto qui a succédé à la Uno. Elue voiture de l'année, la petite dernière du groupe de Turin a été à la hauteur des espoirs de ses concepteurs. Le tiers de sa production est assuré dans l'usine de Melfi, près de Naples. Les salariés, qui bénéficient d'une formation poussée, y sont les plus jeunes du mastodonte italien, avec un âge moyen de vingt-six ans, contre quarante-six ans sur les autres sites. Ils sont incités à accroître leur compétitivité puisque la prime récompensant cet effort, calculée en fonction de la productivité, de l'absentéisme, ou du nombre de retouches sur les véhicules, représente entre 10 et 15 % de leur salaire moyen. A Melfi, Fiat s'est également converti au *« juste à temps »* : dix-huit de ses équipementiers, employant 2 000 salariés, y sont installés, ce qui lui permet de réduire considérablement ses coûts de stockage. Sept autres nouveaux modèles (notamment la nouvelle Fiat Tipo) doivent voir le jour en 1995, donnant un coup de jeune à la gamme du constructeur italien.

Encore plus encourageant pour Fiat : sa part de marché en Italie a progressé l'an dernier à 46,2 % de son propre marché contre 44,4 % il y a un an. Mais malgré ces belles performances, le constructeur italien n'est cette année qu'au sixième rang européen. Son leadership de 1989 semble bien loin... Dans la branche véhicules industriels, le chiffre d'affaires a augmenté de 16 %. Et New Holland, spécialisée dans la production de tracteurs agricoles, a connu en 1994 une année record, avec un chiffre d'affaires en hausse de 34 %. Ces deux secteurs ont profité à l'exportation de la dévaluation compétitive de la lire.

Virginie Malingre

■ **HAUSSE : Le marché français** a bien commencé l'année avec 156 301 immatriculations, soit une hausse de 21 % par rapport à janvier 1994, selon des statistiques publiées jeudi 2 février par les constructeurs d'automobiles. Cette forte hausse est cependant à nuancer compte tenu des très mauvaises performances du marché en janvier 1994 qui avaient été à l'origine des aides gouvernementales à l'automobile décidées dans la foulée, début février.

Simone Veil
commente
le rapport Henrion
sur la
toxicomanie
Demain dans les pages "Société"
Le Monde

Un observatoire va surveiller la diversification d'EDF-GDF

Les établissements publics devront agir au travers de filiales séparées

APRÈS les hostilités, voici venu le temps du dialogue. Le ministre de l'industrie, José Rossi, devait installer, vendredi 3 février, *« l'observatoire chargé de l'examen des marchés de diversification d'EDF et de GDF »*, répondant ainsi à la demande des entreprises et des artisans spécialisés dans les installations électriques et gazières, l'ingénierie ou le traitement des déchets. Simple observateur, cet organisme dont le secrétaire général est Jean-Claude Ferrand, cinquante-deux ans, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement en Rhône-Alpes, publiera chaque année un rapport sur l'état du respect des engagements des deux monopoles publics.

La création de cet observatoire a été décidée en juillet 1994 par Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie, pour pallier la colère des quatorze syndicats professionnels (210 000 personnes, 100 milliards de francs de chiffre d'affaires) contestant la *« concurrence déloyale »* livrée par EDF-GDF, qui souhaitent utiliser leur savoir-faire dans des champs d'action connexes. Après avoir organisé des tables rondes, M. Longuet consultait le Conseil de la concurrence et le Conseil d'Etat. Le premier demande que la diversification soit plus sévèrement contrôlée. Le second laisse le soin au gouvernement d'en limiter le champ en précisant qu'EDF ne doit pas s'introduire dans certains domaines comme la cartographie, la domotique, la télésurveillance ou les réseaux câblés.

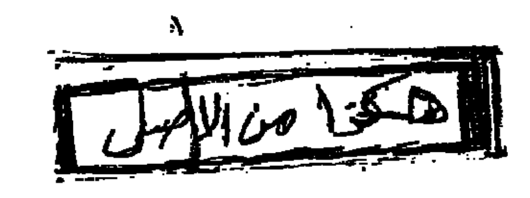
Ces deux instances n'ont toutefois pas remis en cause le principe de la diversification, accréditant ainsi la thèse selon laquelle la perte éventuelle des monopoles de ces deux établissements publics justifie, en contrepartie, de trouver d'autres débouchés.

Fort de ces deux avis, les pouvoirs publics ont demandé à EDF et à GDF d'élaborer un document précisant leurs politiques dans les secteurs où ils sont autorisés à opérer par l'intermédiaire de filiales bien identifiées et séparées de leurs maisons mères. Reconnaissant les efforts d'EDF et de GDF, les organisations estiment que les propositions sont insuffisantes. *« C'est un code de conduite assez libre, et pas encore un code de bonne conduite. Il ne répond pas assez aux préoccupations du terrain. »* Après avoir défini la règle générale, chacun étudiera les propositions les concernant.

Ainsi pour l'éclairage public, EDF propose trois solutions adaptées à la taille des communes. Dans les bourgades de moins de 5 000 habitants, l'établissement pourra intervenir en tant que sous-traitant en mettant ses moyens techniques à la disposition des entreprises locales ou des artisans. Dans les villes de 5 000 à 30 000 personnes, la firme publique propose une cotraitance en s'associant à des opérateurs privés et en n'étant pas chef de file. Au-delà de 30 000 habitants, EDF entend agir pour son propre compte. En matière d'ingénierie, comme le demande le tribunal, EDF va dissoudre sa filiale Efisys d'ici au mois de mai, mais pourra effectuer des prestations extérieures lorsqu'elles seront proches de l'électricité.

Si le désir est partagé d'enterrer la hache de guerre, les organisations professionnelles entendent que l'observatoire ne se transforme pas en médiateur.

Dominique Gallois



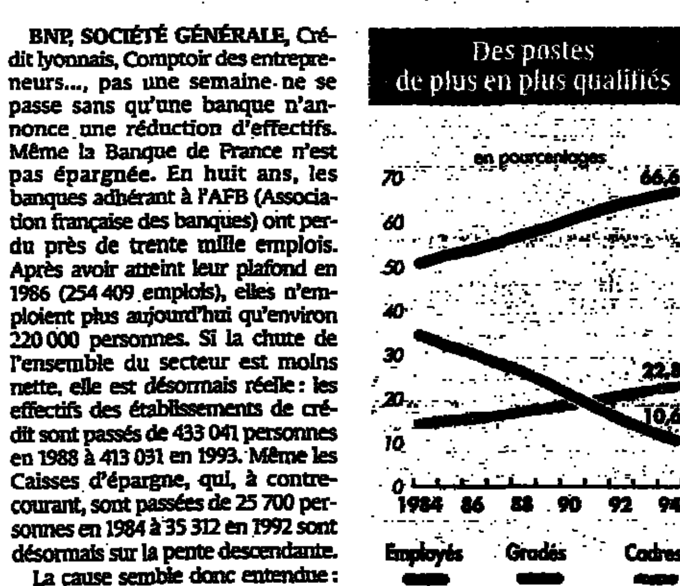
Les banques continuent à supprimer des emplois

Pas une semaine ne se passe sans qu'un établissement de crédit n'annonce une réduction de ses effectifs

La concurrence, les gains de productivité par l'informatisation et la volonté des banques de réduire la croissance de leurs frais généraux se sont traduits au cours des dernières années par une baisse des effectifs des établissements de crédit. Une évolution qui concerne aussi bien les réseaux nationaux prestigieux que les établissements régionaux ou les filiales de banques étrangères. Si la banque est loin d'être aujourd'hui, selon une image célèbre, *« la sidérurgie de demain »*, la diffusion de nouvelles technologies bancaires ne peut que se traduire à nouveau par des réductions d'effectifs. A moins que le temps partiel ou la réduction du temps de travail ne se généralisent.

BNP, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Crédit lyonnais, Comptoir des entrepreneurs..., pas une semaine ne se passe sans qu'une banque n'annonce une réduction d'effectifs. Même la Banque de France n'est pas épargnée. En huit ans, les banques adhérant à l'AFB (Association française des banques) ont perdu près de trente mille emplois. Après avoir atteint leur plafond en 1986 (254 409 emplois), elles n'emploient plus aujourd'hui qu'environ 220 000 personnes. Si la chute de l'ensemble du secteur est moins nette, elle est désormais réelle : les effectifs des établissements de crédit sont passés de 433 041 personnes en 1988 à 413 031 en 1993. Même les Caisses d'épargne, qui, à contre-courant, sont passées de 25 700 personnes en 1984 à 35 312 en 1992 sont désormais sur la pente descendante.

La cause semble donc entendue : le secteur ne sera pas créateur net d'emplois dans les années à venir. Sera-t-il pour autant *« la sidérurgie de demain »*, comme l'avait pronostiqué Jacques Chérèque en 1978 ? Si l'affirmation semble un peu rapide, personne n'est optimiste et n'ose affirmer que le pire est passé. A l'heure actuelle, si les plans sociaux des « trois vieilles » (BNP, Société générale, Crédit lyonnais) remplissent régulièrement les colonnes des gazettes, ce sont, contrairement aux apparences, les succursales françaises des banques étrangères qui sont le plus atteintes : de la CGR belge, qui va prochainement se séparer d'environ 70 % de ses salariés, à la Banco di Napoli, dont les effectifs ont été ramenés de 53 à... 5 salariés, en passant par la Natwest, qui a vendu ou fermé son réseau, toutes sont touchées. Du côté français, les banques AFB sont les moins épargnées. *« Sur 8 160 suppressions d'emplois en 1994, 6 800 proviennent de l'AFB »*, remarque Jean-Claude Cuny, président du SNB-CGC.



Longtemps réputé pour ses promotions internes, ce secteur est de plus en plus sélectif

HAUSSE DE LA PRODUCTIVITÉ

Or, il n'y a malheureusement aucune raison pour que l'horizon s'éclaircisse. Le ratio de productivité le plus pertinent n'est pas forcément à l'avantage des grandes banques françaises. Les frais de personnel et frais généraux représentent 80 % du produit net bancaire au Crédit lyonnais, 69 % à la Société générale, contre 59 % au Crédit agricole, 57 % à l'Union des banques suisses et 51 % à la Dai Ichi Kangio, principale banque nippone. *« Actuellement, les grandes banques réalisent des gains de productivité de 2 % à 3 % par an. Il est tout à fait envisageable que ce taux passe à 4 %, voire 5 %, à l'avenir »*, observe Joseph Musseau, directeur des ressources humaines du Crédit lyonnais. Comme ses consoeurs, la banque du boulevard des Italiens se lance dans un vaste projet de reconfiguration. Divisée en vingt et une régions aujourd'hui, elle n'en comptera que neuf à terme. Des 94 caisses du Crédit agricole, il n'en subsistera plus que 35 dans quelques années. Certes, les Caisses d'épargne et le Crédit mutuel ont su regrouper leurs caisses sans *« casse sociale »*, mais celles-ci, longtemps à l'abri de la concurrence et sur des créneaux porteurs, constitueront sans doute davantage des exceptions que des exemples.

Les banques petites et moyennes, qu'elles soient ou non adossées à un réseau, ne seront pas épargnées : les 2 400 salariés de la Société marseillaise de crédit savent que leur avenir est sombre. *« Elle perd structurellement de l'argent, car elle veut être une banque universelle sans en avoir les moyens »*, reconnaît un syndicaliste. Six cents suppressions d'emplois y sont nécessaires. Dans le groupe CIC, Scalbert-Dupont est en difficulté, les salariés de la Bordelaise de crédit ont dû baisser temporairement leur salaire de 10 % pour passer le cap de 1993, ceux de la Banque régionale de l'Ain se demandent pendant combien de temps ils cohabiteront avec ceux de la Lyonnaise de banque..., la liste n'est pas exhaustive.

« Deux facteurs d'évolution ne sont pas bien maîtrisés : nous ne savons pas encore si le degré de concentration du secteur, encore assez faible, va s'accroître ni quel sera l'impact sur l'emploi des nouvelles technologies ou des banques directes », reconnaît Pierre Gendre (Force ouvrière). Si nul ne sait très bien l'effet qu'auront au siècle prochain les autoroutes de l'information sur l'emploi bancaire, beaucoup s'inquiètent de l'image-chèque, qui permet de traiter un chèque en n'utilisant que sa reproduction électronique. *« Cette technique a été bloquée il y a quelques années pour des raisons financières. Elle l'est aujourd'hui pour des raisons sociales »*, reconnaît-on à l'AFB. *« L'image-chèque suprimerait 6 000 emplois. Le problème n'est plus que politique. Quant à l'autre innovation qui nous attend, le porte-monnaie électronique, elle pourrait concerner environ 3 000 personnes »*, analyse lucidement Jean-Claude Cuny. Ce mouvement de repli ne touche pas uniquement les banques à réseau. En 1994, la banque Indosuez, a mis en oeuvre un plan de 150 suppressions d'emplois sur les 2 500 que compte son site parisien.

L'avenir est-il donc irrémédiablement bouché ? Pourtant certaines banques ont encore de beaux jours devant elles, comme celles spécialisées dans l'ingénieérie financière ou la gestion de patrimoine. Plus généralement, certains consultants, comme le cabinet IDRH, pensent que les progrès à réaliser dans le domaine commercial sont tels qu'il y a là de véritables gisements d'emplois actuellement inexploités. De son côté, l'AFB semble favorable au développement du temps partiel (qui ne concerne que 8 % des emplois contre 13 % pour l'ensemble de l'économie) et même à la réduction du temps de travail. *« Ce qui se passe en Allemagne est fondamental. Si la semaine de quatre jours entraîne de véritables bouleversements dans l'organisation du travail, sa mise en oeuvre est loin d'être impossible »*, reconnaissent, en privé, certains responsables. Par ailleurs, les distorsions de concurrence entre l'AFB et les autres banques ne seront pas éternelles. Enfin, la pyramide des âges n'est pas si défavorable qu'il y paraît. Embauchés en nombre dans les années 60, les employés de banque partiront massivement en retraite au début de la prochaine décennie. Si les prochaines années s'annoncent difficiles, les suivantes le seront donc nettement moins, pronostiquent les optimistes. Certains d'entre eux imaginent même un pacte social au niveau de la branche, où tout serait mis sur la table – les emplois, les salaires, la durée du travail... – afin de les traverser plus sereinement. Les banquiers se prendraient-ils à rêver ?

Frédéric Lemaître

La direction de la BNP a décidé d'imposer son plan social

Elle est condamnée à rééquilibrer sa pyramide des âges

LE COMITÉ CENTRAL d'entreprise de la BNP, qui s'est réuni mercredi 1er février pendant plus de cinq heures, a donné dans sa majorité un avis défavorable au deuxième plan d'adaptation à l'emploi (PAE) de la BNP, qui prévoit 600 suppressions de postes par an pendant trois ans. La SNB et la CFTC ont formulé un avis défavorable, FO et la CGT s'y sont opposées. La CFDT n'a pas émis d'avis, estimant le plan irrecevable car il ne contient que des mesures destinées à inciter au licenciement économique plutôt qu'à l'éviter, alors que le plan en cours, plus avantageux, courait jusqu'à fin 1995. Principal changement de la direction de la BNP : la remise en cause du principe du un pour un, c'est-à-dire d'une embauche par départ. Sur le fond, chacun s'accorde sur la nécessité de rééquilibrer la pyramide des âges. Entre 2003 et 2015, 20 000 personnes vont quitter la BNP. La banque s'y est attelée depuis 1992 avec l'accord des syndicats. Pour Bernard Lemée, directeur des ressources humaines, le rééquilibrage nécessite un minimum de 200 embauches par an. Parallèlement, les conséquences de l'informatisation conduisent la banque à supprimer un certain nombre de postes, plaide Bernard Lemée, pour qui *« la démarche de gestion* [de l'entreprise] *est fondée sur l'observation de l'évolution informatique »*. Le chiffre de 950 par an a été retenu pour chacune des trois années à venir. La baisse des départs naturels rend cet objectif plus difficile à atteindre, mais *« nous ne pouvons pas attendre de constater les sureffectifs »*, ajoute-t-il.

L'adhésion de la profession bancaire aux régimes Agirc et Arrco et le ralentissement de l'économie ont fait brutalement chuté le taux de renouvellement du personnel. Il faut donc compenser, dit sobrement la direction. Michel Pébereau, le patron de la BNP, a donné rendez-vous aux syndicats à la fin de l'année. Si l'objectif n'est pas atteint, des mesures plus radicales pourraient être mises en oeuvre.

B. S.

La France électrique

VOICI le deuxième tome de la monumentale *Histoire de l'électricité en France*, couvrant la période de l'entre-deux-guerres. Dix-sept auteurs ont accompli ce parcours. Nous avions souligné les mérites de l'entreprise lors de la première livraison, qui couvrait, dans le premier tome, la période de 1881 à 1918 (*Le Monde* du 27 décembre 1991). L'esprit est le même, avec le double parti-pris de l'encyclopédisme et de l'autorité. Mais on a secoué le conformisme qui nous avait frappé alors. Sont mieux affirmées les tensions de la mise en oeuvre par les compagnies privées de ce formidable outil énergétique.

BIBLIOGRAPHIE

Ainsi sont rappelées les campagnes d'opinion flétrissant l'insuffisance des travaux d'équipement, l'arrêt des mises en chantier de nouveaux barrages ou les freinages de l'extension du réseau, politique qui devait conduire à la nationalisation d'avril 1946.

La partie la plus importante de l'ouvrage a trait aux firmes et au marché. Equiper, produire, transporter l'énergie sont les trois maîtres-verbes de la branche. Suivent les analyses des moyens financiers, des stratégies de groupes, des applications de l'électricité aux transports en commun, de la multiplication des usages domestiques.

Le chapitre final sur la nationalisation de 1946 mérite d'être lu de près, car il recadre très bien une opération originale, *« acte de rupture avec la simple intervention du Front Populaire et avec l'étatisation souhaitée par Vichy... La formule juridique adoptée ne versait ni dans le socialisme ni dans la création d'un service dépendant directement du pouvoir exécutif : elle devait permettre à la collectivité de disposer d'un bien dont la direction restait autonome »* (Henri Morsel). Le succès a justifié le choix d'un tel acte.

P. D.

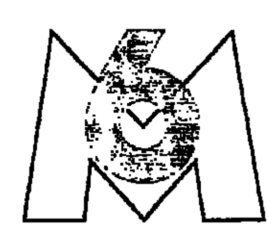
★ ***Histoire de l'électricité en France, tome deuxième : 1919-1946.*** **Sous la direction de Maurice Lévy-Leboyer et Henri Morsel. Ed. Fayard, 1438 p. 490 F.**

Le palmarès des 7 d'or

Meilleur comédien : Jean Carmet pour Eugénie Grandet (France 3)
Meilleur animateur de débat : Jean-Marie Cavada pour la Marche du siècle (France 3)
Meilleur animateur de divertissement : Antoine de Caunes (Canal +)
Meilleur magazine culturel : Bouillon de culture (France 2)
Meilleur présentateur du magazine télévisé : Bruno Masure (France 2)
Meilleure émission pour la jeunesse : ça cartoon (Canal+)
Meilleur réalisateur de fiction : Hervé Baslé pour Les Maîtres du pain (France 2)
Meilleur film de télévision : Les Maîtres du pain (France 2)
Meilleur journaliste sportif : Gérard Holtz (France 3)
Meilleure émission musicale : Taratata (France 2)
Meilleur auteur ou adaptateur de fiction : Hervé Baslé pour Les Maîtres du pain (France 2)
Meilleur animateur de jeu : Nagui pour Que le meilleur gagne (France 2)
Meilleur magazine d'actualité ou de société : Capital (M6)
Meilleur feuilleton ou série : Jaina (France 2)
Meilleur documentaire : Les Brûlures de l'Histoire (France 3)
Meilleure comédienne : Danièle Darrieux pour Jaina (France 2)
Meilleure révélation : Arthur (France 2)
Meilleure publicité : spot Orangina (Young & Rubicam)

Plus on lit ce palmarès, plus on se dit que **Capital** *doit être un sacré bon magazine.*

Merci de la part d'Emmanuel Chain et de M6 pour ce 7 d'or durement gagné.



Les commissaires aux comptes veulent retrouver leur crédibilité

Les auditeurs veulent mettre fin au face-à-face avec le chef d'entreprise et défendre les actionnaires minoritaires.

Avec son nouveau président, Didier Kling, élu le 2 février, la profession des commissaires aux comptes veut faire peau neuve. Mis en cause lorsqu'un scandale financier éclate, les auditeurs souhaitent s'appuyer sur un comité d'audit composé d'administrateurs indépendants du PDG. Ils désirent ajouter à leur mission de contrôle du passé celle d'information des actionnaires et, malgré une pression sur leurs honoraires, doivent retrouver une vraie liberté vis-à-vis des entreprises.

DIDIER KLING, 45 ans, a été élu jeudi 2 février président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC). Il va devoir rendre sa crédibilité à cette profession chargée de certifier chaque année les comptes des entreprises. Lorsqu'un scandale financier éclate, comme ce fut le cas pour le Crédit lyonnais, Ciments français ou SMT Goupil, on s'aperçoit que les commissaires aux comptes n'ont rien vu ou rien dit. Et lorsqu'ils osent s'opposer à un PDG tout-puissant, ils sont remerciés sans ménagement, à l'image du cabinet Guérard Viala, qui a tiré le premier la sonnette d'alarme sur l'effondrement du Comptoir des entrepreneurs, présidé par Jean-Jacques Piette.

Aujourd'hui, les commissaires aux comptes veulent avoir d'autres interlocuteurs que les chefs d'entreprise. Les auditeurs ont compris que, dans ce face-à-face, ils étaient impuissants, à l'image d'Ernst & Young et Coopers & Lybrand, qui ont certifié sans réserves les comptes du Crédit lyonnais en 1992. *« Il serait bien de créer un comité d'audit, qui comporterait des administrateurs indépendants, représentants des actionnaires minoritaires, et qui serait notre interlocuteur »*, propose Didier Kling. Une collaboration avec ces administrateurs permettrait aux commissaires un meilleur contrôle : le PDG devrait par exemple mieux justifier le choix de ses options comptables. *« Il faut mettre un terme à ces changements de méthode comptable d'un exercice à l'autre en fonction des circonstances »*, insiste le nouveau président.

Au-delà du conseil d'administration, les commissaires aux comptes veulent devenir les défenseurs des actionnaires minoritaires pour éviter que ceux-ci ne les attaquent en justice, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Ces minoritaires ne se contenteront bientôt plus de procédures pénales qui s'enlisent et voudront être financièrement dédommagés pour l'effondrement du cours de leurs actions, comme ce fut le cas pour Concept, SMT Goupil ou Ciments français. Ils s'attaqueront alors aux commissaires aux comptes, seuls à être assurés et solvables. Si les dommages et intérêts versés annuellement par la profession représentent à peine 20 millions de francs par an, ils sont voués à augmenter. Aux Etats-Unis, les chiffres laissent songeurs : les litiges auraient absorbé en 1993 près de 20 % des honoraires des firmes d'audit américaines, soit plus de 9 milliards de francs.

Pour informer l'actionnaire, le commissaire aux comptes doit devenir compréhensible. *« Nos rapports sont trop obscurs, nous devons être plus didactiques pour permettre aux non-professionnels de nous comprendre »*, explique Jacques Manardo, président en France de Deloitte Touche Tohmatsu. Les auditeurs expliqueront désormais plus précisément la nature de leurs travaux, ce qui leur permettra aussi de mieux limiter leur responsabilité.

A l'avenir, c'est la nature même de la mission du commissaire aux comptes qui devra être modifiée. *« Nous devrions vérifier plus fortement le rapport de gestion de l'entreprise. Les informations données par l'entreprise à ses actionnaires devraient passer par le filtre du commissaire aux comptes »*, estime Didier Kling. L'objectif consisterait à vérifier que le chef d'entreprise livre à ses actionnaires l'information essentielle. Ainsi les actionnaires d'Euro Disney auraient dû obtenir le nombre exact de visiteurs payants du parc d'attractions. *« Il serait normal que l'actionnaire minoritaire ait le même tableau de bord que l'entreprise »*, continue Didier Kling, même s'il est évident que cette volonté de transparence se heurtera au secret des affaires invoqué par les chefs d'entreprise.

Jamais sanctionnés

Lorsqu'un commissaire aux comptes commet une faute, qui conduit à sa mise en examen, il peut être sanctionné par la chambre de discipline qui ne se réunit, sauf cas extrême, que lorsque la procédure pénale est achevée, c'est-à-dire des années après les faits. Les sanctions prises ne sont pas rendues publiques. Le commissaire aux comptes est jugé par un collège composé principalement de magistrats qui raisonnent en juristes, et non en professionnels. Comme il est très difficile de prouver la faute, ils prononcent très peu de sanctions. *« La chambre de discipline est inadaptée »*, confirme Didier Kling, président de la compagnie nationale des commissaires aux comptes. Les anciens auditeurs du Crédit lyonnais qui ont certifié des comptes contestables ne seront probablement jamais inquiétés parce qu'ils ne font pas l'objet de poursuites judiciaires. Pour écarter un confrère défaillant, ses pairs le poussent discrètement à démissionner. De son côté, la COB n'a jamais infligé d'amende à un commissaire aux comptes. Ce qui ne l'empêche pas de révéler le nom de ceux dont elle a transmis le dossier au parquet.

DEONTOLOGIE

Jacques Manardo va plus loin. *« Nous ne parlons que du passé. Nous devons aussi dire quelque chose sur les prévisions de l'entreprise. Certes, il n'est pas possible de certifier l'avenir, mais nous pouvons vérifier les hypothèses utilisées ou les méthodes retenues. »* Cette mesure sera délicate à mettre en oeuvre, les commissaires aux comptes n'ayant pas le droit de s'impliquer dans la gestion de l'entreprise. A plus court terme, la profession veut préciser son rôle. *« Nous ne sommes pas faits pour détecter les petites fraudes, mais les grosses »*, résume Jacques Manardo. *« Nous ne sommes pas des correspondants de la brigade financière »*, lance Edouard Salustro, président du cabinet Salustro Reydel.

Les commissaires s'interrogent aussi sur leur déontologie. Payé par l'entreprise qu'il doit contrôler, l'auditeur a toutes les peines du monde à rester indépendant, surtout lorsqu'il facture plusieurs millions de francs d'honoraires à une entreprise. La profession tente de limiter les risques de dérapage. Après un rapport rédigé en 1992 par la Commission des opérations de bourse (COB) et la CNCC sous la présidence d'Yvon Le Portz, ancien président de la COB, un cabinet d'audit n'a plus le droit de réaliser une trop grande partie de son chiffre d'affaires avec un seul client. Bouygues, audité jusqu'à présent par deux petits cabinets, fait ainsi appel, depuis depuis cette année, au neuvième cabinet français Guérard Viala. Le rapport Le Portz a surtout interdit aux grands cabinets de réaliser pour une société des prestations fiscales, juridiques ou informatiques trop importantes tout en étant leur commissaire aux comptes.

Aujourd'hui, l'indépendance des auditeurs est en outre menacée par la chute des honoraires. Les entreprises françaises, comme le Crédit lyonnais, la BNP ou Suez, ont lancé des appels d'offres pour renouveler les mandats de leurs commissaires aux comptes. Les honoraires perçus font apparaître des baisses pouvant dépasser 30 %, ce qui peut déboucher sur un travail de contrôle incomplet. Pis, les chefs de mission de certains cabinets d'audit perçoivent des primes lorsqu'ils parviennent à boucler leur mission en moins de temps que prévu. Didier Kling veut lutter contre cette dérive. *« Je souhaiterais que lors des appels d'offre, la CNCC puisse examiner les programmes de travail des candidats et vérifier que le nombre d'heures de travail proposé est suffisant pour mener à bien la mission. »* Enfin, l'organisation même des cabinets d'audit laisse à désirer. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui en sous-effectif à cause de la reprise des missions. Ils manquent cruellement de collaborateurs expérimentés, licenciés dans les années de crise.

Arnaud Leparmentier

Le Crédit lyonnais sous la surveillance de Bruxelles

A QUELQUES semaines de l'annonce des comptes 1994 du Crédit lyonnais et alors que le montant des créances qui seront sorties du bilan de la banque oscille entre 50 et 100 milliards de francs, Marc Viénot a jeté un nouveau pavé dans la mare. Le patron de la Société générale a prévenu qu'il serait *« très attentif à ce que la solution apporte le moins de distorsion possible au droit de la concurrence »* et n'a pas exclu d'en appeler à la Commission de Bruxelles. Le commissaire européen Karel van Miert lui a répondu jeudi 2 février, en souhaitant que le gouvernement français communique à la Commission *« un tableau exact »* des interventions de l'Etat en faveur du Lyonnais. Il s'agit moins aujourd'hui de chiffrer l'effort de l'Etat que de regarder à la loupe les efforts qui sont demandés en contrepartie : le Lyonnais a déjà donné des gages au Trésor, confie-t-on au siège de la banque. Le Trésor demande plus, notamment l'abandon des crédits d'impôts dont la banque peut légalement bénéficier en raison des pertes passées.

■ **LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI), l'institution financière de l'Union européenne**, envisage de consacrer, dès 1995, de 5 à 6 milliards d'écus par an (de 32,7 à 39,7 milliards de francs) au financement des grands travaux adoptés au sommet d'Essen, a indiqué, jeudi 2 février, son président, Sir Brian Unwin. La BEI pourra prêter sur des durées dépassant quinze ans pour financer des projets dont la rentabilité est à très long terme.

Les grandes radios tentent d'imposer leurs réseaux FM musicaux

Les groupes radiophoniques sont décidés à se servir de la loi Carignon pour se développer. Et soumettent le CSA à de fortes pressions

SOUS COUVERT d'anonymat, elle accepte de parler des malheurs de sa radio et des convoitises dont elle est l'objet. Mme M. est chef d'entreprise depuis quatorze ans quand elle reprend Radio-R en 1991. Radio-R est une radio dite de « catégorie B » comme il en existe un peu plus de trois cents en France. Station locale, elle diffuse un programme généraliste, *« original à 100 % »*, ce qui lui donne accès à la publicité locale. Un journaliste, cinq animateurs et un technicien font tourner cette station qui diffuse des chroniques locales, deux heures de direct tous les soirs ainsi que cinq journaux locaux quotidiens. Elle propose notamment les flashes d'informations nationales de l'AFP-Audio et du rock des années 70-80.

Les huit réseaux musicaux

	Couverture estimée en millions d'habitants	Nombre de fréquences
NRJ	34,5	188
Europe 2	33,7	176
Nostalgie	31,1	146
Fun Radio	29,1	143
Skyrock	28,4	83
M 40 *(RTL 1)*	27,1	73
RFM	25,8	90
Chérie FM	25,8	101

Source : Service des radios du CSA (1994)

Mais Mme M. comprend vite qu'elle ne s'en sortira pas. A la différence des radios associatives (A), elle n'a pas accès au Fonds de soutien à l'expression radiophonique. Et le marché publicitaire local est exigu : les radios de « catégorie C » (abonnées, franchisées ou affiliées à un réseau) viennent y puiser *« sans que le Conseil supérieur de l'auidovisuel (CSA) vérifie qu'elles diffusent, comme convenu, trois heures de programme local par jour »*, accuse Mme M. De guerre lasse, elle adresse une demande d'agrément au CSA pour s'abonner à Skyrock, réseau musical jeunes qui l'a approchée et qui est absent de la ville principale d'où elle diffuse. Réponse négative : pour préserver la *« diversité du tissu radiophonique »*, le CSA n'autorise pas, en principe, le passage d'une catégorie B en C.

Depuis dix-huit mois, Radio-R, qui a perdu 1,6 million de francs, émet de la musique *« en automatique »*, diffuse de rares écrans publicitaires. Et est discrètement sollicitée par deux grands groupes radiophoniques, RMC et NRJ.

BOURGEONS DE PRINTEMPS

Radio-R n'est pas un cas isolé. Une récente étude menée par le CSA témoigne de la difficulté de nombreux opérateurs de radios locales commerciales indépendantes à faire vivre leurs entreprises (1). La moitié des radios locales du panel étudié sont déficitaires. Parmi elles, les radios indépendantes (B), dont les charges d'exploitation sont deux fois supérieures à celles supportées par les radios liées à un réseau (C), enregistrent des déficits allant jusqu'à 5,5 millions de francs. Dans un espace hertzien « rare », où les fréquences disponibles ne peuvent être octroyées que par le CSA, ces situations de faillite attisent naturellement les appétits des grands opérateurs.

Réelle quoique discrète, la chasse aux fréquences radiophoniques a pris un tour nouveau depuis la loi du 1er février 1994 sur la liberté de la communication, dite « Loi Carignon ». Libérale, cette loi porte en effet de 45 à 150 millions le nombre d'habitants que peut « arroser » un même groupe radiophonique, permettant ainsi à chaque grande station de posséder trois, voire quatre réseaux. Depuis, chacun de ces groupes tente de se développer, avec une ardeur inversement proportionnelle à sa couverture *(voir encadré)* et à l'état d'avancement de son développement : c'est le cas du groupe NRJ (avec Chérie FM et la fréquence parisienne Rire et Chansons), RMC (Nostalgie et le réseau de 17 fréquences de Montmartre FM), RTL (Fun Radio et M 40) et Europe 1 (Europe 2, RFM et, en régie dans le groupe, Skyrock).

« 80 % des radios locales ont aujourd'hui noué des accords avec les réseaux », assure un responsable d'un grand groupe d'ampleur nationale. Ces *« espions dormants »*, surnommés aussi *« bourgeons en attente de printemps »*, subsistent uniquement *« grâce à l'avance en trésorerie et au soutien financier apportés par les réseaux aux régies publicitaires »*. En clair, chacun des quatre grands groupes n'attend qu'un petit signe du CSA pour développer ou consolider ses réseaux musicaux.

Depuis sa création, l'instance de régulation défend l'existence des radios locales mais est soumise à de fortes pressions. Des coups de force ont été tentés : en diffusant à la mi-janvier un nouveau programme musical sous le nom de RTL 1, qui succède ainsi à son réseau M 40, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui contrôle RTL), a contrevenu à la réglementation du CSA voulant que tout changement de nom et de format radiophonique reçoive son agrément (*Le Monde* du 25 janvier).

Avant la fin de son mandat, Jacques Boutet, ancien président du CSA, avait *in extremis* engagé un recours devant le Conseil d'Etat. Reconduit sur le dossier radio avec Philippe Labarde, nouveau conseiller, Roland Faure a réaffirmé à Béziers (Hérault), samedi 28 janvier, l'intransigeance de l'instance de régulation : *« Au moment où l'autorité du CSA est testée voire défiée par certains groupes radiophoniques, c'est la continuité dans la doctrine de régulation qui a été réaffirmée par les neuf sages au cours de leur première réunion présidée par Hervé Bourges. »* Preuve de ce refus de céder aux pressions, le nouveau président du CSA vient de refuser de participer au « Journal inattendu » de RTL, groupe en infraction avec son réseau M 40. A l'évidence, M. Bourges n'est pas disposé à laisser les groupes radiophoniques dicter leur loi. Mercredi 1er février, il semblait s'être entendu avec la CLT pour que le réseau RTL 1 abandonne son nom et redevienne M 40. Mais les grandes radios expliquent à l'unisson que la réglementation du CSA doit être révisée.

« On ne peut pas faire comme si la loi Carignon n'existait pas et laisser un secteur entier de l'économie agir hors la loi », explique t-on à Europe 1.

Jean-Noël Tassez, président de RMC ; Rémy Sautter (CLT), et Alain Weill, directeur général de NRJ, ont adressé, lundi 30 janvier, une lettre commune à Hervé Bourges, dans laquelle ils demandent une *« application loyale de la loi »* favorisant notamment les changements de format et les prises de contrôle capitalistiques dans les stations abonnées et franchisées.

Ariane Chemin

★ (1) *Le Coût d'exploitation des radios locales*, étude du CSA menée auprès de 114 radios et publiée dans *La lettre du CSA* (novembre 1994).

NRJ crée le GIE « Rire »

Le groupe NRJ doit annoncer, mardi 7 février, la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) baptisé « Rire » (Radios indépendantes régionales). Ce GIE commercialisera en bloc la publicité de treize radios locales, *via* des accords avec les régies de NRJ. Il veut concurrencer le GIE « Les Indépendants » (trente-quatre radios) créé en septembre 1992 et lié par des accords publicitaires à Régie Radio Music, du groupe Europe 1.

Parmi les radios locales de « Rire » figurent des piliers des radios locales indépendantes comme RVS (Rouen), Radio Service (bassin méditerranéen), Radio Scoop (Lyon), Radio 2000 (Bourgogne - Franche-Comté), etc. Le GIE sera présidé par Marc Zénou, patron de Radio Star (Mulhouse) qui vient de démissionner... de la vice-présidence des « Indépendants », le réseau concurrent.

A terme, « Rire » devrait aussi fédérer la cinquantaine de radios diffusant le programme « Rire et Chansons ». Il offrira ainsi, selon ses promoteurs, *« une audience homogène »* aux annonceurs. Le GIE souhaite à terme proposer lui- même jusqu'à 20 heures quotidiennes de ce programme humoristique à une centaine de radios locales. Après le réseau adulte Chérie FM, « Rire » deviendrait ainsi la clé de voûte du *« troisième réseau »* nécessaire à NRJ.

Une grève interrompt le « fil » France de l'AFP

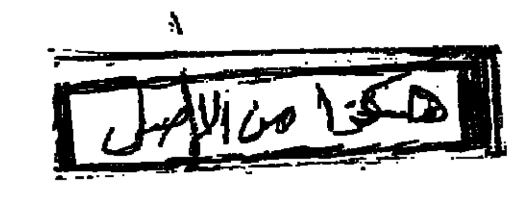
UNE GRÈVE de 24 heures a été déclenchée, jeudi 2 février en début d'après-midi, à l'Agence France Presse (AFP), en signe de solidarité avec l'arrêt de travail des employés commencé mercredi 25 janvier. Des services sont perturbés et le « fil » France (dépêches envoyées aux abonnés) de l'agence est interrompu. Les employés de l'AFP demandent une augmentation de 1 200 francs, en soulignant que leur effectif a fortement diminué en dix ans (de 329 à 194 personnes). Selon un communiqué de l'intersyndicale de l'agence (CFDT, CFTC, CGT, FO, SNJ), *« la direction se borne à proposer des mesures sélectives qui ne feraient qu'accroître les inégalités »*.

Pour la direction, il est *« injustifié de discuter de mesures générales qui ne s'imposent pas et qui n'auraient comme résultat que de faire retomber l'entreprise dans le déficit et la mettre en péril »*. Avant l'arrêt de certains « fils », la grève affectait notamment le standard et le service courrier. Certains résultats sportifs et les informations hippiques ne sont plus fournis.

C'est le deuxième conflit de l'année, après une grève de six jours observée par le service photo, en janvier. En octobre 1994, le projet de transfert du service Amérique latine de Paris à Washington avait entraîné une grève de vingt-quatre heures des journalistes. Dans ces deux cas, un compromis avait été trouvé entre syndicats et direction.

Les programmes du câble

3615 LEMONDE



■ LA BANQUE D'ANGLETERRE a annoncé jeudi une hausse d'un demi-point de son taux d'intérêt de base à 6,753, après celles d'un demi-point du 12 septembre et du 7 décembre. ■ L'OAT mise à la disposition des particuliers en février porte toujours sur la ligne 7,50 % échéance 25 avril 2005 au prix de 97,80 %, soit un rendement de 7,83 %, en baisse sur le mois précédent (8,08 %). ■ LES COURS DES MÉTAUX sur le marché londonien ont continué leur baisse, jeudi, pour la quatrième séance consécutive. ■ LE DOLLAR n'a que peu progressé face au yen à Tokyo, s'échangeant à 99,50 yens, contre 99,32 yens la veille, les opérateurs attendant la publication des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis. ■ LE MATIF a ouvert sur une note positive dans un marché qui attend la publication des chiffres de l'emploi américains. L'échéance mars du notionnel a ouvert en hausse de 34 centièmes à 111,44.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

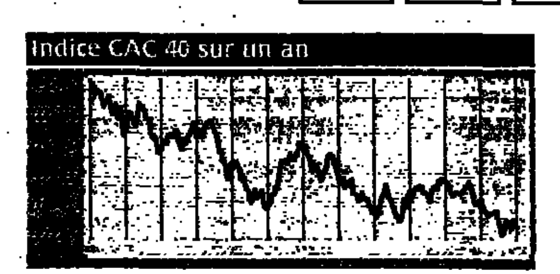
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris : meilleure orientation

Après le repli de la veille, la Bourse de Paris était nettement mieux orientée, vendredi 3 février, pour la dernière séance de la semaine. En hausse de 0,56 % à l'ouverture, les valeurs françaises affichaient une heure plus tard un gain de 0,7 %. Aux alentours de 12 h 30, l'indice CAC 40 s'inscrivait en progression de 0,65 % à 1 827,94 points. Cette reprise s'effectuait dans le sillage du Matif et de Wall Street, la veille. Le volume de transactions avoisinait 1,1 milliard de francs.

Certains opérateurs se disent satisfaits de voir que la baisse du dollar semble enrayée, tandis que d'autres sont impatients de le voir repartir à la hausse après le relèvement des taux d'intérêt américains. Les statistiques sur l'emploi aux Etats-Unis en janvier, attendues à 14 h 30, pourraient également influer sur la tendance.

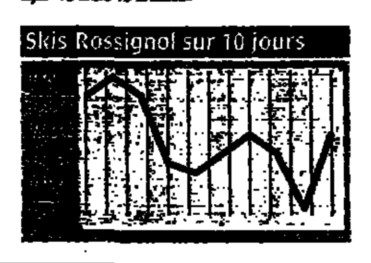
Du côté des valeurs, Alcatel-Alsthom gagnait 0,5 % à 461,50 francs, moins que le CAC, après l'annonce par sa filiale allemande Alcatel-Sel d'une perte de 500 millions de deutschemarks en 1994, soit le bas de la fourchette prévue qui était de l'ordre de 500 à 600 millions de marks. Alcatel-Sel attend en outre un retour au bénéfice en 1996. Cetelem progressait de 1,9 % à 925 francs avec 25 000 titres échangés, un volume plus important que d'habitude sur ce titre.


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

Skis Rossignol, valeur du jour

Le groupe Rossignol, numéro un mondial du ski, a tourné la page sur la difficile période du début des années 90 et se déclare optimiste avec une croissance attendue de ses résultats de 10 % pour 1994-1995 (exercice clos fin mars) et 1995-1996. Bonne nouvelle également pour les actionnaires, car Laurent Boix-Vives, PDG du groupe, a annoncé jeudi 2 février que la politique de dividende du groupe allait *« refléter nettement l'évolution attendue des résultats »*. Il a également annoncé la distribution d'une action gratuite pour cinq détenues. Le titre a terminé en hausse de 2,17 % à 1 840 francs.

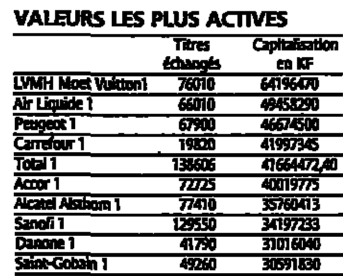

Skis Rossignol sur 10 jours

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
E.B.F 1	939	+2,85	+3,52
Havas 1	370,80	+2,71	−11,07
DMC (Dollfus Mi)1	296,50	+2,60	−2,27
Bancaire (Cie) 1	468,70	+2,56	−8,99
Sligos 1	400	+2,30	+10,80
Rhone Poulenc A 1	131,60	+2,17	+6,21
Accor 1	551	+2,04	−5
Saupiquet (Ns) 1	1214	+2,02	−2,48
Guyenne Gascogne 1	1290	+1,98	−4,44
Euro RSCG W.W 1	499,50	+1,94	−9,18
BAISSES			
NRJ # 1	386	−8,81	−30,82
UGC DA (M) 1	180	−4,71	−6,49
SGE 1	165	−3,79	−16,45
Immobl.France 2	386	−3,50	−4,69
Dynaction 1	115,30	−2,62	−15,28
Cap Gemini Sogeti1	146	−2,34	−14,11
Metaleurop 1	71,50	−2,32	−6,16
Zodiac 1	2155	−2,05	−8,29
Essilor Intl 1	680	−2,02	−7,48
Intertechnique 1	530	−1,85	+2,31

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	76010	64196470
Air Liquide 1	66010	49458290
Peugeot 1	67900	46674500
Carrefour 1	19820	41997345
Total 1	138606	41664472,40
Accor 1	72725	40019775
Alcatel Alsthom 1	77410	35760413
Sanofi 1	129550	34197233
Danone 1	41790	31016040
Saint-Gobain 1	49260	30591830



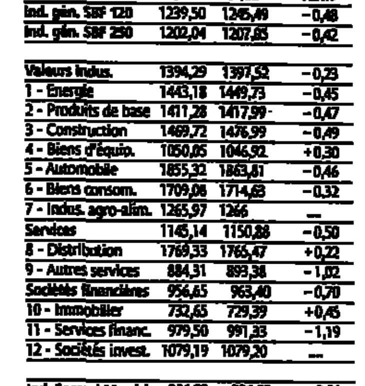
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

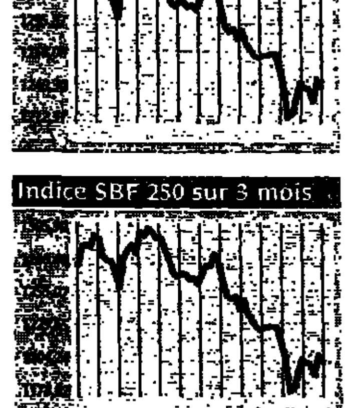
HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Securidev 2 #	107,60	+7,60	−8,81
M6-Metropole TV 2	330	+7,49	+7,14
Mecelec 2 (Ly)	121	+7,08	−10,37
Jod Electronique#	14,70	+5	+10,52
Bourgeois (Ly)	76,60	+4,93	−5,43
BAISSES			
Computel	20	−13,04	−16,66
Guillard Mus. (Ly)	138	−5,48	−13,75
OGF CDV	49,40	−5	−8,85
Monneret Jouet #	95	−5	+5,55
Immob.Hotel. 2 #	160,10	−4,70	−13,45

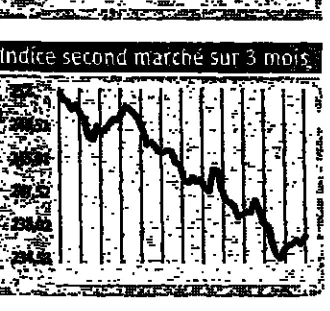
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	02/02	01/02	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1239,50	1245,49	−0,48
Ind. gén. SBF 250	1202,04	1207,65	−0,42
Valeurs indus.	1394,29	1397,52	−0,23
1 - Energie	1443,18	1449,73	−0,45
2 - Produits de base	1411,28	1417,99	−0,47
3 - Construction	1469,72	1476,99	−0,49
4 - Biens d'équip.	1050,05	1046,92	+0,30
5 - Automobile	1855,32	1863,81	−0,46
6 - Biens consom.	1709,08	1714,63	−0,32
7 - Indus. agro-alim.	1265,97	1266	—
Services	1145,14	1150,88	−0,50
8 - Distribution	1769,33	1765,47	+0,22
9 - Autres services	884,31	893,38	−1,02
Sociétés financières	956,65	963,40	−0,70
10 - Immobilier	732,65	729,39	+0,45
11 - Services financ.	979,50	991,33	−1,19
12 - Sociétés invest.	1079,19	1079,20	—
Ind. Second Marché	236,93	236,09	+0,36




Indice SBF 120 sur 3 mois


Indice SBF 250 sur 3 mois

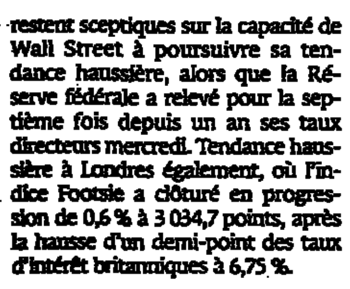

Indice second marché sur 3 mois

Nouvelles prises de bénéfice à Tokyo

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Tokyo, où, sous l'effet des prises de bénéfice, les valeurs ont cédé du terrain, vendredi 3 février, pour la deuxième séance consécutive. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a reculé de 65,33 points à 18 538,97 points, soit *un repli de 0,35 %*. Selon les boursiers, *le marché devrait néanmoins se reprendre la semaine prochaine.* En revanche, la veille, la Bourse de New York a terminé en hausse, alors que les investisseurs terminaient de digérer le ressemement du crédit intervenu mercredi, qui avait par ailleurs été largement anticipé par le marché. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 870,77 points en hausse de 23,21 points, soit un gain de 0,6 %. Cela étant, plusieurs analystes restent sceptiques sur la capacité de Wall Street à poursuivre sa tendance haussière, alors que la Réserve fédérale a relevé pour la septième fois depuis un an ses taux directeurs mercredi. Tendance haussière à Londres également, où l'indice Footsie a clôturé en progression de 0,6 % à 3 034,7 points, après la hausse d'un demi-point des taux d'intérêt britanniques à 6,75 %.

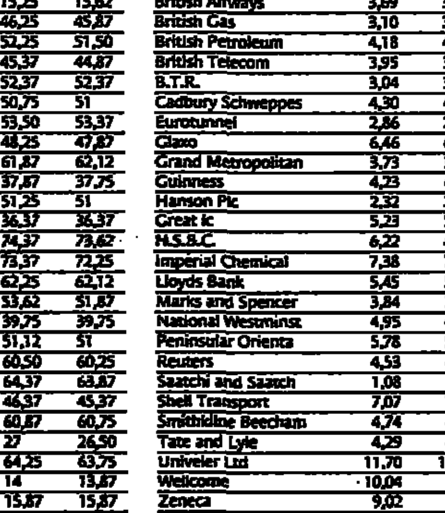
INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/02	Cours au 01/02	var. en %
Paris CAC 40	1816,100	1827,780	−0,64
New-York/DJ indus.	3850,930	3847,560	+0,09
Tokyo/Nikkei	18604,300	18739,500	−0,73
Londres/FT100	3034,700	3017,300	+0,57
Francfort/Dax 30	2045,250	2048,430	−0,16
Frankfort/Commer.	765,600	765,540	+0,01
Bruxelles/Bel 20	1536,650	1531,480	+0,34
Bruxelles/Général	1362,670	1358,090	+0,34
Milan/MIB 30	15500	15567	−0,43
Amsterdam/Gé. Cbs	276,100	276,900	−0,29
Madrid/Ibex 35	284,700	283,968	+0,26
Stockholm/Affarsal	1166,750	1168,050	−0,11
Londres FT30	2383,300	2288,600	+0,64
Hong Kong/Hang S.	7342,650	7342,650	—
Singapour/Strait t	2100,930	2083,360	+0,84



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	02/02	02/02
Alcoa	80,62	80,37
American Express	31,75	31,62
Allied Signal	35,62	35,37
AT & T	50,25	49,37
Bethlehem	15,25	15,62
Boeing Co	46,25	45,87
Caterpillar Inc.	52,25	51,50
Chevron Corp.	45,37	44,87
Coca-Cola Co	52,37	52,37
Disney Corp.	50,75	51
Du Pont Nemours&Co	53,50	53,37
Eastman Kodak Co	48,25	47,87
Exxon Corp.	61,87	62,12
Gén. Motors Corp.H	37,87	37,75
Gén. Electric Co	51,25	51
Goodyear T & Rubbe	36,37	36,37
IBM	74,37	73,62
Intl Paper	73,37	72,25
J.P. Morgan Co	62,25	62,12
Mc Don Dougl	53,62	51,87
Merck & Co.Inc.	39,75	39,75
Minnesota Mng.&Mfg	51,12	51
Philip Moris	60,50	60,25
Procter & Gamble C	64,37	63,87
Sears Roebuck & Co	46,37	45,37
Texaco	60,87	60,75
Union Carb.	27	26,50
Utd Technol	64,25	63,75
Westingh. Electric	14	13,87
Woolworth	15,87	15,87

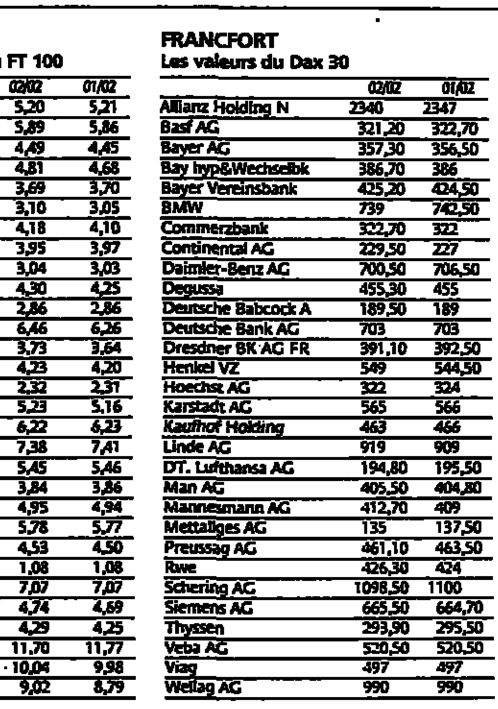


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

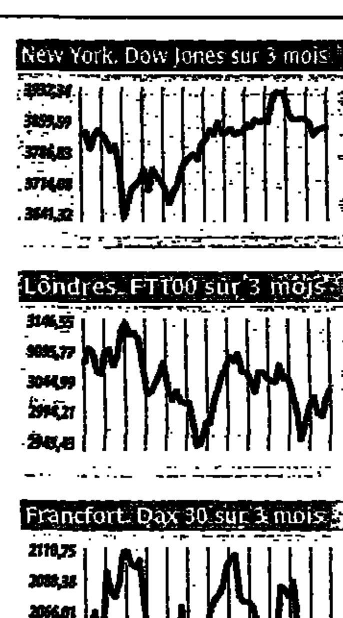
	02/02	01/02
Allied Lyons	5,20	5,21
Barclays Bank	5,89	5,86
B.A.T. industries	4,49	4,45
British Aerospace	4,81	4,68
British Airways	3,69	3,70
British Gas	3,10	3,05
British Petroleum	4,18	4,10
British Telecom	3,95	3,97
B.T.R.	3,04	3,03
Cadbury Schweppes	4,30	4,25
Eurotunnel	2,86	2,86
Glaxo	6,46	6,26
Grand Metropolitan	3,73	3,64
Guinness	4,23	4,20
Hanson Plc	2,32	2,31
Great Ic	5,23	5,16
H.S.B.C.	6,22	6,23
Imperial Chemical	7,38	7,41
Lloyds Bank	5,45	5,46
Marks and Spencer	3,84	3,86
National Westminst	4,95	4,94
Peninsular Orienta	5,78	5,77
Reuters	4,53	4,50
Saatchi and Saatch	1,08	1,08
Shell Transport	7,07	7,07
Smithkline Beecham	4,74	4,69
Tate and Lyle	4,29	4,25
Univeler Ltd	11,70	11,77
Wellcome	10,04	9,98
Zeneca	9,02	8,79

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	02/02	01/02
Allianz Holding N	2340	2347
Basf AG	321,20	322,70
Bayer AG	357,30	356,50
Bay hyp&Wechselbk	386,70	386
Bayer Vereinsbank	425,20	424,50
BMW	739	742,50
Commerzbank	322,70	322
Continental AG	229,50	227
Daimler-Benz AG	700,50	706,50
Degussa	455,30	455
Deutsche Babcock A	189,50	189
Deutsche Bank AG	703	703
Dresdner BK AG FR	391,10	392,50
Henkel VZ	549	544,50
Hoechst AG	322	324
Karstadt AG	565	566
Kaufhof Holding	463	466
Linde AG	919	909
DT. Lufthansa AG	194,80	195,50
Man AG	405,50	404,80
Mannesmann AG	412,70	409
Mettallges AG	135	137,50
Preussag AG	461,10	463,50
Rwe	426,30	424
Schering AG	1098,50	1100
Siemens AG	665,50	664,70
Thyssen	293,90	295,50
Veba AG	520,50	520,50
Viag	497	497
Wellag AG	990	990


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

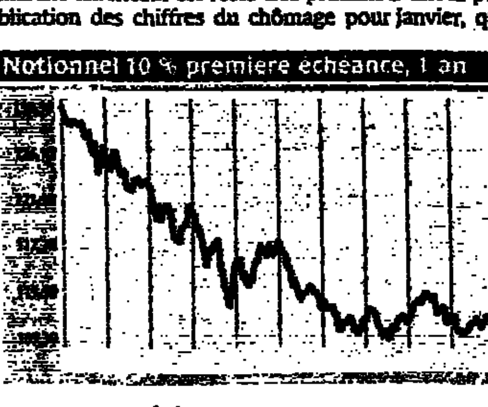

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Attentisme

Le Matif a ouvert vendredi 3 février sur une petite hausse de 18 centimes à 111,44, dans l'attente des chiffres du chomage américain. Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est resté jeudi 2 février à 7,74 %, inchangé par rapport à la veille. Le marché américain est resté très prudent avant la publication des chiffres du chômage pour janvier, qui devraient donner une idée de l'impact des relèvements précédents des taux d'intérêt sur la croissance économique aux Etats-Unis. Enfin, dans le sillage de la Réserve fédérale, la Banque d'Angleterre a annoncé jeudi une hausse d'un demi-point de son taux d'intérêt de base à 6,75 %, une nouvelle augmentation après celles, d'un demi-point déja, du 7 décembre et du 12 septembre derniers.


Notionnel 10 % premiere échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,25
Pibor 3 mois	6
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,67
Fed Funds	5,38
Eurodollar 3 mois	93,46
Bund 6,75 % 2004	7,46
Allemagne jour le jour	4,88
Euro DM 3 mois	94,78
GB 6,75 % 10/2004	8,67
Royaume-Uni jour le jour	4,53

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/02	Taux au 01/02	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,62	7,65	100,76
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,74	7,77	101,14
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,98	8,01	101,51
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,09	8,11	101,70
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,38	8,41	102,47
Obligations françaises	8,21	8,26	101,32
Fonds d'État à TME	−0,75	−0,70	100,21
Fonds d'État à TRE	−0,59	−0,52	100
Obligat. franc. à TME	−0,47	−0,49	99,62
Obligat. franc. à PSR	+0,15	+0,16	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	02/02	01/02
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,43	5,56
3 mois	5,67	5,79
6 mois	6,04	6,16
1 an	6,56	6,68
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,56	—
2 mois	5,68	—
3 mois	5,80	—
6 mois	6,18	—
9 mois	6,43	—
1 an	6,68	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Écu 3 mois	6,14	—
Pibor Écu 6 mois	6,52	—
Pibor Écu 12 mois	7,08	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	168676	111,28	111,40	111,14	111,26
Juin 95	1056	110,48	110,50	110,34	110,42
Sept. 95	21	109,82	109,82	109,82	109,74
Déc. 95	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	15554	93,91	93,94	93,84	93,92
Juin 95	15391	93,47	93,48	93,39	93,47
Sept. 95	4226	93,12	93,14	93,06	93,12
Déc. 95	3158	92,80	92,83	92,75	92,80
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	2480	81,30	81,40	81,16	81,30
Juin 95	—	—	—	—	81,04

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Février 95	15496	1823	1840	1822	1823
Mars 95	1051	1830	1846	1830	1830,50
Avril 95	1	1848	1848	1848	1838
Juin 95	—	—	—	—	1810,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2640 | US/DM ↘ 1,5090 | US/¥ ↘ 97,2500 | DM/F ↘ 3,4661 | £/F ↘ 8,3420

Hausse du deutschemark

Le deutschemark progressait vendredi à Paris au cours des premiers échanges interbancaire à 3,4681 francs contre 3,4660 francs la veille entre banques et 3,4661 francs selon le cours indicatif de la Banque de France. Le dollar varie peu à 5,2633 francs et 1,5175 deutschemark contre respectivement 5,2648 francs et 1,5187 deutschemark la veille. Quelques heures plus tôt à Tokyo, le dollar n'a affiché que de faibles écarts en clôture, ayant abandonné des gains enregistrés auparavant sur des achats spéculatifs menés par des fonds d'investissement américains. Il s'est inscrit à 1,5176 mark et 99,50 yens.

	03/02	02/02
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,6100	333	357
Écu	6,5460	—	—
États Unis (1 usd)	5,2640	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,8420	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	309,2500	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2805	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	87,9000	83	93
Irlande (1 iep)	8,2440	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,3420	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2220	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,8300	66	76
Suisse (100 F)	409,8100	398	422
Norvège (100 k)	79,1600	74	83
Autriche (100 sch)	49,2560	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	3,9920	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3550	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7445	—	—
Japon (100 yens)	5,2815	5,1000	5,4500
Finlande (couronne	111,8600	109	117

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,26	5,26	5,26	5,26
Yen (100)	5,29	5,29	5,30	5,31
Deutschemark	3,46	3,46	3,46	3,46
Franc Suisse	4,09	4,10	4,10	4,10
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,32	8,33	8,32	8,32
Peseta (100)	4,03	4,03	4,03	4,03
Franc Belge	16,83	16,84	16,84	16,85
Dollar Canadien	3,74	3,74	3,73	3,73
Florin Pays-Bas	3,09	3,09	3,09	3,09

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,45	5,70	6,06
Eurodollar	6	6,23	6,57
Eurolivre	6,50	6,75	7,12
Eurodeutschemark	4,89	4,95	5,16

L'OR

	cours 02/02	cours 01/02
Or fin (k. barre)	63700	63300
Or fin (en lingot)	64250	63900
Once d'Or Londres	376,25	375,25
Pièce française(20f)	368	367
Pièce suisse (20f)	370	370
Pièce Union lat(20f)	370	367
Pièce 20 dollars us	2505	2505
Pièce 10 dollars us	1300	1250
Pièce 50 pesos mex.	2385	2370

LE PÉTROLE

	cours 02/02	cours 01/02
WTI (New York)	16,36	16,48
Brent (Londres)	16,78	16,88
Crude Oil (New York)	18,45	18,50

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/02	01/02
Dow-Jones comptant	192,20	192,72
Dow-Jones à terme	256,11	256

MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	2915
Cuivre à 3 mois	—	2905
Aluminium comptant	—	2096
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	5765
Etain comptant	—	5575
Étain à 3 mois	—	1121
Zinc comptant	—	1145
Zinc à 3 mois	—	9820
Nickel comptant	—	9820

MÉTAUX (New York)		
Argent à terme	4,66	4,72
Platine à terme	4	4
Palladium	159,75	159,25
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,19	1,18
Maïs (Chicago)	2,30	2,31
Grain. soja (Chicago)	5,50	5,50
Tourt. soja (Chicago)	159,90	159,90
P. de terre (Londres)	—	351,50
Orge (Londres)	104,15	102,60
Carc. porc (Chicago)	0,43	0,43
SOFTS		
Cacao (New York)	1430	1418
Café (Londres)	2685	2726
Sucre blanc (Paris)	1745,99	2098,31
Sucre roux (Paris)	397,50	399,50
Coton (New York)	0,92	0,94
Jus d'orange (NY)	1,04	1,0[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 3 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↗ PARIS
+0,58 %
CAC 40 : 1826,67

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négocia-tion (1)
EDF-GDF 3%	6200	6240	+ 0,65	5
B.N.P. (T.P)	1003	1003	—	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	910	911	+ 0,11	10
Renault (T.P.)	1835	1845	+ 0,54	10
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1960	—	10
Saint Gobain(T P.)	1144	1170	+ 2,27	10
Thomson S.A (T.P)	1055	1090	+ 3,32	10
Accor 1	540	551	+ 2,04	25
Air Liquide 1	745	749	+ 0,54	10
Alcatel Alsthom 1	459	460,60	+ 0,35	10
Alcatel Cable 1	389,70	392	+ 0,59	10
Alspi 1	330,10	335	+ 1,48	50
AGF-Ass.Gen.France	174,40	177	+ 1,49	10
Axa 1	230,30	232,60	+ 1	5
Bail Invest. 1	839	835	- 0,48	1
Bancaire (Cie) 1	457	468,70	+ 2,56	1
Bque Colbert C2#	93,10	93	- 0,11	25
Bazar Hot. Vile 2	520	525	+ 0,96	50
Berger (M) 2	1588	1588	—	1
BIC 1	670	675	+ 0,75	25
BIS 1	325	326,50	+ 0,46	25
B.N.P. 1	236	237,20	+ 0,51	10
Bollore Techno.1	463	460	- 0,65	5
Bongrain 1	2725	2725	—	1
Bon Marche (Au) 1	855	859	+ 0,47	1
Bouygues 1	519	521	+ 0,39	25
Canal + 1	761	768	+ 0,92	5
Cap Gemini Sogeti1	149,50	146	- 2,34	10
Carnaudmetalbox 1	186	186,50	+ 0,27	50
Carrefour 1	2091	2120	+ 1,39	5
Casino Guichard 1	130,50	130,80	+ 0,23	50
Casino Guich.ADP 1	116,50	118	+ 1,29	50
Castorama Dl (Li)1	737	730	- 0,95	10
C.C.F. 1	200,10	200,10	—	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	55,90	55,40	- 0,89	100
Cegid (Ly) 1	406	410	+ 0,99	10
CEP Communication1	448	450	+ 0,45	50
Cerus Europ.Reun 1	82	81,10	- 1,10	5
Cetelem 1	908	925	+ 1,87	10
CGIP 1	1019	1033	+ 1,37	25
Chargeurs 1	1100	1101	+ 0,09	25
Christian Dior 1	404,50	403	- 0,37	5
Ciments Fr.Priv.B1	229,80	227	- 1,22	25
Clarins 1	386	386,10	+ 0,03	10
Club Mediterranee1	428	429	+ 0,23	50
Coflexip	261	262,90	+ 0,73	1
Colas 1	915	915	—	25
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1365	1350	- 1,10	5
CPR Paris.Reesc. 1	328	329	+ 0,30	25
Cred.Fon.France 1	690	691	+ 0,14	10
Credit Local Fce 1	376	376,10	+ 0,03	10
Credit Lyonn.CIP 1	324,80	327	+ 0,68	25
Credit National 1	363,90	365	+ 0,30	10
CS(ex.CSEE)1	330	336	+ 1,82	25
Damart 1	4880	4950	+ 1,43	1
Danone 1	738	742	+ 0,54	10
Dassault-Aviation1	429	—	—	10
Dassault Electro 1	401,90	399	- 0,72	10
De Dietrich 1	2730	2730	—	1
Degremont 1	383,90	381	- 0,76	10
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	80	81	+ 1,25	50
DMC (Dollfus Mi)1	289	296,50	+ 2,60	50
Docks France 1	689	691	+ 0,29	25
Dynaction 1	118,40	115,30	- 2,62	25
Eaux (Gle Des) 1	467,20	463,10	- 0,88	10
E.B.F 1	913	939	+ 2,85	5
Ecco 1	612	617	+ 0,82	25
Eiffage 1	770	770	—	10
Elf Aquitaine 1	386,50	385,80	- 0,18	1
Eridania Beghin 1	718	719	+ 0,14	50
Essilor Intl 1	694	680	- 2,02	25
Essilor Intl ADP 1	493	495	+ 0,41	25
Esso 1	674	670	- 0,59	50
Eurafrance 1	1555	1546	- 0,58	5
Euro Disney 1	12,15	12,35	+ 1,65	100
Euro RSCG W.W 1	490	499,50	+ 1,94	10
Europe 1 - 1	1228	1220	- 0,65	1
Eurotunnel 1	24	24,15	+ 0,63	50
Filipacchi Medias1	830	831	+ 0,12	10
Finextel 1	87,90	87,50	- 0,46	100
Fives-Lille 1	445	450	+ 1,12	50
Fromageries Bel 1	4375	4430	+ 1,26	1
Galeries Lafayet.1	2060	2025	- 1,70	1
GAN 1	192	195	+ 1,56	10
Gascogne (B) 1	536	531	- 0,93	50
Gaz et Eaux 1	1780	1800	+ 1,12	1
Geophysique 1	326,10	330	+ 1,20	50
G.F.C. 1	381	387	+ 1,57	10
Groupe Andre S.A.1	490	485	- 1,02	10
Groupe De La Cite1	785	780	- 0,64	10
GTM-Entrepose 1	341	342	+ 0,29	50
Guilbert 1	439	440	+ 0,23	5
Guyenne Gascogne 1	1265	1290	+ 1,98	5
Havas 1	361	370,80	+ 2,71	25
I.D.I.A 1	146,50	147	+ 0,34	50
Imetal 1	509	515	+ 1,18	25
Immeubl.France 2	400	386	- 3,50	10
Immob.Phenix 1	50,60	50	- 1,19	100
Ingenico 1	88,50	88,05	- 0,51	25
Interbail 1	349	348	- 0,29	25
Intertechnique 1	540	530	- 1,85	10
Jean Lefebvre 1	331	327	- 1,21	10
Klepierre 1	554	560	+ 1,08	25
Labinal 1	772	774	+ 0,26	25
Lafarge Coppee 1	358	360	+ 0,56	1
Lagardere (MMB) 1	119,30	119,10	- 0,17	25
Lapeyre C1	287,50	286,10	- 0,49	25
Lebon 2	271	—	—	25
Legrand 1	6440	6510	+ 1,09	5
Legrand ADP 1	4460	4500	+ 0,90	5
Legris Indust. 1	323,10	323,90	+ 0,25	50
Locindus 1	845	850	+ 0,59	25
LVMH Moet Vuitton1	839	845	+ 0,72	10
Lyonnaise Eaux 1	411,10	410,50	- 0,15	5
Marine Wendel 1	344,40	344,50	+ 0,03	50
Matra-Hachette 1	114,80	114,50	- 0,26	50
Metaleurop 1	73,20	71,50	- 2,32	100
Metrologie Inter.1	33,50	33,50	—	1
Michelin 1	201,50	202,90	+ 0,69	50
Moulinex 1	103,60	102,80	- 0,77	100
Navigation Mixte 1	1020	1016	- 0,39	25
Nord-Est 1	137,60	138,50	+ 0,65	100
Nordon (Ny) 2	392,20	—	—	25
NRJ # 1	423,30	386	- 8,81	10
Olipar 1	7,80	7,85	+ 0,64	100
Oreal 1	1088	1098	+ 0,92	10
Paribas 1	322,10	325	+ 0,90	1
Pechiney CIP 1	374,50	371	- 0,93	50
Pechiney Intl 1	148	147,20	- 0,54	100
Pernod-Ricard 1	306	310,10	+ 1,34	5
Peugeot 1	683	686	+ 0,44	25
Pinault-Prin.Red.1	973	978	+ 0,51	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	564	558	- 1,06	25
Poliet 1	388	390	+ 0,52	25
Primagaz 1	871	872	+ 0,11	25
Promodes 1	900	909	+ 1	10
Publicis 1	395	392,50	- 0,63	10
Radiotechnique 1	574	567	- 1,22	25
Remy Cointreau 1	177,50	176,80	- 0,39	25
Renault 1	171	171,30	+ 0,18	1
Rexel 1	678	672	- 0,88	25
Rhone Poulenc A 1	128,80	131,60	+ 2,17	10
Rochette (La) 1	55	54,50	- 0,91	100
Roussel Uclaf 1	639	640	+ 0,16	25
Rue Imperiale(Ly)1	3460		—	1
Sade (Ny) 1	180		—	50
Sagem 1	2660	2660	—	1
Saint-Gobain 1	618	620	+ 0,32	10
Saint-Louis 1	1291	1316	+ 1,94	25
Salomon (Ly) 1	2000	2000	—	10
Salvepar (Ny) 2	431,50	431,50	—	25
Sanofi 1	264,20	262	- 0,83	5
Sat 2	1944	1949	+ 0,26	1
Saupiquet (Ns) 1	1190	1214	+ 2,02	25
Schneider 1	369,10	376	+ 1,87	25
SCOR S.A 1	95	95,50	+ 0,53	10
S.E.B.1	510	505	- 0,98	10
Sefimeg 1	346,80	341,10	- 1,64	5
Selectibanque 1	155	157	+ 1,29	100
SFIM 2	947	940	- 0,74	1
SGE 1	171,50	165	- 3,79	100
Sidel 1	1168	1170	+ 0,17	5
Simco 1	415	416,90	+ 0,46	25
S.I.T.A 1	633	640	+ 1,11	10
Skis Rossignol 1	1840	1850	+ 0,54	10
Sligos 1	391	400	+ 2,30	25
Societe Gale A 1	505	507	+ 0,40	10
Sodexho 1	832	829	- 0,36	10
Sommer-Allibert 1	1670	1699	+ 1,74	1
Sophia 1	401	401	—	25
Sovac 1	349	346	- 0,86	10
Spie Batignolles 1	210	206,60	- 1,62	25
Spir Communic. 1	501	502	+ 0,20	1
Strafor Facom 1	599	595	- 0,67	10
Suez 1	228,80	229,70	+ 0,39	1
Synthelabo 1	231,50	232	+ 0,22	25
Technip S.A. 1	246,30	245,10	- 0,49	1
Thomson-CSF 1	143,70	143,20	- 0,35	100
Total 1	300,90	300	- 0,30	1
UAP 1	120,40	122,30	+ 1,58	10
UFB Locabail 1	364	369	+ 1,37	10
UGC DA (M) 1	188,90	180	- 4,71	25
Ugine S.A 1	395	400	+ 1,27	5
UIC 1	104,70	106	+ 1,24	10
UIF 1	430	430	—	25
UIS 2	210,80	211,90	+ 0,52	10
Unibail 1	470	472	+ 0,43	25
Union Assur.Fdal 1	497,50	504	+ 1,31	1
Valeo 1	235,80	237,20	+ 0,59	10
Vallourec 1	253,50	250	- 1,38	100
Via Banque 1	347,10	345	- 0,61	25
Worms & Cie 1	237,50	235	- 1,05	10
Z Gr.Zannier #Ly 1	140	138,50	- 1,07	10
Zodiac 1	2200	2155	- 2,05	1
Elf Gabon 1	1030	1040	+ 0,97	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négocia-tion (1)
ABN AMRO Holding 1	180,30	183	+ 1,50	50
American Express 1	165,80	167	+ 0,72	50
Anglo American 1	258	260	+ 0,78	50
Amgold 1	456	455	- 0,22	50
Arjo Wiggins App.1	19	19,10	+ 0,53	100
A.T.T. 1	263,90	266,60	+ 1,02	100
Banco Santander 1	188,30	189,60	+ 0,69	50
Barrick Gold 1	109,20	110,70	+ 1,37	100
B.A.S.F. 1	1119	1131	+ 1,07	25
Bayer 1	1232	1253	+ 1,70	25
Blenheim Group 1	16,10	16,75	+ 4,04	100
Buffelsfontein 1	37,25	37,30	+ 0,13	100
Chase Manhattan 1	175,30	174,90	- 0,23	50
Daimler Benz 1	2450	2469	+ 0,78	10
De Beers 1	108,50	111	+ 2,30	100
Deutsche Bank 1	2424	2445	+ 0,87	10
Dresdner Bank 1	1369	1349	- 1,46	10
Driefontein 1	69,30	70	+ 1,01	100
Du Pont Nemours 1	275,20		—	50
Eastman Kodak 1	251,40	254	+ 1,03	50
East Rand 1	6,25	6,25	—	500
Echo Bay Mines 1	50,40	50,40	—	100
Electrolux 1	267	269,90	+ 1,09	100
Ericsson 1	287,30	288,10	+ 0,28	100
Exxon Corp. 1	326	326	—	100
Ford Motor 1	131,60	135	+ 2,58	100
Freegold 1	67,70	68,45	+ 1,11	100
Gencor Limited 1	17,90	17,90	—	500
General Electric 1	267,10	269	+ 0,71	50
General Motors 1	209,90	207,30	- 1,24	50
Generale Belgique1	351	355	+ 1,14	50
Grd Metropolitan 1	30,80	31,15	+ 1,14	100
Guinness Plc 1	35,05	35,40	+ 1	100
Hanson Plc 1	19,40	19,45	+ 0,26	500
Harmony Gold 1	46,05	46	- 0,11	100
Hewlett-Packard 1	534		—	50
Hitachi 1	45,60	45,50	- 0,22	500
Hoechst 1	1120		—	25
I.B.M 1	386,30	391,60	+ 1,37	25
I.C.I 1	62	62,50	+ 0,81	100
I.T.T. 1	485	486,30	+ 0,27	50
Ito Yokado 1	234	240,20	+ 2,65	100
Matsushita 1	75		—	500
Mc Donald's 1	168,10	173	+ 2,91	100
Merck and Co 1	207,60	209	+ 0,67	25
Minnesota Mining 1	278,30	271,30	- 2,52	50
Mitsubishi Corp. 1	61,60		—	100
Mobil Corporat. 1	456,20		—	100
Morgan J.P. 1	329,60		—	25
Nestle SA Nom.1	4871	4919	+ 0,99	5
Nippon MeatPacker1	66,30		—	100
Norsk Hydro 1	210,70	211	+ 0,14	100
Petrofina 1	1575	1575	—	25
Philip Morris 1	316	318	+ 0,63	50
Philips N.V 1	165,70	167,50	+ 1,09	100
Placer Dome Inc 1	102,90	104	+ 1,07	100
Procter Gamble 1	338,80	339	+ 0,06	25
Quilmes 1	250	250	—	50
Randfontein 1	40,75	40	- 1,84	100
Rhone Poul.Rorer 1	203,80	204,60	+ 0,39	50
Royal Dutch 1	588	587	- 0,17	25
R T Z 1	64,50	64,55	+ 0,08	100
Saatchi & Saatchi1	9	9	—	100
Sega Enterprises 1	272	270	- 0,74	10
Saint-Helena 1	46,50	46	- 1,08	100
Schlumberger 1	278,10	279	+ 0,32	100
SGS Thomson Micro.	132,20	134	+ 1,36	1
Shell Transport 1	58,75	58,40	- 0,60	500
Siemens 1	2303	2315	+ 0,52	10
Sony Corporation 1	246,20	246,50	+ 0,12	100
Sumitomo Bank 1	95,95		—	100
T.D.K 1	212,20	222,80	+ 5	100
Telefonica 1	67	68,30	+ 1,94	100
Toshiba 1	33,40	33,10	- 0,90	500
Unilever 1	619	617	- 0,32	50
Unit.Technologie 1	333,30	340,80	+ 2,25	50
Vaal Reefs 1	405,90	410	+ 1,01	50
Volkswagen A.G 1	1320		—	10
Volvo (act.B) 1	99	100	+ 1,01	50
Western Deep 1	174	175	+ 0,57	100
Yamanouchi 1	105,30	103,70	- 1,43	100
Zambia Copper 1	3,68	3,68	—	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 3 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,75	2,244
CEPME 8,5% 88 CA	102,30	5,053 o
CEPME 9% 89 CA#	104,08	4,142 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,548
CFD 9,7% 90 CB	108,60	9,647
CFD 8,6% 92 CB	102,50	8,435 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	107,04	2,849
CFF 9% 88-97 CA#	103,28	3,033 o
CFF 10,25% 90 CB#	110,10	9,127
CLF 8,9% 88 CA#	103,85	6,120
CLF 9%88-93/98 CA#	103,86	0,049
CNA 9% 4/92 CB	104,25	6,781
CRH 8,6%92-93-94CB	101,95	5,160
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,50	7,881
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,70	8,317
EDF 8,6% 92 CA#	102,93	7,068
Em.Etat10,26%86 CA	103,55	9,220
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,26	3,321
Finansder 9%91 CB#	103,90	1,701
Finansd.8,6%92 #CB	103,22	0,165 ↓
Floral9,75% 90 CA#	106,90	5,182 d
OAT 8,70%5/95 CA#	100,80	6,054
OAT 9,8% 1/96 CA#	103	0,187
OAT 8,50% 6/97CA #	102,79	5,193 o
OAT 9,90%12/97 CA#	106,32	1,410
OAT 88-98 TME CA	100,35	0,185 ↓
OAT 9/1998 TRA	98,70	2,295 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	105,55	5,804
OAT TMB 01/99 CA	99,45	0,145 ↓
OAT 8,125% 99 CA#	101,80	5,654
OAT 8,50%90/00 CA#	103,12	7,266 ↑
OAT 9/00 TRA CA	102	2,957
OAT 10% 5/00 CA#	109,10	6,904
OAT 01 TME CA	99,55	0,185 ↓
OAT 8,5%11/02 CA #	103,10	1,630
OAT 8,50% 19 CA #	100,80	2,352 d
OAT 8,50%92-23 CA#	100,70	6,614
PTT 11,2% 85 CB#	103,50	1,933 o
SNCF 8,8% 87-94CA	103	0,024
Lyon.Eaux 6,5%90CV	815	—

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	443	443
Bains C.Monaco 2	649	708
B.N.P.Intercont.2	284	271
Bidermann Intl	110	
B T P (la cie) 2	18,30	18,10
Cambodge	890	891
Carbone Lorraine 2	703	695
CBC 1	237,90	235,10
Centenaire Blanzy	257	
Ceragen Holding	30,05	—
Champex (Ny)	18	—
CIC Un.Euro.CIP 1	327	327
C.I.T.R.A.M. (B)	2817	—
Cpt Lyon Alem.2	378	—
Concorde-Ass Risq2	807	840
Gpe Valfond ex.CMP	18	—
Credit Gen.Ind.	30,70	27,05
Darblay	530	—
Didot Bottin	683	679
Eaux Bassin Vichy	2566	—
Ecia 1	625	625
Ent.Mag. Paris	4500	—
Eridania Beghin CI	645	650
Fidei(ex Immofice)2	134	130
Finalens	331	
F.I.P.P.	115	
Fonciere (Cie)	525	519
Fonciere Euris	187,70	187,70
Foncina #	485	485
France I.A.R.D.	505	495
France S.A 1	700	720
From. Paul-Renard	2050	
Gaumont 1	270	270
Genefim	193	
Gevelot	1076	
G.T.I (Transport)2	406	400
Immobail 2	300	300
Immobanque 2	800	813
Im.Marseillaise 2	5330	5500
Invest.(Ste Cle.)	1400	
Lille Bonnieres	1650	1670
Locafinanciere	450	
Louvre 1	197,90	195
Lucia	76,10	79,70
Machines Bull	22,10	
Monoprix	180	180
Metal Deploye	390,10	408,50
Mors 2 #	16,95	16,96
Navigation (Nle)	71	
Origny-Desvroise	1301	
Paluel-Marmont	375	
Pap.Clairefont(Ny)	800	
Parfinance 2	182,50	180
Paris Orleans	245	245
Piper Heidsieck	831	
Porcher	246,90	225
Promodes (CI)	650	650
Rochefortaise Com	202	
Rosario 2	210	210
Rougier #	752	778
S.A.F.I.C.Alcan	299	298,90
Saga	335	
Salins du Midi 2	435	435
Savoisienne M.	156	
Silic 2	666	698
S.I.P.H.	189	196
Sofal	300	
Soffo	320	
Sofitam act.a reg.	75,10	
Sofragi	3844	
Soudure Autogene	965	
Sovabail	405	
Taittinger 1	2100	2180
Tour Eiffel	292	294
Elyo 2	272	265
Vicat 2	506	506
Virax	125	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 3 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	51,80	51,80
AFE 2 #	438	434
Agle 2	258,80	263
Alain Manoukian(Ly)2#	97	97
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #	484	465
Arnault Associes	449	445
Axime (ex.Segin)	265	267,80
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	570	570
Bque Sofirec (M) ◆	475	475
Bque Tarneau (B)#	206,20	207
Bque Vernes	630	640
Beneteau #	406	406
B I M P	108	108
Boiron (Ly) 1 #	417	419,60
Boisset (Ly)#	285	285
Brioche Pasq.(Ns)1	573	570
But S.A. 1	880	880
Cardif SA 1	625	634
CDA-Cie des Alpes2	150	147,80
C.E.E 2#	395	400
CEGEP #	161,20	161,20
Cermex 2 # (Ly) ◆	291	291
CFJPE(exGAN part)2 ◆	88	88
CFPI	250	250
Christ.Dalloz 2 #	700	698
Change Bourse (M)	229,50	229,50
Cipe France Ly 2 #	695	695
CNIM (a ech.)	871	892
CNIM CA#	254	255
Codetour	259	255
Comp.Euro.Tele-CET	145	148
Confiandey S.A. ◆	348	348
C.A. de la Brie 2	356	356
C.A.Gironde (B)	431,50	431
C.A.Haute Normand	387,80	387
C.A.Ile & Vilaine	325,10	325
C.A.Indre et Loire	302,50	302,50
C.A. Paris IDF 1	730	718
C.A.de l'Isere Ly.	368	368
C.A.Loire Atl.(Ns)	343	343
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI ◆	468	468
C.A.Morbihan (Ns)	344	345
C.A.du Nord (Li)	439,50	435
C.A. Oise CCI ◆	232,10	232,10
C.A.Pas de Calais	410	410,50
C.A. Somme CCI 2	237,40	237,40
C.A.Toulouse (B)	341	340,90
Chaine et Trame #	264	264
C.A. Midi CCI#(Ly) ◆	180	180
Credit de l'Est	420,10	420,10
Creeks ◆	101	101
Dapta-Mallinjoud 2	128,50	127
Darnal Expansion#2 ◆	51,70	51,70
Dauphin OTA ◆	280	280
Delta Prot.# C2 Ly	276,80	276,80
Desquenne Giral	159	160
Devanlay 2	970	980
Deveaux(Ly)	596	600
Devernois (Ly)	401	401
Ducros Serv.Rapide ◆	95	95
Ecco Trav. Tempo 1	293	293,90
Editions Belfond ◆	90	90
Elysee Inv. 1	33,30	34,50
Emin-Leydier# (Ly)	559	560
Eramet 2	371	372
Europ.Extinc.(Ly)#	244	235,60
Europ Propulsion 2	294	290
Expand 2	305	320
Factorem	470	470
Faiveley #2	246,50	245
Finaball 2	130	133
Finacor 2	134	193,90
Fininfo	448	450
Fructivie 1	592	580
Gautier France 2#	339	339
Gel 2000 2	99	101,90
GFI Industries #	350,10	350
Girodet # (Ly) ◆	66	59,60
GLM S.A.	378	378
Grandoptic.Photo #	384	386
Gpe Guillin # Ly	120	118
Kindy #	190	190
Guerbet 2	321	322,10
Hermes Internat.1#	564	564
Hurel Dubois	390	398
ICBT Groupe # 2	163,90	164
I.C.C. 2	181	183
Idianova ◆	63,50	63,50
Immob.Hotel. 2 #	168	180,10
Installux (Ly)2	500	510
Int. Computer #	149,80	149
Invest.Paris 1	127,10	130
IPBM 2	52,80	53,90
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	424,20	424,20
M6-Metropole TV 2	307	320
Manitou 2#	349	349
Manutan ◆	439	439
Marie Brizard 2	1198	1182
Maxi-Livres/Profr.	421	430
Mecadyne	172	172
Mecelec 2 (Ly)	113	121
MGI Coutier 2#	545	548
Michel Thierry# 2	751	759
Monneret Jouet #	100	95
Naf-Naf 1#	197	198
Norbert Dentres.2#	335	338
N.S.C Schlum.2 Ny	995	990
OGF Omn Gest.Fin.1	683	683
Onet	1050	1050
Paul Predault #	160	163
P.C.W. 2	94	93
Petit Boy #	103,50	103,30
Pier Import	95,10	95,10
Pochet 2	1028	1030
Poujoulat Ets (Ns)	210	210
Radiall 2#	295	287
Rallye(Cathiard)Ly	147	147
Reydel Indust.Li 2	945	944
Robertet #	1054	1031
Rouleau-Guichard 2	425	432
Securidev 2 #	100	102,20
Sediver 2 #	235	235
Seribo 2	435	418
Siparex (Ly) #	80,80	79,90
Smoby (Ly) 2 ◆	514	514
Sofco (Ly)	157	158
Sofibus ◆	424	424
Sogepag 2 #	126,90	128,10
Sogeparc (Fin) 1	566	570
Sopra 2	282	285,90
Steph.Kelian #	114,30	115
Sylea 2	445	402
Teisseire-France ◆	215	215
TF1-1	456	457
Thermador Hold(Ly)	397	397
Trouvay Cauvin 2#	169,50	169
Unilog 2	279,90	290
Union Fin.France 1	500	495
Via Credit(Banque) ◆	151,70	151,20
Viel et Cie #	146,10	140,80
Vilmorin et Cie#2	368	368
Virbac	483	485

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 2 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34494,63	34494,63
Actimonétaire D	30943,73	30943,73
Améri-gan	7943,44	7637,92
Amplia ◇	107954,48	107954,48
Amplitude Monde D ◆	689,63	669,54
Antigone Trésorerie	795296	795296
Arbitr. Court Terme	8792,97	8792,97
Associa Première	34846,44	34846,44
Associc	1080,62	1080,62
Atout Amérique	99,99	97,55
Atout Asie	93,78	91,49
Atout Emergent ◆	841,09	816,59
Atout Futur C	517,74	505,11
Atout Futur D	503,47	491,19
Aurecic	1379,03	1338,86
Avenir Alizes	1806,69	1771,26
Axa Valeurs PER	144,86	140,64
Cadence 1	1025,22	1015,07
Cadence 2	1033,40	1023,17
Cadence 3	1021	1010,89
Capimonetaire	7515,55	7508,04
Capiobliq	7401,76	7328,48
Capitacic	1522,46	1499,96
Cicamonde	1126,56	1093,75
Coexis	1570,02	1540,75
Comptavalor	4299,56	4253,18
Crédit Mutuel Capital	1471,42	1442,57
Créd.Mut.Ep.Cour.T	790,16	790,16
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	90,63	88,20
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	88,43	86,06
Créd.Mut.Ep.J	20951,40	20951,40
Créd.Mut.Ep.long.T	203,83	198,37
Créd.Mut.Ep.Monde	1079,28	1050,39
Créd.Mut.Ep.Quatre	1068,29	1039,70
Dieze	1568,66	1539,41
Ecocic	1154,62	1120,99
Ecurpar	127,57	123,85
Écur. Actions futur	186,47	181,04
Écur. Capicourt ◆	201,27	200,77
Écur. Capitalisation	198,08	196,12
Écur. Distrimonétaire	10142,18	10142,18
Écur. Expansion	295853,27	294674,57
Écur. Géovaleurs	2637,12	2560,31
Écur. Investissement	156,62	152,06
Écur. Monepremière	10208,11	10208,11
Écur. Monétaire	11891,38	11891,38
Écur. Trésorerie	292,59	292,59
Écur. Trimestriel ◆	1939,42	1920,22
Elanciel D ◆	115,39	112,03
Elicash ◇	854389,17	854389,17
Emergence Poste D ◆	92,50	89,81
Energia	330,52	375,53
Eparcic	4404,68	4404,68
Éparcourt-Sicav ◆	204,10	203,59
Epargne-Unie	1412,32	1377,87
Eufi Cash capi ◆	9498,12	9498,12
Eurco Solidarité	1154,09	1142,66
Eurocic Leaders	1206,96	1171,81
Eurodyn	1390	1356,10
Euro Gan	7731,42	7434,06
Fonsicav	17680,49	17645,20
France-gan	12766,47	12275,45
France Garantie	263,57	263,04
France Obligations	463,32	458,73
Francic	474,84	461,01
Francic Pierre	110	106,80
Francic-Regions	1378,73	1338,57
GAN Rendement	5123,46	5047,74
Gestilion	17880,99	17880,99
Horizon	1467,50	1424,76
HLM Monétaire	16989,92	16989,92
Indicia ◆	1067,77	1041,54
Indust.Fse.Court.T	1810,10	1801,09
Intensys D ◆	108,11	107,84
Interepar ◆	104500,94	101457,22
Interoblig	5598,04	5542,61
Intersélection Fce	503,22	493,35
Japacic	167,76	162,87
Jeunepargne	331,60	326,70
Latitude C ◆	2709	2704,94
Lion Association	10693,29	10693,29
Lion Institution	36014,87	35925,06
Lionplus	1183	1159,80
Lion Trésor	2190,09	2168,41
Livret Bourse Inv.	578,10	561,26
Livret Portefeuil.	766,55	744,22
Méditerranée	211,80	205,63
Mensuel CIC	10101,41	10001,40
Moneden	83183,76	83183,76
Moné-Dis ◇	10145,28	10145,28
Mone.J. ◇	10858,46	10858,46
Monévalor	49971,57	49971,57
Mutualité dépôts	16446,55	16413,72
Natio Court Terme	12777	12777
Natio Court Terme2	347772	347772
Natio Epargne	21456,65	21244,21
Natio Ep. Capital	13192,96	13062,34
Natio Ep. Croissance	1899,37	1862,13
Natio Ep. Obligations	206,89	202,83
Natio Epargne Retraite	125,06	122,61
Natio Epargne Trésor	9369,35	9358,65
Natio Epargne Valeur	470,45	461,23
Natio France Index	978,90	959,71
Natio Immobilier	1157,08	1134,39
Natio Inter	1691,60	1658,43
Natio Monétaire	5031,58	5026,55
Natio Opportunités	138,25	135,54
Natio Patrimoine	1330,57	1304,48
Natio Perspectives	1128,20	1106,08
Natio Placements	71556,07	71556,07
Natio Revenus	1024,25	1004,51
Natio Sécurité	11475,86	11475,86
Natio Valeurs	887,69	870,28
Nippon-Gan	6424,04	6176,96
Nord Sud Dévelop. ◆	1895,92	1892,14
Oblicic-Mondial	2930,72	2887,46
Oblicic-Régions	1075,87	1099,97
Oblifutur	3306,01	3244,97
Oblig. très caté.	207,60	204,53
Oblilion	1629,38	1613,25
Oblisécurité Sicav	15742,26	15742,26
Oblitys D ◆	516,07	508,44
Oraction	1407,58	1373,25
Pervalor	575,51	564,23
Plénitude D ◆	144,54	140,33
Poste Croissance C ◆	3267,31	3264,05
Poste Gestion C ◆	40138,30	40138,30
Première Oblig. C	11802,05	11802,05
Première Oblig. D	10985,20	10889,71
Prévoy. Ecureuil	99,14	98,36
Proficlus	927,29	910
Rentacic	159,05	156,70
Revenus Trimestr. ◆	5198,21	5146,74
Revenu-Vert	1119,55	1098,68
St-Honoré Bons Tr.	13548,51	13481,38
St-Honoré Invest.	889,46	848,13
St-Honoré Pacifique	746,04	712,21
St-Honoré Réal.	18129,63	18037,80
St-Honoré Vie Santé	1113,78	1063,27
Sécuricic	2085,03	2085,03
Sécuri-Gan	12513,75	12268,38
Sécuritaux	1674,86	1674,86
Sensivalor	31894,18	31894,18
SEVEA ◆	103,01	100,50
SFI-CNP Assur	711,99	691,25
S.G. France opport. C	1387,47	1360,26
S.G. France opport. D	1355,30	1328,73
S.G. Monde opport. C	936,93	918,56
S.G. Monde opport. D	936,93	918,56
Sicav Associations	2215,47	2215,47
Sicav 5.000	465,39	456,26
S.I. Est	1250,34	1213,92
Silvafrance	735,71	721,28
Silvam	416,32	408,18
Silvarente	213,93	209,74
Silvinter	492,11	482,46
Sogenfrance C	1260,64	1235,92
Sogenfrance D	1178,38	1155,27
Sogépargne	297,26	294,32
Sogevar	1097,99	1076,46
Sogineer	1532,61	1502,56
Soleil Investissements	648,50	628,56
Solstice D ◆	2244,18	2238,58
State Street Act. Eur ◆	11969,04	11677,11
State Street Act. France ◆	11061,31	10791,52
State Street Act. Japon ◆	1410,02	1375,63
State Street Act. Monde ◆	955,11	931,81
State Street Activ.Asie ◆	1215,80	1174,29
State Street Alloc.Franc. ◆	1000,09	990,18
State Street Amér.Latine ◆	713,35	688,99
State Street Emer. Mts ◆	1515,75	1463,99
State Street États-Unis ◆	1225,92	1196,02
State Street OAT Plus ◆	12479,07	12355,51
State Str. Oblig. Monde ◆	953,87	944,43
State Street Spinnaker2 ◆	1199,64	1170,98
State Street Trésorerie ◆	12501,23	12501,23
Stratégie Actions	937,73	901,66
Stratégie Rendement	1603,77	1553,29
Synthesis	13070,58	12814,29
Techno-Gan	6276,20	6034,81
Thésora D ◆	787,69	779,89
Trésor Plus	1550,77	1535,42
Trésor Trimestriel	1011,68	1001,66
Trésoricic	159911,32	159911,32
Trilion	5079,90	5014,71
Uni-Associations ◇	119,55	119,55
Uni-Foncier	1223,60	1193,76
Unifrance	580,88	566,71
Uni-Garantie C	1423,14	1396,65
Uni-Garantie D	1235,33	1212,30
Uni Régions	1430,99	1396,09
Univar ◇	281,33	281,33
Univers Actions	1509,40	1472,59
Univers Obligations	1938,02	1907,88
Valorg ◆	2277,75	2275,47
Valréal	32249,23	32233,11
Winterthur St-Honoré	236,77	226,85

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

SPORTS

CINQ NATIONS Le match au sommet du Tournoi des cinq nations opposera l'équipe d'Angleterre au XV de France, samedi 4 février à Twickenham. Entre les Anglais, vainqueurs en Irlande (20-8), et les Français, qui ont battu les Gallois (21-9), cette rencontre devrait désigner le vainqueur de la compétition, qui se retrouvera seul en piste pour un éventuel « grand chelem ». ● L'ÉQUIPE DE FRANCE a perdu ses six derniers matches face aux Anglais. Elle n'a plus gagné à Twickenham depuis 1987. Pour ce rendez-vous crucial, elle devra se passer de son ailier Emile N'Tamack, blessé, auquel succédera Philippe Bernat-Salles, et de son deuxième ligne Olivier Merle, écarté de l'équipe après son coup de tête contre un joueur gallois et remplacé par Olivier Brouzet. ● A EDIMBOURG, l'Ecosse, qui fait son entrée dans le Tournoi, rencontrera l'Irlande.

Bath est à la source du nouveau rugby anglais

A l'avant-garde dans tous les domaines depuis dix ans, le Bath Rugby Football Club a « inventé » un style de jeu complet qui inspire aujourd'hui l'équipe nationale

BATH
de notre envoyé spécial

ILS SONT TROIS. Dans la demi-lumière de la pièce, dont ils ont choisi le coin le plus sombre, ils ont vaguement l'air de comploteurs. Ils se parlent à l'oreille, prennent l'air mystérieux des hommes accablés par les

TOURNOI

responsabilités, comme si le sort de l'Angleterre se jouait là, entre leurs mains. Il ne s'agit pourtant que d'une banale histoire de ballon ovale. Mais à Bath la composition de l'équipe de rugby ressemble à une affaire d'Etat.

Tous les *mercredis soir*, avant l'entraînement, le rite est immuable. Le président de la commission de sélection, le coach et le capitaine se réunissent. Au terme d'une conférence qui ne dépasse jamais un quart d'heure, ils tranchent. L'un d'entre eux se dirige vers le tableau blanc où il inscrit au feutre bleu le nom de ceux qui seront dimanche sur la pelouse. Place alors à l'insolite défilé des joueurs, vedettes ou anonymes, qui, dans un étrange ballet de têtes passées dans la porte, de sourires crispés et de mines de circonstance, viennent s'assurer qu'ils figurent bien sur la liste des élus. Rien ne garantit d'en être, et certaines absences sont cruellement ressenties. Steve Ojomoh, qualifié de *« meilleur avant anglais »* l'été dernier lors de la tournée en Afrique du Sud, voit son talent exilé en équipe réserve depuis plusieurs semaines. Il a signé, provisoirement, pour une autre équipe qu'il rejoindra l'an prochain, à moins que Bath ne redécouvre d'ici là ses mérites...

Il y a quelque chose de glorieux à *jouer pour la meilleure équipe* d'Angleterre, peut-être du monde, disent, sans une once de prétention, les dirigeants d'un club qui truste les titres, et entraîne dans son sillage conquérant les meilleurs joueurs du Royaume-Uni. Sur les terrains boueux de l'ancienne ville de bains romaine, dix-sept internationaux se bousculent. Il y a huit Anglais, quatre titulaires, joueurs clés du Quinze de la Rose, et quatre remplaçants. Jeremy Guscott, l'enfant prodige du pays, né à Bath, formé dans les équipes de jeunes, voisine avec Victor Ubogu, la nouvelle terreur des mêlées du Tournoi. Trois fois par semaine, le pilier d'origine nigériane parcourt en voiture la centaine de kilomètres qui sépare Londres, son lieu de résidence, de Bath.

RESPECT ET CRAINTE

Simon Geogeghan accomplit le même trajet. Le trois-quarts aile de l'équipe d'Irlande, aux si imprévisibles contre-pieds, a fait sensation, en quittant cette saison les London Irish, fleur du rugby irlandais semée en terre anglaise. Il rêvait de jouer pour Bath, tout simplement. David Hilton aurait, lui, pu venir à pied de Bristol, à treize kilomètres. Pourtant, cette maigre distance a suffi à le transformer. Le jeune pilier anonyme du championnat anglais est devenu un titulaire indiscutable de l'équipe d'Ecosse. Quant à Michael Catt, son histoire relève de ces contes de fées dont raffolent les tabloïds. *Il a longtemps vécu en* Afrique du Sud, jusqu'à son arrivée en Angleterre à l'été 1992, pour quatre mois de vacances. Il avait vingt ans. Il était inconnu, ne pouvant se targuer que de quelques sélections dans l'équipe de la province du Transvaal. Bath a essayé ce jeune joueur. Il n'est jamais reparti. Et, le 21 janvier, il a fêté sa première sélection à l'arrière du Quinze d'Angleterre à Dublin contre l'Irlande dans le Tournoi des cinq nations.

A l'origine de cet engouement, il y a un homme, dont le nom provoque ici les signes du plus fervent respect, et parfois, un peu de crainte. Car Jack Rowell était un dur, prompt à houspiller ses joueurs, à leur lancer au visage des mots cruels, lorsqu'ils ne lui semblaient pas à la hauteur. Il a longtemps entraîné Bath, dix-sept ans au total. Sous son autorité, l'équipe a conquis quatre titres de champion et sept coupes d'Angleterre. Et, surtout, elle s'est découvert un nouveau style, où le rugby de force n'était plus la seule raison d'être, où les brillants arrières n'avaient plus à piaffer quatre-vingts minutes dans l'attente de ballons qui n'arrivaient jamais. En Angleterre, beaucoup ont parlé d'inspiration française. Rowell admire Pierre Villepreux, l'entraîneur qui a fait du Stade toulousain une *formation au rugby* éloquent et envié. Cette saison, il a quitté le club pour prendre en charge l'équipe nationale, y exporter les méthodes éprouvées à Bath. *Il s'est tout de même débrouillé* pour être encore un peu là. Brian Ashton, son assistant, lui a succédé, anxieux *« de poursuivre sur la voie ouverte par Rowell »*.

Dès son arrivée au club, Jack Rowell avait insisté sur la mise en place d'une pratique moderne du rugby. Traduction concrète : sur tous les terrains du pays, les joueurs de Bath courent toujours un peu plus longtemps, poussent toujours un peu plus fort. *« Nous sommes, depuis plusieurs années, l'équipe la plus en forme du pays »*, revendique John Hall, le capitaine. Le secret de cette santé réside dans le *programme de préparation physique* suivi par chaque joueur. Ged Roddy, professeur à l'université de Bath, a imposé des efforts diététiques, et surtout adapté à chacun un travail *spécifique*. Certains joueurs se soumettent à des exercices d'aérobic pour l'assouplissement. D'autres se concentrent sur le gain de vitesse. La récompense de *ces efforts se mesure par les* chiffres : la saison dernière, le Bath Football Club ne s'est jamais incliné dans les dernières minutes d'une partie.

Sur le terrain, comme *dans ses* alentours, rien n'arrête Bath dans son désir de modernité. Une petite visite au stade est révélatrice. Situé en plein centre-ville, il appartient à la municipalité, qui le loue au club. Les dirigeants ont transformé l'enceinte sportive en champ d'expérience. Ils disposaient depuis plusieurs années de l'aide d'un sponsor puissant, une grande entreprise d'électricité, auquel s'ajoutent des *partenaires différents* à *chaque* match. Après trois ans de bataille avec la Fédération, ils ont obtenu l'autorisation de construire une tribune réservée aux grandes sociétés et à leurs clients. Selon un principe déjà ancien dans le football professionnel, des banquiers, des industriels ont acheté des loges pour 10 000 livres par an (environ 85 000 francs). Leicester, Bristol et Gloucester ont emboîté le pas. Là encore, Bath a su être un précurseur.

VICTIME DE L'ENVIE

« Nous ne sommes pas le club le plus riche d'Angleterre », proclame Richard Andrew, membre du comité dirigeant, qui conseille d'aller jeter un oeil sur les finances de Gloucester, l'équipe présumée la plus fortunée. Pourtant, Bath reste très discret sur ses ressources, n'avouant que les quarante livres annuelles réclamées aux 3 500 adhérents du club (environ 350 francs). Rançon de la gloire ou pulsion paranoïaque de puissant, Bath se sent victime de l'envie, et craint *plus que tout les* accusations de professionnalisme lancées ici ou là.

Il y a d'abord eu l'affaire Catt. Au détour d'une conversation avec un journaliste, le nouvel arrière de l'équipe d'Angleterre avait laissé entendre qu'en Afrique du Sud il avait touché de l'argent. Scandale. Le joueur a eu beau revenir sur ses déclarations, plusieurs clubs adversaires de Bath ont réclamé des sanctions à son encontre. *Michael Catt* a été blanchi, mais, aujourd'hui encore, il répugne à aborder le sujet. *« J'ai été mal compris. Je voulais dire qu'en Afrique du Sud il y avait une approche plus professionnelle. »*

Brian Ashton, l'entraîneur, s'est trouvé à son tour sur la sellette. Le très sérieux quotidien le *Guardian* a écrit que ce professeur dans une *école de Bruton touchait un salaire* important. Il a pu prouver son « innocence », mais le mal était fait.

Sous l'égide de la Fédération anglaise, l'amateurisme des clubs reste un dogme. *Dans ce domaine, Bath* a, bel et bien, dû mettre sous le boisseau les velléités de modernisme. Officiellement, personne n'est payé, alors qu'une centaine de *bénévoles se dévouent* consciencieusement à toutes les tâches de la vie quotidienne du club. Seul Gareth Chilcott, l'ancien pilier international, jeune retraité du rugby, est salarié. Il s'occupe du marketing et de la promotion. *Les joueurs* ne touchent rien. Promis, juré. Les dirigeants renvoient sagement toute modification à l'après-Coupe du monde, et à une éventuelle décision des instances du rugby.

A Bath, le rugby est presque devenu une science exacte. *Quitte à* rendre l'équipe modèle du Quinze anglais un peu inhumaine, si une brèche de superstition ne s'était glissée dans cet imposant mur de *certitudes : depuis une date incer*taine qui remonte à fort longtemps, le treize est banni du dos des joueurs au maillot bleu et blanc, parce qu'un joueur portant ce nu*méro avait trouvé la mort* après une blessure sur le terrain. Lorsqu'on est né en 1896, on a malgré tout le respect des traditions.

Pascal Ceaux

La composition des équipes

ANGLETERRE

15 Catt
14 T. Underwood — 13 Carling (Cap.) — 12 Guscott — 11 R. Underwood
10 (o) Andrew — 9 (m) Bracken
7 Clarke — 8 Richards — 6 Rodber
5 Bayfield — 4 Johnson
3 Ubogu — 2 Moore — 1 Leonard

1 Benezech — 2 Gonzalez — 3 Califano
4 Brouzet — 5 Roumat
6 Benazzi — 8 Benetton — 7 Cabannes
9 (m) Accoceberry — 10 (o) Deylaud
11 Saint-André (Cap.) — 12 Lacroix — 13 Sella — 14 Bernat-Salles
15 Sadourny

FRANCE

Samedi 15h 30 à Twickenham, en direct sur France 2.

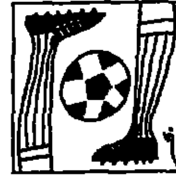
Une saison allégée pour les internationaux

Le championnat d'Angleterre de première division regroupe dix équipes, qui s'affrontent en matches aller et retour. C'est là principale compétition organisée *par la Fédération anglaise*, avec la Coupe, ouverte aux clubs des divisions inférieures et soumise au régime de l'élimination directe. Cette saison, à la demande expresse de Jack Rowell, l'entraîneur du Quinze de la Rose, le calendrier a subi des aménagements, pour cause de Coupe du monde. Rowell a organisé plusieurs sessions d'entraînement réservées aux joueurs de l'équipe nationale. Il a *prié les clubs* de mettre leurs internationaux à sa disposition. Une règle, non obligatoire, a en outre été fixée. Les membres de l'équipe d'Angleterre sont dispensés de toutes les rencontres de championnat ou de Coupe qui précèdent un match international, dans la limite de trois par club. Une disposition particulièrement dure pour Bath et Leicester, dont les équipes alignent chacune quatre titulaires du Quinze anglais.

En banlieue parisienne, le foot se joue en famille

Deux modestes clubs rencontrent Montpellier et Metz en seizièmes de finale de la Coupe de France

AU PREMIER REGARD, elles se ressemblent tant qu'on les prendrait volontiers pour deux sœurs nourries au même lait. Aubervilliers et Noisy-le-Sec, deux *villes de banlieue* où les tours des cités dessinent dans le décor *un paysage* grisâtre et rectiligne, se réclament du même département, la Seine-Saint-Denis. Solidement ancrées à gauche, elles n'ont *jamais* trahi *leur fidélité* au communisme. Ces derniers temps, la crise a encore creusé leurs rides de dépit. Elles aperçoivent Paris, de loin, mais la regardent à peine.


COUPE

Réduite aux dimensions de leur stade de football, la ressemblance se fait franchement troublante. Les deux clubs se tiennent de si près, en milieu de classement du groupe B de Nationale 1, qu'il leur est impossible de ne pas se surveiller du regard. Chacun observe avec fierté le chemin parcouru ces dernières années, ces divisions inférieures avalées quatre à quatre, depuis les bas-fonds du football amateur. Une course de vitesse vers la gloire qui n'a pas désigné son vainqueur. *« Nous avons grimpé un échelon par saison depuis bientôt dix ans »*, avance Aubervilliers. *« Comme nous »*, répond Noisy-le-Sec.

Leur histoire a les contours étroits d'un cercle de famille. Les frères Belkebla à Aubervilliers, cinq joueurs soudés comme les doigts d'une main, élevés dans l'une de ces rues qui s'étirent à l'écart du centre-ville, non loin du stade. Le clan Sandjak à Noisy-le-Sec, six frangins dont les souvenirs d'enfance sentent le cuir du ballon et, raconte l'un d'eux, *« celui de nos chaussures à crampons, nous les portions à table, parfois jusque dans notre lit »*. Emigrés de la deuxième génération, ils évoquent avec respect le courage de leurs parents, partis de Kabylie pour se poser en France.

Karim Belkebla, trente-trois ans, l'aîné de la famille, n'a pas oublié les années de gloire où l'équipe d'Aubervilliers était formée pour *un tiers par les siens. « On était imbattables »*, se souvient-il. Un essai au Red Star, club voisin, l'a convaincu, par le passé, que l'exil n'avait rien de bon. Il occupe au*jourd'hui le minuscule* bureau de directeur sportif, coincé sous la tribune. Et il lui faut à peine lever la voix pour appeler son frère Youssef, plus jeune de quatre ans, locataire d'une pièce voisine. *« Lui, il a fait une carrière pro à Saint-Etienne*, explique Karim. *Mais il a été sérieusement blessé, un soir, face aux Girondins de Bordeaux. Alors, bien sûr, il est revenu auprès de nous. Et le club lui a proposé de devenir son directeur administratif. »*

A Noisy-le-Sec, le clan Sandjak a investi les deux pièces en enfilade qui se terrent au sous-sol de la maison du gardien, entre la pelouse et les grilles du stade. Jamel, trente-cinq ans, confisque volontiers la parole à ses frères. Il n'en est pourtant pas l'aîné. Mais ses fonctions de directeur général du club, sa casquette d'entraîneur de l'équipe première et une aisance dans le verbe, dont il joue avec un plaisir à peine déguisé, le désignent pour tenir la vedette. Il parle de lui, de ce frère plus jeune qui lui succédera, l'an prochain, pour diriger l'entraînement, ou encore du dernier, Liazid, parti tenter sa chance chez les professionnels de l'OGC Nice.

> « A quoi servirait-il de briller si, tout autour, les gens sont malheureux ? »

Mais, surtout, Jamel Sandjak récite à l'infini ses idées sur le foot, sur la banlieue. *Et, plus que tout*, sur le foot en banlieue. *« Pour nous*, dit-il, *le football n'est pas une fin. Il est avant tout un moyen. L'intégration par le sport, tous ces mots que les politiques emploient à tour de bras, ça fait des années qu'on les vit au quotidien. »*

Jamel Sandjak bouscule les papiers qui parsèment son bureau. Il sort de ce désordre un dossier, puis un autre. *« Lisez vous-même*, commande-t-il. *Ce sont toutes les actions que nous menons auprès des jeunes de Noisy. Formation aux métiers du sport, aide à l'insertion, cotisations gratuites pour les mômes qui ne peuvent pas payer leur licence... Le soir, nous aidons même les gamins à faire leurs devoirs après l'entraînement. »* Dans ses propos, la fierté du combat mené sans lassitude s'efface souvent derrière la rage de ne trouver face à lui que des portes à peine entrouvertes. *« Ce n'est pas comme Aubervilliers. Nous, on se bat seuls. La mairie subventionne le club, mais elle ne nous a jamais donné le moindre coup de pouce dans nos actions sociales. »* A ces élus communistes qu'il accuse de passivité il oppose désormais son appartenance à Radical et son admiration pour Bernard Tapie.

Discret comme un soleil d'hiver, *Karim Belkebla se méfie comme de* la peste du militantisme social. *« Ici*, dit-il, *la philosophie du club dépasse de loin le cadre du foot. L'insertion, nous en faisons tous les jours. C'est une chose naturelle, alors pourquoi en parler ? »* A Aubervilliers, il a trouvé en Jack Ralite un maire fidèle et passionné. L'argent lui manque, le stade peine souvent à recevoir dignement le millier de spectateurs qui soutient l'équipe. *« Mais on se débrouille*, dit-il. *Et puis, à quoi servirait-il de briller si, tout autour, les gens sont malheureux... »*

Samedi, la Coupe de France attirera ces deux familles sur des terrains voisins. Elles s'observeront, de loin, discrètement. Avec l'impression de vivre, un peu contre leur gré, la même aventure.

Alain Mercier

Les seizièmes de finale

● **Samedi 4 février :** Aubervilliers (N1)-Montpellier (D1) ; Noisy-le-Sec (N1)-Metz (D1) ; Saint-Leu (N1)-Nantes (D1) ; Auxerre (D1)-Lens (D1) ; Fécamp (N1)-Châteauroux (D2) ; Nice (D1)-Marseille (D2) ; Lyon (D1)-Angers (D2) ; Poitiers (N1)-Monaco (D1) ; Thouars (N3)-Le Havre (D1) ; Nancy (D2)-Saint Brieuc (D2) ; Saint-Lô (N2)-Mulhouse (D2) ; Cherbourg (N2)-Beauvais (D2)
● **Dimanche 5 :** Martigues (D1)-Paris-Saint-Germain (D1) ; Mont-de-Marsan (N2)-Bordeaux (D1)
(*Le match a lieu sur le terrain des premiers nommés.*)



LES MUTATIONS DE LA FAMILLE

Accusée de bien des maux, la famille reste aux yeux des Français une valeur dominante. Elle change, se transforme mais demeure sans concurrence.

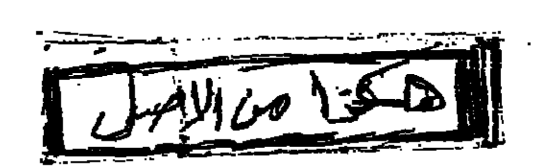
CONSOMMATION - ÉPARGNE

Les Français ne dépensent plus, ne s'endettent plus, ils épargnent. Un changement de comportement qui étonne les économistes : la crise a-t-elle modifié durablement les habitudes ?

et dans ce numéro : Les clés de L'INFO

FÉVRIER 1995 - 18 F

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Philippe Sella, rugbyman du confluent

Le joueur d'Agen améliorera une nouvelle fois, samedi 4 février contre l'Angleterre, le record mondial de sélections en occupant pour la 104e fois le poste de trois-quarts centre du XV de France

VILLENEUVE-SUR-LOT
de notre envoyé spécial

Sur la table de son bureau, il a ouvert une carte du calendrier des Postes. Il y désigne une bande de terre, au bord du Lot qui entame une dernière courbe, comme une ultime feinte avant de se heurter à la Garonne. *« Voilà le pays du confluent,* dit-il. *Pour moi, c'est le centre du monde. »* C'est le monde du centre Sella. Comme si chaque terrain de rugby de la planète où le joueur a au moins gagné une fois n'était que l'extension de ce petit périmètre. Comme si les chiffres de son record mondial de sélections, les vingt-neuf essais inscrits en équipe de France, ne faisaient que prolonger ces quelques kilomètres entre Bourran, le village de la naissance, le 14 février 1962, au sein d'une famille de maraîchers, et Clairac, celui de l'initiation aux plaisirs de l'ovale.

Depuis, le centre du monde s'est à peine élargi aux dimensions d'un triangle d'une trentaine de kilomètres de côté. Le Sella du rugby a installé sa famille près d'Agen, où le joueur évolue depuis qu'il est junior. Le Sella du travail a implanté sa société de communication, un peu plus au nord, à Villeneuve-sur-Lot. A égale distance des deux pôles de sa vie, les lieux de l'enfance continuent à aimanter le rugbyman. *« Il m'a avoué que quelquefois, lorsqu'il quitte son bureau pour rentrer chez lui, il s'offre un détour par Bourran,* explique Vincent Millan, l'ancien éducateur de l'école de rugby de Clairac, resté depuis le directeur de conscience du joueur. *Il n'a pas le temps de s'arrêter, il a juste besoin de regarder. »*

Les tournées de l'équipe de France, les voyages d'affaires, les déplacements pour les bonnes œuvres du rugby n'ont pas émoussé cette attirance. Philippe Sella sait que cette plaine maraîchère recèle le vrai secret de sa longévité. Bien plus que la résistance de son corps, davantage que ses facultés d'adaptation à toutes les tactiques, c'est cette capacité d'avoir su garder intactes, sous le maillot de l'international aux cent sélections, l'éducation et l'envie de rugby du gamin du pays du confluent.

L'une et l'autre lui ont valu à la fois son parcours exceptionnel et les malentendus qui en ont parfois estompé l'écho. L'éducation est *« celle d'un enfant bien élevé à la campagne »*, selon les termes de Vincent Millan. Philippe Sella est longtemps resté ainsi, dans une réserve qui tranchait avec la joie de vivre du terrain. Digne fils d'une famille où la générosité se mesure aux actes et non aux paroles.

Dans un sport où les gestes ne valent que par les récits qu'ils susciteront ensuite, cette réserve a parfois fait passer le personnage pour une sorte d'ingrat envers son talent.



Capable de soulever un stade en courant et de laisser retomber brutalement l'émotion en parlant. A l'opposé d'un Jean-Pierre Rives, qui savait ajouter la séduction verbale à son don de joueur, il s'est longtemps résumé à ses exploits sur le terrain. Il en a tiré une notoriété différée dans le temps, gagnée peu à peu, en apprenant à refouler sa timidité, en accumulant les sélections et les preuves de son talent.

Ce talent aussi lui a valu quelques incompréhensions. A l'école de Clairac, l'amour du rugby l'avait poussé à vouloir épouser tous les postes. *« Il était aussi bon arrière que troisième ligne*, se souvient Vincent Millan. *Un jour, je lui ai demandé de jouer talonneur avec une équipe de juniors : il a réussi un match époustouflant pour son âge. »* Cette polyvalence lui a servi à traverser toutes les époques et toutes les modes sans se voir remis en cause. A Agen, dans le club chéri des dirigeants de la Fédération, comme au sein de l'équipe de France, Philippe Sella n'avait pas besoin d'effort pour se mettre au goût du jour, pour se plier aux consignes du moment. Aux côtés de Didier Codorniou ou de Denis Charvet, il a su bonifier les inspirations de leur génie par sa vigueur d'attaquant. Au temps où le sélectionneur Jacques Fouroux voulait muscler les trois-quarts, sa densité physique l'autorisait à faire vivre, avec Serge Blanco, le souvenir des artistes évincés.

Mais l'éclectisme a aussi brouillé son image. Les téléspectateurs du Tournoi des cinq nations n'ont longtemps vu en Philippe Sella que les percées à travers les alignements adverses, les courses tendues vers l'essai. Ils ont négligé l'autre joueur, celui de la défense, habitué à la rugosité des contacts physiques. Celui qui avoue quelquefois regretter de s'être fixé à son poste de centre *« lorsque les ballons passent sans arrêt au-dessus de la tête, lorsque les trois-quarts ne touchent pas le cuir pendant tout le match »*. Celui qui rêve de temps en temps d'un rôle de troisième ligne aile, *« au cœur du jeu »*. Celui qui s'adonne au plaquage, *« le premier geste de l'attaquant »*, avec la même jubilation que lorsqu'il plonge dans l'en-but.

Les intégristes du poste de centre, en revanche, lui ont reproché ce mélange des genres. Comme si son amour du jeu menaçait de faire exploser les derniers compartiments étanches de l'ovale. Comme si l'on devait encenser les avants lorsqu'ils se mettent à courir avec le ballon et montrer du doigt les trois-quarts qui n'affichent pas leur répugnance pour les chocs entre les corps. Ils ont rechigné à lui accorder son droit d'entrée dans la galerie des centres de légende qui se doivent de mêler l'esthétisme de l'apparence et le romantisme de la passe. *« On a laissé entendre qu'il n'était pas assez élégant,* dit Vincent Millan. *C'est vrai qu'il n'est peut-être pas le meilleur centre du monde. Il vaut bien mieux que ça : il est l'un des meilleurs rugbymen de tous les temps. »*

Pour que les critiques se taisent, pour que le grand public apprécie un Sella à l'image unifiée de star du rugby mondial, il a fallu que la trajectoire de la carrière menace de dévier. Il a fallu que le rugbyman trempe son caractère dans les trois bains révélateurs des qualités des sportifs modernes : la blessure, le contentieux avec l'entraîneur, l'expulsion. En 1990, une pubalgie brise la série presque ininterrompue de sélections, entamée en 1982 par un KO debout face à la Roumanie.

Sella, qui se rapprochait du record mondial de Serge Blanco, doit négocier en même temps l'approche de la trentaine, l'apprentissage des limites du corps et la découverte de manœuvres de coulisses auxquelles sa nature ne l'a pas accoutumé. Le joueur se sortira de sa pubalgie, mais beaucoup moins bien de ses mauvaises relations avec Pierre Berbizier, son équipier à Agen et en équipe de France, puis son entraîneur au sein de la sélection. Dans le Tournoi de 1992, Philippe Sella reçoit le capitanat comme un cadeau empoisonné. Peu habitué à s'exposer autrement que le ballon à la main, le joueur s'étiole sous une tâche que la presse alourdit d'interrogations sur ses capacités physiques.

Comme d'autres joueurs de sports collectifs, il aurait pu insulter publiquement l'entraîneur, en gémissant sur son génie incompris. Mais tout s'est réglé en une nuit. *« Il nous a fait venir toutes affaires cessantes à Paris pour la dernière rencontre du Tournoi, France-Irlande,* raconte Vincent Millan. *Le soir, il nous a annoncé que nous venions de voir son dernier match international. Alors je lui ai dit que s'il n'atteignait pas les cent sélections, je ne lui parlerais plus. »* Au petit matin, Philippe Sella a déjà renoncé à son projet secret.

A l'animosité avec Pierre Berbizier a fini par se substituer un accord d'intérêts bien compris. Philippe Sella s'est relancé vers le cap des cent sélections, qu'il franchit par une victoire en Nouvelle-Zélande en juin. Non sans avoir subi auparavant la dernière épreuve de son initiation à retardement : une expulsion injustifiée lors du match Canada-France. D'autres auraient aggravé leur cas par des gestes irréparables. Lui, joueur à la réputation de correction irréprochable, s'est contenté de rentrer piteux aux vestiaires. Il s'est reproché le décalage involontaire *« avec l'image »* qu'il veut donner de lui. Cette image, indémodable, d'un sportif qui ne joue pas à se prendre pour un artiste maudit.

> « C'est vrai qu'il n'est peut-être pas le meilleur centre du monde. Il vaut bien mieux que ça : il est l'un des meilleurs rugbymen de tous les temps »

Depuis cette dernière épreuve, Philippe Sella rehausse à chaque match un record de sélection qui l'éloigne de plus en plus du commun des rugbymen. Mais le joueur ne craint pas de se trouver déséquilibré en s'élevant trop. Il a su trouver la stabilité entre sa vie de joueur et son métier au sein d'une entreprise dont le nom aurait longtemps sonné comme un contresens : « Sella Communication ». Dans ses bureaux de Villeneuve-sur-Lot, le joueur qui n'a jamais cherché à faire parler de lui s'adonne aux impératifs modernes de la création d'événements.

Le rugbyman se prépare à l'ultime grand rendez-vous de sa carrière, la Coupe du monde en Afrique du Sud, tout en peaufinant les programmes des voyages des VIP qui viendront le regarder jouer. Et peut-être assister à son couronnement : une finale à Johannesburg marquerait la 113e fois que Philippe Sella porterait le numéro 13 sur son maillot bleu, en treize années de carrière.

Jérôme Fenoglio

Philippe Candeloro du mythe à la réalité

Favori des championnats d'Europe de patinage artistique, le Français se retrouve à la quatrième place de l'épreuve remportée par le Russe Ilia Kulik

DORTMUND
de notre envoyée spéciale

Quoi qu'il arrive, le monde de la glace se souviendra de lui. Il verra des suivants patiner en son nom. Depuis décembre 1994, la Fédération internationale a reconnu sa pirouette, « la » Candeloro, toupie du corps lové, tibia à terre. Inventée un jour de bévue, elle devrait être bientôt, pour les hommes, l'égal de la pirouette Bielmann chez les femmes. Philippe Candeloro l'a une nouvelle fois offerte, jeudi 2 février à Dortmund, comme un baroud d'honneur, une excuse. Il s'est relevé dans un salut piteux, a ouvert ses deux bras de dépit, et s'en est allé écouter la sentence des juges. Il ne sera pas champion d'Europe : *« Quatrième, il paraît que c'est la place du con,* dit-il. *C'est vrai, j'ai un peu l'impression d'être un con. »*

Il avait prévenu de sa méforme, entrevue à un programme court trop juste, et puis il y a eu ce libre bricolo. De nouvelles chaussures et des repères à retrouver. Il avait joué franc du collier. On rêvait encore. *« Et maintenant que je ne suis pas champion d'Europe, vous allez m'espérer champion du monde. »* Patience d'un mois, le temps de repartir pour les championnats du monde de Birmingham, du 7 au 12 mars. Patience d'ange : *« Il me faut d'abord viser les Jeux olympiques de Nagano, en 1998. »*

Il a donc tout. L'éternité d'une figure et l'idolâtrie du monde entier. En un an, il sera devenu l'un des athlètes français les plus adulés de la planète. Gueule et tonus de *french lover*, charisme de bateleur et ce cœur gros comme ça. Un patinage de fièvre : ils et elles diront viril, macho, puissant ou rentre-dedans. En février 1994, le titi de Colombes qui n'osait pas, jeune, avouer à ses copains qu'il faisait du patinage artistique était devenu célèbre en un enthousiasme franchouillard.

Il rentrait des Jeux olympiques de Lillehammer avec la médaille de bronze dans la poche de son pantalon. Sa bobine trois mètres sur quatre avait été affichée jusque devant chez lui. Nul ne pouvait plus ignorer.

Il avait été Conan le barbare, rugueux et pollu de fourrure, décrié par les juges le trouvant trop trivial ou trop novateur, adulé par un public agacé par les attitudes empruntées de participants de thé dansant des autres. Il s'était fait un nom et une réputation de voyou de talent. Il avait fini par emballer des juges par son charisme. Vice-champion d'Europe en 1993, il s'était alléché les babines, qu'il avait gourmandes. Il avait enfin raflé les succès, les podiums olympiques et mondiaux en interprétant une variation du *Parrain* : amour, sang et passion.

Mafioso ou non, le mythe est déjà en marche : les origines ritales théâtralisées dans son patinage : *« Je serai heureux si j'arrive à faire que Philippe soit au patinage ce que Michael Jordan a été pour le basket-ball »*, avait lancé André Brunet, l'entraîneur de toujours du champion. A la veille des championnats d'Europe, Philippe et lui avaient le livre de la saga Candeloro et la cassette de l'histoire du Parrain français. *« On n'est pas des Ricains, on fera pas le même business »*, avait rétorqué l'intéressé. Le mythe attendra de devenir champion.

CONTRAT CATHODIQUE

Philippe Candeloro n'a pas voulu devenir professionnel. Pourquoi l'aurait-il souhaité ? Vendredi, il devait signer le contrat le plus mirobolant jamais proposé à un amateur français : il se voit offrir 1,5 million de francs pour une année (deux tiers déboursés par TF 1 et des partenaires, le troisième par la Fédération des sports de glace. Plus que Surya Bonaly, qui perçoit un million de francs). Il avait réclamé un petit complément d'argent, arguant de sa popularité : *« Nous nous sommes aussi rendu compte que le contrat initial était trop contraignant,* a expliqué Candeloro. *Nous avons donc demandé plus de liberté. »* Il ne pourra pas patiner sur d'autres chaînes françaises, comme il l'avait demandé. Après sa défaite, Philippe Candeloro a répondu en exclusivité aux journalistes de la chaîne privée pendant une vingtaine de minutes. Plutôt beau joueur, lançant un rigolard *« pardonnez-moi »* aux quelques millions de téléspectateurs peut-être transis.

Aurait-il trop de lièvres dans la tête, entre haut niveau et sommets cathodiques. *« Mon entraîneur s'occupe de protéger mon image,* se défend-il. *Il s'occupe donc de mon emploi du temps. Le reste, je l'oublie. Je rentre sur la glace et l'essentiel est de tourner trois ou quatre fois dans l'air avant de retomber correctement. »* Il en avait même oublié les « huiles » cathodiques, fédérales et juridiques venues en Allemagne signer le fameux contrat en or : *« On verra demain. »*

Et demain, les championnats du monde. Il rit encore, vient d'avouer un petit pincement au coeur. *« On n'est pas insensible. Les compet', j'en ai loupé, j'en louperai encore. »* Il annonce encore : *« Ne m'enterrez pas et ne vous emballez pas non plus. »* Après-demain, le Parrain sera mort. Il en est soulagé. Comme un poids trop fort sur la poitrine. Trop de souvenirs, ces émotions à gommer. Ce bronze, puis cet argent à oublier pour mieux recommencer. Sûr que, à la nouvelle chorégraphie, il apposera son sceau : sa pirouette, *la* Candeloro, promesse d'un champion en or, initiale d'un mythe.

Bénédicte Mathieu

Kulik la surprise

A dix-sept ans, Ilya Kulik a remporté son premier titre de champion d'Europe chez les seniors, dès sa première participation. Il y a deux mois, le jeune Russe remportait le titre mondial chez les juniors, devant le Français Thierry Cerez. Pur produit de l'école classique, Kulik a été formé à Moscou par l'entraîneur Kudryatsev, un disciple de Stanislas Jouk. Au cours de son programme libre, sur la musique de George Gershwin *Un Américain à Paris*, le nouveau champion d'Europe a passé huit triples, dont deux triples axels. Une confirmation de son haut niveau technique, découvert lors du programme court qui lui avait permis de distancer tous ses rivaux.

Le mécontentement des professionnels du cinéma

Demain dans les pages " Culture "

Le Monde

« France 3 » bat « Nippon » dans la Coupe de l'America

Le Défi français de Marc Pajot a obtenu, jeudi 2 février à San Diego, un deuxième succès depuis le début de la Coupe Louis-Vuitton en battant *Nippon* de 2 minutes 24 secondes. Beaucoup plus significative que la première signée par *France 2* contre *Rioja de Espana*, cette victoire contre le class America, le plus rapide au portant (vent arrière), confirme les qualités de *France 3* dont la mise au point n'est pas terminée. Après le départ différé par manque de vent, *France 3* a régulièrement distancé *Nippon* qui était même relégué à 3 minutes 31 secondes avant le dernier bord de portant.

Le jury de la Coupe Louis-Vuitton, a disqualifié *Team New Zealand* qui avait devancé *One Australia* de 2 minutes 6 secondes. Les Australiens avaient réclamé contre la présence sur le guignol (dernier étage de barres de flèches) d'un équipier néo-zélandais chargé de déceler les visées sur le plan d'eau et d'en informer par radio le tacticien du bord.

■ **FOOTBALL : Luis Fernandez a été suspendu pour trois matches,** dont un avec sursis, jeudi 2 février, par la Ligue nationale de football. L'entraîneur du Paris Saint-Germain sera donc interdit de banc de touche et de vestiaires pendant la durée de la sanction. La Ligue lui reprochait d'avoir critiqué les arbitres du match, PSG-Nantes, et d'avoir notamment déclaré à l'issue de la rencontre remportée 3 buts à 0 par les Nantais : *« Sur le terrain, il y avait vingt-deux professionnels et trois amateurs vêtus de noir. »*

■ **CANTONA : le dossier du joueur français a été remis à la justice,** a annoncé jeudi 2 février Scotland Yard. Le procureur devra examiner les quarante dépositions de témoins enregistrées après l'incident ayant opposé Eric Cantona à un supporteur de Crystal Palace qui l'avait insulté après son expulsion du match Manchester United-Crystal Palace, le 25 janvier.

■ **TENNIS : Frederick John Perry,** le champion de tennis britannique qui avait ravi la Coupe Davis à la France en 1933, mettant ainsi un point final à l'épopée des « Mousquetaires », a trouvé la mort le 2 février à Melbourne à la suite d'une chute dans la salle de bain de son hôtel. Agé de quatre-vingt-cinq ans, « Fred » était le dernier Britannique figurant au palmarès des championnats de Wimbledon, qu'il avait remportés trois fois consécutivement, de 1933 à 1936. Il a aussi été le premier joueur à s'imposer dans les quatre tournois majeurs avant de passer professionnel et d'adopter la nationalité américaine en 1936.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
Poules huitièmes de finale, 4e journée retour

POULE A

CSKA Moscou-Real Madrid	84-82
Panathinaïkos-Benfica Lisbonne	80-60
Tel Aviv-Pesaro	80-75
PAOK Salonique-Olimpia Ljubljana	85-66

Classement : 1. Panathinaïkos, Pesaro, 19 pts ; 3. Real Madrid, 18 ; 4. CSKA Moscou, Tel Aviv, 17 ; 6. PAOK Salonique, 15 ; 7. Olimpia Ljubljana, 14 ; 8. Benfica Lisbonne, 13.

POULE B

Istanbul-CSP Limoges	64-69
Leverkusen-Olympiakos Le Pirée	75-89
Barcelone-Bologne	76-70
Badalona-Cibona Zagreb	60-63

Classement : 1. Olympiakos Le Pirée, 19 pts ; 2. CSP Limoges, Barcelone, Istanbul, 18 ; 5. Bologne, 17 ; 6. Cibona Zagreb, 16 ; 7. Leverkusen, 15 ; 8. Badalona, 11.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Deuxième Round Robin
Coupe Louis-Vuitton : *Tag New Zealand* b. *Sydney 95* de 12 mn 24 s ; *France 3* b. *Nippon* de 2 mn 24 s ; *One Australia* b. *Team New Zealand* par disqualification.

Classement des challengers : 1. *Team New Zealand*, 10 points ; 2. *One Australia*, 9 ; 3. *Tag New Zealand*, 7 ; 4. *Nippon Challenge*, 6 ; 5. *Sydney 95*, 4 ; 6. *France 2/3*, 3 ; 7. *Rioja de Espana*, 0.

Quand la virtualité se fond dans la réalité

A l'occasion du salon Imagina, Renault a présenté un film qui a fait franchir une étape décisive à l'exploitation industrielle des images de synthèse

La quatorzième édition d'Imagina, organisée du 1er au 3 février, à Monte-Carlo, témoigne des progrès réalisés dans la synthèse de l'image. Ce rendez-vous annuel coorganisé par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et le Festival de télévision de Monte-Carlo intéresse autant les industriels que les réalisateurs de cinéma ou même les organisateurs de manifestations sportives. Chez Renault, les designers examinent, à l'abri des regards indiscrets, le comportement d'un véhicule virtuel dans un décor réel avec une vraie personne au volant, et divisent ainsi par deux le délai de visualisation d'une idée de voiture et son coût. Les organisateurs de la Coupe de l'America cherchent au contraire à transmettre des images par tout temps en reconstituant la course à partir de données provenant de capteurs situés sur les bateaux et les bouées. Des images qui reproduisent fidèlement ce qui se passe sur le plan d'eau de San Diego.

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

Une voiture qui n'existe pas circule dans un décor urbain bien réel. A son volant, une conductrice en chair et en os fait un signe de la main. Nous n'assistons pas à l'avant-première du prochain film faisant appel aux images de synthèse. Il s'agit de la dernière réalisation de Renault présentée à Monte-Carlo lors de la quatorzième édition d'Imagina, le rendez-vous annuel des professionnels de l'image numérique coorganisé par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et le Festival de télévision de Monte-Carlo, du 1er au 3 février.

En dévoilant les quatre minutes et quarante secondes du film *Les Citadines*, Renault a fait franchir une étape décisive à l'exploitation industrielle de l'image virtuelle. Pour la première fois, un film marie intimement des scènes réelles, filmées en vidéo, avec une création entièrement artificielle. Ce résultat intéresse surtout les créatifs de l'entreprise. La direction de Renault a bien souvent du mal à départager les tout premiers dessins de futures voitures. *« Trois mois après la définition du cahier des charges, nous faisons rouler les premières idées dans des décors réels »*, explique Bruno Simon, le responsable des images de synthèse à la direction du design de Renault. Par rapport à la réalisation de maquettes en plâtre, le gain de temps et d'argent est considérable. Renault divise par deux le délai de visualisation d'une idée et son coût. Mais, surtout, grâce aux images de synthèse, il permet de décider en meilleure connaissance de cause car les projets sont jugés dans leur environnement réel futur.

Selon Renault, la plupart des constructeurs s'intéressent à cette nouvelle technologie. Chrysler et Honda seraient les plus avancés. Pour réaliser *Les Citadines*, Renault a dépensé 2 millions de francs. Un coût élevé pour produire moins de cinq minutes d'images. Mais l'objectif semble justifier une telle dépense. Il s'agit en effet de limiter le nombre des maquettes en plâtre grandeur nature qui sont réalisées au cours de l'étude d'un nouveau modèle. Ces petits bijoux reviennent à 1 million de francs pièce. Ils représentent trois mois de travail pour quatre personnes. Et lorsque le résultat ne reçoit pas l'aval de la direction générale la maquette est détruite, et un nouveau cycle d'étude commence.

SIMPLES MAIS SINISTRES

Une maquette numérique occupe deux personnes pendant trois mois, soit un gain de 50 %. En outre, on peut facilement la stocker en mémoire pour la retravailler ultérieurement. De même, les décors créés numériquement ou enregistrés en vidéo sont conservés dans des bibliothèques. Bruno Simon rappelle le temps où le constructeur avait eu le projet de construire une ville en carton-pâte pour y tester ses futurs modèles. Aujourd'hui, l'informatique fournit le même résultat avec l'avantage, considérable dans l'automobile, d'une totale discrétion. Les images virtuelles ne sortent pas des laboratoires du constructeur.

En 1990, Renault s'est engagé dans la voie du tout-numérique. Il a commencé à fabriquer des décors numériques simples mais sinistres. L'année suivante, l'ambiance s'humanisait un peu avec des effets de brouillard, l'apparition de rues, de feux rouges... Mais, même si les designers ont alors estimé que ce résultat commençait à les aider, il restait une carence majeure : le décor relevait plus du jeu vidéo que de la réalité.



Le décor et la dame sont réels, mais la voiture n'existe pas.

C'est la rencontre avec Armand Fellous, qui travaillait à l'INA sur le logiciel Hybrid Vision, qui a tout changé. *« Nous nous sommes attaqués au couplage d'un décor réel avec une voiture virtuelle »*, explique Bruno Simon. Le problème n'est pas simple. L'image de synthèse doit suivre le relief de la route et réagir comme une vraie voiture dotée d'amortisseurs, d'un accélérateur, d'un frein et d'un volant. Le résultat est impressionnant. En 1993, le film *Racoon*, montrant le comportement d'un prototype futuriste de véhicule tout terrain, frappe les esprits au moment où *Jurassik Park* popularise le mélange réel/virtuel.

Mais, à ce stade, le procédé n'est pas entièrement satisfaisant. Patrick Le Quément, directeur du design de Renault, supporte mal que le conducteur soit un simple mannequin numérique. *« Les Citadines »* suppriment ce défaut en limitant l'image de synthèse au juste nécessaire. C'est-à-dire au seul élément qui n'existe pas dans la réalité, la voiture. Tout le reste, décors et personnages qui entourent la voiture ou qui la conduisent, est filmé en vidéo. Sur l'un des plans, on aperçoit d'ailleurs Patrick Le Quément au volant...

25 IMAGES PAR SECONDE

Mais le plus spectaculaire réside, sans nul doute, dans les rapports très réalistes des acteurs avec leur « voiture ». Une conductrice ouvre le coffre d'une Citadine pour y déposer ses bagages avant de saisir la poignée pour pendre place au volant. Lorsqu'un homme envoie les clés de l'automobile à sa femme, on aperçoit le reflet des clés dans la laque du toit. Dans tous les décors, ces reflets ont été particulièrement étudiés. Ils participent largement au réalisme de l'ensemble qui parvient souvent à faire oublier le caractère artificiel de la voiture. L'effet est particulièrement réussi lorsque la conductrice est au volant.

Pour créer cette illusion, Renault a fait appel à une astuce peu coûteuse. L'image de l'actrice, placée sur un plateau tournant en position de conduite, a été enregistrée sous tous les angles. Chaque image du film fait appel à celle des 360 photos ainsi obtenues qui correspond exactement à l'angle de prise de vues de la voiture. Et cela à la cadence de 25 images par seconde... On mesure le travail de fourmi que représente une telle production.

La station de travail la plus puissante en traitement d'image, fabriquée par l'américain Silicon Graphics, met 15 minutes pour calculer une seule image. Renault fait travailler de nuit 40 ordinateurs de ce type. Ils mettent huit heures pour calculer une minute d'image. On est donc très loin du fameux « temps réel » qu'affectionnent les informaticiens. Pour l'instant, les designers doivent se satisfaire d'une vidéo sur laquelle ils ne peuvent agir seuls. S'ils désirent modifier le parcours de la voiture, il faut recalculer toutes les images de la séquence. Mais le mariage réel/virtuel a réussi l'essentiel.

« Devant les images, les designers parlent de voiture et non plus d'images de synthèse », constate Philippe Gassié, responsable de la création sur ordinateur. Le pari est donc gagné. Déjà, les conséquences sont parfois impressionnantes. Bruno Simon raconte le cas du projet d'un designer que la direction trouvait particulièrement mauvais. Les informaticiens ont tout de même placé la voiture dans un décor réel. *« Aussitôt, il est apparu que le projet dégageait un caractère très intéressant qui n'apparaissait pas du tout lorsqu'on l'observait hors contexte »*, précise Bruno Simon. Et l'idée a échappé à la poubelle.

Michel Alberganti

La Coupe de l'America « captée » en direct

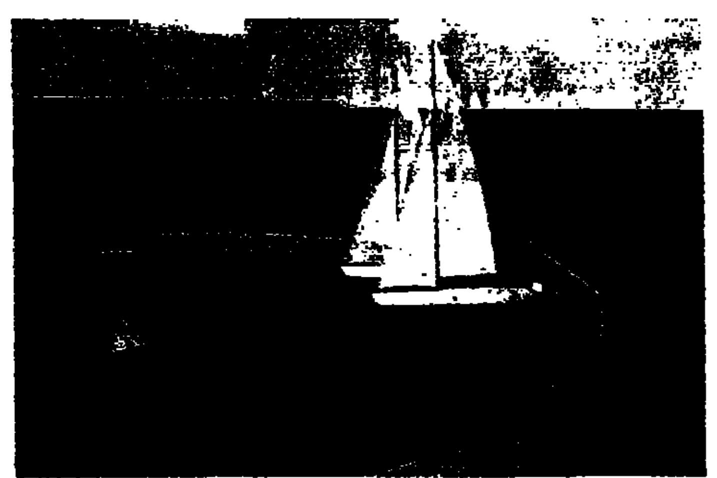
Petit miracle de l'informatique appliquée au sport : les régates de San Diego sont suivies au mètre près

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

Une première mondiale. L'excitation est à son comble sur le stand Louis Vuitton d'Imagina à Monte-Carlo. Sur l'écran géant, l'image de synthèse d'un voilier de la Coupe de l'America se déplace sur une mer virtuelle. Il vire de bord, s'incline, ses voiles suivent le mouvement. Ces images reproduisent fidèlement ce qui se passe sur le plan d'eau de San Diego, aux Etats-Unis, où le bateau bien réel se prépare pour la course. Le décalage entre la réalité et sa représentation artificielle est inférieur à deux secondes. La précision du positionnement des bateaux est de l'ordre du mètre. Philippe Gouard, chargé de mission au ministère de la jeunesse et des sports, exulte. C'est lui qui, depuis sept ans, se bat pour concrétiser ce petit miracle de l'informatique appliquée au sport.

« En 1987, j'ai eu l'idée de transmettre à terre la position des bateaux afin de reconstituer des images artificielles de la course », explique-t-il. Il dépose un brevet avec la Compagnie générale de géophysique et se lance dans la réalisation pratique. Après de multiples tentatives, il parvient à convaincre à la fois Louis Vuitton, chargé de la communication sur l'ensemble des épreuves de la Coupe de l'America, et les organisateurs américains. Cette année, tout est prêt. Les ordinateurs sont prêtés par Silicon Graphics. Trimble fournit les systèmes de positionnement des bateaux tandis que Lyon Lab se charge du matériel vidéo et que le français Getris enrichit les images par des incrustations.

Côté logiciel, les Français règnent. Medialab, filiale de Canal +, assure la production d'images virtuelles dont le « rendu » se veut le plus réaliste possible et Philippe Gouard et la Compagnie générale de géophysique mettent leur brevet à disposition. Avec un nombre de capteurs très réduit – pas plus d'un par bateau et par bouée, soit une vingtaine au total, ainsi qu'une



La ligne de départ a été ajoutée par incrustation graphique.

mesure de la vitesse et de la direction du vent –, les informations sont transmises par radio à terre et acheminées par une ligne téléphonique jusqu'au lieu de production d'images. Ce dernier peut être situé n'importe où dans le monde. Il suffit qu'il possède les ordinateurs nécessaires au traitement des données en temps réel. Le logiciel pallie la faiblesse du nombre d'informations par une interprétation poussée qui s'appuie sur l'expérience de Philippe Gouard, ancien directeur de l'équipe de France de course au large.

Au-delà de l'exploit technologique, le résultat déçoit un peu. Le « rendu » des bateaux reste sommaire. Le traitement en temps réel limite les détails. Ainsi, le pont des bateaux est vide d'équipage, ce qui renforce l'aspect artificiel de l'image. En revanche, il est très facile d'enrichir la scène avec des incrustations de graphiques et de textes qui explicitent le déroulement de la course. Un atout essentiel pour Philippe Gouard. *« Le public a envie de comprendre ce qui se passe dans une course de voiliers »*, estime-t-il.

LE VENT NE SERA JAMAIS VIRTUEL

Après la Coupe, en mai prochain, il vise la retransmission des régates des Jeux olympiques d'Atlanta. Pour lui, d'autres sports sont susceptibles de faire appel aux images de synthèse. Toutefois, il ne parie pas sur le tout virtuel. *« L'idéal consisterait à enrichir une image réelle »*, précise-t-il. Ainsi, la ligne de hors-jeu serait matérialisée à l'écran par un *« mur »* virtuel pendant les matchs de football. Cela aiderait le public à comprendre la décision de l'arbitre. De même, les images artificielles informeraient plus précisément sur les positions relatives des voitures dans une course de formule 1.

En attendant, le tout virtuel est précieux pour remplacer les caméras vidéo lorsque les conditions de prises de vues sont délicates. Il fournit des images à peu de frais dans le monde entier et en temps réel. Un service adapté aux besoins des journalistes sportifs, par exemple. Toutes les conditions ne permettent pas d'envoyer un hélicoptère filmer les régates. L'image de synthèse, elle, fonctionne par tous les temps. Néanmoins, lors de la première séance de direct virtuel retransmise à Monte-Carlo pendant Imagina, le manque de vent a annulé la course... Les bateaux se sont contentés de s'entraîner. Une sorte de clin d'œil ultime de la réalité. Histoire de rappeler que le vent, lui, ne sera jamais virtuel.

M. Al.

Un dialogue difficile entre cinéma et vidéo

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

A l'initiative du philosophe Alain Renaud, qui fait régulièrement bénéficier France Télécom de ses lumières dans le domaine des images, s'est tenu le 2 février dans le cadre d'Imagina une journée de rencontres sur le thème « Le cinéma à l'ère numérique ». Le sous-titre s'interrogeait sur la possibilité d'une « nouvelle alliance » entre auteurs de cinéma et nouvelles technologies. La question reçut des réponses contrastées.

Les représentants des sociétés de traitement informatique des images de films (Ex-Machina et Duboi pour la France, ILM pour les Etats-Unis) firent la démonstration d'une partie de leur travail par exemple pour *Les Visiteurs* ou *Forrest Gump*, laissant entendre que le problème était réglé : le cinéma a besoin des nouvelles techniques, il s'en sert et ne peut que s'en servir davantage, pour des usages qui vont du remplacement de décors difficiles ou onéreux à construire à la création *ex nihilo* de personnages ou de séquences entières. Chacun insista sur la baisse rapide des coûts et la diversification du genre de films faisant appel à ces techniques.

Face à ces porteurs de la nouvelle et conquérante « bonne parole », le cinéma était bien mal représenté, les organisateurs ayant fait appel à des officiels (les représentants de la branche technique du Centre national du cinéma) et à un organisme professionnel, l'ARP, (société des Auteurs réalisateurs producteurs) plutôt qu'à des créateurs susceptibles d'analyser dans quelle mesure la numérisation remettait en cause, ou au contraire offrait des développements nouveaux à leur travail. Au constat d'essor scientifique et industriel, indéniable, il ne se trouva pas grand monde pour opposer la réflexion sur la nature même des images en question et les changements de statut que lui impose la numérisation – ce qui était pourtant le but avoué de ces rencontres.

ESTHÉTIQUE SANS VIDÉO

On en restait ainsi longtemps à un dialogue de sourds. D'un côté les hommes de la technique exposaient les progrès de leurs machines, dont le plus significatif est sans doute l'ensemble de dispositifs surnommé « Truca numérique », qui permet des allers et retours entre images sur pellicule et traitement informatique sans déperdition notable de qualité. De l'autre, les « hommes de l'art » se partageaient entre revendication corporatiste et admiration béate devant les nouvelles « magies ».

Il fallut attendre une autre salve d'autosatisfaction des tenants des « nouvelles images », en l'occurrence celles tournées en haute définition et présentées à la tribune comme pouvant à la fois se mélanger impunément à celles réalisées en 35 mm et ouvrir à un cinéma « exténué » les portes d'un nouvel imaginaire, pour que le chef opérateur Pierre-William Glenn dise enfin haut et clair, en s'appuyant sur des expériences qu'il a lui-même menées, que la haute définition restait de qualité très inférieure à l'image sur pellicule, qu'elle était difficile et chère à utiliser. Et, incidemment, que le cinéma demeurait capable de poursuivre ses propres recherches esthétiques sans avoir besoin du renfort de la vidéo, fût-elle en 1 200 lignes.

Entre-temps, un petit film tourné en haute définition par Jean-Paul Fargier et Monique Sicard avait prouvé combien ce procédé, manié avec finesse, pouvait atteindre à ses propres réussites et même, en l'occurrence, aider à réfléchir sur le cinéma sans prétendre s'y substituer : *Le Sens de la marche*, consacré aux travaux d'Etienne Jules Marey et de Georges Demeny qui précédèrent l'invention des frères Lumière, montrait avec précision et humour comment les impératifs militaires contribuèrent à la recherche dans le domaine des prises de vue animées, et comment cette démarche scientifique se trouva en porte à faux avec la fonction spectaculaire du cinématographe.

Mais le mot de la fin fut donné, en deux temps, par l'un des grands créateurs de l'art vidéo, Zbignew Rybczynsky *alias* Zbig. D'abord par la présentation de deux de ses œuvres, *Kafka* et *Imagine*, ensuite par les propos qu'il tint à la tribune. Sans hostilité ni esprit de conquête envers le cinéma, ses images comme ses mots témoignaient de l'autonomie d'un art différent, inventant une autre dramaturgie, d'autres espaces et d'autres rythmes avec les moyens particuliers de la vidéo haute définition.

Zbig concluait avec un appel, dont l'urgence se fait chaque jour davantage sentir, à la réflexion théorique : *« On emploie sans cesse et de plus en plus le mot « image », mais on ne sait pas ce que c'est. Nous avons besoin d'une réflexion sur ce qu'est une image. »*

Jean-Michel Frodon

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 850

HORIZONTALEMENT

I. S'il l'est par tradition, soit, mais son exemple n'est pas à suivre. – II. Distribuait les lauriers. Nous fait danser ou nous enferme. – *III. Lorsqu'on est* content, on se les tape. Dans la Drôme. – IV. Appelés. A perdu de son ardeur. – V. Faisait rugir. Ensemble sur l'atome. Préposition. – VI. Pronom. Distinction. Hallucine. – VII. Sur la réserve aujourd'hui. Pas pour de la petite bière. – VIII. A pris place dans nos rêves. Coupe la respiration. On peut le prendre en considération. – IX. Monnaie ancienne. Il nous a laissé son Panthéon. – X. Offrent la liberté.

VERTICALEMENT

1. A dû renoncer à ses rêves. – 2. Unirent. – 3. Un coup de malchance. Passion. – 4. Batifole dans la garenne. Acarien. – 5. Bonne pour la friture. Pour un peu de sauce. – 6. Mis à l'écart. Oiseau des îles. – 7. Découpent la partie. Musique pour connaisseurs. – 8. Non doublé mais cependant inversé. A sa place dans l'atome. – 9. Donnèrent de petits coups. – 10. Il porte dignement son faucon. Voulut prendre la personnalité d'un autre. – 11. Anglaises. Article. Note. – 12. Se battirent pour des boutons. Transporte nos conquêtes. – 13. Les bons méritent un salut.

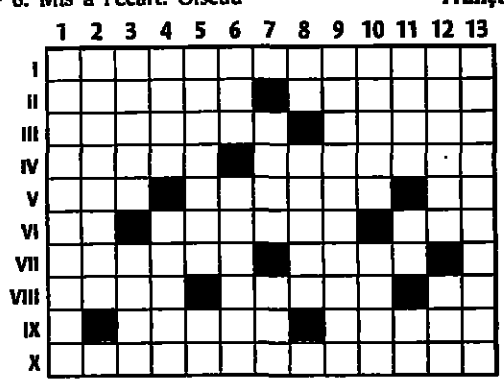
SOLUTION DU N° 849
Horizontalement

I. Maître à danser. – II. A priori. Doire. – III. Mairie. Thèses. – IV. Ans. Diérèse. – V. Ma. Ventôse. Se. – VI. Ogre. Tapi. Rom. – VII. UEO. Jan. Frêle. – VIII. Usants. Abel. – IX. Hennit. Ormaie. – X. Indissociable.

Verticalement

1. Mamamouchi. – 2. Apanage. En. – 3. *Iris. Round.* – 4. *Tir. Ve.* SNI. – 5. Roide. Jais. – 6. Ereintants. – 7. Ai. Etant. – 8. Trop. Soc. – 9. Adhésif. Ri. – 10. Noèse. Rama. – 11. Sise. Rebab. – 12. Ere. Soleil. – 13. Ressemelée.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 851

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ABCLORRU. – 2. EEGGLOU. – 3. BIIORSTU. – 4. AEMNPSTU. – 5. ACEINNSU. – 6. EILOOST (+ 2). – 7. ACELOSST (+ 2). – 8. EILNOPRT (+ 3). – 9. DEENRST (+ 3). – 10. EEIINSTV (+ 1). – 11. AEEGILNN. – 12. AELLMORS (+ 1). – 13. ADNOOTY. – 14. AEILUV. – 15. AEIMSSU (+ 2). – 16. CDEEIMNO (+ 1). – 17. EEINORRS (+ 1). – 18. AERSSTU (+ 5). – 19. ABEERSSU.

VERTICALEMENT

20. CEEILST. – 21. AAEGLNOS. – 22. EEGMNOOR. – 23. NOORSTU (+ 4). – 24. DEINOSS (+ 1). – 25. AEIMNNU. – 26. AAEILNTY. – 27. AEEINR (+ 4). – 28. BEINOST (+ 4). – 29. AENOSSST (+ 1). – 30. ADEMNOS (+ 3). – 31. ACENNOT (+ 2). – 32. AAFIORSV. – 33. AACEILRV (+ 3). – 34. EEILNTTU. – 35. IOORRUV. – 36. EEILLORS (+ 2). – 37. BEEGILT. – 38. AEILSTU (+ 1). – 39. BEEILNP. – 40. EEEIPST (+ 1). – 41. ADEENSTY.

SOLUTION DU N° 850

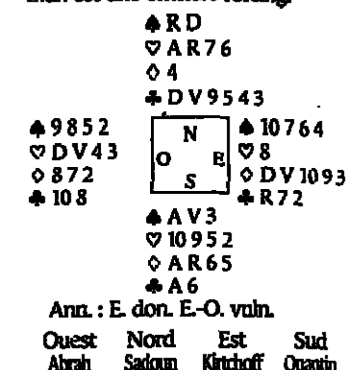
1. MALABAR. – 2. ARGIOPES, araignées (PRAGOISE). – 3. OVALISE. – 4. PIONNAT (OPINANT PITONNA). – 5. SEXAGES. – 6. RIDAGE (DIGERA). – 7. INTRADOS, surface intérieure concave d'une voûte (TARDIONS TONDRAIS). – 8. VENERER (ENERVER). – 9. QUIETES (EQUITES ETIQUES). – 10. VIVIPARE. – 11. DECISIF. – 12. EPEISTE (PIETEES). – 13. ENORMITE (EMIERONT). – 14. LIRETTE, tissage artisanal. – 15. EBOULEE. – 16. NEANTISE (TANNISEE). – 17. EQUEUTE. – 18. OLFACTIF. – 19. LUNULES. – 20. IMMOTIVE. – 21. USINIERS. – 22. MOSAIQUE. – 23. GEMELLE. – 24. PHOBIQUE. – 25. LAXATIVE. – 26. ALAIRE (LAIERA). – 27. IMPUDEUR. – 28. BIGLATES. – 29. LOULOU. – 30. DENTELE. – 31. RESTOS (SORTES STORES TORSES TOSSER). – 32. ENIEMES (ENSIMEE). – 33. RENFORMI (INFORMER). – 34. VICOMTE. – 35. REVISITA (SEVIRAIT...). – 36. INFINIS. – 37. TENTANTS. – 38. DEPITE. – 39. PATARAFE, injure (Québ). – 40. FICTIVE. – 41. ETAGER (REGATE). – 42. MISAINES (ENSIMAIS). – 43. ERECTILE (CELERITE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Problème n° 1619

AFFAIRE DE CONVENTIONS

En partie libre, on a intérêt à n'employer que des conventions simples et bien connues. Mais c'est différent en tournoi. Voici un exemple où la répétition d'un Stayman est une enchère forcing.



Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest Abrah	Nord Sadoun	Est Kirtchoff	Sud Quantin
–	–	passe	1 SA
passe	2 ♣	passe	2 ♡
passe	3 ♣	passe	3 SA
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 8 de Pique *comment Quantin, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Après avoir pris l'entame avec la Dame de Pique, Quantin a tiré l'As de Cœur sur lequel il a vu tomber le 8 de Cœur d'Est, puis il a fait l'impasse au Roi de Trèfle, dont la réussite était indispensable. La Dame de Trèfle ayant fait la levée, il fallait essayer de ne perdre qu'*un* atout si Est n'en avait plus. Quantin a donc pris la main par l'As de Carreau pour jouer le 10 de Cœur. Ouest a couvert avec le Valet, sinon il n'y aurait plus eu de problème en jouant l'As de Trèfle et le Roi de Pique, puis en coupant un Trèfle...

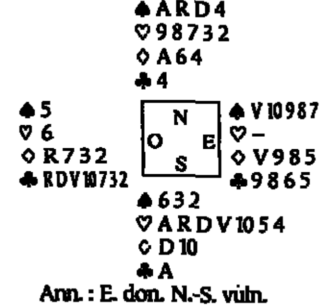
Quantin a pris le Valet de Cœur avec le Roi, puis il est rentré en main avec l'As de Trèfle pour tirer l'As de Carreau et *couper le 5 de Carreau* avec le 6 de Cœur. Il prend ensuite le Roi de Pique avec l'As, réalise le Valet de Pique et rejoue le 6 de Carreau :

♠ 9 ♡ D 4   ♡ 7 ♣ V 9 / ♡ 9 5 ◇ 6

Ouest défausse le 9 de Pique (car il n'aurait servi à rien de couper) ; ensuite Sud, avec 9-5 de Cœur, *a encore fait un atout...*

GRAND CHELEM D'ALBUQUERQUE

Beaucoup d'oscars ont été distribués en 1994. Or le grand chelem qui suit ne figure pas dans la liste, alors que sa réussite par l'Américain Gerald Caravelli mérite un prix. Ne regardez pas au début les mains d'Est-Ouest pour mieux vous mettre à la place du déclarant dans cette donne des éliminatoires de la Coupe Rosenblum l'année dernière.



Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 ♡
4 ♣	4 SA	6 ♣	6 ♡
passe	passe	7 ♣	7 ♡...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle pour le 9 d'Est, *comment Caravelli, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le saut à « 4 Trèfles » était un barrage qui promettait une couleur d'au moins sept cartes et six ou sept levées de jeu non vulnérable. « 4 SA » était un Blackwood, et « 6 Trèfles » avait pour but de gêner l'adversaire dans l'indication du nombre de ses As. Ensuite, quand Sud a déclaré « 6 Cœurs », Est a défendu à « 7 Trèfles » parce que même six levées de chute contrées (1 400) étaient moins coûteuses que le petit chelem adverse vulnérable (1 430).

COURRIER DES LECTEURS

L'oscar de l'année (n° 1611).

Quelques lecteurs estiment que, « *à partir du moment où Ouest n'a qu'un atout et pas plus de deux Carreaux (ce qui est probable), il y a une solution plus simple que celle de Mouiel. Elle consiste à défausser un Trèfle sur l'As de Carreau* ».

C'est exact, et cette deuxième solution diminue un peu la valeur de cet oscar.

Philippe Brugnon

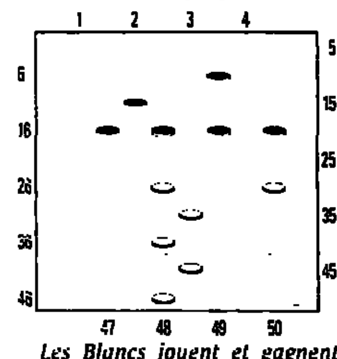
DAMES
Problème n° 499

LE COIN DU DÉBUTANT

Dans les chroniques n° 417 à n° 421 (octobre à décembre 1991) ont été données et illustrées les règles internationales. A la demande de lecteurs, le rappel de ces règles figurera, toujours à l'appui d'exemples pratiques, dans le « coin du débutant » de plusieurs *chroniques*.

● **Première règle : obligation de prendre.** Dans le diagramme ci-dessous, les Blancs jouent 30-24. Les Noirs sont tenus de prendre ce pion sacrifié *soit* par (20x29), *soit* par (19x30). Si les Noirs prennent par (20x29), B+ immédiat par 33x11. Mais les Noirs peuvent prendre par (19x30). Se présente alors l'illustration de la deuxième règle.

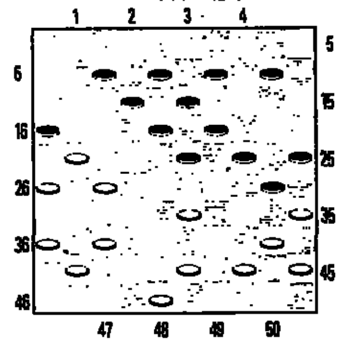
● **Deuxième règle : prise majoritaire prioritaire.** Après le coup des Noirs (19x30), les Blancs poursuivent par 28-22, et les Noirs ne peuvent se dérober par (18x27), parce que obligation leur est faite de prendre *du côté du plus grand nombre*, soit (17x39). Les Blancs concluent alors leur très simple mouvement tactique par 43x3, +.



Les Blancs jouent et gagnent comme indiqué ci-dessus.

L'UNIVERS MAGIQUE

Tournoi de Marseille, 1895. Coup de dame exécuté par Vardon avec les Blancs, à 5, dans la position ci-dessous.



Les Blancs conduisirent un vaste slalom comme suit : 21-17 (12x32) 37x28 (23x32) 26-21 (16x27) 36-31 (27x47) 44-39 (47x29) 39-34 (30x39) 43x511, +.

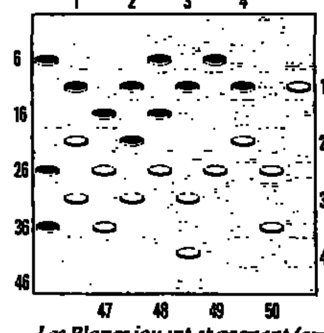
SOLUTION DU PROBLÈME N° 498
F. MARTINS (Lisbonne, 1963)

Blancs : pions à 8, 13, 14, 30, 40, 41, 43, 47, 49.

Noirs : pions à 4, 6, 7, 17, 21, 23, 28, 29, 31, 32, 36. Dame à 33.

47-42 ! (36x38) 49-44 (38x49) 14-9 (33x50) 30-24 ! (49x19) 13x2 ! (4x13) 8x17 (50x11) 2x16 !, +.

PROBLÈME N° 499
J. VIERGEVER
1er prix du championnat des Pays-Bas, 1961.



Les Blancs jouent et gagnent (embrasement immédiat du damier).

Solution dans la prochaine chronique.

Un instrument pour progresser vite dans le domaine tactique (les combinaisons) et sur le plan stratégique (le jeu de position) : la revue didactique et d'information de la Fédération française de jeu de dames (FFJD). Dix numéros par an. Montant de l'abonnement annuel : 170 F. Règlement à l'ordre de la FFJD à adresser à Mme Bonnefoy, 9, chemin de la Fontaine-au-Cayen, 21000 Dijon. Se recommander du *Monde*.

SORTIR
Cinémas
Théâtres
Programmes
et horaires
3615 LEMONDE

ECHECS
Problème n° 1623

TOURNOI DES HAUTS-FOURNEAUX,
Wijk-aan-Zee, janvier 1995
Blancs : A. Dreiev.
Noirs : Y. Seirawan.
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	16. Cé5	Fé7 (l)
2. Cf3	é6	17. b4 !	f6
3. ç4	b6	18. b5 !	Fxb5
4. a3 (a)	ç6 (b)	19. Dxb5	fxé5
5. Cç3	d5	20. 0-0 ! (m)	éxd4 (n)
6. çxd5	çxd5	21. Tf-ç1 ! (o)	Rd8
7. Ff4 (c)	a6	22. éxd4	Tf8
8. Tç1	Fb7	23. a4 ! (p)	Fg5
9. é3	Cç6 (d)	24. Tç1-ç2	Tf4
10. Cb5 ! (é)	Tç8 (f)	25. a5	Txd4
11. Da4 ! (g)	Cd7 (h)	26. g3	Td1+
12. Cç7+ ! (i)	Txç7	27. Rg2	Ta1
13. Fxa6 (j)	Fxa6 (k)	28. axb6	Cb8 (q)
14. Fxç7	Dxç7	29. Td6	ab. (r)
15. Txç6	Db7		

NOTES

a) Outre ce système Petrossian qui prévient le clouage 4..., Fb4, on voit assez souvent dans les grands tournois la continuation 4. Cç3, Fb4 ; 5. Fg5, Fb7 ; 6. é3, h6 ; 7. Fh4, g5 ; 8. Fg3, Cé4 ; 9. Dç2, Fxç3+ ; 10. bxç3, d6.

b) 4..., ç5 et 4..., Fa6 sont d'autres possibilités. La contre-attaque au centre 4..., d5 est usuelle comme la suite 4..., Fb7 ; 5. Cç3, alors que le coup du texte est franchement insolite.

ç) Cédant au plus vite la case ç1 à la T-D tout en menaçant 8. Cb5.

d) 9..., Cb-d7 semblé plus naturel et aurait évité les complications qui suivent.

é) Les Noirs ne s'attendaient pas à cette entrée du C-D en b5 qu'ils pensaient interdire par leur septième coup.

f) Le gain du C-D n'est pas envisageable car, après 10..., axb5 ; 11. Fxb5, Tç8 ; 12. Cé5, les Blancs regagnent leur pièce avec un net avantage.

g) Encore une surprise pour les Noirs, qui ne prévoyaient que le retour du Cb5 en ç3. Nous sommes en présence d'une combinaison à longue portée. Les Blancs sentent qu'ils ne doivent pas reculer mais profiter de la faiblesse de la diagonale a4-é8 pour prendre le contrôle de la colonne ç.

h) Il faut parer la menace 12. Ca7, b5 ; 13. Cxb5, axb5 ; 14. Fxb5. Le Cb5 est maintenant réellement en prise et devrait reculer.

i) Mais les Blancs persévèrent dans leur effort. Le sacrifice du C, pointe de la combinaison, est calculé dans tous ses détails.

j) Menaçant 14. Fxb7 et 15. Dxç6.

k) Les Noirs peuvent être tentés de s'emparer de la colonne ç par 13..., Cç-é5, mais cette variante est incorrecte : 14. Txç7, Dxç7 ; 15. Cxé5, Fxa6 ; 16. Dxa6, Dç1+ ; 17. Ré2, Dxb2+ (si 17..., Dxh1 ; 18. Dç7+, Ré7 ; 19. Dxd7+, Rf6 ; 20. Dxf7 mat) ; 18. Rf3, Cxé5+ ; 19. Fxé5, et l'avantage des Blancs est décisif.

l) Et non 16..., Cxé5 ; 17. Tç8+, Ré7 ; 18. Té8+, Rf6 ; 19. dxé5, Rg6 (si 19..., Rxé5 ; 20. Df4 mat) ; 20. Dg4+, Rh6 ; 21. h4, g6 ; 22. Dg5+, Rg7 ; 23. Df6+, Rg8 ; 24. h5 ou Txf8+.

m) Une autre phase du jeu commence, dans laquelle la possession de la colonne ç joue un rôle prépondérant.

n) Ou 20..., 0-0 ; 21. Tf-ç1!, Fd8 ; 22. a4. Et si 20..., Fxa3 ; 21. Ta1, Fé7 ; 22. Tf-ç1, Fd8 ; 23. Txé6+, Rf7 ; 24. Tç-ç6.

o) Menace 22. Tç7.

p) 22..., Fxa3 était peut-être à envisager. Maintenant, le pion a devient un atout important.

q) Les Noirs sont perdus. Si 28..., Da6 ; 29. Dxa6, Txa6 ; 30. b7!, Txç6 ; 31. Txç6.

r) Si 29..., Cd7 ; 30. Tç7. Et si 29..., Ré7 ; 30. Tç7+.

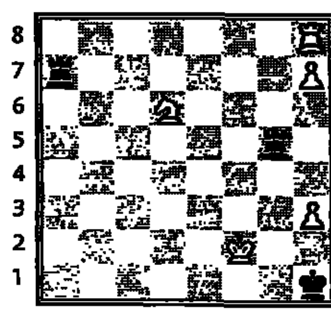
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1622
V. KOROLKOV ET L. MITROFANOV (1962)

(Blancs : Rd7, Th7 et h8, Pa6 et b6. Noirs : Rg2, Tç6 et ç8, Fb7 et g1.)

Le gain n'est pas facile. Par exemple, si 1. Txç8?, Fxç8+! ; 2. Rxç6, Fxa6 nulle. Et si 1. axb7?, Txh8 ; 2. Rxç6, Txh7 ; 3. b8=D, Th6+ ; 4. R *ad libitum*, Txb6 nulle.

1. Tg7+!, Rf1! (si 1..., Rf2? ; 2. axb7!, Txh8 ; 3. Rxç6, Th6+ ; 4. Rb5, et le Fg1 est inutile) ; **2. Txg1+!** (et non 2. axb7?, Txh8 ; 3. Rxç6+, Th6+, et les Noirs gagnent comme après 3. Txg1+?, Rxg1 ; 4. Rxç6, Rf2), **Rxg1 ; 3. Th1+!!** se débarrassant de la dernière pièce, **Rxh1 ; 4. axb7, Th8 ; 5. Rxç6,** et l'on s'aperçoit que la différence avec la variante issue de 2. axb7? consiste dans le fait que le R noir est trop éloigné, d'une case, grâce au sacrifice de la T en h1. **5..., Rg2 ; 6. Rb5, Rf3 ; 7. Ra6, Ré4 ; 8. Ra7, Rd5 ; 9. b8=D,** et les Blancs gagnent, ce qui ne serait pas le cas si le R noir se trouvait en ç5 !

ÉTUDE N° 1623
D. GURGENIDZE (1974)



Blancs (5) : Rf2, Th8, Cd6, Ph3 et h7.

Noirs (3) : Rh1, Ta7 et g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde
LA DOCUMENTATION DU *MONDE* SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par *le Monde* depuis janvier 1990. *Le Monde* met à votre disposition deux services sur Minitel, avec plus de 200.000 textes en ligne.

36 17 LMDOC
recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc

36 29 04 56
lecture en texte intégral

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

Faibles pluies au Nord

UN PUISSANT ANTICYCLONE s'est installé sur le sud de laFrance, rejetant la circulation des perturbations sur les Iles Britanniques et la mer du Nord ; des masses nuageuses et faiblement pluvieuses arriveront à affecter les régions situées au nord de la Loire. Sur la Bretagne, le ciel sera couvert, avec un peu de bruine ; une très légère amélioration se produira l'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera en général modérément, mais avec quelques rafales atteignant jusqu'à 60 km/h sur les côtes. En Normandie, sur le Nord, le Bassin Parisien, en Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, ce sera une journée grise, avec un peu de pluie ou de bruine ; ces pluies seront un peu moins faibles près des frontières.

Sur les Pays-de-Loire, le Centre, la Bourgogne et la Franche-Comté,les nuages seront abondants tout au long de la journée, mais le temps restera sec. Sur les Charentes, le Poitou, le Massif Central et la région Rhône-Alpes, le ciel restera partagé entre les nuages et les éclaircies. Sur le sud de ces régions, des bancs de brouillard auront pu se former en fin de nuit, mais ils se dissiperont rapidement.

Sur l'ensemble du Sud-Ouest et du Sud-Est, Corse comprise, ce sera une journée bien ensoleillée. Les bancs de brouillard présents au lever du jour dans la vallée de la Garonne et dans les Landes se dissiperont rapidement.

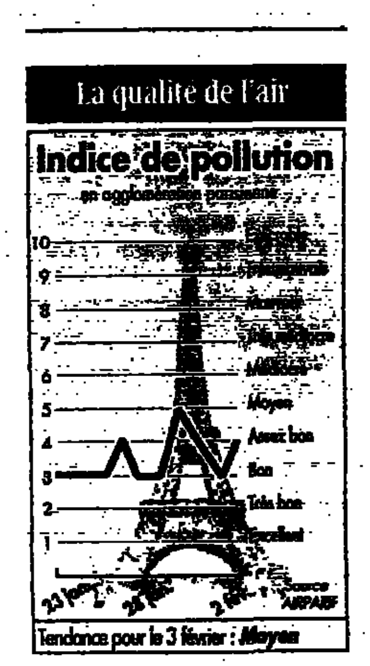
Les températures seront proches des normales saisonnières, ou même légèrement supérieures : les minimales seront comprises entre -1 et + 2 dans l'intérieur du Sud-Ouest, de la Provence et sur Rhône-Alpes, entre 2 et 4 dans le Nord-Est, entre 4 et 7 ailleurs en général, jusqu'à 9 degrés sur les zones littorales ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 7 et 10 degrés sur le Nord-Est et Rhône-Alpes, entre 10 et 13 degrés ailleurs, jusqu'à 15 ou 16 degrés sur les régions méditerranéennes et au pied des Pyrénées. Le vent viendra du sud-ouest au nord de la Loire ; il sera faible, avec cependant quelques rafales sur les côtes bretonnes. Au sud de la Loire, le vent sera généralement faible ; tontefois un léger Mistral et une petite Tramontane se lèveront l'après-midi.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

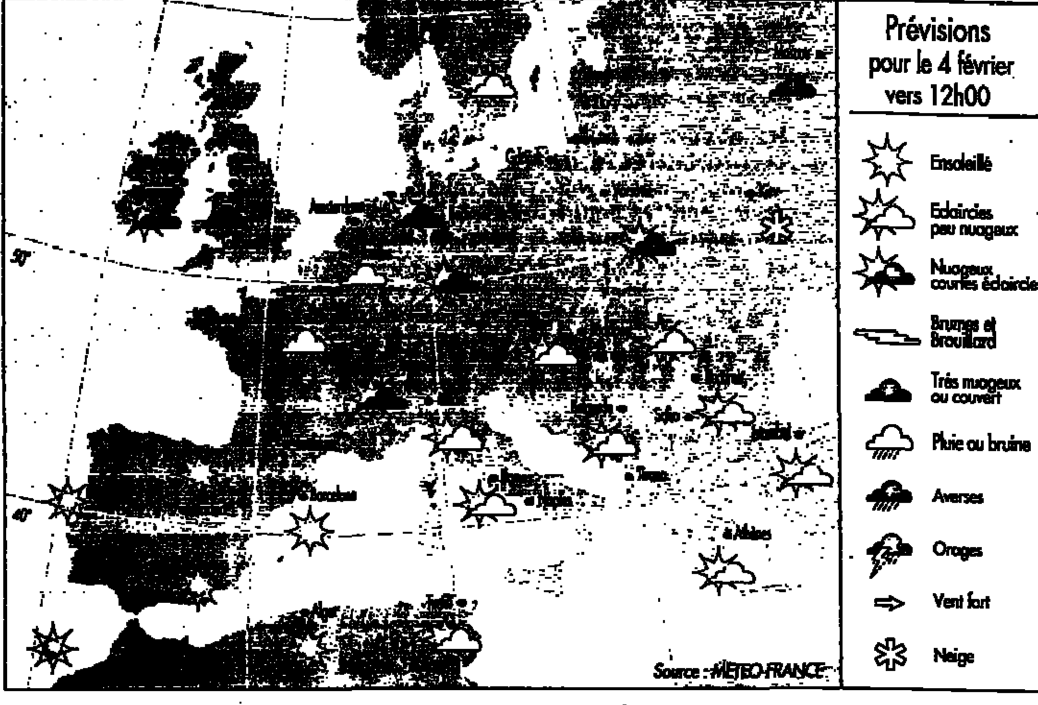


Prévisions pour le 4 février vers 12h00

La qualité de l'air



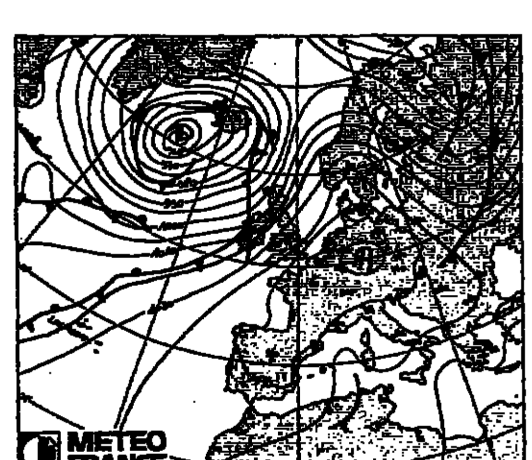
Tendance pour le 3 février : *Moyen*



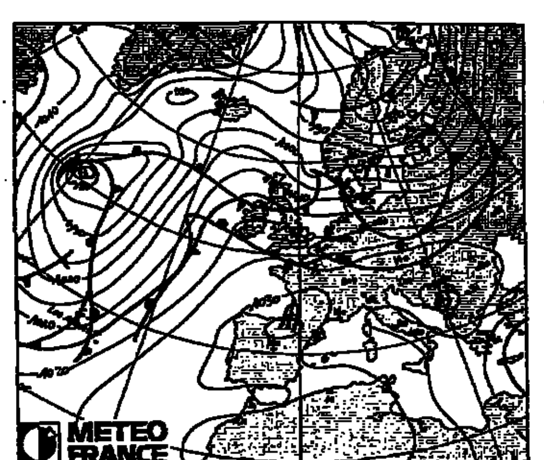


TEMPÉRATURES du 2 février 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	15/3
BIARRITZ	13/2
BORDEAUX	13/2
BOURGES	11/–1
BREST	11/9
CAEN	11/5
CHERBOURG	11/5
CLERMONT-F.	8/2
DIJON	9/1
FORT-DE-FR.	30/21
GRENOBLE	8/5
LILLE	8/3
LIMOGES	9/0
LYON, BRON	9/5
MARSEILLE	11/3
NANCY	9/–3
NANTES	12/3
NICE	12/6
PARIS	10/4
PAU	13/2
PERPIGNAN	14/5
POINTE-A-PIT.	30/22
RENNES	13/6
ST-D.-RÉUNION	28/24
ST-ÉTIENNE	9/4
STRASBOURG	8/0
TOULOUSE	12/1
TOURS	11/2
ÉTRANGER	
ALGER	17/1
AMSTERDAM	7/3
ATHÈNES	16/7
BANGKOK	31/23
BARCELONE	15/6
BELGRADE	9/–1
BERLIN	7/–2
BOMBAY	31/23
BRASILIA	25/20
BRUXELLES	9/2
BUCAREST	5/–5
BUDAPEST	5/0
BUENOS AI.	27/16
CARACAS	28/21
CHICAGO	6/–1
COPENHAGUE	4/–4
DAKAR	32/19
DJAKARTA	31/24
DUBAI	26/14
DUBLIN	9/9
FRANCFORT	10/–2
GENÈVE	8/6
HANOI	16/12
HELSINKI	2/–4
HONGKONG	17/12
ISTANBUL	7/0
JÉRUSALEM	17/5
KIEV	5/1
KINSHASA	31/21
LE CAIRE	20/10
LIMA	31/
LISBONNE	17/10
LONDRES	9/6
LOS ANGELES	22/12
LUXEMBOURG	7/–1
MADRID	13/1
MARRAKECH	25/7
MEXICO	22/8
MILAN	8/–6
MONTRÉAL	–8/–15
MOSCOU	0/0
MUNICH	10/2
NAIROBI	25/10
NEW DELHI	23/11
NEW YORK	6/–5
PALMA DE MAJ.	17/5
PÉKIN	2/–5
PRAGUE	6/–3
PRETORIA	29/17
RABAT	18/7
RIO DE JAN.	29/27
ROME	15/0
SAN FRANC.	18/11
SANTIAGO	30/15
SÉVILLE	21/9
ST-PETERSB.	3/–4
STOCKHOLM	4/–6
SYDNEY	36/21
TENERIFE	23/16
TOKYO	9/4
TUNIS	16/5
VARSOVIE	7/–2
VENISE	8/–1
VIENNE	5/2



Situation le 3 février, à 0 h 00, temps universel



Prévision pour le 5 février, à 0 h 00, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Colmar a été libéré

HIER À MIDI les forces de la 1re armée française étaient parvenues au cœur de Colmar, et, à cette heure, en dépit des barricades érigées dans toutes les rues et des champs de mines dont elle est parsemée, la dernière grande ville française qu'occupait encore l'ennemi est sans doute entièrement libérée. L'infanterie avait attaqué par le nord et des éléments blindés par l'est. Cette victoire permet de mesurer le magnifique effort fourni par nos troupes, pourtant fatiguées et depuis si longtemps sur la brèche, opérant en étroite union avec leurs frères d'armes américains.

La libération de Colmar n'est toutefois qu'un épisode d'une bataille qui doit aboutir à bref délai à la liquidation de la poche toute entière. Les Allemands ne tiennent plus guère, entre Niffer au nord et Neuf-Brisach au sud, qu'une base de 30 kilomètres sur la rive gauche du Rhin. Et ils ne disposent plus que de deux ponts, celui de Neuf-Brisach, qui est sous le feu de notre artillerie, et celui de Chalampé, au nord-est de Mulhouse. Ils ont dû abandonner, à l'est de l'Ill, tout le saillant dont le canal de Colmar était la base et les environs d'Erstein le sommet. Entre Strasbourg – il y a peu de temps encore menacé – et Neuf-Brisach, la distance est de 65 kilomètres. Les troupes ennemies qui occupaient ce saillant ont franchi en hâte le fleuve en barques, abandonnant d'énormes quantités de matériel.

Au-delà du canal du Rhône au Rhin, à l'est de Colmar, les forces franco-américaines ont encore libéré Artzenheim, Kunheim, Biesheim et, en deçà du canal, Vidensolen. Elles avancent vers le Rhin en prenant pour axe de leur progression la route Colmar - Neuf-Brisach, – localité dont elles ne sont plus qu'à 2 kilomètres.

(4-5 février 1945.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 2 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

JURA
Métabief-Mont-d'Or : 20-105 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 40-100 ; Les Rousses : 30-100

VOSGES
Le Bonhomme : 30-60 ; La Bresse-Hohneck : 40-60 ; Gérardmer : 25-60 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n. c. ; Ventron : n. c.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 80-280 ; Les Carroz-d'Araches : 65-300 ; Chamonix : 70-540 ; Châtel : 80-260 ; La Clusaz : 55-270 ; Combloux : n. c. ; Les Contamines-Montjoie : 60-315 ; Flaine : 155-300 ; Les Gets : 70-250 ; Le Grand-Bornand : 70-230 ; Les Houches : 50-180 ; Megève : 90-260 ; Morillon : 20-220 ; Morzine-Avoriaz : 40-280 ; Praz-de-Lys-Sommand : 140-170 ; Praz-sur-Arly : 70-220 ; Saint-Gervais : 95-175 ; Samoëns : 60-250 ; Thollon-Les Mémises : 70-120.

SAVOIE
Les Aillons : 30-150 ; Les Arcs : 165-340 ; Arèches-Beaufort : 60-280 ; Aussois : 70-110 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 130-380 ; Le Corbier : 104-180 ; Courchevel : 95-293 ; La Tania : 95-293 ; Crest-Voland-Cohennoz : 90-175 ; Flumet : 70-170 ; Les Karellis : 130-270 ; Les Menuires : 110-290 ; Saint-Martin-Bellev. : 50-290 ; Méribel : 80-280 ; La Norma : 80-180 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 80-180 ; Peisey-Vallandry : 170-210 ; La Plagne : 170-290 ; Pralognan-la-Vanoise : 100-160 ; La Rosière 1850 : 225-330 ; Saint-François-Longchamp : 160-250 ; Les Saisies : 200-250 ; Tignes : 198-280 ; La Toussuire : 130-200 ; Val-Cenis : 70-170 ; Valfréjus : 80-160 ; Val-d'Isère : 170-360 ; Valloire : 76-225 ; Valmeinier : 76-225 ; Valmorel : 125-260 ; Val-Thorens : 180-300.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 145-320 ; Alpe-du-Grand-Serre ; 80-120 ; Auris-en-Oisans : 120-160 ; Autrans : 70-120 ; Chamrousse : 120-150 ; Le Collet-d'Allevard : 70-120 ; Les Deux-Alpes : 90-300 ; Lans-en-Vercors : 20-120 ; Méaudre : 50-110 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 15-130 ; Les Sept-Laux : 45-210 ; Villard-de-Lans : 60-120.

ALPES-DU-SUD
Auron : 40-60 ; Beuil-les-Launes : 20-30 ; Briançon : 60-145 ; Isola 2000 : n. c. ; Montgenèvre : 120-170 ; Orcières-Merlette : 120-180 ; Les Orres : 80-120 ; Pra-Loup : 50-75 ; Puy-Saint-Vincent : 75-145 ; Le Sauze-Super-Sauze : 50-100 ; Serre-Chevalier : 60-145 ; Super-Dévoluy : 60-100 ; Valberg : 20-30 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 30-55 ; Val-d'Allos-La Foux : 50-150 ; Risoul : 65-105 ; Vars : 65-105.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 70-100 ; Cauterets-Lys : 120-230 ; Font-Romeu : 60-100 ; Gourette : 25-100 ; Luchon-Superbagnères : 75-115 ; Luz-Ardiden : 80-120 ; Peyragudes : 90-120 ; Piau-Engaly : 90-100 ; Saint-Lary-Soulan : 45-100.

AUVERGNE
Besse-Super-Besse : 30-100 ; Super-Lioran : 30-60.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES
Pour ces stations on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays. Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

PARIS EN VISITE

Samedi 4 février

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition Histoire du jean (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS DE JUSTICE** : histoire et fonctionnement (55 F), 15 heures, sortie du métro Cité côté Marché aux Fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** pendant les fêtes du Nouvel An chinois (55 F), 15 heures, sortie du métro porte de Choisy devant l'escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : Exposition L'image du règne de Louis XIV dans les almanachs (37 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HONGKONG.** Le consortium BCJ, composé d'une société d'Etat chinoise, de deux sociétés britanniques et de deux sociétés japonaises, a remporté le plus important contrat de la construction du nouvel aéroport de Hongkong, qui entrera en service en 1977. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE.** La compagnie de ferries irlandaise Irish Ferries, représentée en France par Transports et voyages, vient de signer un accord avec Eurotunnel pour permettre aux touristes français se rendant en Irlande et empruntant les navettes du tunnel sous la Manche de bénéficier de tarifs compétitifs. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne Air Malte, qui dessert deux fois par semaine Stockholm (Suède) et Oslo (Norvège), ouvrira le 11 avril une liaison hebdomadaire entre l'île de Malte et Copenhague (Danemark). – *(AFP.)*

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ABONNEMENTS USA-CANADA
« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800/428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....
Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
PP. Paris DTN
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037
Imprimerie du Monde. 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993
Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CONDENSATION-HUMIDITÉ

Une étude récente a révélé que plus de 6 millions de foyers souffrent de problèmes d'humidité dus à la condensation. L'humidité devient très vite un danger pour l'habitation et ses occupants. Elle détériore la décoration - tâches noires de moisissures, peintures cloquées, papiers peints décollés, sols ternes, boiseries abîmées, piqûres d'humidité sur les tissus et les meubles... - et elle rend l'atmosphère malsaine - odeurs de renfermé, asthme, allergies, bronchites et prolifération des acariens. L'ampleur du problème a poussé le constructeur anglais EBAC, spécialiste de la déshumidification à s'implanter en France. Sa méthode : l'assèchement de l'air par condensation au moyen d'un système de réfrigération. Pour cela il a mis au point le déshumidificateur domestique. De la taille d'une enceinte stéréophonique, il est capable de traiter à lui seul une habitation entière (120 m²).

Ce nouvel appareil électrique se branche simplement sur une prise avec terre. Un hygrostat réglable déclenche et arrête l'appareil automatiquement suivant le taux d'humidité sélectionné. Un ventilateur aspire l'air contre les tubes froids sur lesquels se dépose l'excès d'humidité. L'eau est récupérée dans un réservoir ou drainée en cas d'absence prolongée. L'air asséché est ensuite renvoyé séché. En quelques semaines, l'atmosphère redevient saine, confortable, facile et économique à chauffer et le linge sèche plus vite. Un EBAC récupère jusqu'à 12 litres d'eau par jour dans l'air ambiant de toute la maison ! Il offre une solution sûre et rentable pour vivre dans un air sain.

Revendeurs agréés Ebac : 3 SUISSES, ART DU BRICOLAGE, BHV, BOULANGER, BRICAILLERIE, BRICOFRANCE, BRICOMARCHE, BRICORAMA, BRICOSPHERE, CAMIF, CASTORAMA, CATENA, CONNEXION, DARTY, L'ECONOMAT, FORCE SUD, GEDIMAT, MAISON CONSEIL, LA MAISON DE VALERIE, M. BRICOLAGE, OBI, LA SAMARITAINE, SEDAO, ...

Un nouveau remède très efficace



Pour plus de renseignements appelez le
Numéro Vert 05 14 12 10

CALIFORNIE Construit en deux ans, avec des fonds privés récoltés en plusieurs campagnes intensives, le nouveau bâtiment du Musée d'art moderne de San Francisco (SFMOMA) a été ouvert au public le 29 janvier. ● L'ARCHITECTE de l'édifice, le Suisse Mario Botta, réalise là son premier chantier américain et aussi son premier musée. Par sa dimension, la construction arrive en deuxième position parmi les musées d'art moderne américains, après le MOMA de New York. ● DOTÉ de tous les équipements dont un musée d'aujourd'hui a besoin et d'une architecture de qualité, le SFMOMA peut mieux présenter ses collections et rattraper le temps perdu par rapport à Los Angeles, sa rivale californienne. ● WILLIAM KLEIN, photographe américain installé à Paris, présente ses images de New York pour l'ouverture du musée.

San Francisco tient enfin son musée d'art moderne

Au cœur du quartier rénové de Yerba Buena, l'architecte suisse Mario Botta a construit un nouveau temple voué à l'art. La ville entend ainsi rattraper Los Angeles, sa grande rivale californienne

SAN FRANCISCO
de notre envoyée spéciale

Depuis sa création en 1935, le Musée d'art moderne de San Francisco était logé dans un bâtiment de style néo-classique dédié aux anciens combattants, où il ne disposait pendant longtemps que d'un étage. Il y a soixante ans, cela pouvait suffire : sa fondatrice-directrice, Grace L. McCann Morley, l'a prouvé, qui en a fait un musée digne de dialoguer avec le musée new-yorkais d'Alfred Barr, dont il a accueilli les fameuses expositions « Cubisme et art abstrait » en 1936 et *« Art fantastique, Dada et surréalisme »* en 1937, ou en exposant Matisse et Cézanne.

Sur cette belle lancée, San Francisco réalisait les premières expositions dans un musée d'Arshile Gorky (1941) et de Jackson Pollock (1945), présentait Rothko et Motherwell en 1946. Dès 1936, il avait commencé une collection de photographies, organisait des expositions d'architecture à partir de 1940, et mettait en place un programme d'art au cinéma en 1946. Bref, il était le premier musée de la Côte ouest, l'un des plus dynamiques des Etats-Unis, et, dès le début des années 60, pensait déjà à déménager. Ce qui ne se fit pas. Il finit seulement par gagner un étage du Veterans Building lors de sa restructuration au début des années 70. Aussi le bilan de son cinquantenaire, en 1985, n'était-il pas très brillant. Il y avait bien eu de bonnes expositions comme « Expressionnism, a german intuition » et « Edward Hopper » (1981), ou « Kandinsky à Munich » (1982), pour ne citer que les classiques. Mais le musée ne répondait plus aux normes de sécurité hygrométriques et antisismiques. Et surtout, Los Angeles, la rivale que les San-Franciscains méprisent un peu, allait lui ravir le titre de pôle artistique de la Côte ouest, avec l'ouverture d'un Musée d'art contemporain de bonne coupe (architecte Arata Isozaki) et d'une aile contemporaine au County Museum.

San Francisco devait réagir. Mesurant l'impossibilité de faire quoi que ce soit d'important dans l'ancien bâtiment, le directeur du musée, R. Lane, accepta le poste en 1987 à condition qu'un nouveau bâtiment soit construit. L'affaire fut menée rondement. Le site est fixé en 1988 : 3e Rue, en bordure de Yerba Buena Center, un ancien quartier misérable à deux pas du centre-ville, entièrement rénové. La masse de briques rouges en gradins et son cylindre tronqué à rayures noires et blanches font poids dans un paysage un rien flottant de banques et de parkings, l'ensemble étant juste appuyé contre le beau vieux gratte-ciel gris clair de la Pacific Bell, finement sculpté au milieu des années 20. En découvrant sa façade aveugle et son œil de cyclope qui brille la nuit, en inspectant ses formes rébarbatives et intrigantes, qui semblent laisser perplexes les habitants de San Francisco, on ne peut deviner qu'il s'agit d'un musée, malgré la symbolique que Mario Botta dit affirmer.

WARHOL, MATISSE, PICASSO...

Pour la comprendre, il faut grimper au cinquième étage, par l'escalier central : une sculpture assez compliquée part du hall, très chic, bien plus luxueux que celui d'une grande banque, dessert tous les étages et amène progressivement à la lumière aveuglante qui pénètre par l'oculus à 45° dans le cylindre blanc. Pour accéder aux salles d'exposition, il faut franchir une passerelle vertigineuse ou prendre les ascenseurs, mais c'est beaucoup moins drôle, moins déstabilisant.

Mario Botta ne manque pas d'imposer son goût des matériaux traditionnels : brique, granit et bois. Dans le hall, il pousse à l'excès son penchant pour les rayures (des pierres tour à tour claires et sombres, mates et brillantes au sol et à la base des colonnes). Son luxe d'effets, souvenir probable des revêtements des églises de Toscane, s'arrête à l'entrée des salles d'exposition : elles sont blanches, neutres, sans avoir le côté aseptisé des musées d'aujourd'hui – le plancher en bois y est pour beaucoup –, et semblent adaptées aux collections et expositions.

Chaque niveau a été pensé différemment : une distribution classique, en enfilade, pour la collection de peintures, qui au premier étage reçoit la lumière naturelle ; des salles plus basses pour l'étage voué à la photographie et à la vidéo, qui sont éclairées artificiellement ; des espaces plus souples et ouverts, voire immenses et complètement ouverts, pour l'art contemporain aux troisième et quatrième niveaux, qui reçoivent à nouveau la lumière du jour. Les œuvres y sont présentées au mieux, et rien ne saurait distraire le visiteur du parcours des collections et des expositions inaugurales, orientées vers le point fort du musée : la photographie.

Les images new-yorkaises de William Klein *(lire ci-dessous)* jouxtent le parcours de la collection photographique, tandis que le troisième étage reçoit une exposition qui tend à montrer, sous le titre *« Desire, disaster, document »*, l'influence de la photographie sur l'art récent. Elle réunit des peintures, des vidéos et des installations d'une quinzaine d'artistes, de Warhol aux chairs tristes de Nan Goldin, en passant par la suite de toiles grises et floues de Gerhard Richter et la première installation vidéo de Chantal Akerman : « D'Est ».

Les deux autres niveaux proposent un parcours des collections du département des peintures et des sculptures en mettant l'accent sur les dons. Le parcours, qui s'ouvre avec un bel ensemble de peintures fauves dominé par *La Femme au chapeau* (1905) de Matisse, accuse bien des faiblesses. Les œuvres majeures y sont rares, et les courants principaux qui ont marqué le début du siècle à peine éclairés. Aussi se demande-t-on ce que le musée donnerait à voir dans ses nouveaux murs s'il n'avait reçu, tout récemment, de Elise S. Haas trente-sept peintures, sculptures et dessins de Matisse, Picasso, Brancusi, O'Keeffe... Et s'il n'y avait pas le dépôt avec promesse de don de Carl Djerassi et du Djerassi Art Trust d'une centaine d'aquarelles et de dessins de Klee. On remarque le célèbre *Porteur de fleurs* (1935) de Diego Rivera, qui fait partie du premier noyau de la collection, et plus loin un Pollock essentiel, *Guardian of the secret* (1943), qui mélange écrans, graffiti, images et formes biomorphiques. Cette peinture de transition figurait dans l'exposition que le musée consacrait à l'artiste en 1945, et elle avait été immédiatement acquise par le musée. On croise un formidable Rauschenberg de 1953-54 et un beau Jasper Johns (1963), tous deux donnés en 1972 par de grands collectionneurs, Harry et Mary Anderson, qui viennent de faire un autre don important : sept œuvres du pop art (Warhol, Indiana, Lichtenstein...).

Un bel ensemble de peintures de l'expressionniste abstrait Clifford Still, qui a vécu à San Francisco au tout-début des années 40, reflète mieux l'aventure de l'art dans Bay Area. Le musée possède une trentaine de ses grandes toiles, dont vingt-huit ont été offertes par l'artiste en 1975. Il a aussi beaucoup de Guston, eux aussi donnés par le peintre au moment de la rétrospective de 1980, quelques mois avant sa mort.

TECHNOLOGIES NOUVELLES

D'autres bons peintres de la région, expressionnistes abstraits en quête de lumière et figuratifs brossant large, que l'on connaît moins, sont bien représentés, mais sans excès, de même que les étonnants assemblagistes de la *beat generation* : Jess, Bruce Conner, Jay de Feo, Wally Hedrick, Wallace Berman, George Herms, dont on ne sait rien en Europe et pas grand-chose sur la côte est.

La présentation des acquisitions contemporaines, au dernier étage, est révélatrice d'un désir d'ouverture internationale difficilement compatible avec la recherche d'une spécificité locale. On peut comprendre ce parti, tout en étant agacé de retrouver les signatures habituelles, bien qu'il y ait des morceaux de qualité (Anselm Kiefer, Polke, de Kooning et le très beau *Wall Drawin* de Sol Lewitt). L'équipe du musée, qui voudrait le tourner vers le XXIe siècle, s'en remet au bon vouloir des donateurs, tout en cherchant une nouvelle identité du côté de la vidéo et des technologies nouvelles. Le bâtiment de Botta, tout classique qu'il est, est équipé pour cela.

Geneviève Breerette



ROBERT CANFIELD

Ci-dessus : le San Francisco Museum of Modern Art, un ensemble de qualité au pied du vieux gratte-ciel de la Pacific Bell. Ci-contre : croquis d'étude de l'architecte Mario Botta.

468 millions de francs de mécénat

Musée privé, comme la plupart des musées américains, le SFMOMA a été construit grâce à divers apports financiers obtenus au cours d'une formidable recherche de fonds. En 1990, les plans définitifs sont arrêtés. La première campagne pour le financement de la construction rapporte 65 millions de dollars (338 millions de francs).

Les travaux démarrent en 1992. La deuxième campagne rapporte 15 millions de dollars (78 millions de francs), la troisième 6 millions (31,2 millions de francs). La quatrième est en cours. Au total, plus de 90 millions de dollars (468 millions de francs) ont été réunis : plus que le nécessaire.

Un quartier en pleine mutation

Yerba Buena, le vieux quartier où se trouve le nouveau Musée d'art moderne de San Francisco, vient de connaître une incroyable dynamique culturelle. Un complexe sportif a d'abord été prévu, puis des parkings. On s'est décidé pour un palais des congrès, le Moscone Convention Center, inauguré en 1983. Un hôtel de 1 500 chambres a suivi : le Marriott, vite baptisé « Jukebox Marriott » en raison de sa coiffure en verroterie, qui rappelle les casinos de Las Vegas.

Restait du terrain : il serait voué à la culture. Deux centres d'art ont ouvert en 1993, l'un pour le théâtre et le spectacle, l'autre pour les arts visuels. Le nouveau Musée d'art moderne est juste en face. A quelques blocs, le Capp Street Project, initié par David Ireland, et le Ansel Adams Center for Photography. Et le musée mexicain doit ouvrir ses portes dans deux ans, ainsi que le musée juif...

William Klein, le photographe qui déteste l'Amérique

« MES PHOTOS new-yorkaises sont d'un antiaméricanisme primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire. » Le photographe William Klein, Américain installé à Paris, a toujours trouvé le mot coloré pour qualifier la subtile relation d'amour-haine, de goût-dégoût qu'il entretient avec son pays. Aussi, voir deux cent trente de ses images new-yorkaises accrochées au deuxième étage du tout nouveau Musée d'art moderne de San Francisco a quelque chose de cocasse.

Car cette exposition est une première. Ayant bien enregistré le message, les musées d'outre-Atlantique ont, pendant quarante ans, rendu son mépris à William Klein et ont superbement ignoré un des chefs de file de la nouvelle photographie américaine, que l'on peut ranger aux côtés de Robert Frank, Diane Arbus, Garry Winogrand et Lee Friedlander. Aujourd'hui, les titres de la presse américaine, *New York Times* en tête, saluent avec enthousiasme le retour au pays de William Klein, *« un des photographes majeurs des années 50 »*.

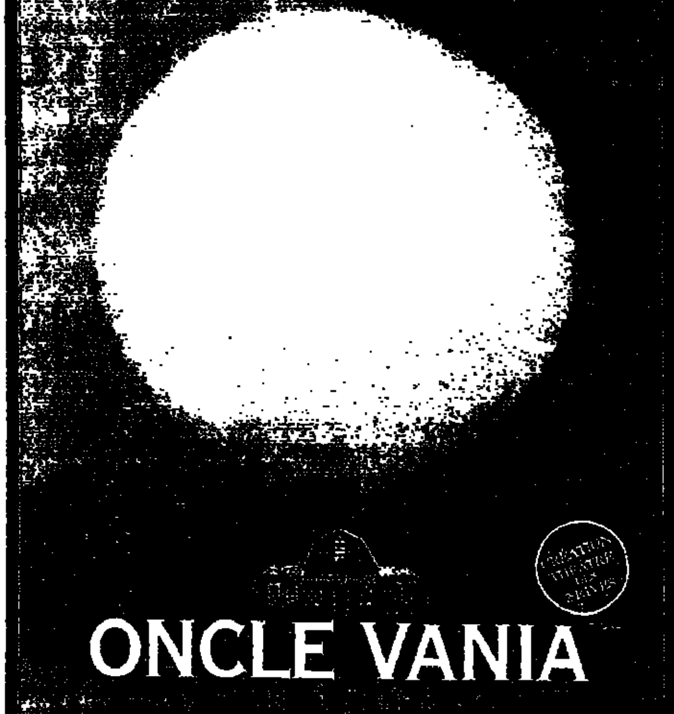
RÉACTIONS VIOLENTES

L'homme, il est vrai, est virulent, incontrôlable : il a toujours dénoncé dans des diatribes au vitriol – en vrac – le libéralisme, l'individualisme, l'impérialisme et le puritanisme américains. Ses films documentaires consacrés à la guerre du Vietnam ou au Black Panther Eldrige Cleaver sont des brûlots. L'establishment culturel n'a pas non plus apprécié qu'un de ses rejetons s'installe à Paris à l'âge de vingt ans, pour étudier dans l'atelier de Fernand Léger, avant de revenir six ans plus tard, mais pour quelques mois seulement, régler son compte à sa mauvaise ville de New York. Le résultat sera publié – en France, en 1956 – dans un livre au titre cynique : *Life is Good and Good for You in New York* (la vie est bonne et bonne pour toi à New York). Ce premier livre est contrôlé avec soin par le photographe, qui réalise texte, photos et maquette. Il restera surtout comme un des plus novateurs de l'histoire de la photographie, et sera suivi par d'autres sur Rome, Moscou, Tokyo.

Ce portrait de New York est une énigme. William Klein y découvre la photographie tout en écrivant un chapitre important de son histoire. Le lecteur reçoit, effaré, des images-coups de poing, des visages qui se bousculent dans un cadre grand angle, des têtes « coupées » par les bords, un gamin qui plonge un pistolet menaçant dans l'objectif, des plans flous, bouchés ou d'un noir très gras, des détails agrandis, des enseignes hurlantes, de la typographie envahissante, du mouvement virevoltant, autant de signes qui s'entrechoquent et laissent le spectateur KO debout. A l'époque, cette façon d'interpeller son sujet, d'exister dans les images avait entraîné des réactions violentes. On était pour ou contre Klein, sans compromis.

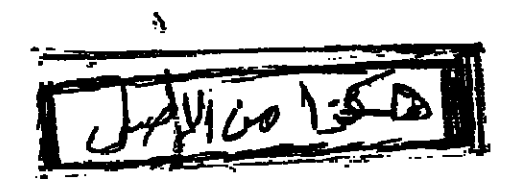
New York est aussi un livre de paradoxes : Klein a trouvé, dans une ville qu'il déteste, un cadre, des gens, des signes, une richesse de décors qui renvoient parfaitement à l'esthétique agressive qu'il met en place. Il a besoin de ce qu'il dénonce. De plus, Klein vit et publie à Paris, mais son style est à l'opposé des images généreuses et retenues qui dominent la France de l'époque. Deux ans après, en 1958, sort également à Paris *Les Américains*, de Robert Frank. Une autre façon de critiquer un pays par un Suisse qui a choisi de vivre à New York. L'Amérique fera de Frank « son » photographe des années 50-80. Klein ? Oublié. Jusqu'à son retour...

Michel Guerrin



Jeunes chanteurs en





Jeunes chanteurs en France

Les stars de la chanson vieillissent. La relève se prépare. D'où le casse-tête des producteurs : comment imposer les talents de demain ?

A CANNES, au Midem (Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéo musique), on s'interroge abondamment sur les aides qu'il convient d'apporter aux jeunes talents francophones – appellation toujours aussi floue, malgré l'instauration des quotas radiophoniques, en février 1994 : *« Tout artiste ou groupe qui n'a pas obtenu, précédant la sortie de son nouvel enregistrement, deux albums disque d'or (100 000 exemplaires). »*

L'artiste « en développement » idéal (du point de vue de l'économie de marché), s'appelle Native, un gentil duo de funk à la française, disque d'or avec un premier album (chez BMG/Ariola) de qualité moyenne. Il y a deux ans, c'était Pow Wow (gros succès, non confirmé au deuxième essai). L'an prochain, ce sera peut-être Gérald de Palmas, auteur de *La Dernière Année* (chez Chrysalis), un album musicalement restreint qui tient sur des paroles plutôt têtues et quelques jolis blues enrobés de rock, tel *Sur la route*. Ce titre passe souvent sur les ondes FM et a permis au jeune chanteur et à son groupe de vendre plus de 20 000 albums en quelques mois. Nous sommes encore loin de la barre du million allègrement franchie par les champions 1994, Kaas et Cabrel. Mais voici un début prometteur pour un chanteur à la voix ferme, qui ne s'est pas encore tout à fait départi de ses modèles anglo-saxons (ce qui, de nos jours, commence à passer pour ringard, mais aucune solution n'a encore été trouvée pour cesser de pratiquer le clonage tout en restant chouchou dans les FM-jeunes). Un mécanisme qu'a compris la jeune Vallée avec son *Pop Song* (CH2/EMI), expression d'un art forgé à l'aune du passe-partout tranquillisant de la musique de fond.

LA MÉMOIRE DES RÊVES

Qui suivre ? Où aller ? Kent, chanteur courageux, capitaine sage d'un courant « reconstructeur » de la chanson française, préconise au débutant d'aller dans la rue avec sa guitare pour tâcher de comprendre où il en est, quand d'autres font des disques sans savoir qui ils sont. Anne Papiri et Atlantique, deux jeunes filles indécises sur leur style, ont des projets mais ne savent pas bien lesquels. Anne Papiri a de la voix. Elle l'avait montrée dans un premier album énergique et bien ficelé. *« L'important, écrit-elle dans la postface du second, Môme Océane* (chez Newmax/BMG), dix titres « très rock », *c'est de garder la mémoire de ses rêves et d'y croire. »* Et Anne Papiri a sûrement rêvé mieux que cette conception étriquée de la musique binaire pour chanteuse à voix – qu'elle a forte et belle. Il y a du Mama Béa, du Céline Dion et du Stephan Eicher dans ces chansons majoritairement signées Boris Bergman, excellent auteur qui ne retrouve sa forme que pour les sujets ardus (le Père Noël, le mescal et les gardiens de phare). *Môme Océane* est envahi de promesses, de demain et de bientôt. Inondé d'aléas.

Atlantique livre *Atlantique* (son premier album ne fut pas disque d'or, mais la jeune fille a encore une chance d'avoir des aides pour le troisième disque), innocent et dégourdi, tendre et musicalement varié (chez Phonogram). En quinze titres et interludes musicaux, Atlantique montre son éclectisme. Pour lutter contre l'éparpillement et le flou des textes, elle est partie au combat la voix en avant, trop en avant. Uniformité garantie. Et Elisa Point qui n'a l'air de rien, vient de débarquer avec une drôle de voix, de drôles de textes. Elle n'est numéro un nulle part. Sa musique est difficile à décrire. Minimale ? Ingénue ? Pointue ? Il faudrait l'écouter, pourquoi pas acheter son album (Garage/Musidisc) au prix fort, même si cette voix par trop aiguë, haut perchée, tue la diversité des sentiments à force d'insistance ? Il faudrait l'écouter ? Où ? Chez des disquaires sans points d'écoute ? Sur des radios formatées au succès ?

Véronique Mortaigne



ORA SITTNER et YOUVAL MICENMACHER
Lamibar

LA CHANTEUSE ISRAÉLIENNE Ora Sittner et le percussionniste Youval Micenmacher ont réalisé un disque lumineux, limpide : *Lamibar (« Vers le désert »)*. Ce recueil de chants hébreux d'Israël et d'Orient est le dernier-né d'Al Sur, une collection axée sur les musiques du pourtour de la Méditerranée. La voix d'Ora Sittner retranscrit la clarté généreuse, la lumière tendue de ces musiques.

La mer, vecteur de tous les mélanges, le désert, espace de liberté *qui mène à l'Orient : entre ces deux* pôles, les deux musiciens ont puisé dans les chants de la tradition juive,

Influences arabe et bédouine, roumaine, druze ou libanaise, regroupées par une rythmique bigarrée. Textes bibliques, poésies yéménites ou contemporaines chantés en hébreu et ponctués des tambours ou tambourins *dof, bendir* et *zarb* – joués avec une remarquable sensibilité par Youval Micenmacher – transportent ces visions d'Orient vers un univers intérieur riche de l'expérience millénaire d'un peuple culturellement composite.

V. Mo.

★1 CD Al Sur ALCD139. Distribué par Média 7.

VOCAL SAMPLING
Una forma mas

SIX CUBAINS ont entrepris de reconstituer le son de leur pays, percussions et contrebasses comprises, en n'usant que de leur voix. Le résultat est épatant. Sans les mimiques de ce groupe de charmeurs latins, la musique perd un peu de son originalité : distinguer le vrai (les instruments d'ordinaire employés) du virtuel (les voix) n'est pas une mince affaire. Les arrangements sont complexes, donnent une vision savoureuse de la rumba, des *gaurachas*, boléros et autres *cha-cha-cha cubains*.

La troupe a commencé à chanter par jeu, à l'école. Elle continue à s'amuser beaucoup, mais elle est devenue professionnelle. Vocal Sampling a cherché à développer son répertoire, à le nourrir de chansons célèbres (*La Negra Tomasa*), mais aussi de *trovas* (en principe accompagnées à la guitare, dans le style des troubadours) ou de classiques boléros (*Dolor y Pardon*), appuyés par des sonorités de tambours batas. Enregistré et mixé à Cologne, revu et corrigé à Bruxelles, produit à New York (le groupe a beaucoup tourné en Europe depuis deux ans), ce premier album, dansant bien sûr, respire l'indiscipline collégienne.

V. Mo.

★ 1 CD Sire 9362 45751-2. Distribué par Warner.

TRIO ESPERANÇA
Segundo

LE DEUXIÈME album français du trio brésilien qui séduit la France en chantant *a cappella* de tendres mélodies qui ont assuré la pérennité de la musique brésilienne à travers le monde. Point de risque dans le choix du répertoire – *Garota de Ipanema, Aguas de Março, Samba de Uma Nota So* –, puisé dans l'âge d'or de la bossa-nova. Les mélodies, signées Tom Jobim, Vinicius de Moraes, Newton Mendoça, devraient placer l'amateur français en terrain de connaissance. Mais il y a aussi quelques jolis écarts vers Chico Buarque (*Mar e Lua*), bien policé par un trio qui reprend la tradition des groupes vocaux brésiliens (le Quarteto em Cy, notamment, féminin lui-aussi). A trop sourire (gentiment), on perd parfois son souffle.

V. Mo.

★1 CD Philips Phonogram 526 577-2.

ROCK

AUTOUR DE LUCIE
L'Echappée belle

DANS UN GENRE qui ne rechigne jamais à la surenchère d'émotions fortes, les harmonies douces-amères d'*Autour de Lucie* pourront paraître trop discrètes, la limpidité de leurs arpèges sembler trop transparente. Dommage. Car on a plus besoin parfois des petits frissons du quotidien que d'humeurs à grand spectacle. On pourra bien sûr reprocher à ce trio – deux garçons entourant en fait une Valérie –, un goût trop prononcé pour la tiédeur, une mélancolie un peu uniforme. *L'Echappée belle*, leur premier album, se révèle pourtant d'une attachante tendresse. L'acoustique effilée des guitares trahit un faible pour une pop anglophone dont la ligne claire fut tracée par les Smiths et les Pale Fountains (leur ancien leader, Michael Head, a d'ailleurs produit un titre de l'album). La voix fragile de Valérie Leulliot se fait l'écho d'une tradition française sentimentale et faussement légère dont Françoise Hardy fut l'un des modèles. *L'Accord parfait, Les Ciels de traîne, Island* sont les plus belles réussites de cet hymne à la pudeur.

S. D.

★ 1 CD Le Village vert 478 040-2. Distribué par Columbia.

DANNY RED
Riddimwize

CAN'T LIVE IT UP, titre d'ouverture de l'album de Danny Red, concentre ce qu'on peut espérer du meilleur reggae aujourd'hui. La voix de ce jeune Anglais, dont l'accent trahit les origines jamaïquaines, caresse la mélodie avec la sensualité d'un crooner rasta, marque le tempo avec la gouaille et l'agilité d'un chanteur de ragga. Une instrumentation ouatée porte la marque ingénieuse d'un *sound-system* – le très en vogue Manasseh de Brixton – qui, en véritable laboratoire, distille des trouvailles inattendues. Cet art du dépouillement, ce goût des matières sonores façonnées avec audace le rapprochent des récentes expériences de Massive Attack ou de Portishead. *Riddimwize* ne tient pas entièrement les promesses de cette introduction idéale. A l'instar de Jimmy Cliff ou de Ziggy Marley, Danny le Rouge perd parfois de son épaisseur en cédant à quelques facilités pop. La variété de son registre (du mysticisme de *Be Grateful* à *Rolling Stone*, raggamuffin twisté façon Chakka Demus) pourrait nuire à sa crédibilité. Mais cette diversité, servie par la précision et l'originalité de son accompagnement musical, est aussi source de plaisir et un sérieux atout dans un genre auquel on reproche souvent sa monotonie.

S. D.

★ 1 CD Columbia 477 774-2. Distribué par Sony.

JAZZ

J. J. JOHNSON
Tangence

J. J. JOHNSON est né le 22 janvier 1924. Il est compositeur et tromboniste. Il est une des pièces centrales du jazz moderne. Pour aimer ce disque, il faut savoir aimer le trombone, savoir aimer les arrangements de luxe (avec violons), savoir aimer les chansons aux airs simples, les plus difficiles à jouer, et savoir aimer les musiciens autant ou plus que la musique. C'est tout un savoir. C'est une science. Cela s'appelle aimer le jazz, autant dire aimer la vie, cette façon d'en supporter le désespoir. Le monde est désormais divisé en trois catégories : ceux qui ignorent cette splendeur de J. J. Johnson, *Tangence* ; ceux qui la prennent pour un disque de trombone avec des violons ; ceux qui savent au contraire en quoi *Tangence* touche à leur vie. A propos : pour amateurs de raretés précieuses, le troisième morceau est un dialogue *a cappella* avec Wynston Marsalis (*For dancers only*, une perfection). Pour collectionneurs de rapprochements surprenants, signalons *La Malaguena*. Et pour cœurs sensibles, *The end of a love affair*.

F. M.

★ Un CD Verve 526 588-2

PAT METHENY GROUP
We Live Here

L'ÉRUPTION SOLISTE de son précédent enregistrement, *Zero Tolerance for Silence*, tenait de l'alliance d'un bruit blanc expérimental et du volume d'amplification pratiqué par le hard rock. Après cette impitoyable claque sonore, Pat Metheny remet son Group à l'ouvrage pour ce rendez-vous annuel avec des mélodies à fredonner fondées sur un jazz-rock aéré d'inspiration mondialiste essentiellement venues d'Afrique noire et du Brésil. Lyle Mays, le double de Metheny, est bien aux claviers, Steve Rodby (basse) et Paul Wertico (batterie) sont également présents, les percussions tiennent leur rôle. Le résultat serait presque connu d'avance – ce qui est finalement ce que l'on attend de Metheny avec cette formation – si quelques boîtes à rythmes ne venaient raidir cette belle machine plus sophistiquée qu'elle ne le laisse croire.

S. Si.

★ 1 CD Geffen Records GED 247 29. Distribué par BMG

COFFRET

■ **Alain Souchon.** Pas tout à fait une intégrale, mais un coffret de cinq disques, habillé de rouge, strict et nanti d'un livret (photos, chronologie, textes des cent cinq chansons). En cinq albums reconstitués, voici les belles années RCA : *Dix ans* (1974), *Bidon* (1976), *Jamais content* (1977), *Toto 30 ans, rien que du malheur* (1978) *Rame* (1980), *On avance* (1983). L'année suivante, Souchon partira chez Virgin. RCA y a ajouté un album public, enregistré à l'Olympia en 1983, et un volume d'inédits, toujours un peu décevants dans ce type de produit. Un coffret de 5 CD BMG/RCA 743 2125 342 2.

CLASSIQUE

BERNARD-AYMABLE DUPUY
Noël « Au milieu de la nuit » – Motet Cantate Domino – Magnificat

Isabelle Poulenard (soprano), Jean-Louis Comoretto (haute-contre), Erik Gru (ténor), Dominique Miraille, Jean-Louis Bindi (baryton), Groupe vocal de Toulouse, Ensemble instrumental baroque, Alix Bourbon (direction).

LA RÉVÉLATION RÉCENTE du *Requiem* de Théodore Gouvy restitué par les soins du label lorrain K 617 *(Le Monde du 13 octobre 1994)* a prouvé qu'il pouvait encore se produire de singulières découvertes musicales. Bernard-Aymable Dupuy (1707-1789), compositeur toulousain mort l'année de la Révolution, pourrait être de celles-là : sa musique rappelle souvent celle de Rameau, mais elle est d'une inventivité constante. La cantate sacrée pour *Noël « Au milieu de la nuit »* (chantée en français) est exquise et touchante. Les forces musicales toulousaines réunies n'ont pas la superbe des Arts florissants, mais témoignent d'une belle musicalité et sont dirigées avec style par Alix Bourbon qui, depuis de nombreuses années, fait un travail discret mais efficace à Toulouse. Certaines voix masculines sont insuffisantes, mais Isabelle Poulenard chante avec l'autorité et la virtuosité (fin du *Magnificat*) qu'on lui connaît.

R. M.

★ 1 CD Arion ARN 68 300. Distribué par Media 7.

ROBERTO GERHARD
Symphonies n° 1 et 3

Orchestre symphonique de Tenerife, Victor Pablo Pérez (direction)

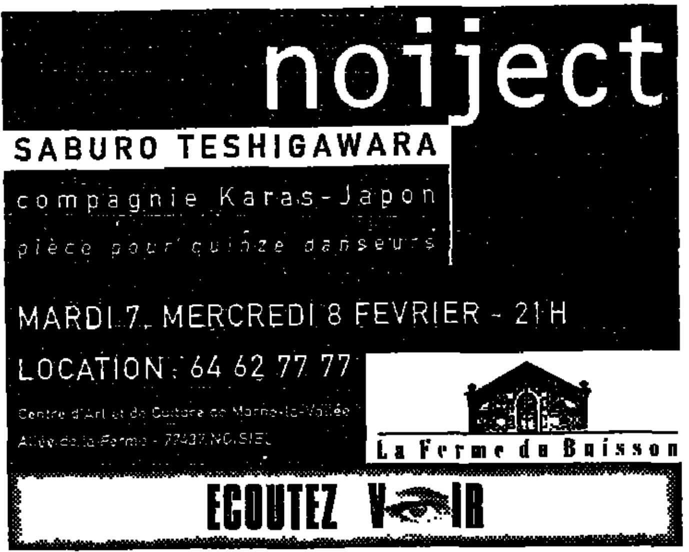
ELÈVE DE Felipe Pedrell puis d'Arnold Schoenberg, le Catalan Roberto Gerhard (1896-1970) devait fuir l'Espagne franquiste pour se réfugier à Cambridge et endosser la nationalité britannique. Couramment jouée en Angleterre, sa musique n'a plus refranchi le *Channel*. Grâce soit rendue au disque : après Harmonia Mundi et un premier album paru chez Auvidis, voici un troisième enregistrement consacré à deux de ses symphonies.

Les œuvres de la maturité de Gerhard sont écrites selon le système sériel, mais, comme celles de l'Italien Bruno Maderna, elles débordent d'un lyrisme particulièrement flamboyant. Même la bande magnétique – très « années 60 » – qui s'intègre au discours de sa *Troisième Symphonie* (1961) sonne avec une couleur toujours fascinante. Bravo à l'Orchestre de Tenerife – peut-être le meilleur orchestre espagnol du moment – et bravo à Auvidis qui, engrangeant les dividendes des bandes son de *Tous les matins du monde* et de *Farinelli*, les réinvestit dans des produits exigeants et courageaux. Un enregistrement des œuvres de musique de chambre *(Leo, Libra)* s'impose désormais.

R. M.

★ 1 CD Valois V 4728. Distribué par Auvidis.













Duras meilleure que Duras

Succédant à Madeleine Renaud et à Bulle Ogier, Gisèle Casadesus et Martine Pascal font triompher la première version, qui n'avait jamais été jouée, de « Savannah Bay »

SAVANNAH BAY, de Marguerite Duras. Mise en scène : Jean-Claude Amyl. Avec Gisèle Casadesus et Martine Pascal. THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (salle Gémier), place du Trocadéro, 16e. M° Trocadéro. Tél. : 47-27-81-15. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche, matinée à 16 h 30. 110 F et 150 F. Jusqu'au 12 mars.

« Il faut se méfier des titres », disait Roger Blin. Il avait raison. Car *Savannah Bay* n'est pas *Savannah Bay*. Contrairement à ce que le titre n'indique pas, la pièce de Marguerite Duras présentée à Chaillot, dans une mise en scène de Jean-Claude Amyl – avec Gisèle Casadesus et Martine Pascal –, n'est pas du tout la même que celle qui fut créée au Théâtre du Rond-Point en 1983, dans une mise en scène de l'auteur – avec Madeleine Renaud et Bulle Ogier. A l'époque, Marguerite Duras pensait faire jouer la pièce, intitulée *Savannah Bay*, qu'elle avait écrite en 1982. Mais elle avait renoncé en cours de répétitions, et conçu une autre version, cousue main, pour les deux comédiennes.

A cette nouvelle version, Marguerite Duras donna le même nom qu'à la première. D'où la confusion possible, dont, d'entrée de jeu, il est utile de se débarrasser. Ce *Savannah Bay*-là, le premier, n'avait jusqu'à aujourd'hui jamais été joué. C'est donc à une création que l'on assiste à Chaillot.

On en doit l'initiative au désir d'une comédienne, Martine Pascal. Elle a déjà joué une autre pièce de Marguerite Duras, *Vera Baxter*, en 1983, dans une mise en scène de Jean-Claude Amyl. La comédienne est fidèle ; elle a voulu revenir à Marguerite Duras, et à Jean-Claude Amyl. La fille est aimante ; elle a voulu jouer avec sa maman, Gisèle Casadesus. Cela ne lui était pas arrivé depuis ses débuts, dans *Lorsque l'enfant paraît*, d'André Roussin.

« Le rôle du personnage nommé Madeleine dans Savannah Bay *ne devra être tenu que par une comédienne qui aurait atteint la splendeur de l'âge./La pièce* Savannah Bay *a été conçue et écrite en raison de cette splendeur. / Aucune comédienne jeune ne peut jouer le rôle de Madeleine dans* Savannah Bay. » Voilà ce qu'écrit Marguerite Duras en exergue de la pièce. Gisèle Casadesus est cette femme, d'une lumineuse beauté de nacre. Une grande dame discrète, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, où elle a joué avec Madeleine Renaud. Dire son âge rajoute à sa splendeur : elle a quatre-vingts ans.

ÉCHANGE MURMURÉ

Quand le rideau se lève, elle est assise sur une chaise, au milieu du plateau. Elle porte une robe rouge, et tient ses mains l'une sur l'autre, dans un de ces beaux gestes d'absence polie au présent qu'ont les rêveurs et les élégants. Martine Pascal, elle, est assise contre un mur bleu, avec encore quelque chose d'une enfance dans sa façon de tourner ses pieds, bottinés, l'un vers l'autre. Un lointain désir d'Asie traversera la scène quand elle rejoindra sa mère, longue silhouette menue vêtue d'un pantalon noir large et d'un chemisier blanc. Pour l'heure, l'une et l'autre attendent, dans ce décor d'ombre et de lumière où brille une servante, cette merveilleuse lampe sur pied qui veille sur la nuit des scènes vides, comme le rêve du théâtre.

Une servante devait veiller sans qu'elle le sache sur Marguerite Duras quand elle a écrit *Savannah Bay*.

Cette version est un rêve de théâtre. Plus belle que la seconde, parce que plus mystérieuse. On y retrouve évidemment la voix de Piaf, qui chante *Les Mots d'amour*, et les deux femmes, dans leur échange murmuré d'une histoire du passé qui s'écrit au conditionnel. Mais surtout, on y trouve des mots d'amour ignorés de la seconde version. Légers, aériens, un vol de nuages d'ouate dans un ciel d'été, un envol de chardonnerets dans le crépuscule.

Cet amour est une bénédiction, parce qu'il renvoie à celui que chacun rêve d'atteindre. Ce moment où les enfants sont assez grands pour être les parents de leurs parents. Il en appelle aussi un autre, splendide. Celui de la transmission de l'art du jeu, où la mémoire du futur est du côté des plus anciens comédiens. Sur la scène de *Savannah Bay*, dans la mise en scène de Jean-Claude Amyl, Gisèle Casadesus et Martine Pascal conjuguent ces amours. Ce qu'il se joue entre elles, mère-fille et comédiennes, est la matière même de la pièce. Et quand Martine Pascal dit à Gisèle Casadesus : *« Ma petite fille, ma fille »*, on a envie que le temps s'arrête. Pour conjurer leur chance.

Brigitte Salino

Pierre Boulez et le chant des sirènes

NOCTURNES de Debussy, DEUXIÈME CONCERTO POUR PIANO de Bartok, VISAGE NUPTIAL de Boulez, par Michel Béroff (piano), Françoise Pollet et Lucy Shelton (sopranos), les London Voices, l'Orchestre symphonique de Londres, Pierre Boulez (direction) THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 2 février, 20 h 30. Suite du cycle d'hommage à l'occasion de ses soixante-dix ans : « Pierre Boulez chef d'orchestre », conférence de Patrick Szersnovicz, vendredi 3 février, 18 heures, à la Comédie des Champs-Elysées ; « Vingtième siècle, esquisse d'un bilan », conférence d'Alain Finkielkraut, samedi 4 février 18 heures, Théâtre des Champs-Elysées. Entrée libre. Tél. : 49-52-50-50.

Ah ! Si tous les concerts vous donnaient cette certitude d'échapper à la médiocrité, cette sensation d'entrer peu à peu dans un mystère, d'y être initié ! On quitte Pierre Boulez, Bela Bartok et *Le Mandarin merveilleux*, mercredi (*Le Monde* du 3 février). On reprend jeudi le chemin du Théâtre des Champs-Elysées avec la sensation d'ouvrir un livre à la page où on l'avait laissé. Et, bien calé dans son fauteuil, on découvre, en effet, le nouveau chapitre d'un roman qui s'intitulerait *Pierre Boulez et le vingtième siècle*. Ouvrage d'anthologie dont on s'arrache à regret. Trois nouveaux concerts renoueront heureusement le fil, le mois prochain.

ÉCHAPPÉE

Boulez et Bartok. L'intrigue s'est nouée depuis le premier concert de ce cycle avec l'exécution fougueuse du *Premier concerto pour piano* par Daniel Barenboïm. Michel Béroff remplaçait, cette fois, au pied levé, Maurizio Pollini dans le redoutable *Deuxième concerto*.

Boulez et Debussy. C'est une histoire d'amour. Boulez compositeur reconnut d'emblée dans l'auteur du *Faune* celui qui, *« voulant créer sa technique, créer son vocabulaire, créer sa forme, fut amené à bouleverser totalement des notions qui, jusqu'à lui, étaient demeurées statiques »*. Un père, en quelque sorte. Boulez chef d'orchestre entreprit de sortir des brumes d'un impressionnisme douteux une musique qu'il classa du côté des *« forces du refus »*, sans en nier *« l'alchimie sonore »*. On sait à quel point l'écoute de *Pelléas* en a été changée. Et les *Nocturnes*, composés cinq ans avant l'opéra, mais déjà tout empreints des mêmes parfums, restent parmi les œuvres que Boulez visite périodiquement. Pour mettre, là aussi, de l'ordre, de la clarté, des couleurs de plus en plus subtiles au fil des années : gris plombé des « Nuages », bleu-blanc-rouge éblouissant de « Fêtes » avec leurs rythmes implacables et légers de castagnettes et de criquets ; vagues salubres et salées de « Sirènes » dont Boulez est l'un des seuls, dans le sillage d'un Pierre Monteux, à organiser vigoureusement les formes.

Mais jeudi, avec l'orchestre et le chœur londoniens, Boulez semblait vouloir aller encore plus loin dans la transparence, l'immatériel. Jamais un chœur de femmes, bien loin d'une convention un peu ridicule, à la Puvis de Chavannes, n'aura à ce point évoqué le chant de sirènes non désincarnées. C'est pour le même chœur de femmes, et les voix sœurs de deux sopranos, que Boulez composa son *Visage nuptial* sur cinq poèmes de René Char. Entre 1946 et la création d'une troisième version en 1989, l'œuvre fut révisée plusieurs fois. Ce qui explique peut-être qu'elle fasse l'effet d'un immense trait d'union entre le Debussy post-impressionniste, le Messiaen et l'orchestration surchargée de percussions « orientales » de *Saint François d'Assise*, jusqu'aux recherches les plus récentes de Boulez lui-même sur le son de synthèse et sa spatialisation. La dernière pièce, *Post-scriptum*, est sur ce point stupéfiante, on a l'impression d'un changement à vue de tout le dispositif orchestral et vocal, d'une extraordinaire échappée dans le temps. *« Le trèfle de la passion est de fer dans ma main »*, écrit René Char dans ce dernier poème. Ce pourrait être le portrait de Pierre Boulez en un seul vers.

Anne Rey

Rock : le groupe belge Deus à Paris, à l'Erotika

EN BELGIQUE, les musiques industrielle et techno ont fait preuve, plus que le rock, d'audace créatrice. Depuis le début des années 80 et l'énergie froidement européenne de TC Matic, aucune formation wallonne ni flamande n'a bouleversé les lois de l'orthodoxie binaire. Sans révolutionner son monde, Deus, un groupe d'Anvers, a signé, il y a quelques mois, un premier album – *Worst Case Scenario* –, qui s'est imposé au fil des écoutes comme un des très bons disques de l'année dernière. Même l'exigeante et protectionniste presse britannique lui fit un beau succès d'estime. Moins pour son parti pris anglophone que pour sa manière rafraîchissante de ne s'inféoder à aucun des courants en vogue. Jeudi 2 février, à l'Erotika, cabaret de Pigalle transformé en club rock, les Belges ont donné une lecture brillante de « Scénario catastrophe ».

Comme de juste, le groupe semble progresser par accidents, assumer les risques du hasard jusqu'à l'écroulement possible de sa musique. Guitares et chants ouvrent d'abord des failles par lesquelles s'engouffre une poésie énigmatique. Les voix énumèrent une caravane brinquebalante de mots.

FAUSSES PISTES

Les sons, ici, comptent plus que le sens. On pense un temps aux chansons dépenaillées de Pavement ou de Sebadoh, à ces Américains aux cordes vocales martyrisées par l'alcool. Mais ce lymphatisme se corse vite de piaillements hystériques et de la stridence du violon de Klaas Janzoons. Le blond bassiste Stef Carlens semble enfiévré par les soleils bleu nuit tatoués en haut de son torse mince. On bifurque alors vers un bruitisme cher à Sonic Youth ou à Père Ubu et Captain Beefheart, parrains avant-gardistes d'un rock déjanté.

Amateur de fausses pistes, Deus s'aventure sans se perdre. Tom Barman, chanteur, guitariste et leader du quintette anversois, est aussi un peintre (auteur de la pochette de l'album) très conscient de la forme que doivent revêtir ses chansons.

Quand la complaisance le guette, il prouve sa rigueur conceptuelle, trace peut-être d'une spécificité continentale. Les mélodies se raffermissent alors sous le martèlement de la basse.

La rythmique emprunte autant au jazz et au funk qu'à la brutalité du *heavy metal* pour cimenter des morceaux qui révèlent ainsi leur potentiel. Les influences du groupe s'emboîtent subtilement jusqu'à ne plus porter qu'une signature. La douceur envoûtante de *Jigsaw You*, la violence exaltante du single *Suds and Soda*, titre apothéose de leur concert, sont les plus beaux fruits du mélange d'excitation débridée et de maîtrise qui guide la main de Deus.

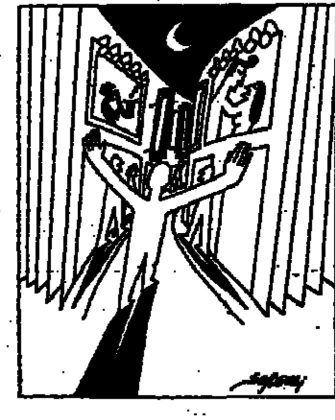
Stéphane Davet





Un chœur pour Auschwitz

230 comédiennes se relaient dans toute la France pour faire entendre la voix de Charlotte Delbo



SECRÉTAIRE de Louis Jouvet de 1938 à 1941, résistante, Charlotte Delbo fut arrêtée et déportée à Auschwitz le 23 janvier 1943, dans un convoi qui comptait 230 femmes. Rescapée, elle écrivit une dizaine d'ouvrages sur la tragédie des camps. La compagnie Bagages de sable, soutenue par 21 structures théâtrales, a mis sur pied un chœur de 320 comédiennes qui, le soir du 3 février, vont se relayer, dans les 160 communes de France d'où sont originaires les femmes du convoi, pour faire entendre la voix de Charlotte Delbo. Elles joueront dans des lieux publics, et seront relayées par des radios locales et Radio-France.

★ À partir de 19 h 30, le 3 février. Pour connaître les noms des lieux et des radios, selon les régions, téléphoner au 45-86-53-80.

UNE SOIRÉE A PARIS

Celia Cruz, Tito Puente, Oscar D'Leon
Un festival de salsa tout en panache : Tito Puente, mais surtout la Cubaine Celia Cruz, pilier de la salsa, douée d'une inépuisable énergie, malgré un âge en principe peu propice aux démonstrations de danse torride, et le Vénézuélien Oscar D'Leon, au sourire éclatant, qui joue de la contrebasse en tricotant des pas de mambo et de merengue, assaisonnés à la salsa du Nord.
Aquaboulevard, 4, rue Louis-Armand, 15e (Mo Balard). 20 heures, le 3 février. Tél. : 44-06-99-00. Location FNAC, Virgin. 160 F.

Catherine Ribeiro
Catherine Ribeiro n'a jamais prétendu qu'elle était gaie. D'ailleurs, quel intérêt ? Le chant est un cri, une révolte, un déchirement des mots, et Ribeiro ne ressemble à nulle autre quand elle a à dire les audaces et les peurs de la vie vécue à fond.
Retour en scène après une longue passe délicate de cette chanteuse dont la longue carrière a prouvé qu'elle existait bien dans le paysage français.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10e (Mo La Chapelle). 21 heures, du mardi au samedi ; 16 heures le dimanche. Jusqu'au 12 février. Tél. : 46-07-34-50. 70 F à 130 F.

Paul Motian, Joe Lovano, Bill Frisell
De Paul Motian, batteur, on sait la méfiance à l'égard de toute démonstration, la discipline qui fait de chacun de ses mouvements une oeuvre de délicatesse.
Dans ce trio, le saxophoniste Joe Lovano amène sa science du placement, de la note choisie, le guitariste Bill Frisell invente une modernité joyeuse.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mo Château-d'Eau). 20 h 30, le 3 février. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC. 110 F et 130 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine

NOUVEAUX FILMS

LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

ÉLISA
Film français de Jean Becker
Gaumont les Halles, dolby, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DE LA HONTE
Film européen de David Wheatley
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ONLY YOU
Film américain de Norman Jewison
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er r (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

PÉCHÉ VÉNIEL… PÉCHÉ MORTEL
Film français de Pomme Meffre
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

PIGALLE
Film franco-suisse de Karim Dridi
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RIVIÈRE SAUVAGE
Film américain de Curtis Hanson
VO : Gaumont les Halles, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

STARGATE
Film américain de Roland Emmerich
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er r (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Régis Pasquier, Roland Pidoux
Schubert : Notturno. Mendelssohn : Trio pour piano, violon et violoncelle op. 49. Chostakovitch : Trio pour piano, violon et violoncelle op. 67. Régis Pasquier (violon), Roland Pidoux (violoncelle), Jean-Claude Pennetier (piano).
Opéra d'Avignon. 20 h 30, le 7 février. Tél. : 90-82-23-44. De 30 F à 120 F.

BORDEAUX
Les Noces de Figaro
Mozart : Les Noces de Figaro. Marcos Fink (Figaro), Vincent Le Texier (le comte Almaviva), Charlotte Margiono (la comtesse Almaviva), Linda Kitchen (Suzanne), Eirian James (Chérubin), Angelo Romero (Bartholo), Hanna Schaer (Marcelline), Alexander Oliver (Basile), Béatrice Berstel (clavecin), Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Uwe Mund (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Grand Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure. 20 heures, le 3 février. Tél. : 56-48-58-54. De 100 F à 300 F.

CAEN
Parsifal
Wagner : Parsifal. Mark Baker (Parsifal), Lynne Wickenden (Kundry), Frode Olsen (Gurnemanz), Max Wittges (Amfortas), Jean Ségani (Klingsor), Christian Portanier (Titurel), Orchestre de Caen, Chœur et Orchestre du Théâtre des Arts de Rouen, Friedrich Pleyer (direction), Philippe Godefroid (mise en scène).
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc. 19 heures, les 9 et 11 février. Tél. : 31-30-76-20. De 80 F à 190 F.

LYON
Madame Butterfly
Puccini : Madame Butterfly. Michie Nakamaru (Madame Butterfly), Franco Farina (Pinkerton), Victor Torres (Sharpless), Mika Shigematsu, Zheng Cao (Suzuki), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Kiju Yoshida (mise en scène), Tomoe Shizune (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie. 17 heures, le 5 février ; 19 h 30, le 7 février ; 20 h 30, les 9 et 11 février. Tél. : 72-00-45-45. Location FNAC. De 70 F à 350 F.

MONTPELLIER
Le Bourru bienfaisant
Soler : Le Bourru bienfaisant. Solistes de la Capella Reial de Catalunya, solistes d'Hespèrion XX, Jordi Savall (direction), Gilbert Deflo (mise en scène).
Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, esplanade Charles-de-Gaulle. 20 heures, les 8 et 10 février ; 15 heures, le 12 février. Tél. : 67-60-19-99. De 70 F à 180 F.

NICE
Werther
Massenet : Werther. Francisco Araiza (Werther), Jeanne Piland (Charlotte), Elisabeth Baudry (Sophie), Wolfgang A. Rauch (Albert), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Klaus Weise (direction), Franciso Negrin (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule. 20 heures, les 3, 7 et 14 février ; 14 h 30, les 5 et 12 février. Tél. : 93-85-67-31. De 110 F à 290 F.

ROUEN
Parsifal
Wagner : Parsifal. Mark Baker (Parsifal), Frode Olsen (Gurnemanz), Max Wittges (Amfortas), Jean Ségani (Klingsor), Chœurs du Théâtre des Arts, Orchestre symphonique de Rouen, Orchestre de Caen, Friedrich Pleyer (direction), Philippe Godefroid (mise en scène).
Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse. 19 heures, le 3 février. Tél. : 35-15-33-49. De 45 F à 295 F.

SAINT-ETIENNE
Madame Butterfly
Puccini : Madame Butterfly. Marion Sylvestre, Yvan Rebeyrol, Frédéric Bang-Rouhet, Sidwill James Hartman, Philippe Bohée, Jacques Lemaire, Claire Larcher, Hervé Hennequin (interprètes), Chœurs et Orchestre lyriques de Saint-Etienne, Giuseppe Graziolli (direction), Antoine Selva (mise en scène).
Théâtre Copeau, Jardin des Plantes. 20 heures, les 8 et 10 février ; 15 heures, le 12 février. Tél. : 77-25-35-18. Location FNAC. De 115 F à 200 F.

STRASBOURG
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Beethoven : Les Créatures de Prométhée. Penderecki : Concerto pour flûte et orchestre. Chostakovitch : Symphonie no 6. Irena Grafenauer (flûte), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Krzysztof Penderecki (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux. 20 h 30, les 9 et 10 février. Tél. : 88-52-18-45. De 105 F à 195 F.

DANSE

BÉZIERS
Compagnie Didier Théron
Didier Théron : La Légende d'Amira et Bosco.
Théâtre municipal, allée Paul-Riquet. 20 h 45, le 3 février. Tél. : 67-28-40-75. De 30 F à 80 F.

BLOIS
Compagnie La Camionetta
Hélène Cathala. Fabrice Ramalingom : Drap-housse.
Halle aux grains, place de la République. 19 heures, le 3 février. Tél. : 54-56-19-79. De 90 F à 110 F.
Compagnie L. D. A.
Mark Tompkins : Channels.
Halle aux grains, place de la République. 20 h 30, les 3 et 4 février. Tél. : 54-56-19-79. De 90 F à 110 F.
Compagnie Milonga
Michèle Rust : Cortina.
Halle aux grains, place de la République. 20 h 30, le 7 février. Tél. : 54-56-19-79. De 90 F à 100 F.

COLMAR
Ballet du Rhin
Carolyn Carlson : Slow, Heavy and Blue. George Balanchine : Les Quatre Tempéraments. David Parsons : The Enveloppe.
Théâtre municipal, 3, rue Unterlinden. 20 heures, les 3 et 4 février. Tél. : 89-41-29-82.

MULHOUSE
Ballet du Rhin
Carolyn Carlson : Slow, Heavy and Blue. David Parsons : The Envelope. George Balanchine : Les Quatre Tempéraments.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz. 20 h 30, les 7, 8 et 9 février. Tél. : 89-36-28-28. De 30 F à 200 F.

NÎMES
Anne Teresa de Keersmaeker : Kinok.
Théâtre, place Calade. 20 h 30, les 3 et 4 février. Tél. : 66-36-02-04. De 90 F à 130 F.

ORLÉANS
Daniel Larrieu : Jungle sur la planète Vénus.
Le Carré Saint-Vincent, carré Saint-Vincent. 20 h 30, les 9 et 10 février. Tél. : 38-62-75-30. 125 F.

TOULOUSE
Ballet du Capitole de Toulouse
Hans Van Manen : Cinq tangos, Visions fugitives. William Forsythe : In the Middle Somewhat Elevated. Carolyn Carlson : Don't Look Back.
Théâtre du Capitole, place du Capitole. 20 h 30, les 3 et 4 février ; 14 h 30, le 5 février. Tél. : 61-22-80-22.

THÉÂTRE

LE HAVRE
Bingo
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Milianti, avec Jean-Damien Barbin, Nathalie Boutefeu, Jérôme Hankins, Laurent Manzoni, Agnès Sourdillon…
Le Volcan - Maison de la culture, place Gambetta, 76-Le Havre. Les mardi et samedi à 20 h 30 ; les mercredi et jeudi à 19 h 30. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 2 h 10. De 50 F à 110 F.

MARSEILLE
La Bonne Ame du Se-Tchouan
de Bertolt Brecht, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Olivier Cruveiller, Martine Sarcey, Romain Weingarten, Roger Souza, Guy Perrot, Christian Ruché…
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13-Marseille. Les 4 et 7, à 20 h 30 ; le 5, à 15 heures (et les 8, 9, 10, 11, 12 et 14). Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 h 30. De 95 F à 150 F.
La Brûlure
d'Hubert Colas, mise en scène de l'auteur, avec Omar Békhaled, Juliette Bineau, Christine Brotons, Valérie Habermann, Davis Humeau, Angela Konrad, Maria Montes, Peggy Péneau, Frédérick Poinceau, Thierry Raynaud et Alain Rigout.
Théâtre du Merlan, avenue Raimu, 13-Marseille. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 91-11-19-20. Durée : 2 heures. 100 F et 120 F.

BORDEAUX
Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène de Jean-Louis Thamin, avec Magid Bouali, Pascal Bekkar, Muriel Solvay et Martin Hachet.
Centre dramatique national, 3, place Pierre-Renaudel, 33-Bordeaux. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 2 heures. De 75 F à 150 F.

GRENOBLE
Les Charmilles
de Jean-Michel Rabeux, mise en scène de l'auteur, avec Claude Degliame, Jacques Dubus, Georges Edmont, Kate France, Miloud Khetib, Franco Senika et Emmanuelle Tertipis.
Le Cargo - Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38-Grenoble. Les 4 et 7, 19 h 30 (et les 8, 9 et 10). Tél. : 76-25-05-45. Durée : 2 heures. 115 F.

SAINT-BRIEUC
Choral
d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy, par le Théâtre du Radeau.
La Passerelle, place de la Résistance, 22-Saint-Brieuc. Le samedi 4, à 20 h 30. Tél. : 96-33-77-50. Durée : 1 h 30. 105 F.

LIMOGES
Corps
d'Adel Hakim, mise en scène de l'auteur, avec Charlie Nelson, Jany Gastaldi, Frédéric Leidgens, Sumako Koseki, Yuki Unemoto, Naomi Muto et François Raffenaud.
La Limousine, 20, rue des Coopérateurs, 87-Limoges. Le 7 février, 20 h 30 (et les 8, 9, 10 et 11). Tél. : 55-79-90-00. Durée : 2 heures. 90 F et 120 F.

LYON
La Femme changée en renard
d'après David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Serpentine Teyssier, Christophe Grundmann et Benoît Muracciole.
Théâtre des Ateliers, 5, rue du Petit-David, 69-Lyon. Les mercredi et jeudi, à 19 h 30 ; Samedi 4, à 20 h 30 ; dimanche 5, à 17 heures. Tél. : 78-37-46-30. Durée : 1 h 30. De 65 F à 110 F.

LILLE
Henry VI
de William Shakespeare, mise en scène de Stuart Seide, avec Michel Bompoil, Thierry Bosc, Jean-Quentain Châtelain, Philippe Demarle, Caroline Proust…
La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59-Lille. Du 2 au 11 février, à 20 heures (sauf lundi 6). Les 4 et 5, à 15 heures (et les 9 et 11). Tél. : 20-40-10-20. De 50 F à 130 F.

AMIENS
Les Lois fondamentales de la stupidité humaine
de Carlo-Maria Cipolla, mise en scène de Thierry Bédard, avec Philippe Duquesne, Sophie Edmond, Marc Ernotte, hélène Gailly et Catherine Pavet (pianiste).
Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, 80-Amiens. Le 4, à 20 h 30, et le 5, à 15 h 30. Tél. : 22-92-94-95. Durée : 1 h 30. De 60 F à 110 F.

VILLEURBANNE
Lumières ! - Près des ruines
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Marie-Paule Trystram…
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69-Villeurbanne. Les 4 et 7, à 20 heures ; le 5, à 17 heures (et les 8, 9, 10 et 11). Tél. : 78-03-30-50. Durée : 4 heures. 140 F et 170 F.

TOULOUSE
Oblomov
d'Ivan Gontcharov, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Hervé Pierre, Gilles Privat, Jean-Pol Dubois, Nicolas Rossier, Christine Vouilloz et Stéphanie Labbé.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château, 31-Toulouse. Le 7 février, à 21 heures (et les 8, 9, 10 et 11). Tél. : 61-42-33-99. Durée : 3 h 15. De 75 F à 100 F.

BÉZIERS
La Panoplie du squelette
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Gilbert Beugniot, Eléonore Briganti, Samuel Churin, Michel Fau, Elizabeth Mazev, William Nadylam-Yotnda, Yvette Petit et Bruno Sermonne.
Théâtre municipal, allées Paul-Riquet, 34-Béziers. Mardi 7, 20 h 45. Tél. : 67-28-42-30. Durée : 2 h 45. De 30 F à 80 F.

STRASBOURG
Thyeste
de Sénèque, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Yveline Ailhaud, Bernard Freyd, Michel Kuhlmann, Aurélien Recoing, Vincent Schmitt et Licinio Da Silva.
Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67-Strasbourg. Le 7 février, à 20 h 30 (et les 8, 9, 10, 11 et 14). Tél. : 88-35-44-52. Durée : 2 heures. De 50 F à 125 F.

MONTLUÇON
La Valse des gounelles
d'Olivier Perrier, mise en scène de l'auteur, avec Abdallah Badis, André Guerrhit, Dominique héraudet, Simone Le Gourrierec, Florence Limoges, Olivier Mathiaux, Clémentine Sadrin et Andrée Torret.
Les Fédérés - Centre dramatique national, rue des Faucheroux, 03-Montluçon. Du jeudi 9 au samedi 11, 20 h 30. Tél. : 70-03-86-18. Durée : 2 heures. 70 F et 90 F.

ART

ROUBAIX
François Pompon (1855-1933)
Musée d'art et d'industrie, hôtel de ville, Roubaix. Tél. : 20-66-46-93. De 13 heures à 18 heures. (Fermé lundi.) Jusqu'au 2 avril.

AGEN
De Fortuny à Picasso, trente ans de peinture espagnole (1874-1906)
Eglise des Jacobins, place des Jacobins, 47-Agen. Tél. : 53-69-47-23. De 11 heures à 18 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 19 février. 25 F.

ANGERS
Autour de David d'Angers
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49-Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. (Fermé lundi.) Jusqu'au 3 mars. 10 F.

CHARTRES
Jean Bazaine
Centre international du vitrail, 5, rue du Cardinal-Pie, 28-Chartres. Tél. : 37-21-65-72. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 mars. 15 F.

GRAVELINES
Markus Raetz, l'œuvre gravé (1959-1991)
Musée du dessin et de l'estampe originale, salle de la Poudrière, arsenal, place C.-Valentin, 59-Gravelines. Tél. : 28-23-15-89. De 14 heures à 17 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 26 février.

ISTRES
Gaston Chaissac
Centre d'art contemporain, 1, boulevard Painlevé, 13-Istres. Tél. : 42-55-17-10. De 9 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures ; dimanche de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 18 février.

MARSEILLE
Les Visiteurs
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13-Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 11 heures à 17 heures. (Fermé lundi.) Jusqu'au 6 mars.

METZ
Georges Rousse
La Cour d'or, Musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57-Metz. Tél. : 87-75-10-18. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 février. 20 F ; entrée gratuite : mercredi et dimanche matin.

MONTBÉLIARD
Christian Boltanski
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25-Montbéliard. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; dimanche et jours fériés, de 15 heures à 19 heures ; lundi, de 12 heures à 19 h 30. Jusqu'au 2 avril.

MORLAIX
Christian Bonnefoi
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29-Morlaix. Tél. : 98-88-68-88. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche, jusqu'à 18 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 12 février. 24 F.

MOUANS-SARTOUX
Vue du collectionneur
Château, 06-Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 mars.

MULHOUSE
Jan Voss, Damien Cabanes
Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell, 68-Mulhouse. Tél. : 89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 5 mars.

NANTES
Nantes et le surréalisme
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44-Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi, jusqu'à 21 heures ; dimanche, de 11 heures à 18 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 2 avril. 20 F.

NICE
Pascal Pinaud
Villa Arson, galerie de la villa, 20, avenue Stephen-Liégard, 06-Nice. Tél. : 92-07-73-80. De 14 heures à 18 heures. (Fermé lundi et mardi.) Jusqu'au 19 mars.

RODEZ
Nicolas Sanhes
Musée Denys-Puech, place Georges-Clemenceau, 12-Rodez. Tél. : 65-42-70-64. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures ; lundi, de 14 heures à 20 heures ; dimanche, de 15 heures à 19 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 15 avril. 15 F ; gratuit le lundi.

SAINT-ÉTIENNE
La Collection François et Ninon Robelin
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42-Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 avril. 26 F.
Réalités noires
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, salle d'art graphique, La Terrasse, 42-Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 mars. 26 F.

TOURS
Xavier Veilhan
Centre de création contemporaine, rue Racine, 37-Tours. Tél. : 47-66-50-00. De 15 heures à 19 heures. (Fermé lundi et mardi.) Jusqu'au 26 mars.

CINÉMA

FESTIVALS
AIX-EN-PROVENCE
Rencontres franco-israéliennes d'Aix-en-Provence
Une sélection composée de vingt films de fiction et de six documentaires permettra de dessiner un tableau de la production israélienne, en présence de trois cinéastes, Yehuda Judd Ne'Eman, Haim Buzaglo et Eli Cohen, qui participeront notamment à un débat, le samedi 4, à 21 heures.
Jusqu'au 25 février, à la Cité du livre d'Aix-en-Provence (13). Tél. : 42-27-96-27.

ANNECY
Exposition Norman McLaren à Annecy
Le Musée-Château inaugure l'année du centenaire du cinéma en présentant une exposition consacrée au cinéaste d'animation Norman McLaren.
Jusqu'au 26 mars, au Musée-Château, place du Château, à Annecy (74). Tél. : 50-45-29-66.

Le récit de l'exécution de Robert Brasillach, fusillé le 6 février 1945.
Demain dans les pages "Horizons"
Le Monde

■ **HOMMAGE : Jean-Pierre Elkabbach**, PDG de France-Télévision, a inauguré, mercredi 1er février, un studio « Pierre Sabbagh ». Il s'agit de l'actuel studio 20, qui sert aux journaux télévisés, au siège de France 2, avenue Montaigne, à Paris. Rendant hommage, en présence de Catherine Langeais, veuve du créateur du journal télévisé, à « *l'homme qui a inventé tant d'émissions de télévision* », M. Elkabbach a évoqué « *la trace de l'héritage* » de Pierre Sabbagh, « *le goût du direct, la confiance dans la valeur de la télévision publique, auxquels France-Télévision est aujourd'hui attachée, quelles que soient les difficultés* ».

■ **COLLOQUE : sur le thème** « Méditerranée : après la paix quel avenir ? » doit avoir lieu, le samedi 18 et le dimanche 20 février à l'Unesco à Paris, un colloque organisé par Radio-Shalom, TF 1 et le journal égyptien *El Ahram*. Organisé autour de trois thèmes – « Les enjeux stratégiques de l'après-guerre », « Vers un nouvel espace économique », « Culture, religions, idéologies » –, il doit réunir des personnalités des principaux pays et organisations concernés. Le prince héritier Hassan de Jordanie, Yasser Arafat et le chef de la diplomatie israélienne Shimon Pérès, doivent participer à la séance inaugurale.

■ **DESSINS ANIMÉS : Sergio Gobbi vient de signer** un accord avec l'un des principaux producteurs américains de dessins animés, DIC Entertainment, pour coproduire une série de soixante-cinq épisodes inspirée des personnages d'un célèbre duo de magiciens de Las Vegas, Siegfried and Roy. Les quatre premiers épisodes seront produits aux Etats-Unis, où la série sera distribuée par la Fox. Les suivants seront réalisés en France par la société de Sergio Gobbi, les films de l'Astre.

L'avenir des duettistes du rugby

Malgré les pressions de responsables de la Fédération, Pierre Albaladéjo sera accompagné de Pierre Salviac pour commenter, sur France 2, la rencontre Angleterre-France

« *PIERRE SALVIAC a une place incontournable à la télévision parce c'est son métier* », reconnaît Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR). Pourtant, M. Lapasset voit plutôt le journaliste de France 2 dans « *la hiérarchie de France Télévision* » que dans la tribune de presse les jours de matchs du quinze de France. Pour preuve, le président de la FFR indique que l'accord signé entre France Télévision et la FFR (*Le Monde* du 24 janvier) « *porte sur le renouvellement des équipes de reporters pour les magazines, les reportages, les interviews et les matchs afin de donner une nouvelle image du rugby sur les chaînes de télévision* ».

Jean Réveillon, directeur des sports de France Télévision, ne souhaite pas, pour l'instant, donner suite à cette volonté présidentielle. Selon lui, Pierre Salviac continuera à commenter les matchs du Tournoi des cinq nations*(lire page 21). Discuté, sinon menacé, dans la coulisse, le commentateur s'appuie sur quelques certitudes : « D'après une étude BVA réalisée en octobre 1994 sur Stade 2, à la demande de France 2, il apparaît que je suis un personnage incontournable de France 2. Les personnes interrogées apprécient mon professionnalisme, mon humour et ma passion.* » Modeste, il ajoute que la « *synthèse* » de cette enquête pourrait s'énoncer ainsi : « *Pierre Salviac a réussi à remplacer Roger Couderc sans l'imiter.* »

Malgré ce soutien populaire et la confiance de sa direction, le journaliste va prendre un peu de champ. A l'avenir, il ne consacrera « *plus 100 % de* [son] *temps au rugby* » comme il l'a fait pendant douze ans. « *Mais c'est ma volonté, ce n'est pas celle du président de la FFR* ». De son côté, Pierre Albaladéjo ne souhaite pas poursuivre la polémique, mais fait savoir que « *si Pierre Salviac devait être viré, il s'arrêterait aussi* ».

MONSIEUR DROP

Plus que les manœuvres déstabilisatrices ourdies à l'encontre de son partenaire journaliste depuis 1984, c'est la chronique picrocholine des épisodes précédant la reconduction du contrat entre France Télévision et la FFR qui provoque l'ire de Pierre Albaladéjo. « *Même si je me réjouis que ce soit France 2 qui l'a emporté, on n'a pas respecté TF 1 et je trouve cela minable* », s'emporte l'ex-Monsieur drop du rugby français. Selon Pierre Albaladéjo, ce n'est pas l'intérêt porté par les présidents de club à la manne financière proposée par TF 1 qui a fait capoter l'accord signé entre la Une et la direction de la FFR. « *Il est faux de dire que les présidents de club ont fait allusion à l'argent de TF 1. Mais plutôt à celui de Canal Plus, qui diffusera le championnat de France de rugby.* »

Uni contre l'adversité, le couple formé sur Antenne 2 d'abord, puis sur France 2, par Pierre Salviac et Pierre Albaladéjo marque sa différence à l'antenne. « *Lui fait son travail de journaliste, de statisticien. Moi, j'arrive au stade à l'heure de la rencontre parce que le match, je ne le vis jamais avant* », précise l'ancien champion. Pierre Salviac confirme : nous formons « *un tandem idéal. Nous avons très vite trouvé nos marques* ». Plus qu'un duo, deux complices. « *Bala* – sobriquet de Pierre Albaladéjo –, ajoute le journaliste, *a l'habitude de dire qu'il y a des matchs pour Salviac et des matchs pour Albaladéjo.* » De son côté, Monsieur drop n'a qu'un mot : « *impeccable* », pour qualifier ses dix années de collaboration. Si Pierre Albaladéjo a apporté sans problème son expérience du terrain, Pierre Salviac a dû relever le défi de la lourde succession de Roger Couderc. Ce dernier ne lui aurait donné qu'un seul conseil : « *Surtout, Petit, ne m'imite pas.* »



« RÉVOLUTION CULTURELLE »

Complémentaires dans l'exercice de leurs fonctions, les deux hommes divergent quant à leur appréciation d'un rugby guetté par le professionnalisme.

Pierre Albaladéjo considère « *qu'il faut coller un petit peu à l'actualité. En tant qu'ancien président du club de Dax* –jusqu'à la fin de 1993 –, *j'ai constaté qu'on entre dans une phase où l'argent arrive. Donc notre tempérament est en train de changer. Mais il faut vivre avec son temps.* »

A l'inverse, Pierre Salviac voit venir ces changements, « *cette révolution culturelle* », avec moins de bienveillance : « *Par rapport à cette révolution, je suis un conservateur.* » Le rugby qui séduit Pierre Salviac est celui des anciens, celui qui conjugue amateurisme avec troisième mi-temps : « *Ce que j'aime dans le rugby, c'est son côté amateur. Peut-être parce que je suis amateur de rugby.* »

Mais, s'il cultive « *l'esprit du rugby* », Pierre Salviac porte sur ce jeu un regard de professionnel de l'audiovisuel : « *Mon intime conviction est que le rugby intéresse les gens parce qu'il est différent des autres sports.* » Et d'invoquer encore une fois les mannes des grands anciens : « *Lucien Mias* – ancien international – *disait que le rugby est le seul sport collectif où les gens se rencontrent. Dans les autres sports, ils ne font que se croiser.* » Moins crispé sur le passé, Pierre Albaladéjo refuse le professionnalisme, « *une catastrophe* », mais admet qu'une réforme soit mise en place pour « *participer à l'élévation sociale des joueurs de rugby* ». Conscient que ce sport « *est beaucoup moins populaire que le football* », il préfère la création, à plus long terme, d'une « *superCoupe* » qui verrait s'affronter des clubs des « *pays du Tournoi des cinq nations* » plutôt que celle d'un championnat regroupant des clubs professionnels.

Guy Dutheil

VENDREDI 3 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Sport : Patinage artistique. Championnat d'Europe à Dortmund, programme technique dames.
18.54 Magazine : Coucou ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invite : Courtemanche.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.

20.45 Téléfilm : Un papa sur mesure. De Michael Miller, avec Patrick Duffy.
OU :
20.45 Sport : Football. 1/16e de finale de la Coupe de France.
22.30 Magazine : Tout est possible. Invitee . Victoria Abril.
23.40 Série : Agence tous risques.
0.35 Journal et Météo.
0.50 Jeu : Millionnaire.
1.20 TF 1 nuit (et à 2.20, 3.25, 4.00, 4.35).
1.30 Programmes de nuit. Les Aventures du jeune Patrick Pacard (4/6), 2.30, Histoires naturelles (et à 5.05) ; 3 35, Côté cœur ; 4.10, Mésaventures ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.35 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55).
16.40 Des chiffres et des lettres. 20e coupe des champions.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.10 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
19.13 Flash d'informations.
19.15 Magazine : Studio Gabriel. Invitée : Chantal Gallia.
19.50 L'Image du jour : America Cup.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Sport : Patinage artistique. Championnat d'Europe à Dortmund (Allemagne) : programme libre danse.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Laurent Terzieff, Tamara Nijinski, Claude Roy, Jacques Lacarrière.
23.35 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Tonton David. Avec Lenny McDaniel, Mano Solo, Dominique Faruggia.
0.45 Journal, Météo et Journal des courses.
1.15 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 2.40, Papy Pole ; 4.25, Chutes d'Atlas ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Horologium 1, l'homme sans clef*, de Fabrice Lebeault.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité : Raymond Barre. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Marchands de poison, de Jean-Marie Hosatte. *Pour débarrasser les pays développés des déchets toxiques que génère la fabrication des produits industriels, des hommes se chargent de les faire disparaître, avec une discrétion absolue et moyenant des millions de dollars.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Courtemanche. Pérou : le sel des dieux ; France : les moissons de la Dombes ; Inde : le gourou Hanuman.
22.50 Météo et Journal.
23.20 Sport : Tennis. Coupe Davis en direct de Floride (Etats-Unis) : les deux premiers simples du premier tour France-Etats-Unis.

M 6

13.30 Téléfilm : Onassis, l'homme le plus riche du monde (2e partie). De Waris Hussein, avec Raul Julia, Jane Seymour.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer. L'actualité des spectacles.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Acte de vengeance. De Jud Taylor, avec Donna Mills, John Getz.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Sexy Zap.
23.55 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. La Dynamo vivante.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, Sport et découverte (1) ; 4.20, Portrait des passions françaises (L'indifférence) ; 4.45, Les Seychelles ; 5.40, E = M 6 ; 6.05, Culture pub.

CANAL +

17.35 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Jorge Semprun.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Meurtre dans l'oubli. De Michael Winterbottom.
22.15 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. Haigh, tueur à l'acide, de Philip Nugus.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Surprises.
23.00 Cinéma : Dracula. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1992).
1.05 Cinéma : Les Survivants. ■ Film américain de Frank Marshall (1992).
3.05 Court métrage : The Salesman. De Hannah Weyer.
3.30 Cinéma : Les Grandes Manœuvres. ■■■ Film français de René Clair (1955).
5.15 Cinéma : Fanfan la Tulipe. ■■ Film français de Christian-Jaque (1951).
6.50 Court métrage : La reine dormait. De Jérôme Saunier (9 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Retraite en douce.
14.00 L'Age de la découverte. Christophe Colomb. 7. Sur les traces de Christophe Colomb (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; C'est notre tour : Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 ▶ Les Enfants de John.
18.00 Le Corps humain. Poumons et respiration.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Les Cavaliers de la mort. Les Huns déferlent sur l'Europe, de Jens-Peter Behrend et Eike Schmitz.
20.10 Documentaire : Les Ours blancs au Canada. D'Andreas Kieling.
20.27 Album couleurs. Square Dance (The Great Train Robbery, USA, 1903), de E. S. Porter, production : Edison, couleurs : pinceau. *Les premiers films en couleurs de l'histoire du cinéma.*
20.30 8 1/2 Journal.



20.40 Téléfilm : Maria la maléfique. De Tom Tykwer, avec Nina Petri, Katja Studt.
22.25 Magazine : Archimède. Médecine et reproduction ; Portrait : Eberhard Nieschlag ; Un gène de la féminité.
23.20 ▶Cinéma : Le Bonheur juif. ■■ Film soviétique d'Alexander Granovski (1925) (N., muet).
1.00 Documentaire : Ce n'était pas un jeu, c'était la vie. A propos du film *Le Bonheur juif* (15 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 L'hebdo. Rediff de la RTBF. Amercœur ; Et Dieu créa les Serbes. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21 40 Taratata. Rediff. de France 2 du 20 janvier. Invite : Stephan Eicher. 22.50 Savoir plus santé Rediff. de France 2 du 21 janvier. La maison de tous les dangers. 23.50 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.00 Leclerc le libérateur. De Jean-Christophe Rosé. 20.30 Alaskan Mushers. De Nicolas Gabriel. 21.00 Les îles aux trésors. De Jean Euden. 7. Les trésors de Tuamotu. 21.25 Force brute. De Robert Kirk. 25. Armées expérimentales. 22.15 Naissance d'un bateau. De Frédéric Variot. 23.10 ▶ Andreotti et les parrains. De Jane Ryder. 0.05 Chronique des hauts plateaux. De Christophe de Ponfilly (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19 00 Paris Première infos (et 23.50). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.25). 19.45 Dessins animés. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. Depuis le Niel's. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Documentaire : Broadway Made in France. De François Roussillon. 0.05 Jean-Edern's Club. 0.55 Aux arts et caetera (30 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Monsieur Bogus ; à 18.20, Futé-rusé ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Tip top clip ; à 19.00, Bêtes pas bêtes ; à 19.15, Tip top clip ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Glenda Jackson. 20.25 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Le Frelon vert. 21.50 Le meilleur du pire. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.45 Série : Seinfeld. L'enregistrement. 23.10 Top Bab. 23.50 La Semaine sur Jimmy. 0.00 Série : New York Police Blues. 0.50 Série : Les Chevaliers du ciel (30 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 0.50). Une femme résolue. 22.20 Le club. 22.25 Série : Code Quantum. Téléfilm pilote de la série. 0.00 Série : Nic Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.00 L'éclipse avec Heliogabale. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'invité de marque. Bernard Lavilliers. 21.30 Autour du groove. 22.30 MCM Dance club (120 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.45 Eurosportnews (et à 1.00). 20.15 Patinage artistique. En direct de Dortmund (Allemagne). Championnats d'Europe : programme libre danse. 22.00 Boxe. Jésus Sanabria (Mexique)-Marco Barbera (Mexique). 23.00 Catch. (Rediff.) 0.00 International Motorsport. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.40 La nuit est mon royaume. ■ Film français de Georges Lacombe (1951, N.). 20.30 L'Armoire volante. ■■ Film français de Carlo Rim (1948, N.). 22.05 Accusé, levez-vous. ■ Film britannique de Basil Dearden (1962, N., v.o.). 23.40 L'Esclave aux mains d'or. ■■ Film américain de Rouben Mamoulian (1939, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Rendez-vous à Fairborough. De Herbert Wise avec Robert Mitchum (90 min). 21.00 Family Business. ■ Film américain de Sidney Lumet (1989). 22.50 Le Lieu du crime. ■■ Film français d'André Téchiné (1985). 0.20 La Grande Traque. □ Film américain de Richard Heffron (1975).

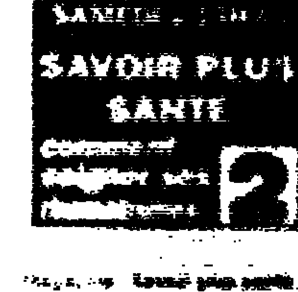
RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Les écrits de Charlotte Delbo. Avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Marie-Claude Vaillant-Couturier.
19.30 Perspectives scientifiques. Ethique médicale et prison. 20.00 Le Rythme et la Raison. L'inspiration populaire par Gustav Mahler. 5. Mahler et l'enfance. 20.30 Radio archives. Radio Cinoche. 1. Renoir à Hollywood. 21.32 Musique : Black and Blue. Tout le blues. Avec Philippe Bas-Raberin. 22.40 Les Nuits magnétiques. Petites ondes. Avec Anne Borel, Jacques Hassoun, Selim Nassib, Paule Charles-Dominique, Raoul Barbosa. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. Rudolf Firkusny (5).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand. Emis de la Mitteldeutscher Rundfunk et transmis simultanément sur Saarländischer Rundfunk et Hessischer Rundfunk. Concert donné le 23 janvier 1995 au nouveau Gewandhaus de Leipzig, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la MDR, dir. Krzystof Penderecki, avec Venceslava Hruba-Freiberger, soprano, Rosemarie Lang, alto, Peter Dvorsky, ténor, Piotr Novacki, basse : Stabat Mater, de Penderecki ; Stabat Mater, de Dvorak. 22.30 Musique pluriel. Œuvre de Kyburz. 23.07 *Ainsi la nuit.* Quintette pour clarinette et cordes K 581, de Mozart, par le Quatuor Amadeus ; Impromptu pour piano D 935, de Schubert, par Alfred Brendel, piano. 0.00 Jazz club. En direct du New Morning. Paul Motian, batterie, Joe Lovano, saxophone, et Bill Frisell, guitare.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

La bourse en direct.
36 15 LEMONDE
2,19 F la minute



France-Info en communication avec Guy Delage

Par le biais d'un montage et du différé, la station d'information en continu relie ses auditeurs au nageur solitaire, à quelques jours de son arrivée

ON PENSAIT le retrouver à la Martinique. Aux dernières nouvelles, obligeamment fournies par son « poste de commandement » parisien, il devrait toucher terre sur l'île de la Barbade, vers le 9 février. Info ou « intox » ? Qu'importe ! L'essentiel est qu'on l'attend... de pied ferme, impatient de pouvoir célébrer la prouesse et mesurer *de visu* l'étendue des dégâts. C'est que, faute de mieux, on s'est contenté jusqu'à présent de quelques péripéties : une méduse sur un poignet, une course-poursuite de deux heures et demie pour rejoindre un radeau qui avait décidé de prendre le large... Menu fretin pour 3 800 kilomètres « à la nage ».

De fait, tenter d'établir une communication avec un nageur isolé au beau milieu de l'Atlantique est une entreprise délicate..., qui aurait sans nul doute ravi Fernand Raynaud. Le 16 décembre, à son départ des îles du cap Vert, Guy Delage était équipé d'un émetteur radio et d'un ordinateur susceptible de recevoir et d'émettre des fax. Après dix-neuf jours de traversée, l'objet a malencontreusement pris... l'eau, ce qui somme toute est bien le moins.

« L'écran a commencé à donner des signes de faiblesse, précise-t-on au PC installé au CNIT de La Défense. *Quelques jours après, les circuits de l'ordinateur étaient complètement oxydés par l'eau de mer.* » Depuis le 7 janvier, il ne reste donc au nageur, pour communiquer avec sa famille, son équipe scientifique et le service de presse de l'opération, que la fameuse mais aléatoire BLU. Le sigle désigne la « bande latérale unique » qu'utilisent les marins : six fréquences en mégahertz (MHz) utilisés par les navigateurs. Pour émettre, ceux-ci choisissent la fréquence adéquate en fonction des conditions météorologiques.

UNE JOURNÉE SPÉCIALE

Au central de Saint-Lys, près de Toulouse, des opérateurs écoutent les messages en permanence puis établissent les connexions avec les destinataires éventuels. Dans le cas inverse, un « appel à navire » – l'expression « appel à nageur » n'étant pas encore passée dans le langage courant ! – est lancé depuis le central. Encore faut-il que le récepteur du « navire » en question soit resté en veille.

Si tel est le cas, il reste à tenir compte du décalage horaire, qui dans le cas présent s'accroît au fur et à mesure des coups de palme donnés par Delage, et surtout des multiples interférences qui peuvent venir brouiller la communication.

Ces incertitudes n'ont pas eu raison de la volonté des médias de faire parler le héros. France-Info, qui suit Delage à la trace depuis son départ – et même avant, puisque la radio d'information avait rendu compte en 1991 de sa traversée de l'Atlantique sud en ULM –, consacre samedi une « journée spéciale » à Guy Delage. Dimanche 29 et lundi 30 janvier, la station d'information lançait à l'antenne un appel à ses auditeurs, qui étaient invités à poser leurs questions au nageur. Ou tout au moins à un répondeur, qui en aurait enregistrées, *« compte non tenu des encouragements, plus d'une centaine »* en quarante-huit heures : *« Quels problèmes vous ont posé les requins ? (...) Le contrecoup ne risque-t-il pas de vous mettre à plat pendant un an ou deux ? (...) Quelles sont vos boissons de réconfort et dans quelle quantité les prenez-vous ? (...) A quoi rêvez-vous la nuit ? (...) Comment percevez-vous les poissons dans vos moments de solitude ? »*, etc.

Des questions et, déjà, des critiques : *« Ça m'atterre* [c'est le cas de le dire !] *de voir quelqu'un qui s'épuise comme ça alors qu'il y a tant de choses à faire sur la terre ferme ! »* L'ensemble a été communiqué au cours de la semaine à Guy Delage, qui a ainsi pu *quelque peu réfléchir avant de* fournir ses réponses. Par la grâce du montage, le tout sera mis bout à bout et diffusé dans la journée de samedi, à raison de deux minutes *« toutes les heures et demie environ »*, essentiellement dans le cadre de la chronique de Régis Picard « Les aventuriers ».

Radio-France-Internationale (RFI), qui se targue d'être le seul programme reçu par le nageur tout au long de sa traversée, ne pouvait être en reste. Elle aura donc pris les devants en consacrant, vendredi, plusieurs de ses émissions au nageur.

Des témoignages de certains de ses plus fervents supporteurs devaient être diffusés dans les journaux de 11 heures, 12 heures, 22 heures, minuit et 1 heure. Le matin, après la diffusion d'une interview de Mme Delage, Arielle Cassim aura reçu dans son magazine « Espace océan » Bernard Serret, scientifique à l'Orstom. Après avoir adressé au nageur nombre de messages de réconfort dans ses bulletins de météo marine, Arielle Cassim espérait bien obtenir une *liaison en direct afin d'organiser*, entre 12 h 40 et 13 heures, un *« dialogue à trois »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

■ **MUSIQUE AU THÉÂTRE : Gérard Mannoni**, ancien critique musical au *Quotidien de Paris*, produit pour France-Culture une série de cinq émissions sur « La musique au théâtre ». Cette série fait partie du cycle « Le rythme et la raison », diffusé sur les ondes du lundi 6 au vendredi 10 février, de 20 h à 20 h 30. Il a imaginé un parcours chronologique à travers les musiques de scène du Moyen Age à nos jours, les compositions pour les masques élisabéthains – entre autres ceux de Purcell –, les comédies-ballets françaises de Lully et Charpentier ainsi que celles de la période romantique, notamment avec Schumann et Mendelssohn, l'auteur de la fameuse partition pour *Le Songe d'une nuit d'été*.

Un candidat

par Daniel Schneidermann

Le voici donc, pour la première fois, en candidat. Plus précisément, en vrai candidat, et non plus en candidat officiel, comme lors de la déclaration, derrière le prompteur de Matignon. En vrai candidat, c'est-à-dire en candidat qui éventuellement, le cas échéant, si les choses se présentent ainsi, pourrait ne point remporter cette élection. Et même, à l'extrême limite, la perdre. D'ailleurs, il le reconnaît lui-même, *« la compétition est très ouverte »*. On a bien entendu : *« très ouverte »*. Il l'a dit sans sourire, et d'ailleurs nul ne sourit sur le plateau. L'hypothèse peut donc – doit donc – être envisagée.

Candidat, il se soumet de bonne grâce à un questionnaire de candidat, c'est-à-dire d'homme politique ordinaire. Comme revêtus d'un scaphandre, Claire Chazal, Gérard Carreyrou et Robert Namias, sur la pointe des pieds, explorent devant nous un prolongement inattendu du métier de journaliste : poser des questions politiques à Edouard Balladur. Il y a du Nicolas Hulot, dans cet instant-là. Dès le début, surgissent donc les questions habituellement réservées à la fin de ce type d'entretien. Y a-t-il eu, oui ou non, un pacte entre Jacques Chirac et vous ? Plus fort encore : prendrez-vous des ministres Front national dans votre gouvernement ? Et encore mieux : ne pensez-vous pas qu'il y a peut-être, disons-le, comme un problème de communication entre la jeunesse et vous ?

On craint pour eux. Interroger Edouard Balladur, comme un homme politique ordinaire ? Les imprudents ! Leurs curiosités, croit-on, vont leur revenir dans la figure, poliment mais fermement. Mais non ! Chose incroyable, le candidat répond aux questions que le premier ministre eût méprisées. Divine modestie : il daigne se souvenir qu'il fut naguère humain. Il ne va certes pas jusqu'à accepter de débattre avec Jacques Chirac, mais au moins la question peut-elle être posée. On murmure même qu'il s'apprêterait à publier un programme, dont il livre un avant-goût. Il souhaiterait diminuer les droits de succession, *« pour les petites successions »*. Quant aux droits de mutation, ils peuvent aussi se faire du souci. Bigre ! Le grand élan est en marche.

Pendant ce temps, France 2 consacre une édition spéciale aux victimes des inondations. Pompiers, parpaings, cuissardes. Imaginait-on, dans les villes, que les greniers et les garages recelassent tant de cuissardes ? Même les envoyés spéciaux arborent les leurs. Certains n'ont trouvé que des bottes, mais les plus rusés ont déniché des cuissardes. Et même, pour l'élite, des cuissardes remontant jusqu'à la poitrine – les téléspectateurs et les pêcheurs comprendront. Il faut être M. Balladur, pour se promener en mocassins dans Charleville-Mézières, ces temps-ci. Se souvient-on de cette scène, l'autre soir ? Il sembla que devant lui les eaux s'écartaient. Il est vrai que c'était avant qu'il apparût comme vrai candidat, face à Gérard Carreyrou et Claire Chazal, quand il était encore demi-Dieu. S'il y retournait ces jours-ci, sans doute devrait-il chausser au moins des bottes.

SAMEDI 4 FÉVRIER

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Je fais un métier de rêve, de Philippe Balland et Pierre-Marie Bernoux. *Quatre personnes qui assouvissent leurs passions à travers leur activité professionnelle.*
13.45 Série : Sydney Police.
14.45 Série : K 2000.
16.30 Série : Superboy.
17.10 Sport : Football. *16e de finale de la Coupe de* France : Auxerre-Lens.
19.10 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.45 Variétés : Super Mecs. Emission présentée par Patrick Sébastien et Sophie Favier. Invités : Jacques Vergès, Thierry Roland, Sacha Distel.

22.45 Magazine : Ushuaïa. Voiles en ville sur le Rocher. Au royaume de Kishkindha. La Danse de Lenka.
23.50 Magazine : Formule Foot. Coupe de France.
0.25 Journal et Météo.
0.35 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.00 TF 1 nuit (et à 2.00, 3.05, 3.40, 4.15).
1.10 Programmes de nuit. Les Aventures du jeune Patrick Pacard (5/6) ; 2.10, Histoires naturelles (et à 5.05) ; 3.15, Côté coeur (et à 3.50) ; 4.25, Musique.

FRANCE 2



13.35 Magazine : Savoir plus santé. Les rhumatismes.
14.35 Documentaire : L'Homme et l'éléphant. De Vijay Singh.
15.00 Magazine : Samedi sport. A 15.05, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 15.20, Rugby, en direct de Twickenham : Tournoi des cinq nations : Angleterre-France ; A 17.15, Rugby : Tournoi des cinq nations, résumé du match Ecosse-Irlande ; à 17.35, Patinage artistique : Championnat d'Europe libre dames.
18.45 INC.
18.55 Magazine : J'ai un problème.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.35).
19.50 L'Image du jour : America Cup.
19.59 Journal et Météo.

20.40 Sport : Football. 16e de finale de la Coupe de France : Martigues-PSG ; à 21.30, mi-temps ; à 21.45, 2e mi-temps.

22.40 Magazine : Les Enfants du ciné.
23.50 Les Films Lumière.
23.55 Journal, Météo et Journal des courses.
0.05 ▶ Magazine : La 25e Heure. Voyage d'enfer à Edgewood, de David Wright.
1.00 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
17.45 Magazine : Montagne. Chilkoot Pass : l'escalier d'or, de Jacques Bouffard. *En route pour le Klondike, les chercheurs d'or devaient traverser le Chilkoot Pass : 50 kilomètres de neige, de pierre, de froid et la pente finale de 45 degrés.*
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Histoires naturelles*, de Primo Levi.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : Sa dernière lettre. De Serge Meynard, avec Marc Jolivet, Jean-Baptiste Begny. *La souffrance d'un enfant face à la séparation de ses parents. Sensibilité et émotion.*

22.25 Sport : Tennis. *Coupe Davis France-Etats-Unis à* Saint-Petersburg (Floride). Le double.
0.30 Météo et Journal.
0.50 Sport : Rugby. Tournoi des Cinq Nations : Ecosse-Irlande à Murrayfield.
2.20 Musique : Cadran lunaire. *Suite n° 3, gigue et sarabande* de Bach, par Laetitia Himo, violoncelle (15 min).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San Francisco.
13.55 Série : Les Têtes brûlées.
14.50 Série : Amicalement vôtre.
16.20 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.25 Série : Highlander.
18.20 Série : Agence Acapulco.
19.10 Magazine : Turbo. Le coup de coeur ; La fascination de la vitesse ; L'info express ; Le face à face ; Le salon auto-moto karting compétition et exception du Bourget ; La rubrique du téléspectateur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.

20.35 Magazine : Stars et couronnes. Lauren Bacall.

20.45 Série : Docteur Quinn, femme médecin. Sully mort ou vif. Un amour du passé. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
23.55 Concert : Dance Machine 5. Présenté par Ophélie Winter, Laurence Romance, Yves Noël, Cauet et Di Fool du Palais omnisports de Paris-Bercy. Avec Reel 2 Real, Magic Affair, Whigfield, Jimmy Somerville, Masterboy, Centory, 20 Fingers, Zhane, 2 in a Room, C + C Music Factory, Technotronic, Kylie Minogue, MC Sar & The Real MC Coy, 2 Unlimited, DJ Bobo, Corona, Take That, Ice MC, Dr Alban.
3.00 Rediffusions. E = M 6 ; 3.25, Fax'O ; 3.50, Culture pub ; 4.15, Le Monde des hélicoptères (2) ; 5.10, Nature et civilisation (1) ; 6.05, Fréquenstar.

CANAL +

15.45 Courts métrages. Tour de France, de Vincent Bal ; La Trêve, d'Emmanuel Paulin ; Le Chat de mémé, de Pascal Dalet.
16.25 Les Superstars du catch.

EN CLAIR JUSQU'À 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Les Simpson.
18.40 Magazine : Tellement mieux.
18.55 Flash d'informations.
19.00 Magazine : L'Hebdo.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.

20.30 Téléfilm : L'homme qui avait trois femmes. De Peter Levin.
21.55 Flash d'informations.

22.05 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids super-légers : Khalid Rahilou-Patrick Ballestra. Championnat WABF des poids super-welters : Ronald Wright-Tony Marshall.
23.05 Documentaire : Miles.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Obsessions cachées 2. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1994).
1.20 Cinéma : Posse, la revanche de Jessie Lee. ■ Film américain de Mario Van Peebles (1992, v.o.).
3.05 Court métrage : Les Ailes de l'ombre. De P. Robert.
3.15 Cinéma : Le Fils du requin. ■ *Film franco-belgo-luxembourgeois* d'Agnès Merlet (1992).
4.40 Surprises (et à 6.40).
5.10 Cinéma : Ferdydurke. □ Film franco-polonais de Jerzy Skolimowski (1991, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.00 Jeu : Ça déméninge.
13.30 Documentaire : A tous vents. Le voyage de Sindbad.
14.30 Les Grandes Biographies. Menahem Begin.
15.30 Documentaire : Arts musique. Un siècle de danse : de la danse libre à l'expressionnisme allemand (rediff.).
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Glamis (rediff.).
17.00 Les Grands Séducteurs. Grégory Peck (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images. Présenté par Daniel Schneidermann et Pascale Clark.

ARTE

19.30 Le Dessous des cartes. Populations en danger. 2. Les réfugiés et déplacés dans le monde (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Actualités britanniques et françaises de la semaine du 4 février 1945, commentées par Marc Ferro et Hélène Ahrweiler.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Le Grimpeur. De Rumle Hammerich, avec Björn Kjellman, Per Oscarsson (1re partie). *En prison à dix-sept ans.*

21.40 Documentaire : Desert Wind. Le train des Rocheuses, de Jürgen Lodemann. *Même si le réseau ferré américain n'est plus aussi étendu que celui qui a permis la Conquête de l'Ouest et l'unification du continent nord-américain, les trains existent toujours. Chaque jour, un train va de Denver (Colorado) jusqu'au parc national d'Arches (Utah), en traversant les montagnes Rocheuses. Un « rail-movie » filmé pendant l'été indien.*
23.05 Magazine : Velvet Jungle. Proposé par Patrice Blanc-Francard. Spécial Love Symbol : The Beautiful Experience. *Une heure en compagnie de celui qui fut Prince et qui ne répond plus qu'au nom de « Love Symbol ».*
0.25 Série : Johnny Staccato. 5. Extérieur nuit, avec John Cassavetes, Dean Stockwell (v.o.).
0.50 Téléfilm : En désespoir de cause. De Ian Munro, avec Angie Milliken, Mark Owen-Taylor (v.o.). *Un couple de fermiers australiens dans le combat écologique.*
2.30 Entretien : Rencontre. Dialogue Lisa Bresner-Alain Corneau (25 min.).

CÂBLE

TV 5 19.00 C'est tout Coffe. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Série : *Au nom du père et du fils*. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Surprise sur prise. Rediff. de France 2 du 19 novembre 1994. 23.10 J'ai un problème... Rediff. de France 2 du 28 janvier. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn. 13. P 47 Thunderbolt. 21.30 Leclerc le libérateur. De Jean-Christophe Rosé (95 min). 23.05 15 jours sur Planète. 23.30 Alaskan Mushers. De Nicolas Gabriel. 0.00 BD : Hugh ! Les Indiens. De Christophe Heili. 0.25 Force brute. De Robert Kirk. 25. Armées expérimentales (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Equitation. L'école espagnole d'équitation de Vienne. Enregistré le 15 octobre 1994, au palais omnisports de Paris-Bercy. 22.00 Embouteillage. 23.05 Maurice Chevalier, le Kid de Ménilmontant. Documentaire d'André Halimi. 23.55 Laurent Violet au Café de la Gare. Enregistré à Paris en 1991 (65 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 La Véritable Histoire de Malvira. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Phares d'ouest. 19.30 Raconte-nous une autre histoire. 20.00 Dessin animés (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Princetown, 1916. 21.50 Série : *Au nom de la loi*. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? Invité : Jean-Pierre Coffe. 23.20 Série : Lonesome Dove. Les plaines. 0.05 Quatre en un. 0.35 Série : Seinfeld. L'enregistrement. 1.00 Série : Dream On (30 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Tonnerre mécanique. 20.45 Série : Les Boussardel. 22.20 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.00 Série : Belphégor ou le fantôme du Louvre. Deuxième époque : *Le secret du Louvre* (70 min).

MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'invité de marque. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Naked City. En vost. 22.00 Best of Player One. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Poison Unplugged. 21.30 Queensryche Unplugged. 22.00 Beavis and Butt-Head Marathon. Emission spéciale. Huit heures en compagnie de Beavis et Butt-Head (480 min).

EUROSPORT 12.50 Ski alpin. En direct de Abdelboden. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (*et à 18 heures*. 14.00 Patinage artistique. En direct de Dortmund (Allemagne). Championnats d'Europe : programme libre dames. 17.00 Natation. 2e manche de la Coupe du monde à Paris. 18.30 Saut à skis. Epreuve de la Coupe du monde à *Falun, en Suède. 19.00 Ski* nordique. 19.55 Basket-ball. En direct du Mans. Championnat de France Pro A. Cinquième tour retour : Le Mans-Dijon. 21.30 Patinage artistique. 23.30 Golf (90 min). 1.00 International Motorsports (rediff.).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé n° 1. 1930, 1932, 1933 et 1941. 19.00 Actualités Pathé n° 2. 1936, 1938, 1939, 1942 et 1950. 19.50 Actualités Pathé n° 3. 1931, 1934, 1935 et 1937. 20.45 Le Club. 22.00 Documentaire. 23.00 Le Mouchard. ■■ Film américain de John Ford (1935, N., v.o.). 0.25 Les Trois Mousquetaires. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1/2) (1932, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 19.40 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 20.30 Téléfilm : Les Frères Forester. De William Fruet. 22.05 Les Dessous d'Hollywood. 3. Les scénaristes. 23.00 Femmes de personne. ■■ Film français de Christopher Frank (1984). 0.45 Les Clés du plaisir. Téléfilm classé X (80 min).

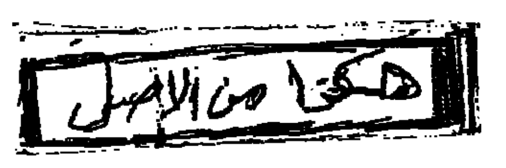
RADIO

FRANCE-CULTURE
19.32 Poésie sur parole. Traduire Rilke. Avec Marc de Launay. 20.00 Le Temps de la danse. Pina Bausch. 20.30 Photo-portrait. *Diana Lévy, éditeur. 20.45 Fiction. Esmitte* le milieu des glaces, de Catherine Zambon. 22.35 Opus. Onzième Festival de musiques contemporaines, à Strasbourg. Avec Ahmed Essyad, Kaija Saariaho, Jacques Rebotier, Bernard Cavanna. 0.05 Clair de nuit. Deuxième biennale du cinéma japonais d'Orléans.

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Soirée lyrique. En direct de l'Opéra national de Paris : Lucia *di Lammermoor, de Donizetti, par le Choeur* et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Maurizio Benini avec June Anderson (Lucia), Roberto Alagna (Edgardo), Gino Quilico (Enrico), Gérard Garino (Arturo), Francesco Ellero d'Artegna (Raimondo), Martine *Mahé (Alisa), Christian Jean (Normanno).* 0.05 Musique pluriel. Concert donné le 14 novembre 1994 à la salle Favart de l'Opéra Comique, par l'Ensemble Tomkins et l'Ensemble Modern, dir. Peter Eötvös : Jeux, de Kurtag par Marta Kurtag et György Kurtag, pianos, Jürgen Rück, guitare, Marta Fabian, cimbalom, Csaba Kiraly, piano, Andras Keller, violon, Ildiko Monyok, voix. 0.05 Autoportrait. Jean Rouch, cinéaste.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique*.

Tous les films.
36 15 LEMONDE
2,19 F la minute



Le Monde

LE MONDE / SAMEDI 4 FÉVRIER 1995

Droit coutumier

par Pierre Georges

ILS ÉTAIENT LES HOMMES-TEMPS. Ils étaient l'heure. Ils faisaient l'heure. Ils dictaient l'heure. L'exactitude leur était un devoir, la ponctualité une religion, le retard un supplice. Ils vivaient une vie de trotteuse en la grande mécanique huilée des transports en commun.

Elle était l'entreprise-temps universelle, le modèle. Elle faisait la fierté de la nation et l'envie des autres. Elle restait la référence universelle des trains qui partent à l'heure et arrivent de même. Elle était réglée comme papier à transports dans le grand ordonnancement sans faille ni retard du service public. Elle restait dans les têtes ce grand passage à niveau infaillible du temps qui passe, cette *armée légendaire du avant* l'heure c'est pas l'heure et après l'heure encore moins.

Elle donnait un sens aux titres de livre, même courtelinesque, pour y moquer le caporalisme pendulaire. Le Train de 8 h 47 ne se concevait ainsi, ni 8 h 46 ni 8 h 48, que comme l'hommage de la drôlerie à un monde sans surprise, sans défaillance, sans autre souci extrême que de partir, passer et arriver à l'heure dite.

Elle donnait même un sens – et pourquoi ne pas y penser en ce centenaire du cinéma qui doit beaucoup aux locomotives, – aux films. On sut le dérèglement des sens dans *La Bête humaine* dès le dérèglement des aiguilles, dès que Carette, prince du chiffon huileux, consulta fébrilement sa montre ronde de cheminot comme un signal d'alarme. Il fallait bien une folle et mortelle passion pour arracher Gabin à l'essentiel, à la fierté de son régulateur, cet oignon tyrannique qui donnait sa noblesse et sa légitimité à la vie du rail. Car Zola et avec lui Jean Renoir ne pouvaient imaginer plus grand symbole d'une entorse à l'ordre des choses que ce déraillement passionnel et horaire.

C'est dire en quelle estime était tenue la SNCF – et avant elle les compagnies originelles, – au grand sablier du déplacement. Et en quelle poigne de fer elle resta longtemps *maintenue, confiée, par tradition*, à des polytechniciens, gens qui ne plaisantent ordinairement pas avec les chiffres et les aiguilles.

Et puis le pire est arrivé. Les chineurs ont commencé à collectionner les montres de cheminots et la SNCF à collectionner les retards. Les usagers ont, force de la bonne habitude, commencé par s'en étonner. Puis les usagers sont devenus l'Usager, personnage colérique et procédurier qui n'en pouvant plus de s'entendre répondre statistiques quand il parlait retards a poursuivi en justice et a gagné.

La SNCF condamnée pour ses retards c'est, convenons-en, la fin des haricots. Ou au moins la fin d'une légitimité ancestrale. Les juges, à l'occasion eux-mêmes des usagers, ont réagi comme la longue réputation de la SNCF les y autorisait : sans le moindre tourment de conscience, ils ont estimé que, sauf cas de force majeure, un train en France se devait de faire l'heure. Le jugement est cruel pour la vieille compagnie qui a quelques bonnes raisons, quelques mauvaises aussi, pour justifier ses absences. Mais il est de bonne justice, fondé sur ce droit coutumier sur lequel la SNCF elle-même bâtit son empire.

L'INSEE souligne l'amélioration du marché du travail en 1994

L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE du mois de décembre sur l'emploi, publiée, vendredi 3 février, par l'INSEE, confirme la nette reprise du marché du travail en 1994. Cette étude, réalisée à partir des réponses de 24 000 ménages, indique que la population active (actifs et chômeurs) s'est accrue en France de 433 000 personnes en 1994, passant de 25,133 millions à *25,566 millions (en données brutes). « Cette évolution est due essentiellement aux femmes adultes et aux jeunes hommes »*, constate l'institut.

Cela semble indiquer – le phénomène est classique – que le regain d'optimisme en 1994 a poussé ces catégories à chercher du travail. La progression de l'emploi a suivi le même rythme puisque le nombre de personnes occupées (temps plein, temps partiel, interim...)a augmenté de 424 000 (soit 22 499 000 personnes). Cette amélioration du marché du travail profite surtout aux hommes, comme on le constate toujours en période de reprise des embauches.

Cette enquête trimestrielle est surtout intéressante par les évolutions plus qualitatives qu'elle révèle sur un an. Ainsi, avec 243 000 postes, les emplois dits *« précaires »* (contrats à durée déterminée, mission d'interim, certains stages, apprentissage) ont représenté *« à peine la moitié des créations nettes d'emploi »* en 1994. L'année écoulée a également été marquée par une progression sensible (de près d'un point) du travail à temps partiel. Sa part dans la population active est passée de 13,9 % en décembre 1993 à 14,8 % fin 1994.

Désormais, 28 % des femmes ne travaillent pas à temps plein (contre 4,7 % des hommes). Sans doute faut-il y voir les effets des mesures d'abattement de charges sociales généreusement prises par le gouvernement de Pierre Bérégovoy et révisées à la baisse par celui d'Edouard Balladur depuis avril 1993. Pour parvenir à son objectif de baisse de 200 000 chômeurs par an, qui suppose la création de 350 000 emplois chaque année, le premier ministre-candidat va d'ailleurs faire du *« temps choisi »* l'un des maître-mots de sa campagne.

Quant au chômage, mesuré selon la définition du Bureau international du travail, *« il retrouve, en décembre 1994, le niveau qu'il avait un an plus tôt »* (+9 000 en glissement annuel). Il s'établit à 12 % de la population active (contre 12,2 % un an plus tôt). En fait, c'est surtout la situation des hommes qui s'améliore (104 000 de moins en un an), alors que le chômage des femmes, lui, a encore beaucoup progressé (+113 000) en 1994.

J.-M. B.

« The Economist » doute de M. Balladur

DANS SON ÉDITION européenne datée 4-10 février, *The Economist* estime que *« le président Balladur aurait à faire la preuve de qualités que le premier ministre Balladur a encore à démontrer »*. Réputé pour ses prises de positions libérales et respecté pour son sérieux, l'hebdomadaire britannique publie en couverture une photographie d'Edouard Balladur avec un titre en « franglais » : *« Dur enough for France ? »*, ce qui peut se traduire par : *« Est-il suffisamment solide pour la France ? »*.

L'éditorial qui entend répondre à cette question crédite le premier ministre de divers mérites comme celui d'être un *« un bon manageur »*. *The Economist* voit aussi en M. Balladur *« un maître dans l'art du consensus »*, mais porte ce jugement à son passif. *« L'autorité*, écrit l'hebdomadaire, *inclut aussi l'art de la persuasion. M. Mitterrand, le cynique, avait ce talent. Lorsqu'il avait des convictions (à propos, par exemple, de l'Union européenne), il prenait les risques justifiés par les événements (...), notamment lorsqu'il soumit le traité de Maastricht à un référendum incertain. » « M. Balladur, qui est un homme de calcul plus que de conviction, juge The Economist, n'a pas ce talent. »*

Pour illustrer son propos, l'hebdomadaire rappelle que lorsqu'il est devenu premier ministre, M. Balladur avait déclaré que chacun devait faire des sacrifices. Or, souligne *The Economist*, à chaque fois que des groupes d'intérêt ont manifesté dans la rue (agriculteurs, syndicats d'Air France, partisans de l'école publique), le premier ministre a cédé.

Des élus sont accusés de tenir un double langage sur leur patrimoine

***LA COMMISSION** pour la transparence financière* de la vie politique publie, vendredi 3 février, au *Journal officiel*, son sixième rapport annuel. Composée du vice-président du Conseil d'Etat, et des premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, elle est chargée de contrôler l'évolution du patrimoine des ministres ainsi que des présidents des assemblées régionales ou départementales et des maires des villes de plus de 30 000 habitants. En 1994, elle a ainsi eu à examiner une centaine de déclarations dont celles des trois ministres (Alain Carignon, Gérard Longuet et Michel Roussin) qui ont quitté le gouvernement.

Le développement des « affaires » a conduit cette commission, qui doit respecter une totale confidentialité, à réfléchir sur ses méthodes de travail. Ainsi a-t-elle constaté que certaines informations parues dans la presse étaient *« en contradiction avec les déclarations »* que lui avaient transmis les personnalités relevant de sa compétence. Elle a décidé qu'elle ne pouvait pas *« se fonder sur des informations données par des journalistes et dont la véracité n'était pas établie. »* En revanche, elle a pris en considération *« les propos tenus par les intéressés eux-mêmes dans des entretiens accordés à un journaliste. »* Or, *« dans plusieurs cas, la commission a relevé des contradictions entre ces propos et les déclarations qui lui avaient été faites. Elle a alors*, écrit-elle, *été conduite à demander aux intéresés des explications qui ont soit mis en lumière des imprécisions ou des omissions dans les déclarations qui avaient été adressées à la commission soit des approximations dans les propos tenus publiquement. »*

Dans un cas, les trois magistrats ont même décidé de rouvrir un dossier qu'ils avaient clos. Un repentir *« pour examiner l'évolution de la situation patrimoniale* [de la personne en cause] *à la lumière des éléments nouveaux »* que constituaient ses déclarations à la presse. Malheureusement, les juges conformément à leur règle, se gardent bien de dévoiler l'identité de cet élu.

Dans la dernière partie de son rapport, la commission s'inquiète des conséquences du changement de législation qui vient d'être décidé. Passent en effet sous son contrôle tous les parlementaires, les présidents de groupements de communes de plus 30 000 habitants, les adjoints aux maires des villes de plus de 100 000 habitants et certains dirigeants d'entreprises publiques ou d'organismes publics. Elle a calculé que le nombre de personnalités relevant de son autorité passerait ainsi de 300 à quelque 7 500. Elle explique que cela ne permettra plus à ses trois membres, comme ils le faisaient jusqu'à maintenant, d'examiner *« personnellement de manière systématique chacune des déclarations. »*

La commission doit aussi, dorénavant, transmettre les dossiers aux parquets des tribunaux lorsque les explications des personnes intéressées ne lui paraissent pas suffisantes.

« Discovery » a décollé

LA NAVETTE *DISCOVERY* s'est envolée, vendredi 3 février, à 6 h 22 (heure française), de Cap Canaveral (Floride), pour une mission spectaculaire. Vingt-cinq ans après la rencontre historique entre astronautes russes et américains dans l'espace, les responsables des deux pays ont en effet organisé le plus formidable ballet spatial jamais imaginé : la navette américaine *Discovery*, légèrement pataude, esquissant des arabesques autour de la station russe Mir. *Discovery* s'approchera tout contre. Dix mètres à côté, 120 mètres derrière, trois petits tours et puis s'en va.

Ce programme, en apparence très simple, n'a rien d'une promenade de santé. Et Eileen Collins, la première femme pilote d'une navette spatiale, n'aura pas trop de son expérience sur les appareils les plus divers pour bien « placer » le museau ou le ventre de son gros avion spatial. L'exercice est essentiel. Il préfigure les manœuvres que les astronautes américains et les cosmonautes russes devront accomplir pour que la navette *Atlantis* et la station Mir s'arriment *en juin*.

UNE MISSION DE HUIT JOURS

Six autres rendez-vous de ce type sont prévus par les deux parties pour préparer minutieusement les opérations qui conduiront, à partir de novembre 1997, à la construction de la future station orbitale de 30 milliards de dollars (environ 160 milliards de francs) qu'Américains, Russes, Japonais, Canadiens et Européens devraient occuper d'ici à la fin du siècle.

Pour ce vol, l'équipage de la navette recevra le concours précieux du russe Vladimir Titov, qui a à son actif un des plus longs vols spatiaux avec 366 jours passé en orbite. L'équipage de la navette *Discovery*, dont la mission en orbite durerera huit jours, devrait larguer dans l'espace trois boules métalliques en alliage blanc, poli et inoxydable pour que les contrôles au sol puissent améliorer leurs méthodes de suivi et de détection des débris spatiaux. De même devrait-il mettre en œuvre une plate-forme scientifique, Spartan-204.

J.-F. A.

SOMMAIRE

SERVICES

■ **BOEING.** Le constructeur aéronautique supprimera 7 000 emplois en 1995 et ralentira le rythme de production de ses B737 et de ses B767 à cause de la faiblesse du marché, a annoncé, jeudi 2 février, son président, Frank Shrontz. Boeing n'a enregistré que 120 commandes en 1994, passant ainsi derrière Airbus Industrie.

■ **DÉCHETS NUCLÉAIRES.** Le Japon a demandé, vendredi 3 janvier, aux sociétés concernées de révéler l'itinéraire suivi par le cargo *Pacific Crane*, qui doit quitter le port français de Cherbourg à la mi-février pour rapatrier au Japon une cargaison de déchets nucléaires retraités à La Hague. Ce transport est vivement critiqué par une vingtaine de pays, d'après le mouvement écologiste Greenpeace. – *(Reuter.)*

■ **AUTOMOBILISME.** Nigel Mansell rejoint McLaren-Mercedes avec un contrat dont le montant s'élèverait à 10 millions de dollars. Il pilotera pour cette écurie durant toute la durée du championnat du monde de formule 1 1995. Le Britannique, champion du monde 1992 avec Williams-Renault, aura pour coéquipier le Finlandais Mika Hakkinen.

DANS LA PRESSE

La mort d'André Frossard

LE FIGARO

« L'homme de gauche qu'il portait en lui essayait de convaincre les gens de droite, qui ont du bon sens, d'être un peu plus généreux. Et l'homme de droite qu'il était essayait de convaincre les gens de gauche, qui sont généreux, d'avoir un peu de bon sens. (...) *« Les convertis sont encombrants »*, disait Bernanos. Comme nous aurions voulu qu'il continuât longtemps à nous encombrer ! Qu'il nous encombrât de ses indignations. Qu'il nous encombrât, dans ce monde qui pense échapper à la barbarie grâce au progrès matériel. Qu'il nous encombrât, en nous rappelant sans cesse que la richesse ou la culture ne suffisent pas à protéger l'homme de lui-même et qu'il doit encore y ajouter un don de soi qui le dépasse.

Alain Peyrefitte

LIBÉRATION

« Une grand-mère juive, une mère luthérienne, un père communiste... Issu de ce triangle des Bermudes identitaire, André Frossard n'a jamais cessé de se chercher de solides rochers. Ce furent de Gaulle, le pape, Dieu... figures archétypales d'un père avec lequel il rompit le jour de sa deuxième naissance, le 8 juillet 1935. Frossard avait vingt ans. Entré *« athée d'extrême gauche »* dans une chapelle parisienne en quête d'un ami, il en ressortit cinq minutes plus tard *« catholique, apostolique et romain »*, émule endiablé de Claudel, foudroyé par l'Esprit saint. (...) Le Vatican y gagna un boutefeu à la verve assassine, plus papiste que le pape. Plus de trente ans durant, le « Cavalier seul » du *Figaro* s'est plu à jouer les redresseurs d'âmes avec un humour ramassé et glacé, comme s'il était déjà installé au ciel, à la droite de Dieu. Mais il n'a cessé pourtant de promener un regard désabusé sur lui-même. »

François Devinat

RTL

« De droite ou de gauche, Frossard, oui, un peu des deux, jusqu'à dérouter ses lecteurs avec délectation. *Mais gaulliste, ça, oui. Et même* longtemps après que de Gaulle ait disparu. Résistant aux modes, aux idées politiquement correctes, et inconditionnel du pape, même contre Mgr Gaillot, d'ailleurs il était sévère pour tous nos évêques (...). Demain, lorsqu'il faudra s'habituer à ne pas trouver son billet à la première page du *Figaro*, on s'apercevra qu'en ces temps de télévision révérencieuse, nous n'avons plus de journaliste de cette espèce, qui n'hésite pas à railler les princes tout comme les moutons qui les suivent, voire à blesser les autres comme lui-même. Un esprit libre assumant avec acharnement, quoi qu'il lui en coûte, son devoir de liberté. »

Philippe Alexandre

■ **LE PAPE,** qui connaissait et appréciait André Frossard de longue date, a adressé un message personnel à la famille du disparu. De source vaticane, on indique que Jean Paul II, *« très ému »*, a célébré, jeudi matin 2 février, la messe dans sa chapelle privée à l'intention de son *« ami »* – la nouvelle du décès lui avait été communiquée avant d'être annoncée à la presse.

Le Serveur Judiciaire
GROUPE JET LAG
Renseignements sur 2 500 000 sociétés
Fiche d'identité, procédures collectives (faillites), bilans et analyses, historique, actionnariat, filiales et participations.
minitel 3617 LSJ
Annonces & détail Ventes Aux Enchères judiciaires et volontaires nationales.
minitel 3617 VAE

BOURSE

Cours relevés le vendredi 3 février 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18539	– 0,35	– 6
Honk Kong index	—	—	– 10,35

Tokyo: Nikkei sur 1 an

19311,56 – 19305,05 – 18798,53 – 18292,02 – 17785,50

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/02	var. en % 01/02	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1816,10	– 0,64	—
Londres FT 100	3034,70	+ 0,58	– 1
Zurich	1223,91	+ 0,38	– 1,32
Milan MIB 30	1066	+ 0,38	+ 4
Francfort Dax 30	2045,25	– 0,16	– 2,91
Bruxelles	1362,67	+ 0,34	– 1,94
Suisse SBS	983,27	+ 0,36	– 5,28
Madrid Ibex 35	284,70	+ 0,26	– 0,10
Amsterdam CBS	276,10	– 0,29	– 0,68

DEMAIN dans « Le Monde »

L'exécution de Robert Brasillach : il y a cinquante ans, le 6 février 1945, Robert Brasillach était fusillé au fort de Montrouge. L'écrivain et journaliste reste le symbole de la collaboration des intellectuels français avec l'Allemagne nazie.

Tirage du « Monde » daté vendredi 3 février : 524 386 exemplaires.